

**LES
DONNÉES**



Les marchés des produits laitiers, carnés et avicoles

Bilan 2019
Perspectives 2020

FranceAgriMer





FranceAgriMer

Les marchés des produits laitiers, carnés et avicoles

Bilan 2019 / Perspectives 2020

Viandes rouges

Gros bovins p.7

Veau p.29

Ovins - Caprins p.37

Viandes blanches

Porcins p.59

Volailles de chair p.77

Lait

Vache p.97

Brebis p.139

Chèvre p.149

Annexes

p.159



VIANDES ROUGES

Le marché des gros bovins en France

› Broutards : des exportations dynamiques, particulièrement au premier semestre

Comme en 2017, les naissances avaient ralenti en races allaitantes en 2018 (- 1,6 %) mais avaient cru de 4,6 % en races croisées. Au total, les naissances de veaux allaitants et de veaux croisés étaient restées stables en 2018. En 2019, la tendance à la baisse des naissances en races allaitantes s'est poursuivie. Le total des races allaitantes et croisées a enregistré une baisse de 4,4 % sur 10 mois, les naissances en races croisées (+ 2,3 %) ne compensant pas celles des veaux allaitants (- 6,9 %).

Les stocks de broutards (races allaitantes et croisées) ont augmenté en 2019 : + 2,9 % soit + 23 672 têtes en moyenne chaque mois, comparé à 2018. Cette augmentation des stocks de broutards est due à la mauvaise conjoncture en veaux pendant les neuf premiers mois de l'année 2019, et à la demande italienne dynamique en broutards. Au deuxième semestre 2019, le stock de broutards s'est encore accru : la sécheresse, compromettant les pâturages et le fourrage, a encouragé des sorties précoces. Cependant, les acheteurs sont restés prudents, tant en France, à cause de la sécheresse qui a pénalisé l'engraissement pour les naisseurs engraisseurs, qu'à l'exportation, car la chaleur a compliqué le transport des animaux. Le marché français s'est donc encombré dans l'été, conduisant à une baisse marquée des cours en juillet, après un premier semestre caractérisé par des cotations élevées.

Les envois de broutards (bovins maigres de plus de 300 kg, exportés pour l'engraissement) ont été en hausse de 5,2 % en 2019, par rapport à 2018, soit 43 600 têtes de plus exportées. La première moitié de l'année s'est caractérisée par une forte demande italienne en femelles : les exportations de femelles vers l'Italie ont augmenté de 7 % sur les six premiers mois de 2019. Dans le même temps, les exportations de mâles sont restées dynamiques, en hausse de 2 %. Durant le deuxième semestre, la forte demande de l'Italie s'est étiolée, même si, au total, les exportations sont restées en hausse. Les envois de femelles sont devenus moins dynamiques (+ 3 %) et ceux de mâles se sont renforcés (+ 9 %). Les envois vers l'Espagne (qui n'ont représenté que 3 % de l'ensemble des envois de broutards français en 2019, contre 87 % vers l'Italie) ont régressé, indirectement impactés par la réduction des importations turques de bovins finis espagnols. La Turquie a en effet connu une crise monétaire importante qui s'est accentuée en 2019, provoquant une dévaluation de la livre turque sans précédent et l'arrêt des importations de bovins depuis l'Espagne. L'Espagne s'approvisionnant en grande partie en France pour ses achats de bovins maigres (veaux nourrissons et broutards), le fort déficit de la demande turque a engendré une nette diminution des besoins espagnols en bovins maigres, ralentissant finalement les envois de broutards français vers l'Espagne. Les exportations vers la Grèce, faibles en 2018, ont retrouvé en 2019 leur niveau de 2017.

Du côté des pays tiers, les envois ont été dynamiques toute l'année vers l'Algérie, qui absorbe 86 % des exportations françaises extra-européennes de broutards. La part des exportations françaises vers l'Algérie a doublé, passant de 3 % à 6 %, ce qui traduit une hausse de près de 80 % des envois. L'Algérie a contribué à plus de la moitié de l'augmentation du total des exportations de broutards français. Les envois vers la Tunisie sont restés stables.

› Femelles : comme en 2018, une sécheresse estivale marquée a poussé les éleveurs laitiers à réformer, encombrant davantage le marché de la viande au 2nd semestre 2019

Depuis 2015, le cheptel français de vaches laitières ne cesse de décroître. Après la forte sécheresse de l'été 2018, les éleveurs européens ont entrepris une importante vague de réformes de vaches, qui a conduit à une forte baisse des cours en fin d'année 2018.

L'année 2019 a commencé par une réduction des abattages par rapport à fin 2018. Le poids moyen des vaches laitières à l'abattage pendant le premier semestre a été identique à 2018, c'est-à-dire 313 kg par vache. L'âge des vaches à l'abattage a été comparable entre 2018 et 2019, avec une moyenne à 5 ans et demi. L'offre faible pendant le premier semestre a conduit à une hausse modérée des cours de la vache O.

Au cœur de l'été, en août 2019, le cheptel laitier était réduit de 2,8 % par rapport à 2019. Ceci s'explique par une hausse des abattages à la même période, due à la difficulté de nourrir les animaux pendant l'épisode de sécheresse estivale qui a impacté fortement les productions prairiales et fourragères. Les vaches réformées à cette période ont été plus lourdes de 4 kg par rapport à 2018, et ont atteint un poids de 308 kg en moyenne entre juin et décembre. La hausse des abattages a provoqué un déséquilibre de l'offre par rapport à la demande, et les cours de la vache O ont chuté durablement entre juillet et décembre : la cotation a été inférieure de 9 centimes à la moyenne des deux dernières années. La sécheresse et l'accroissement conséquent de l'offre en viande n'ont pas été les seules raisons de ce déclin du cours de la vache O. Il est également lié au différentiel de prix avec les voisins européens, exportateurs de viande de vache de réforme vers la France. Les trois principaux fournisseurs de la France que sont les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Irlande ont exporté des carcasses de vaches en moyenne 10 % moins chères que les carcasses françaises.

Finalement, sur les onze premiers mois de 2019, les abattages de vaches laitières ont été inférieurs de 2,8 % à ceux de 2018. En octobre 2019, il y avait 41 000 têtes de moins qu'en octobre 2018, ce qui constitue une diminution de 1,2 % du cheptel laitier.

Le cheptel des vaches allaitantes décroît depuis 2017. En 2019, il a diminué environ de 1,6 % chaque mois par rapport à l'année précédente. De même, les abattages ont diminué de 1,7 % sur l'année 2019, avec des disparités selon les saisons. Entre janvier et juin, ils ont décru de 3,4 %, alors qu'ils ont augmenté de 1,8 % entre juillet et octobre, à cause du manque d'herbe dû à la sécheresse. Dans la première partie de l'année, les vaches allaitantes ont été abattues plus jeunes d'un mois et plus légères de 3 kg par rapport au premier semestre 2018. À l'inverse, lors de la seconde partie de l'année, les vaches ont été réformées au même âge qu'en 2018, c'est-à-dire à environ 7 ans et demi (92 mois) mais se sont révélées plus lourdes de 5 kg, atteignant un poids moyen de 415 kg carcasse. En conséquence, le prix des vaches R3 pendant le premier semestre a été supérieur à celui de 2018, exceptionnellement bas. En août, la hausse saisonnière a été inexistante, puis le prix a chuté en automne, restant inférieur de 5 centimes jusqu'à fin octobre par rapport à 2018.

Les abattages de génisses ont diminué de 2,2 % en 2019, malgré une forte hausse du côté des génisses laitières (+ 36 % par rapport à 2018, soit + 1 600 têtes ; + 66 % par rapport à 2017, + 2 400 têtes). La forte vague de réformes fin 2018 a entraîné une diminution de la taille du troupeau. Les abattages importants de génisses en 2019 peuvent être le signe d'une volonté de conserver un nombre de mères plus modeste.

Les abattages de génisses allaitantes ont diminué et, compte tenu de leur nombre, sont responsables du repli des abattages totaux de génisses. Les races à viande ont enregistré une diminution de 2,7 % en 2019, soit 9 000 génisses abattues en moins. Cette baisse a surtout concerné les mois de juin et de novembre 2019 où les abattages ont été bien plus modérés, le reste de l'année étant similaire à 2018, année dynamique. Cela peut s'expliquer à la fois par les prix du marché, qui ont incité les éleveurs à vendre plus tard des animaux mieux conformés, et par les fortes réformes de vaches, qui ont conduit tout de même à garder des génisses pour le renouvellement.

› Mâles : une année dynamique en races allaitantes et un marché en décroissance en races laitières

Les stocks de jeunes bovins mâles (JB) ont été inférieurs tous les mois en moyenne de 6,4 % par rapport à 2018. Les stocks de mâles laitiers ont commencé l'année assez bas (238 000 têtes en janvier 2019, - 8,2 % par rapport à janvier 2018) et ne se sont pas reconstitués pendant l'année. Ainsi, en octobre, le cheptel de JB laitiers était encore inférieur de 6,3 % par rapport à l'année précédente. Cette diminution du stock de JB laitiers correspond à 14 000 têtes de moins et s'explique par des naissances très faibles de veaux laitiers en 2017 et 2018 (respectivement - 7 % et - 8 % par rapport à 2016), suite à la baisse de fertilité (fourrages de moindre qualité) durant l'hiver 2016/2017, à la diminution du nombre de mères laitières et au report de naissances de veaux laitiers vers des veaux croisés.

En moyenne en 2019, le stock de JB de races allaitantes a été inférieur de 5,8 % à celui de 2018, mais il n'a pas cessé de croître pendant l'année 2019, jusqu'à dépasser en octobre le stock de 2018 de 1,7 %. En fin d'année, le stock de mâles de races allaitantes était estimé à 544 000 têtes.

D'après Normabev, les abattages de jeunes bovins (bovins mâles entre 12 et 24 mois) toutes races confondues ont diminué en 2019 (- 5,9 %, soit - 44 000 têtes). La tendance est baissière depuis plusieurs années déjà. Les évolutions ont toutefois été différentes selon le type racial. En effet, les abattages de jeunes bovins de types viande ou croisé, qui représentent la majorité des JB abattus, ont diminué de 5 %, soit - 30 000 têtes. Les abattages de JB lait ont très nettement diminué, comparé à 2018 (- 9 % soit près de 11 500 abattages de JB lait en moins).

Le marché du JB a donc été peu encombré en 2019. La preuve en est que l'âge et le poids des JB de races allaitantes ont diminué au cours de l'année : supérieur à 2018 de 5 kg lors des cinq premiers mois, le poids est devenu inférieur de 2 kg sur le deuxième semestre, avec des carcasses de JB pesant en moyenne 436 kg sur l'année. Les JB ont été abattus 3 jours plus jeunes sur toute l'année et 6 jours plus jeunes lors des sept derniers mois. Au contraire, bien que les JB de races laitières aient également été peu nombreux sur le marché, la faiblesse de la demande, notamment allemande, a allongé la durée d'engraissement de 1,5 jour pour des animaux plus lourds de 3,5 kg en moyenne sur l'année 2019.

Avec des effectifs de JB plus bas que les années précédentes toutes races confondues, les dynamiques de prix ont été à la hausse pour toutes les races. Pour les types laitiers, représentés par la conformation R3, le cours a été supérieur à 2018 tout au long de l'année, la différence entre les deux années étant de + 2 centimes par kg de carcasse. Le cours du JB U3, plutôt représentatif du JB de type allaitant, a augmenté de 2 centimes en moyenne sur l'année et de 4 centimes entre mars et décembre 2019 par rapport à 2018.

Les exportations ont augmenté de 4,3 % par rapport à 2018, année particulièrement peu dynamique au niveau des échanges de JB. En 2018, 9 000 animaux de moins avaient été exportés ; la hausse de 2019 se chiffre à 2 000 têtes, ce qui ne permet donc pas de rattraper la baisse de 2018. Le marché italien, qui représente 57 % des envois français de JB, a été très dynamique tout au long de l'année : 3 300 JB y ont été envoyés en plus par rapport à l'année dernière, ce qui constitue une augmentation de 16,4 %. La Belgique, deuxième client de la France, a importé 30 % de JB en moins en 2019, c'est-à-dire 4 000 animaux. L'Algérie a été un marché porteur en 2019 : 1 100 animaux de plus y ont été exportés, soit deux fois plus qu'en 2018. Bien qu'en crise, l'Allemagne a importé 4 % de plus de JB, majoritairement de type laitier, mais à plus faible prix. Les Pays-Bas, qui recevaient 1 % des envois français en 2018, ont eu cette année une part de marché de 8 %, ayant importé plus de 2 000 JB français en 2019.

Le ralentissement des abattages de bœufs s'est poursuivi en 2019 : environ 13 000 bœufs de moins ont été abattus comparé à 2018. Entre 2017 et 2018, on dénombrait déjà une baisse des abattages de bœufs de 17 000 têtes. Entre 2018 et 2019, les bœufs laitiers ont été abattus plus lourds de 2,5 kg en moyenne (poids de carcasse) mais 1 mois et demi plus jeunes (34 mois en moyenne en 2019).

Concernant les bœufs de types viande et croisé, ils ont été abattus plus légers de 6 kg en moyenne et au même âge.

› Commerce de viande bovine : un solde commercial qui se dégrade

La balance commerciale de la viande bovine (hors abats) est restée négative en 2019, à hauteur de - 110 500 tec. Ce déficit s'est même fortement accentué puisqu'en 2018, ce solde commercial était de - 92 000 tec. Cette évolution s'explique par une baisse des exportations de viande bovine (- 5,4 % soit - 13 000 tec), alors que les importations ont augmenté (+ 1,7 % soit + 5 600 tec).

Les exportations ont diminué pour toutes les formes de viandes bovines, que ce soit la viande fraîche (- 3,7 %), la viande congelée (- 17,2 %) ou la viande transformée (- 8,8 %). Les envois de viande bovine française vers l'Italie ont reculé de 6,7 % soit - 5 000 tec, après deux années très dynamiques du marché italien : la consommation étant en hausse, les intégrateurs, optimistes, ont préféré acheter les animaux sur pied en France, afin d'engraisser eux-mêmes les génisses, de plus en plus appréciées en Italie. Les exportations de viande bovine sont restées stables vers la Grèce. Les envois tous types de viande bovine confondus vers l'Allemagne et l'Espagne ont plus fortement été touchés (- 6 % et - 7 % respectivement). Une forte hausse des départs de viande bovine vers la Belgique a été enregistrée en 2019 (+ 11 % soit + 2 200 tec) mais cette information est toutefois à nuancer : une partie de ces viandes bovines correspond à des bovins belges abattus sur le sol français afin de profiter de règles plus souples concernant l'abattage rituel. Les exportations de viande vers les pays tiers ont diminué fortement en 2019, à hauteur de - 10 % soit - 2 100 tec, principalement vers Israël et l'Afrique.

En 2019, les importations de viandes bovines fraîche et transformée ont été supérieures à 2018 (respectivement + 4,1 % et + 7,7 %). À l'inverse, les achats de viande bovine congelée ont été enregistrés en recul (- 4,5 %), même si, en provenance d'Irlande et de l'Italie, elles ont progressé. Dans le cas de l'Irlande, c'est une forte augmentation (+ 12 % pour la viande congelée et + 8 % pour la viande fraîche), liée à la volonté de l'Irlande de tourner ses marchés vers le continent, en préparation du Brexit. Les importations en provenance d'Allemagne ont fléchi, mais pas tant que celles de Pologne (- 19 % toutes viandes bovines confondues), en raison des scandales sanitaires ayant eu lieu début 2019.

› Consommation : poursuite de la baisse des achats de pièces

La consommation totale française, calculée par bilan en prenant en compte le veau, a décliné de 1,1 % par rapport à 2018. Les achats des ménages en viande bovine, mesurés par les données du panel Kantar Worldpanel, ont poursuivi leur baisse en 2019, enregistrant une diminution de 1,3 %. Les pièces à bouillir/braiser ont été en repli, tout comme celles à griller/rôtir, l'été très chaud n'ayant probablement pas favorisé la consommation de viande. Cette baisse des achats des ménages de viande piécée s'est chiffré à - 3,1 %, ce qui est une diminution moins importante qu'entre 2017 et 2018 (- 5,2 %). Les achats de haché frais ont été en légère baisse (- 0,6 %) et ceux de bœuf haché surgelé ont diminué de 2,3 %.

La consommation française de viande hachée est restée plus dynamique que la consommation de viande piécée (- 0,6 % pour le haché contre - 3,1 % pour le piécé par rapport à 2018). Or, les réformes laitières ont baissé (- 3 %) ; il en résulte que la part d'utilisation de viande de vache allaitante pour la fabrication de viande hachée a augmenté. En conséquence, la qualité de la viande hachée a augmenté, conduisant à une augmentation du prix à la consommation de + 3 % pour la viande hachée fraîche. En contrepartie, l'équilibre carcasse a été de plus en plus difficile à établir, les pièces nobles étant de moins en moins consommées. Ainsi, leur prix n'a augmenté que de 1,7 % pour la viande à griller ou rôtir (contre 3,2 % pour la viande à braiser ou bouillir).

Malgré une tendance similaire en 2019 entre la consommation calculée par bilan et la consommation des ménages, il semblerait que la consommation hors foyer soit en croissance. Si le chiffre de la consommation ne le montre pas clairement, cela pourrait être dû à des variations de stocks de viande à l'échelle industrielle, dont l'estimation n'est pas connue.

› Perspectives 2020

Concernant les broutards, les stocks, bien que supérieurs à ceux de 2019, devraient rester assez faibles. En effet, les naissances de veaux allaitants ont fortement diminué en 2019, conséquence de la réduction du cheptel parental. Du côté de la demande, le marché italien devrait être stable, la consommation de génisses étant importante en Italie. Mais sur le marché espagnol, si les situations en Turquie et en Libye ne s'améliorent pas, la demande en broutards français devrait rester très basse, ce qui pourrait provoquer un encombrement du marché. Le marché algérien devrait rester dynamique, si des accords sont conclus quant au gabarit des animaux exportés.

Le cheptel se sera ajusté aux stocks de fourrages prévus pour l'hiver 2019-2020 et les réformes devraient donc arriver sur le marché de la viande de façon bien moins importante qu'en fin d'année 2019. De plus, si la conjoncture laitière reste au niveau de 2019, les abattages des vaches laitières s'amenuiseront. Cela pourrait permettre aux cours des vaches O de remonter. Du côté des femelles allaitantes, la question est de savoir si le phénomène de décapitalisation se poursuivra, celui-ci dépendant *a priori* de facteurs multiples (abattages de vaches, naissances, entrées de primipares en production, agrandissements des élevages, problèmes de reprise des exploitations...). La perte d'une grande partie du cheptel porcin chinois et extrême-oriental suite à l'épidémie de fièvre porcine pourrait entraîner une demande importante de la part de l'Asie, ce qui augmenterait le prix des vaches R.

Le marché du JB devrait rester stable ou diminuer en 2020. Si la demande en broutards demeure stable, les animaux seront plutôt vendus plus jeunes, défavorisant l'engraissement en France. De plus, les cycles de production plus courts en broutards sont plus avantageux pour les producteurs. Cependant, la demande en JB reste présente, tant en Europe que dans les pays tiers, où, bien qu'il y ait eu une très forte diminution entre 2017 et 2018, les exportations reprennent, avec notamment des possibilités vers l'Asie.

Concernant la viande bovine, les exportations devraient diminuer encore puisque la production nationale en Italie devrait être en hausse et que la Pologne pourrait reconquérir des parts de marché sur son concurrent français une fois les scandales sanitaires résolus. Cependant, cette baisse pourrait être compensée par des envois plus importants vers l'Extrême-Orient. Les importations de viande bovine devraient quant à elle rester à un niveau élevé, compte-tenu du déséquilibre offre-demande en France, en ce qui concerne notamment le dimensionnement des carcasses pour la restauration hors domicile.

La consommation par bilan pourrait continuer de légèrement diminuer, pour plusieurs raisons. Si après deux années consécutives de sécheresse estivale il n'y en avait pas une troisième en 2020, la production pourrait croître et inciter les industriels à constituer des stocks. De plus, dans les années à venir, les mouvements anti-viande pourraient avoir pour conséquence une baisse de consommation française de plus en plus marquée. Enfin, l'arrivée de produits protéinés non animaux, concurrents de la viande, pourrait changer les habitudes de consommation, notamment en restauration hors domicile.

Bilan dans le secteur des gros bovins finis

	2018		2019*		%19*/18	
	1 000 têtes	1 000 tec	1 000 têtes	1 000 tec	1 000 têtes	1 000 tec
Abattages contrôlés GB ⁽¹⁾	3 412,5	1 287,1	3 311,7	1 250,3	-3,0	-2,9
Abattages contrôlés totaux ⁽²⁾	4 681,2	1 469,7	4 569,3	1 434,1	-2,4	-2,4
Commerce extérieur						
Animaux vivants						
Exportations ⁽¹⁾	40,5	8,9	42,2	9,2	4,3	2,9
Importations ⁽¹⁾	2,7	0,7	1,9	0,5	-29,5	-30,4
Solde	+37,7	+8,2	+40,3	+8,7		
Production contrôlée	3 450,3	1 295,3	3 352,0	1 259,0	-2,8	-2,8
Commerce extérieur						
Viande et conserves ⁽²⁾						
Exportations		240,9		228,0		-5,4
Viande fraîche		200,9		193,5		-3,7
Viande congelée		23,3		19,3		-17,2
Conserves		16,7		15,2		-8,8
Importations		332,9		338,5		1,7
Viande fraîche		211,6		220,2		4,1
Viande congelée		101,6		97,0		-4,5
Conserves		19,7		21,3		7,7
Solde		-92,0		-110,5		
Consommation contrôlée ⁽²⁾		1 561,7		1 544,7		-1,1
Auto-provisionnement (%) ⁽²⁾		94,5		93,1		

*Estimations

⁽¹⁾ Animaux de plus de 300 kg vif destinés à la boucherie

⁽²⁾ Y compris veaux

Source : FranceAgriMer d'après SSP, douane française

Prévisions 2020

Prévisions de production

1 000 tec	2017	2018	2019*	2020**	%20**/19*
Jeunes bovins	396,8	398,9	381,5	377,9	-0,9
Bœufs	67,6	61,5	55,7	53,8	-3,4
Femelles	811,1	835,0	818,6	792,2	-3,2
Gros Bovins	1275,6	1295,3	1255,7	1223,9	-2,5

*Estimations, **Prévisions

Source : FranceAgriMer d'après SSP, douane française

1 000 tec	2017	2018	2019*	2020**	%20**/19*
Production de gros bovins finis	1 275,6	1 295,3	1 255,7	1 223,9	-2,5
<i>Production totale (dont veaux)</i>	<i>1 457,4</i>	<i>1 475,6</i>	<i>1 434,4</i>	<i>1 397,9</i>	<i>-2,5</i>
Abattages de gros bovins finis	1 265,4	1 287,1	1 250,3	1 218,4	-2,5
<i>Abattages totaux (dont veaux)</i>	<i>1 446,5</i>	<i>1 469,7</i>	<i>1 434,1</i>	<i>1 399,5</i>	<i>-2,4</i>
Exportations viandes ⁽¹⁾	237,8	240,9	228,0	230,8	1,2
Importations viandes ⁽¹⁾	323,8	332,9	338,5	348,9	3,1
Consommation ⁽¹⁾	1 532,5	1 561,7	1 544,7	1 517,6	-1,7

*Estimations **Prévisions ⁽¹⁾ viande de veau incluse

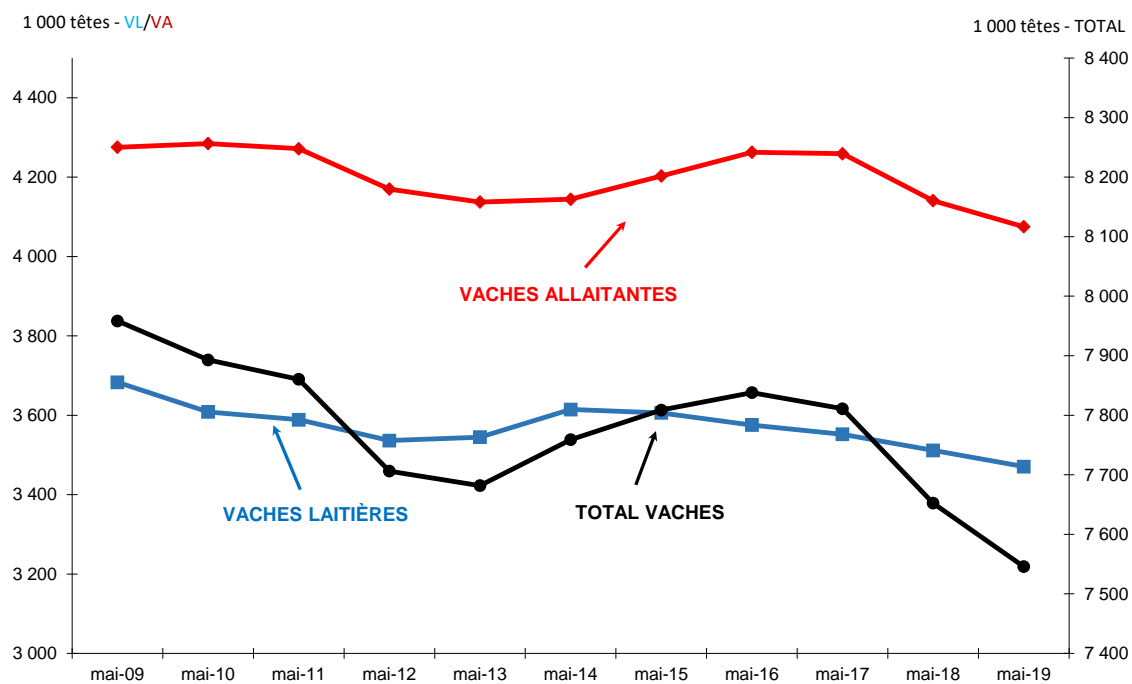
Source : FranceAgriMer d'après SSP, douane française

Cheptel bovin
Enquêtes de mai

1 000 têtes	2015	2016	2017	2018	2019	%19/18
Total Vaches	7 809	7 838	7 811	7 652	7 546	-1,4
Vaches laitières	3 606	3 576	3 552	3 512	3 471	-1,2
Vaches allaitantes	4 203	4 263	4 259	4 141	4 075	-1,6
Bovins de moins d'1 an	5 604	5 637	5 542	5 125	5 227	2,0
Bovins maigres de moins de 1 an	4 998	5 025	4 955	4 685	4 777	2,0
Femelles	3 018	3 055	2 998	2 894	2 937	1,5
Mâles	1 980	1 970	1 957	1 791	1 840	2,8
Bovins finis de moins de 1 an	606	612	587	440	450	2,2
Bovins de 1 à 2 ans	3 540	3 561	3 523	3 417	3 229	-5,5
Génisses maigres	2 125	2 187	2 155	2 106	2 006	-4,8
Génisses finies	443	442	449	422	402	-4,8
Mâles	972	932	919	889	821	-7,6
Bovins de 2 ans ou plus	2 511	2 523	2 556	2 543	2 468	-3,0
Femelles maigres	1 628	1 634	1 650	1 646	1 598	-3,0
Femelles finies	458	459	474	490	476	-3,0
Mâles	425	430	432	406	395	-2,9
TOTAL BOVINS	19 889	19 989	19 864	19 143	18 864	-1,5

Source : FranceAgriMer d'après SSP, d'après la BDN1

Cheptel de vaches en France
Enquêtes de mai



Source : FranceAgriMer d'après SSP

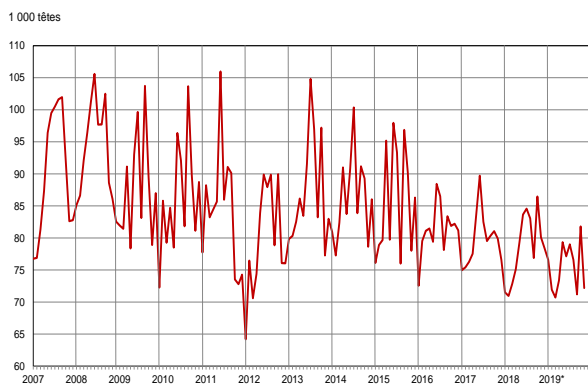
Abattages contrôlés de gros bovins

	2015	2016	2017	2018	2019	%19/18
Abattages (1 000 têtes)						
Vaches	1 613,6	1 657,6	1 660,1	1 691,9	1 662,4	-1,7
Génisses	581,2	587,8	600,6	616,6	611,5	-0,8
Jeunes Bovins	1 024,7	978,2	953,9	947,8	894,8	-5,6
Bœufs	183,5	185,4	173,0	156,1	143,1	-8,4
TOTAL	3 403,1	3 409,0	3 387,7	3 412,5	3 311,7	-3,0
Abattages (1 000 tec)						
Vaches	577,2	594,8	594,3	609,8	601,2	-1,4
Génisses	208,6	212,5	215,0	223,0	220,8	-1,0
Jeunes Bovins	418,4	402,8	388,5	392,8	372,3	-5,2
Bœufs	71,3	73,2	67,6	61,5	56,1	-8,8
TOTAL	1 275,5	1 283,4	1 265,4	1 287,1	1 250,3	-2,9
Poids moyens (kg / tête)						
Vaches	357,7	358,8	358,0	360,4	361,6	0,3
Génisses	358,9	361,6	357,9	361,6	361,0	-0,2
Jeunes Bovins	408,3	411,8	407,2	414,4	416,1	0,4
Bœufs	388,2	394,7	390,8	393,6	391,7	-0,5
Ensemble gros bovins	374,8	376,5	373,5	377,2	377,5	0,1

*Estimations

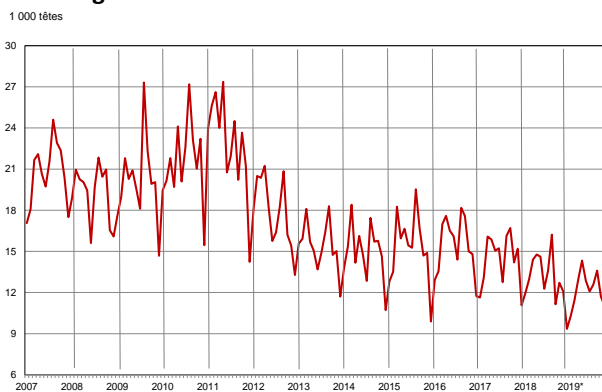
Source : FranceAgriMer d'après SSP

Abattages de jeunes bovins



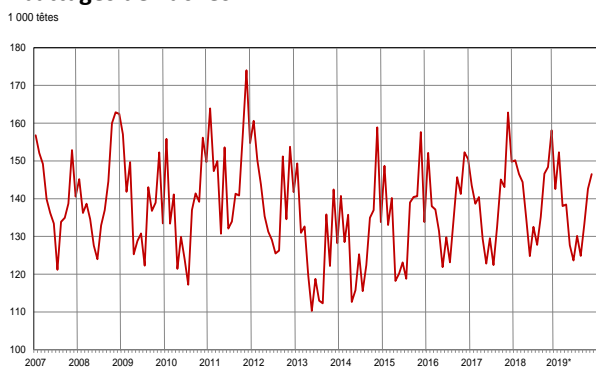
Source : FranceAgriMer d'après SSP, *Estimations

Abattages de bœufs



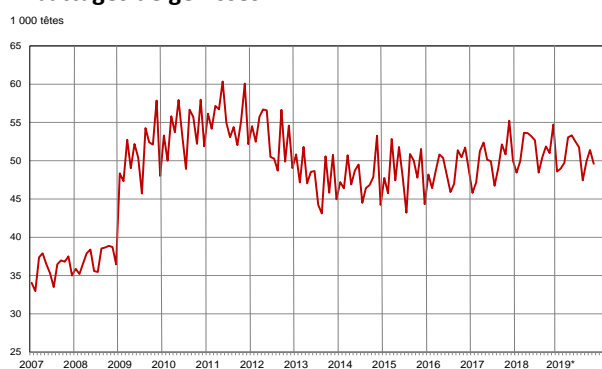
Source : FranceAgriMer d'après SSP, *Estimations

Abattages de vaches



Source : FranceAgriMer d'après SSP, *Estimations

Abattages de génisses



Source : FranceAgriMer d'après SSP, *Estimations

Bilan financier du commerce extérieur français dans le secteur bovin

Millions d'euros	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
EXPORTATIONS	2 192,4	2 173,3	2 243,4	2 307,4	2 284,5	-1,0
Animaux vivants	1 210,8	1 211,2	1 242,5	1 277,6	1 301,4	1,9
<i>Gros bovins</i>	886,0	949,4	955,1	998,7	1 038,3	4,0
<i>Veaux</i>	324,8	261,8	287,4	278,9	263,1	-5,7
Viandes fraîches	853,7	834,4	867,5	893,4	866,1	-3,0
Viandes congelées	59,6	62,2	62,2	67,3	53,4	-20,7
Viandes transformées	68,3	65,6	71,2	69,1	63,6	-8,0
IMPORTATIONS	1 452,0	1 337,7	1 355,1	1 442,1	1 493,9	3,6
Animaux vivants	39,3	27,0	24,5	44,5	57,2	28,5
<i>Gros bovins</i>	18,6	10,8	11,3	7,6	8,2	7,5
<i>Veaux</i>	20,7	16,2	13,2	36,9	49,1	32,8
Viandes fraîches	1 065,1	967,2	970,6	987,7	1 021,0	3,4
Viandes congelées	242,8	240,2	258,4	290,9	285,9	-1,7
Viandes transformées	104,7	103,2	101,5	119,0	129,8	9,1
SOLDE	+740,4	+835,7	+888,3	+865,3	+790,6	

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Commerce extérieur des bovins vivants de plus de 80 kg destinés à l'engraissement

1 000 têtes	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Exportations totales	1 053,9	1 053,9	1 085,1	1 095,2	1 093,6	-0,1
Union européenne 28	947,1	947,1	1 019,6	1 056,1	1 041,9	-1,3
<i>Italie</i>	754,9	820,3	837,4	838,6	860,8	2,6
<i>Espagne</i>	134,9	145,0	190,0	180,1	162,5	-9,8
<i>Belgique</i>	25,0	15,7	4,2	2,8	3,2	14,3
<i>Allemagne</i>	9,0	9,5	8,3	4,3	4,4	0,7
<i>Grèce</i>	5,2	6,5	6,2	4,3	6,1	41,7
Pays tiers	106,8	65,5	39,0	51,7	72,3	39,9
<i>Turquie</i>	80,6	14,5	0,0	0,0	0,0	-
<i>Algérie</i>	7,1	32,8	18,1	34,3	59,3	72,8
Importations totales	1,5	2,5	5,9	3,3	14,0	330,5
Union européenne 28	1,5	2,5	5,9	3,2	13,9	329,3
<i>Espagne</i>	0,4	2,1	3,2	2,9	3,2	10,1
<i>Belgique</i>	0,3	0,5	2,5	0,3	8,1	-
<i>Allemagne</i>	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	170,6
Pays tiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	-
SOLDE	+1 052,4	+1 051,4	+1 079,2	+1 091,9	+1 079,6	

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Commerce extérieur des bovins vivants de + 300 kg destinés à l'engraissement

1 000 têtes	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Exportations totales	734,8	820,6	813,8	836,6	880,2	5,2
Union européenne à 28	701,7	769,8	781,3	792,8	818,8	3,3
<i>Italie</i>	648,5	711,9	724,3	739,9	767,5	3,7
<i>Espagne</i>	24,6	27,6	29,7	32,3	27,5	-15,0
<i>Allemagne</i>	6,2	6,9	6,8	4,0	4,3	8,3
<i>Grèce</i>	4,8	6,4	6,0	4,3	6,1	43,6
Pays tiers	33,0	50,7	32,5	43,8	61,4	40,1
<i>Algérie</i>	6,4	28,3	14,5	29,3	52,6	79,8
<i>Tunisie</i>	6,6	0,0	0,1	5,3	5,5	4,0
Importations totales	1,0	2,4	3,6	3,1	4,1	34,4
Union européenne à 28	1,0	2,4	3,6	3,1	4,1	32,6
<i>Belgique</i>	0,3	0,4	0,3	0,2	0,2	-4,9
<i>Espagne</i>	0,1	2,0	3,2	2,8	3,2	12,8
<i>Allemagne</i>	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	-
<i>Irlande</i>	0,4	0,0	0,0	0,0	0,6	-
Pays tiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	-
SOLDE	+733,8	+818,1	+810,2	+833,5	+876,1	

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Attention : les données de la douane fournies par Eurostat concernant les exportations de bovins maigres depuis l'année 2018 ne sont pas cohérentes avec les stocks de cette même catégorie de bovins renseignées dans la BDNI, ni avec les données d'exportation estimées à partir de la BDNI.

Commerce extérieur des bovins vivants de + 300 kg destinés à la boucherie

1 000 têtes	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Exportations totales	54,8	50,3	44,5	40,5	42,2	4,3
Union européenne à 28	29,4	31,2	30,3	37,7	38,0	0,8
<i>Italie</i>	18,2	17,4	17,0	20,5	23,8	16,4
<i>Belgique</i>	7,6	9,6	9,6	13,0	9,0	-30,7
<i>Allemagne</i>	1,6	2,2	1,6	3,0	3,1	4,0
<i>Pays-Bas</i>	0,2	0,1	0,4	0,4	2,8	562,3
Pays tiers	25,5	19,2	14,2	2,7	4,2	52,5
<i>Algérie</i>	1,8	0,9	9,6	1,2	2,3	91,8
<i>Suisse</i>	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5	-3,3
<i>Maroc</i>	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	-
Importations totales	14,4	6,4	5,5	2,7	1,9	-29,5
Union européenne à 28	14,4	6,4	5,5	2,7	1,9	-29,5
<i>Espagne</i>	13,7	5,7	4,7	1,4	0,9	-33,9
<i>Belgique</i>	0,7	0,7	0,8	0,9	1,1	17,8
SOLDE	+0,4	+44,0	+38,9	+37,7	+40,3	

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Échanges de viande bovine (gros bovins + veaux)

1 000 tec	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
VIANDE FRAICHE						
Exportations totales	195,1	194,2	195,8	200,9	193,5	-3,7
Union européenne 28	192,0	191,0	187,6	191,6	186,0	-2,9
<i>Italie</i>	79,2	76,8	72,7	70,9	66,3	-6,4
<i>Allemagne</i>	44,8	44,7	44,1	44,7	41,8	-6,5
<i>Grèce</i>	44,7	46,7	43,5	45,2	45,1	-0,2
Pays tiers	3,1	3,3	8,2	9,3	7,5	-19,9
<i>Israël</i>	0,1	0,1	1,8	3,5	2,9	-16,1
Importations totales	236,6	215,5	210,0	211,6	220,2	4,1
Union européenne 28	235,8	214,8	209,3	210,9	219,7	4,2
<i>Pays-Bas</i>	71,1	69,7	68,9	69,8	72,4	3,7
<i>Allemagne</i>	41,1	37,1	33,0	33,0	34,5	4,3
<i>Irlande</i>	32,9	30,5	33,0	33,7	36,4	8,0
<i>Belgique</i>	29,3	29,5	30,3	29,0	30,1	3,5
<i>Italie</i>	17,1	8,7	8,0	9,6	10,2	5,7
Pays tiers	0,8	0,7	0,7	0,7	0,5	-28,2
Solde	-41,5	-21,3	-14,2	-10,7	-26,7	
VIANDE CONGELÉE						
Exportations totales	22,8	24,9	24,4	23,3	19,3	-17,2
Union européenne 28	17,4	19,2	20,3	18,9	14,7	-22,0
<i>Belgique</i>	5,6	6,2	6,2	6,8	6,5	-5,3
Pays tiers	5,4	5,7	4,1	4,4	4,6	2,8
<i>Côte d'Ivoire</i>	1,4	1,3	0,3	0,7	0,5	-22,7
<i>Hong Kong</i>	1,0	1,1	1,6	1,0	0,7	-32,5
<i>Chine</i>	0,5	0,1	0,0	0,1	0,3	178,5
Importations totales	91,7	91,7	97,4	101,6	97,0	-4,5
Union européenne 28	90,3	90,1	96,8	99,2	94,8	-4,4
<i>Irlande</i>	24,9	24,7	24,5	19,2	21,5	11,9
<i>Allemagne</i>	14,0	16,9	19,8	21,6	19,0	-11,8
<i>Pologne</i>	16,8	15,9	18,8	22,6	16,6	-26,7
<i>Pays-Bas</i>	10,2	9,0	9,5	13,1	12,8	-1,7
<i>Italie</i>	7,8	5,7	5,9	6,4	7,2	12,8
Pays tiers	1,3	1,7	0,6	2,4	2,3	-5,6
Solde	-68,8	-66,8	-72,9	-78,2	-77,7	
VIANDE TRANSFORMÉE						
Exportations totales	17,6	16,7	17,5	16,7	15,2	-8,8
Union européenne 28	10,3	10,3	12,8	11,1	10,0	-10,3
Pays tiers	7,3	6,4	4,7	5,5	5,2	-5,8
Importations totales	17,5	17,3	16,4	19,7	21,3	7,7
Union européenne 28	14,2	13,9	13,3	15,9	17,3	8,9
Pays tiers	3,3	3,4	3,1	3,9	4,0	3,1
Solde	+0,1	-0,6	+1,2	-3,1	-6,1	
EXPORTATIONS	235,5	235,8	237,8	240,9	228,0	-5,4
IMPORTATIONS	345,8	324,5	323,8	332,9	338,5	1,7
SOLDE	-110,2	-88,7	-86,0	-92,0	-110,5	

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

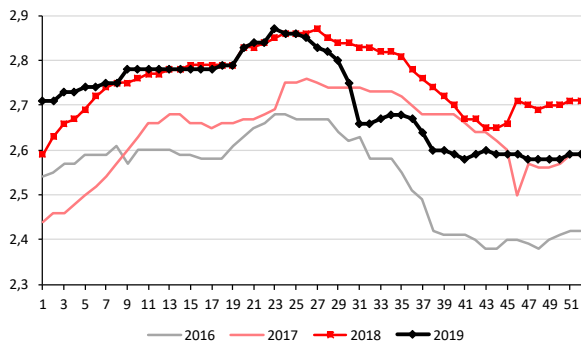
Évolution annuelle des cotations des gros bovins

	2015	2016	2017	2018	2019	%19/18
Animaux maigres (6-12 mois) en €/kg vif						
Mâle Limousin U3	2,89	2,80	2,77	2,87	2,83	-1,3
Mâle Charolais U3	2,81	2,70	2,77	2,86	2,78	-3,0
Mâle Croisé R3	2,43	2,39	2,46	2,66	2,61	-1,6
Femelle Charolais U3	2,42	2,39	2,56	2,63	2,63	0,0
Gros bovins entrée abattoir (€/kg carcasse)						
Prix moyen pondéré	3,65	3,46	3,60	3,56	3,56	-0,2
Bœufs U3	4,28	4,06	4,14	4,09	4,11	0,5
Bœufs R3	3,87	3,60	3,74	3,66	3,67	0,4
Jeunes Bovins U3	3,93	3,83	4,01	3,95	3,98	1,0
Jeunes Bovins R3	3,75	3,64	3,83	3,78	3,80	0,6
Génisses U3	4,70	4,50	4,53	4,48	4,49	0,3
Génisses R3	4,08	3,88	3,95	3,91	3,93	0,6
Vaches R3	3,97	3,72	3,81	3,73	3,79	1,6
Vaches O3	3,26	3,04	3,22	3,19	3,16	-0,9

Source : FranceAgriMer

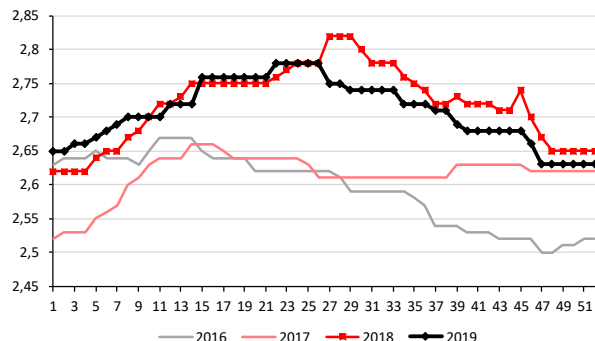
Remarque : Le mode de calcul des cotations entrée abattoir a été modifié à partir de la semaine 7 de 2016.

Cotation mâle charolais U 6/12 mois 350kg



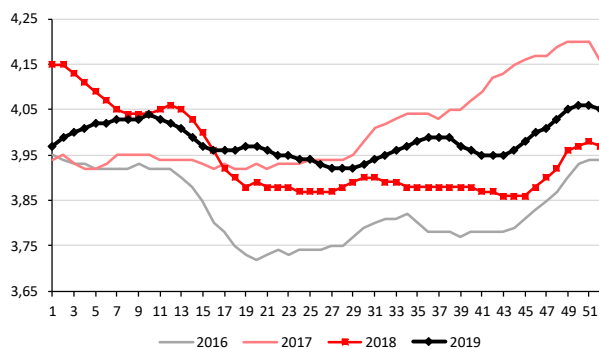
Source : FranceAgriMer

Cotation mâle limousin U 6/12 mois 350kg



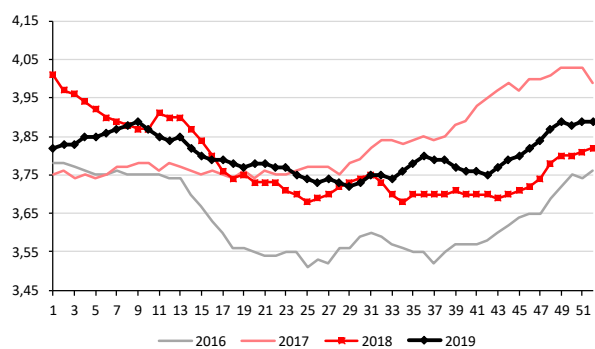
Source : FranceAgriMer

Cotation du jeune bovin U3



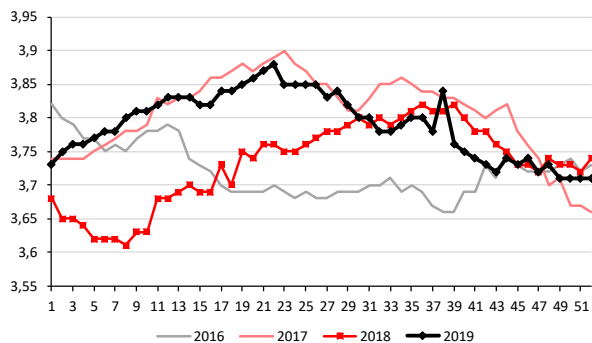
Source : FranceAgriMer

Cotation du jeune bovin R3



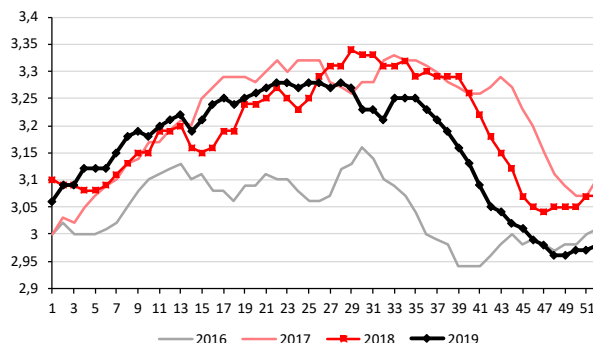
Source : FranceAgriMer

Cotation de la vache R3



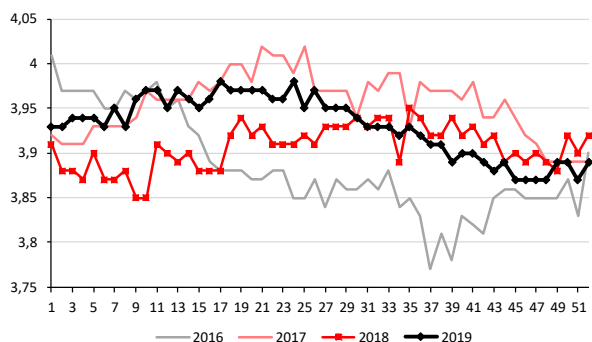
Source : FranceAgriMer

Cotation de la vache O3



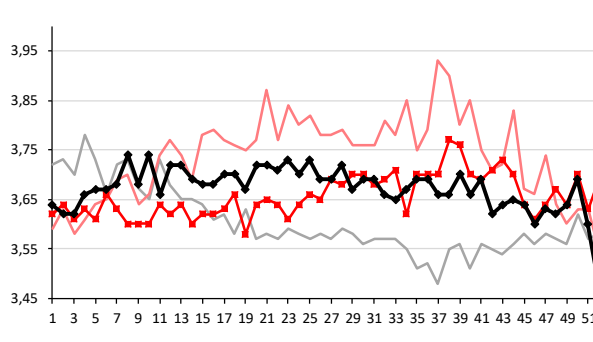
Source : FranceAgriMer

Cotation de la génisse R3



Source : FranceAgriMer

Cotation du bœuf R3



Source : FranceAgriMer

Prix d'achat de la viande de bœuf des ménages

€/kg	2015	2016	2017	2018	2019*	%19/18**
Viande de bœuf	14,24	14,33	14,36	14,55	14,72	1,2
dont à griller	16,79	16,75	16,82	16,72	17,01	1,7
dont à bouillir	8,27	8,39	8,43	8,48	8,75	3,2
Viande de bœuf hachée (frais)	10,65	10,79	10,80	10,96	11,29	3,0

*Prix moyens sur 11 mois

**Évolution calculée sur 11 mois

Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

Consommation de viande bovine (hors veaux)

	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Consommation par bilan 1 000 tec	1 385,7	1 372,0	1 351,5	1 379,1	1 360,8	-1,3
Consommation par habitant (Kgec/hab)	20,9	20,6	20,2	20,6	20,3	-1,5

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après SSP, douane française

Note : la consommation donnée dans ce tableau correspond aux abattages de gros bovins, soustraits des échanges de viandes bovine et vitelline.

Le marché des gros bovins dans l'Union européenne

Bilan dans le secteur des gros bovins finis

1 000 tec	2017	2018	2019*	%19*/18
Production indigène brute⁽²⁾	6 882,4	7 011,3	6 891,0	-1,7
Commerce extérieur animaux vivants⁽¹⁾				
Exportations	87,8	88,8	59,7	-32,8
Importations	0,0	0,0	0,0	-
Solde	+87,8	+88,8	+59,7	
Abattages⁽²⁾	6 794,6	6 922,5	6 831,3	-1,3
Commerce extérieur viandes et conserves				
Exportations	295,4	283,0	310,0	9,5
Importations	290,6	325,0	312,0	-4,0
Solde	+4,8	-42,0	-2,0	
Consommation indigène brute⁽²⁾	6 789,8	6 964,5	6 833,3	-1,9
Auto-provisionnement (%)⁽²⁾	101,4	100,7	100,8	

*Estimations

⁽¹⁾ Animaux vivants de plus de 300 kg destinés à la boucherie

⁽²⁾ Hors veaux de boucherie

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Cheptel bovin dans l'Union européenne

- enquêtes de mai-juin -

1 000 têtes	2015	2016	2017	2018	2019	%19/18
Allemagne	12 653	12 563	12 366	12 093	11 763	-2,7
Autriche	1 950	1 933	1 938	1 907	1 873	-1,8
Belgique	2 531	2 555	2 454	2 450	2 406	-1,8
Danemark	1 568	1 583	1 565	1 560	1 512	-3,1
Espagne	6 234	6 451	6 588	6 725	6 722	0,0
France	19 889	19 989	19 864	19 143	18 864	-1,5
Irlande	6 964	7 221	7 364	7 349	7 209	-1,9
Italie	6 146	6 183	6 118	6 170	6 016	-2,5
Pays-Bas	4 134	4 245	4 096	3 918	3 750	-4,3
Royaume-Uni	9 919	10 033	10 004	9 891	9 739	-1,5
Pologne	5 961	5 939	6 143	6 201	6 358	2,5
R. tchèque*	1 407	1 400	1 373	1 400	1 399	-0,1
Roumanie	2 078	2 081	2 012	2 002	1 963	-2,0

*Estimations en 2019 pour la République tchèque

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Cheptel des animaux mâles de 1 à 2 ans dans l'Union européenne

- enquêtes de mai-juin -

1 000 têtes	2015	2016	2017	2018	2019	%19/18
Allemagne	987	962	957	915	910	-0,5
Autriche	165	165	161	164	162	-1,4
Belgique	130	127	122	120	112	-6,8
Danemark	35	34	34	33	32	-3,0
Espagne	271	266	289	335	328	-2,2
France	972	932	919	889	821	-7,6
Irlande	790	873	902	895	850	-5,0
Italie	491	537	484	490	496	1,1
Pays-Bas	55	47	46	46	44	-4,5
Royaume-Uni	1 001	1 032	1 051	1 035	1 012	-2,2
Pologne	742	799	881	907	891	-1,8
R. tchèque*	120	85	76	80	81	0,7
Roumanie	65	64	54	61	56	-7,3

*Estimation en 2019 pour la République tchèque

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Cheptel de vaches dans l'Union européenne

- enquêtes de mai-juin -

1 000 têtes	2015	2016	2017	2018	2019	%19/18
VACHES LAITIÈRES						
Allemagne	4287	4272	4214	4167	4067	-2,4
Autriche	540	536	540	538	525	-2,4
Belgique	524	536	521	532	536	0,6
Danemark	561	572	570	575	567	-1,4
Espagne	853	827	825	825	815	-1,2
France	3606	3576	3552	3509	3471	-1,1
Irlande	1296	1398	1433	1481	1505	1,6
Italie	2061	1948	1907	1904	1840	-3,4
Pays-Bas	1622	1743	1694	1622	1578	-2,7
Royaume-Uni	1895	1897	1891	1883	1871	-0,6
Pologne	2279	2146	2154	2233	2221	-0,5
R. tchèque*	378	374	373	371	364	-1,9
Roumanie	1216	1216	1184	1184	1162	-1,9
VACHES ALLAITANTES						
Allemagne	682	685	670	663	653	-1,6
Autriche	222	218	215	202	201	-0,8
Belgique	463	469	449	435	425	-2,5
Danemark	99	97	95	91	87	-4,4
Espagne	1825	1973	2007	2040	2039	-0,1
France	4203	4263	4259	4141	4075	-1,6
Irlande	1076	1104	1081	1048	1000	-4,6
Italie	314	297	280	288	270	-6,3
Pays-Bas	80	68	59	63	63	-1,2
Royaume-Uni	1576	1596	1589	1558	1527	-2,0
Pologne	165	186	220	196	240	22,4
R. tchèque*	194	198	194	206	212	2,8
Roumanie	17	12	15	12	17	34,7

*Estimations en 2019 pour la République tchèque

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Abattages contrôlés de gros bovins dans l'Union européenne

1 000 tec	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Allemagne	1 069,0	1 078,0	1 068,0	1 053,0	1 072,7	1,9
Autriche	222,3	221,4	220,4	230,6	223,5	-3,1
Belgique	208,9	215,7	216,9	216,4	206,0	-4,8
Danemark	93,2	100,4	94,0	98,2	93,5	-4,8
Espagne	388,0	405,9	386,4	417,5	469,2	12,4
France	1 275,5	1 283,4	1 265,4	1 286,1	1 248,3	-2,9
Irlande	563,3	587,4	615,4	624,2	610,9	-2,1
Italie	684,3	700,6	651,7	710,2	690,1	-2,8
Pays-Bas	157,5	176,7	203,2	207,5	152,6	-26,5
Royaume-Uni	877,8	903,8	897,6	916,2	906,4	-1,1
UE 15	5 863,3	5 995,3	5 943,6	6 086,4	5 989,7	-1,6
Pologne	467,5	497,8	555,3	571,4	550,0	-3,7
R. tchèque	67,6	71,2	67,1	70,8	72,3	2,0
Roumanie	34,9	45,9	46,2	37,6	32,3	-14,0
NEM 13	753,8	801,8	851,0	864,4	841,6	-2,6
UE 28	6 617,1	6 797,1	6 794,6	6 950,8	6 831,3	-1,7

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Abattages contrôlés de gros bovins dans l'Union européenne

1 000 têtes	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Abattages de vaches						
France	1613,6	1657,6	1660,1	1691,9	1640,1	-3,1
Allemagne	1232,0	1316,0	1243,0	1236,0	1196,9	-0,6
Italie	543,5	566,4	526,8	573,3	542,9	-5,3
Pays-Bas	429,6	492,9	565,9	523,7	391,4	-25,3
Abattages de génisses						
Royaume-Uni	710,9	725,4	734,8	769,6	793,8	3,2
Italie	510,7	579,6	519,6	609,8	620,1	1,7
Irlande	508,0	521,6	553,1	567,4	584,8	3,1
Allemagne	503,0	539,0	545,0	549,0	580,6	5,8
Abattages de jeunes bovins						
Italie	947,2	975,8	897,1	911,2	886,2	-2,7
Allemagne	1404,0	1315,0	1325,0	1270,0	1278,6	0,7
France	950,8	911,6	953,9	947,8	900,5	-5,0
Espagne	617,3	609,3	578,8	618,2	760,1	22,9
Abattages de bœufs						
Royaume-Uni	1004,7	1025,2	1040,6	1023,7	1022,4	-0,1
Irlande	635,8	630,0	684,6	673,0	627,8	-6,7
France	183,9	181,4	173,0	156,1	142,4	-8,8

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Échanges intra-UE de viande bovine fraîche en 2018

1 000 tec

vers/de	France	P-Bas	All	Italie	R-Uni	Irl	Dk	Esp	Bel	Aut	Hong	Pol	UE 15	NEM 13	UE 28
France		70	33	10	11	34	2	9	29	4	0	10	201	10	211
Pays-Bas	6		74	20	26	32	2	17	59	16	6	26	256	49	305
Allemagne	42	113		15	8	17	26	1	24	28	1	40	267	40	307
Italie	72	53	29		6	28	9	19	13	12	1	72	239	83	321
Roy. Uni	1	13	4	1		174	0	3	1	1	0	15	199	15	214
Danemark	2	30	29	2	3	6		1	1	3	1	8	77	13	90
Espagne	2	22	13	7	1	8	7		2	4	0	24	71	24	94
Belgique	15	11	1	2	5	5	0	1		0	0	1	42	3	44
Portugal	4	18	2	1	1	3	2	72	2	0	0	7	104	7	111
Grèce	44	19	7	14	0	0	3	9	2	1	0	10	100	10	110
Hongrie	0	2	0	0	0	0	nc	0	0	3		2	5	2	7
Pologne	0	1	2	3	2	1	0	0	0	0	1		11	8	19

UE 15	189	373	218	73	102	322	67	131	136	67	11	219	1 421	544	1 965
NEM 13	0	29	10	13	3	5	1	1	4	8	2	29	79	47	127
UE 28	190	402	228	86	104	326	68	132	140	75	13	248	1 500	591	2 091

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Échanges intra-UE de bovins vivants de plus de 300 kg destinés à la boucherie en 2018

1 000 têtes

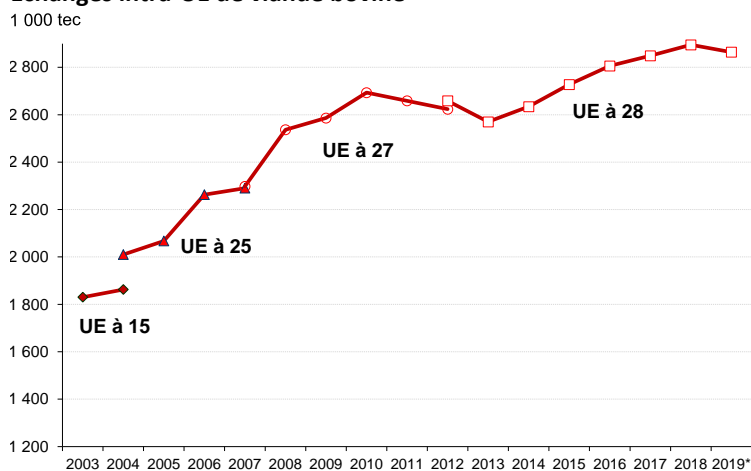
vers/de	France	P-Bas	All	Italie	Esp	Bel	Irl	Aut	R.tch	Hong	Pol	Slovn	UE 15	NEM 13	UE 28
France		478	1	0	1 357	901	0	0	0	0	0	0	2 737	0	2 737
Pays-Bas	98		2 663	12	4	14 113	19	8	92	12	341	0	17 123	456	17 579
Allemagne	794	3 356		0	0	766	0	1 974	18 076	594	62	0	9 570	18 672	28 242
Italie	95 759	58	1 848		4 019	557	1 224	176	433	873	170	11 779	103 808	16 400	120 208
Espagne	15 090	60	796	0		0	93	0	0	833	0	0	27 001	833	27 834
Belgique	17 468	3 242	1 979	0	0		0	0	0	0	0	0	22 984	0	22 984
Roy. Uni	0	0	0	0	0	0	4 904	0	0	0	0	0	4 904	0	4 904
Grèce	195	0	0	0	0	0	249	0	167	605	328	0	444	8 643	9 087
Autriche	0	0	720	72	12	0	0		48 519	16 760	0	18 031	804	98 345	99 149
R. tchèque	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	2 738	2 738
Hongrie	0	0	0	0	0	0	0	0	54		0	0	0	195	195
Pologne	0	30	0	0	0	0	0	0	514	2 499		218	30	41 920	41 950

UE 15	129 788	7 194	8 844	213	5 280	16 358	7 323	2 158	67 287	19 677	841	29 277	190 024	136 126	326 150
NEM 13	0	180	1 019	172	1 261	0	0	270	51 154	21 271	49	18 473	2 906	159 746	162 652
UE 28	129 788	7 374	9 143	313	6 529	16 358	7 323	2 428	69 922	24 188	890	29 719	192 126	197 006	389 132

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Remarque : Source EUROSTAT d'après douanes de chaque État. De fortes incohérences sont constatées entre les volumes déclarés exportés par un État et ceux déclarés importés par le pays destinataire. Les éléments qui figurent dans ce tableau ont été réalisés en recoupant plusieurs sources et sont donc à utiliser avec beaucoup de précautions. Tableau construit à partir des importations

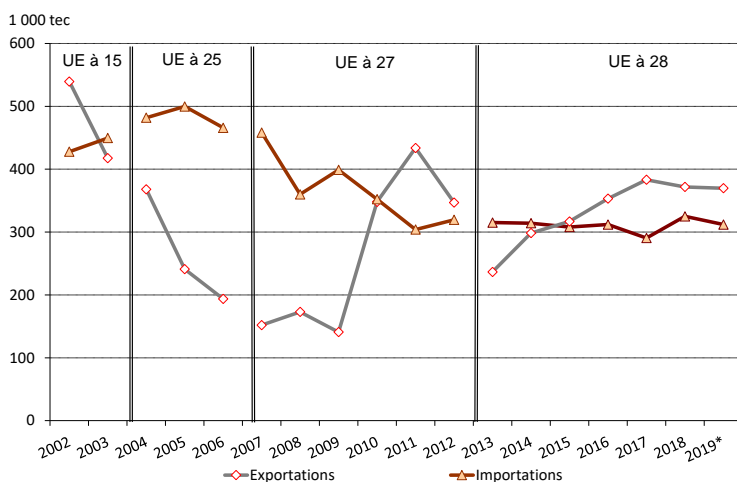
Échanges intra-UE de viande bovine



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

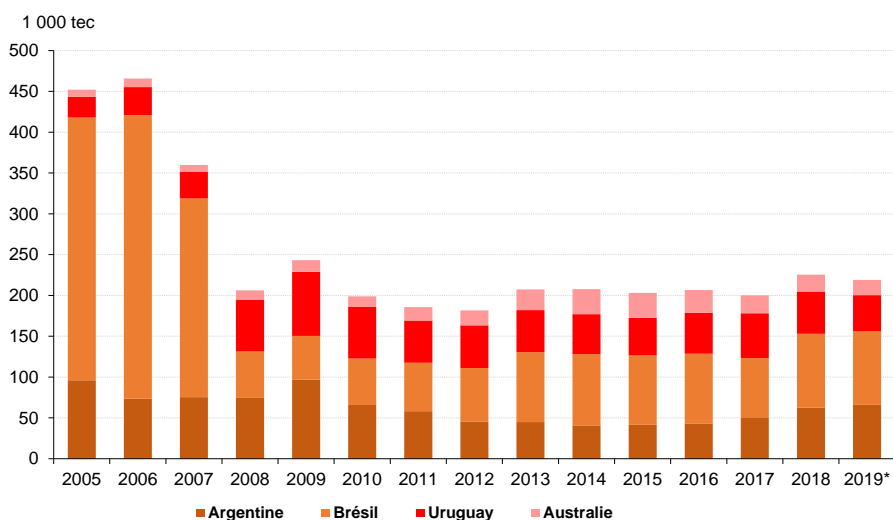
Commerce extérieur de l'Union européenne



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Importations européennes de viande fraîche et congelée en provenance d'Amérique du Sud et d'Australie (pays représentant 80 % des importations européennes)



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Prix des gros bovins dans l'Union européenne

€/ 100 kg net	2015	2016	2017	2018	2019	%19/18
Allemagne	336,09	318,38	340,90	340,92	322,40	-5,4
Autriche	345,18	330,30	346,25	345,28	331,53	-4,0
Belgique	287,66	275,43	284,49	289,26	282,16	-2,5
Danemark	325,98	312,24	325,42	324,37	305,18	-5,9
Espagne	347,54	343,21	354,85	365,04	357,23	-2,1
France	355,27	334,99	348,75	346,88	348,49	0,5
Irlande	379,46	356,34	365,78	366,75	336,63	-8,2
Italie	382,22	368,11	376,91	384,59	381,46	-0,8
Pays-Bas	270,56	245,75	267,56	278,42	286,25	2,8
Royaume-Uni	435,09	374,79	381,33	379,67	354,27	-6,7
Hongrie	206,97	192,90	213,53	214,00	210,97	-1,4
Pologne	287,74	279,86	301,18	311,88	281,96	-9,6
République tchèque	267,72	266,30	279,80	283,85	276,36	-2,6
Union européenne	355,62	335,56	348,01	349,18	335,08	-4,0

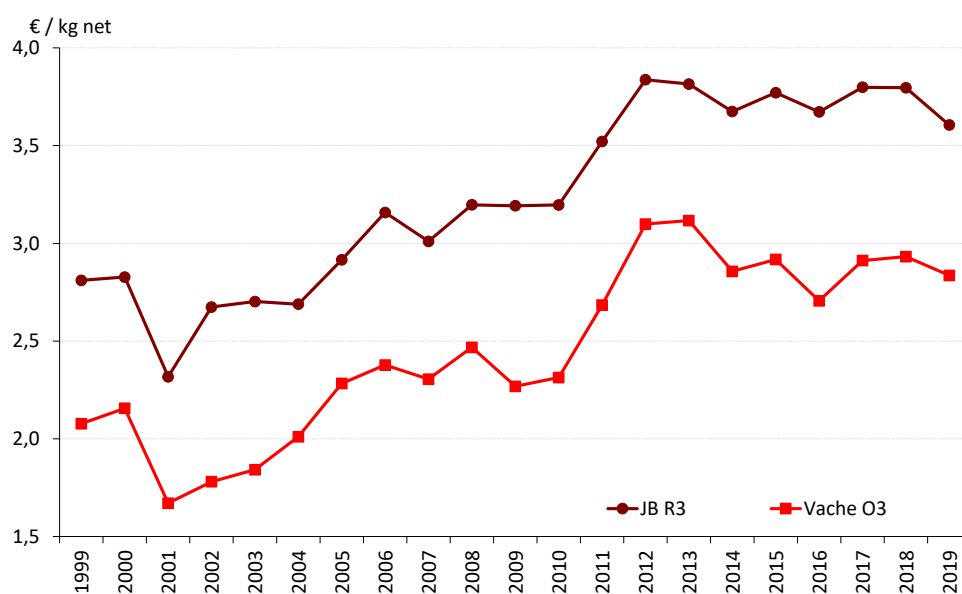
Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Prix des gros bovins dans l'Union européenne

€/ 100 kg net	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	Année
2015	354,95	359,53	359,41	348,79	355,62
2016	342,28	335,46	332,33	332,18	335,56
2017	340,68	347,73	350,50	353,12	348,01
2018	354,62	355,23	345,54	341,35	349,18
2019	340,49	340,83	330,23	329,60	335,08
%16/15	-3,6	-6,7	-7,5	-4,8	-5,6
%17/16	-0,5	3,7	5,5	6,3	3,7
%18/17	4,1	2,2	-1,4	-3,3	0,3
%19/18	-4,0	-4,1	-4,4	-3,4	-4,0

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Évolution des prix du jeune bovin R3 et de la vache O3 dans l'Union européenne



Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Consommation indigène brute (gros bovins + veaux) dans l'Union européenne

1 000 tec	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Allemagne	1 141	1 169	1 205	1 198	1 186	-1,0
Autriche	148	160	158	169	175	3,4
Belgique	164	155	160	163	205	25,8
Danemark	126	126	116	112	116	2,8
Espagne	359	382	356	397	424	6,7
France	1 565	1 552	1 528	1 562	1 543	-1,2
Irlande	101	72	94	120	79	-34,1
Italie	1 055	1 055	999	1 070	1 033	-3,4
Pays-Bas	255	284	273	290	280	-3,7
Royaume-Uni	1 130	1 155	1 164	1 190	1 092	-8,2
UE 15	6 718	6 794	6 747	6 971	6 811	-2,3
Pologne	72	110	108	123	156	26,6
R. tchèque	92	102	105	109	114	4,3
Roumanie	62	67	48	47	47	-1,8
NEM 13	435	492	478	496	528	6,4
UE 28	7 153	7 286	7 225	7 467	7 338	-1,7

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Consommation individuelle (gros bovins + veaux) dans l'Union européenne

kg/hab/an	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Allemagne	14,0	14,2	14,6	14,5	14,3	-1,2
Autriche	17,2	18,4	18,0	19,2	19,8	3,0
Belgique	13,9	13,0	13,3	14,3	17,9	25,2
Danemark	22,3	22,1	20,1	19,4	19,9	2,4
Espagne	7,7	8,2	7,6	8,5	9,0	6,0
France	23,5	23,2	22,8	23,2	23,0	-0,9
Irlande	21,9	15,1	19,7	24,9	16,2	-35,0
Italie	17,4	17,4	16,5	17,7	34,0	92,4
Pays-Bas	15,1	16,7	16,0	16,9	16,2	-4,3
Royaume-Uni	17,4	17,7	17,7	18,0	16,4	-8,8
UE 15	16,6	16,7	16,5	17,1	17,9	5,2
Pologne	1,9	2,9	2,9	3,2	4,1	26,6
R. tchèque	8,7	9,7	10,0	10,3	10,7	3,9
Roumanie	3,1	3,4	2,5	2,4	2,4	-1,2
NEM 13	4,2	4,7	4,6	4,8	5,1	6,6
UE 28	14,1	14,3	14,1	14,6	14,3	-1,7

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Le marché du veau en France

› Veaux de boucherie : une crise historique en 2019, résorbée en fin d'année

Les abattages de veaux de boucherie ont à nouveau baissé en 2019, à hauteur de 0,9 % (soit - 11 000 têtes par rapport à 2018).

Il convient de noter que les données annuelles d'abattages utilisées dans ce rapport prennent en compte les veaux nés, engraisés et abattus en France ainsi qu'un nombre de plus en plus important de veaux abattus en France, originaires de l'étranger, et majoritairement de Belgique. Les importations de veaux gras depuis la Belgique ont augmenté de 27,4 % entre 2018 et 2019, pour atteindre le chiffre de 48 300 têtes, ce qui représente 3,8 % des abattages sur le sol français. Il s'agit de veaux importés en France pour l'abattage rituel, et dont la viande est ensuite réexportée en Belgique. Cette augmentation notable des veaux nés et/ou engraisés à l'étranger puis abattus en France fait suite au rachat, en novembre 2017, de l'abattoir de Sarreguemines par le groupe Bellivo SA et sa filiale, la société belge Sopraco.

Le début de l'année 2019 a été marqué par une hausse importante des abattages aux Pays-Bas et en Belgique, ce qui a fortement encombré le marché et fait chuter les prix, entraînant une crise historique du marché des veaux de boucherie, qui a impacté fortement le marché des veaux nourrissons. La surproduction néerlandaise a contribué à une importante chute des prix dans toute l'Europe. La cotation pondérée du veau de boucherie O rosé clair est restée durant 8 mois inférieure d'environ 50 centimes aux années précédentes, atteignant au plus bas de l'année des prix au kg inférieurs à 4,90 €. Les huit premiers mois de 2019 ont ainsi vu une baisse de 8 % du prix pondéré du veau de boucherie.

Cette diminution drastique du cours a également été la conséquence d'une forte baisse de la consommation au printemps 2019, due en partie à des températures plus élevées que la moyenne, et ne favorisant pas la consommation de viande de veau. En effet, dès mai 2019, la consommation mensuelle cumulée des ménages français, mesurée par le panel Kantar Worldpanel, a été inférieure de 8,4 % à celle des cinq premiers mois de 2018. La demande allemande et belge a également été morose durant cette période.

Les cours bas ont conduit à un net retard dans les sorties. Les veaux ont été abattus plus âgés et bien plus lourds. Sur les huit premiers mois de 2019, les veaux ont été abattus à un poids moyen de 146,4 kg, soit 3,2 kg de plus qu'en 2018, ce qui représente une augmentation du poids de 2,3 %.

La crise du veau de boucherie a conduit à un net repli des mises en place et à une baisse des naissances des veaux laitiers en faveur de veaux croisés plus facilement valorisables en tant que broutards. Ainsi, en septembre, grâce à une reprise de la demande et à une offre en nette diminution, les cotations sont repartiées à la hausse. En seulement dix semaines, les prix ont augmenté de 1 €/kg, retrouvant leur niveau des années précédentes.

› Veaux nourrissons : des exportations en hausse par rapport à 2018 qui était pourtant une année record, malgré une crise importante tout au long de l'année

En 2019, les naissances de veaux laitiers ont été inférieures à 2018 quasiment tous les mois. La baisse des naissances entre 2019 et 2018 a été de 5,7 %, soit - 145 000 veaux laitiers. Bien que l'offre ait diminué en 2019, le marché des veaux nourrissons a subi une importante crise, résultant de celle du secteur du veau de boucherie. En effet, la demande en veaux s'est fortement repliée en France, puisque

le marché des veaux de boucherie a été surchargé. Le principal débouché a donc été l'export, majoritairement à destination de l'Espagne, à des prix faibles, et où les veaux sont ensuite engraisés. En 2019, et malgré la baisse des naissances de veaux laitiers en France, les exportations vers l'Espagne ont augmenté de 20 000 têtes, soit + 8,6 %. Le prix unitaire des veaux exportés vers l'Espagne, quant à lui, a diminué de 18 centimes par animal, soit une baisse de 7,3 %, soulignant les difficultés à mettre en valeur les veaux nourrissons durant cette période.

Les cotations du veau mâle laitier de 45 - 50 kg ont été particulièrement faibles de janvier à août 2018 (en moyenne - 0,33 €/tête sur 38 semaines), en raison de la demande morose. Mais la tendance s'est ensuite améliorée, les cours se stabilisant au niveau des années précédentes entre fin septembre et décembre. En cause, l'amélioration de la conjoncture des veaux de boucherie, favorisant les mises en place. Au global sur 2019, les exportations de petits veaux ont augmenté significativement par rapport à 2018, qui était pourtant une année record en termes de ventes de petits veaux français (+ 9,8 % par rapport à 2018 soit + 24 000 veaux). C'est la troisième année consécutive que l'augmentation des exportations de veaux français atteint ou dépasse 9 %.

Du côté des veaux croisés, le constat est inchangé depuis déjà quelques années : les naissances croissent (+ 2,5 % entre 2018 et 2019, soit + 29 000 naissances de veaux croisés) et encombrant le marché du petit veau. Pour rappel, cet afflux de veaux croisés est dû au recours croissant, ces trois dernières années, à des taureaux de race à viande pour inséminer les vaches laitières afin de mieux valoriser les jeunes bovins qui en sont issus. Mais avec un tel afflux de veaux croisés sur le marché, c'est l'effet inverse qui s'est produit : entre 2014 et 2017, la valorisation des veaux mâles croisés laitiers a été divisée par 1,5 (en moyenne 170 € pour les mâles croisés laitiers de 50-60 kg en 2017 contre 240 € en 2014). En 2018, elle est légèrement remontée à 189 € en moyenne, mais en 2019, le prix a de nouveau diminué (- 12,2 %). Les veaux croisés laitiers n'ont pas eu beaucoup de débouchés en veau de boucherie, vue la conjoncture, et ne sont pas assez bien conformés pour être aussi bien valorisés que les broutards de race allaitante.

Les importations de veaux nourrissons ont fortement diminué en 2019 : - 23 % soit - 5 000 têtes. La surcharge des ateliers d'engraissement de veaux de boucherie et le faible prix français des veaux nourrissons ont incité les opérateurs à acheter peu de veaux étrangers et à se fournir plutôt en veaux français, ce qui a conduit à une baisse régulière tout au long de l'année des importations de veaux nourrissons. Cependant, les importations en provenance des Pays-Bas ont tout de même augmenté. La raison en est que les naissances ont fortement augmenté dans ce pays, contribuant à l'apparition de la crise des veaux de boucherie. En contrepartie, les importations depuis la Belgique ont drastiquement chuté (- 80 % par rapport à 2018).

› La consommation des ménages français a continué de diminuer en 2019

D'après les données de Kantar Worldpanel, les achats par ménages français de viande fraîche de veau ont poursuivi leur diminution entre 2018 et 2019 (- 6,0 % en volume par rapport à 2018). La diminution était déjà de 5,8 % entre 2017 et 2018.

Avec un printemps et un été 2019 chauds, les ménages français ont été moins enclins à consommer de la viande de veau. Au contraire de 2018, où les pièces les plus touchées par la baisse de la consommation étaient les pièces à griller ou rôti (- 7,3 % par rapport à 2017), en 2019 ce sont les pièces à bouillir ou braiser qui ont diminué le plus (- 7,0 %), par rapport aux pièces à griller (- 4,8 % par rapport à 2018). Au total, toutes les pièces, qu'elles soient à griller ou à braiser, ont subi la baisse de consommation des ménages. De plus, la viande de veau est peu présente dans les produits transformés et élaborés qui tirent le marché. Cela explique en partie la consommation en berne en 2019.

Outre les saisons chaudes qui ont eu lieu en 2018 et 2019, la baisse de consommation peut s'expliquer par le prix de la viande de veau : en 2019 elle reste parmi les viandes les plus chères (16,10 € / kg en

moyenne, + 30 cts /2018), après la viande chevaline (17,78 € / kg en moyenne). Le prix élevé de la viande est également un frein pour la restauration hors domicile. Si la consommation hors-domicile de viande augmente en général, la viande de veau semblerait moins concernée.

› Prévisions 2020

Une baisse des naissances de petits veaux laitiers est probable en 2020 compte-tenu de la diminution structurelle du troupeau de vaches laitières, de l'ordre de - 1 % par an depuis 5 ans. Toutefois, la conjoncture actuellement favorable de la filière lait de vache pourrait laisser envisager une baisse moins importante des réformes laitières et donc un arrêt temporaire de la diminution des naissances. L'année 2020 démarre sur des prix qui sont dans les moyennes annuelles. En l'absence de sécheresse ou de baisse accrue de consommation dans un pays européen, la conjoncture de la filière du veau de boucherie pourrait suivre une évolution similaire à 2018, année plus classique.

Après la reprise de l'activité en veaux de boucherie à la fin de l'année 2019, les importations de veaux nourrissons pourraient augmenter si les prix à l'importation sont plus faibles que les prix français. Le débouché des petits veaux pourra différer selon le type racial. En effet, les veaux de mère laitière, qui sont généralement valorisés en veaux de boucherie, peuvent également devenir des broutards s'ils ont un père de type allaitant. En 2020, il pourrait y avoir un accroissement des naissances de veaux croisés qui conduirait à une augmentation du stock de broutards.

Les exportations de veaux nourrissons français dépendront étroitement de l'évolution de la situation vers l'Espagne, principal client de la France. Les exportations de viande vers la Chine, moins probables, ne sont pas à exclure, compte tenu du manque important de viande dans ce pays touché par la fièvre porcine africaine.

Bilan dans le secteur du veau

	2018		2019*		%19*/18	
	1 000 têtes	1 000 tec	1 000 têtes	1 000 tec	têtes	tec
Abattages contrôlés	1 268,7	182,6	1 257,6	183,8	-0,9	0,6
Commerce extérieur						
Veaux de moins de 80 kg						
Exportations	247,5		271,7		9,8	
Importations	22,5		17,2		-23,3	
Solde	+225,0		+254,4			
Veaux de 80 à 300 kg destinés à la boucherie						
Exportations	15,5		14,4		-6,8	
Importations	44,3		55,2		24,6	
Solde	-28,8		-40,7			
Production de veaux finis	1 239,9	180,3	1 216,8	178,6	-1,7	-0,8

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après SSP, douane française

Prévisions 2020

1 000 tec	2019*	2020**	%20**/19*
Production	178,6	174,0	-2,6%
Abattages	183,8	179,2	-2,5%
Importations veaux finis (vifs)	7,0	7,1	0,5%

*Estimations, **Prévisions

Source : FranceAgriMer d'après SSP, douane française

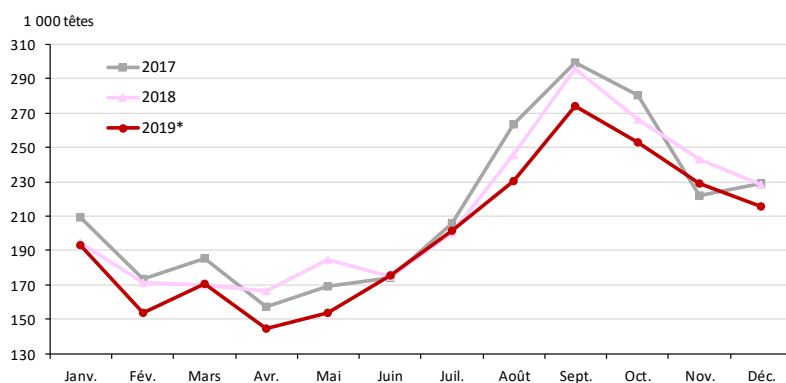
Naissances de veaux

1 000 têtes	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Races allaitantes	3 403,9	3 433,7	3 312,7	3 264,1	3 035,4	-7,0
Races laitières	2 821,0	2 753,3	2 568,8	2 540,2	2 395,4	-5,7
Races croisées	1 011,7	1 054,6	1 103,7	1 153,3	1 182,1	2,5
TOTAL	7 236,6	7 241,6	6 985,2	6 957,6	6 612,9	-5,0

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après BDNI

Naissances de veaux laitiers en France



*Estimations pour novembre et décembre 2019

Source : FranceAgriMer d'après BDNI

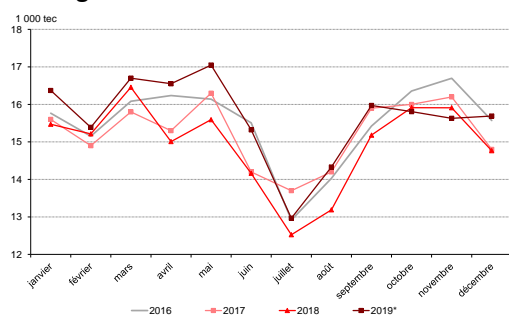
Abattages de veaux de boucherie

	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
1 000 têtes	1 297,3	1 293,8	1 261,0	1 268,7	1 257,6	-0,9
1 000 tec	184,0	184,3	181,1	182,6	183,8	0,6
Poids moyen (kg/tête)	141,9	142,4	143,6	144,0	146,2	1,5

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après GEB-Institut de l'élevage / Spie-Normabev

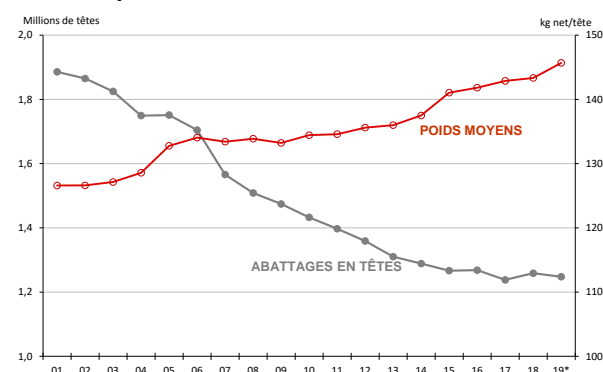
Abattages contrôlés de veaux de boucherie



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après SSP

Effectifs de veaux de boucherie abattus Poids moyen des veaux de boucherie



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après SSP

Commerce extérieur de veaux

1 000 têtes	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
VEAUX DE MOINS DE 80 kg						
Exportations totales	155,7	169,3	233,9	247,5	271,7	9,8
Union européenne à 28	155,7	169,3	233,9	247,5	271,7	9,8
<i>Espagne</i>	147,1	161,9	222,9	233,5	253,6	8,6
<i>Italie</i>	6,9	7,3	10,9	13,1	18,1	37,8
Pays tiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Importations totales	18,7	26,3	14,8	22,5	17,2	-23,3
Union européenne à 28	18,7	26,3	14,8	22,5	17,2	-23,3
<i>Espagne</i>	6,7	2,6	2,5	2,2	2,0	-9,1
<i>Pays-Bas</i>	7,6	13,7	9,0	9,3	10,1	8,8
<i>Belgique</i>	0,0	0,0	0,7	4,5	0,9	-80,0
Pays tiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
SOLDE	+137,0	+143,0	+219,1	+225,0	+254,4	
VEAUX FINIS DE 80-300 kg						
Exportations totales	13,0	14,5	17,3	15,5	14,4	-6,8
Union européenne à 28	11,5	12,6	15,5	13,9	13,1	-5,6
<i>Italie</i>	4,8	4,2	6,4	4,7	6,3	33,2
<i>Belgique</i>	3,7	3,4	3,1	2,9	2,6	-10,2
<i>Espagne</i>	2,9	4,7	5,4	5,2	3,9	-24,2
Pays tiers	1,4	1,8	1,8	1,6	1,4	-16,6
Importations totales	21,9	17,3	17,2	44,3	55,2	24,6
Union européenne à 28	21,9	17,3	17,2	44,3	55,2	24,6
<i>Belgique</i>	16,0	12,0	13,7	38,0	48,3	27,4
<i>Allemagne</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
<i>Pays-Bas</i>	4,4	3,5	2,0	4,8	5,0	3,4
<i>Espagne</i>	1,5	1,7	1,4	1,5	1,8	17,4
Pays tiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
SOLDE	-8,9	-2,8	+0,1	-28,8	-40,7	

*Estimations

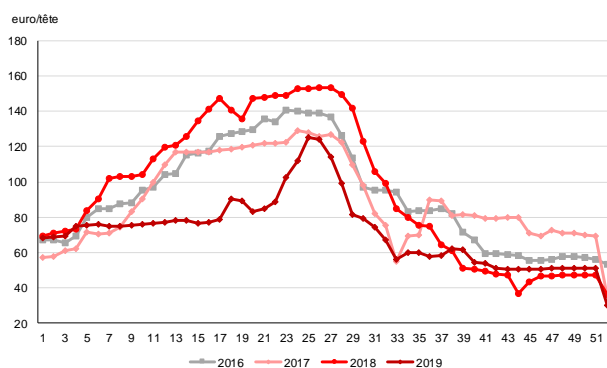
Source : FranceAgriMer d'après douane française

Prix à la production

	2015	2016	2017	2018	2019	%19/18
Veaux de 8 jours en €/tête						
Engraissement mâles 45-50 kg	88,2	92,0	90,0	95,4	72,2	-24,4
Élevage mâles croisés légers	320,4	269,8	259,0	275,1	241,6	-12,2
Prix moyen pondéré	130,5	121,7	118,9	126,8	103,8	-18,1
Veaux de boucherie en €/kg net						
Prix moyen pondéré	5,8	5,7	5,6	5,7	5,4	-5,8
Veaux sous la mère en €/kg net						
Prix moyen pondéré	8,7	8,3	8,2	8,3	8,3	0,2

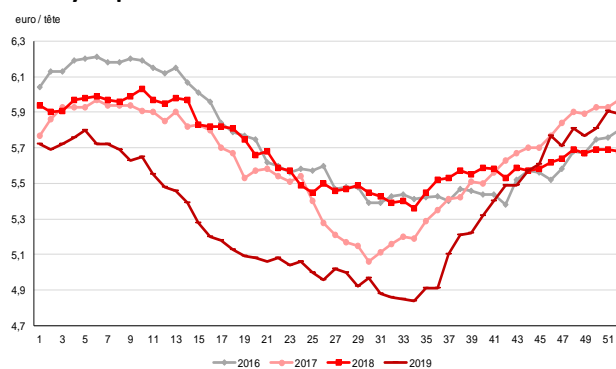
Source : FranceAgriMer

Cotation des veaux mâles laitiers de 8 jours à 4 semaines destinés à l'engraissement, 45-50 kg



Source : FranceAgriMer

Prix moyen pondéré des veaux de boucherie



Source : FranceAgriMer

Prix d'achat de la viande de veau par les ménages

€/kg	2015	2016	2017	2018	2019*	%19/18**
Viande fraîche	15,7	15,9	15,8	15,8	16,1	2,1
dont viande à griller	18,2	18,5	18,3	18,5	18,7	1,4
dont viande à bouillir	13,0	13,2	13,2	13,1	13,4	2,4

*Prix moyen sur 11 mois

**Évolution calculée sur 11 mois

Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

Le marché des ovins et des caprins en France

› La production d'agneaux a augmenté en 2019

D'après les enquêtes cheptel de fin 2018, le nombre total d'ovins en France était de 7,2 millions d'animaux, ce qui représente une hausse de 4,2%. Cette évolution est la conséquence d'une augmentation à la fois du cheptel allaitant (à 4,1 millions de têtes, soit une augmentation de 4,2%), jusqu'alors plutôt orienté à la baisse, et du cheptel laitier (à 1,3 million de têtes, soit + 2,4%), qui était stable depuis des années. En particulier, la hausse du nombre de reproductrices saillies a été de 3,7%, soit presque 200 000 femelles de plus qu'à fin 2017.

Soutenue par un nombre de reproductrices en augmentation, la production d'agneaux a été en hausse (+ 1,4% en têtes) en 2019 : les abattages totaux (agneaux français et agneaux importés) ont légèrement diminué (- 0,3% soit - 10 000 têtes), mais le nombre d'agneaux importés a été en nette baisse (- 17,5% soit - 32 000 têtes), en particulier depuis l'Espagne qui est le premier fournisseur de la France (avec presque 70% des parts de marché), ainsi que depuis les Pays-Bas (moins de 20% des importations françaises). Les abattages d'agneaux français ont donc augmenté (+ 0,6%). En parallèle, les exportations d'agneaux ont augmenté (+ 9,1%), en lien avec des opportunités à l'export vers l'Israël grâce à l'ouverture de ce marché, ainsi qu'à l'augmentation des envois d'agneaux vivants vers l'Italie. Les envois d'agneaux vers l'Espagne, premier débouché, ont quant à eux été en diminution (- 2,2%).

Les agneaux abattus ont été plus lourds en 2019 qu'en 2018 : en effet, le poids carcasse moyen est de 18,4 kg, soit une hausse de 1,1%.

À l'inverse, la production d'ovins de réforme a reculé de 1,2%. Les abattages en têtes se sont nettement repliés (- 3,2%). De même, les arrivées d'ovins de réforme ont chuté de 20,7% tandis que les exportations ont augmenté de 14,7%, en particulier vers l'Italie, alors qu'elles ont diminué vers l'Espagne. En revanche, les brebis abattues en France en 2019 ont été en moyenne plus légères qu'en 2018 ; en effet, avec un poids carcasse de 24,8 kg, cette moyenne se situe 6,3% en dessous de sa valeur de 2018. Ainsi, en poids, le recul de la production de brebis a été plus marqué (- 3,8%).

› Un prix sous pression sur la majeure partie de l'année...

La cotation des agneaux lourds s'est maintenue quasiment toute l'année en dessous de son niveau de 2018, à l'exception d'une amélioration du prix en fin d'année.

L'écart entre les prix de 2019 et de 2018 s'est encore plus creusé après Pâques : la cotation est passée en dessous de son niveau de 2016 en semaine 28 (semaine du 8 juillet 2019). Sur cette même semaine, l'écart entre le prix 2019 et le prix 2018 a atteint son maximum puisque la cotation 2019, à 5,86 €/kg était inférieure de 42 centimes à sa valeur de 2018.

Une des explications de ces niveaux de prix peut être la pression de la concurrence des produits importés. En particulier, les volumes de viande ovine en provenance du Royaume-Uni ont été en hausse (+ 9,8%). Ces produits ont été importés à des prix bien en dessous de leur niveau de 2018. En effet, le différentiel de prix à l'importation des viandes britanniques entre 2018 et 2019 a été par exemple de - 1,1 €/kg au mois de mai 2019. Les prix des produits importés depuis l'Irlande ont également été inférieurs à leurs prix de 2018, participant eux aussi à maintenir le prix français sous pression.

Le cours de l'agneau est remonté assez rapidement après juillet (+ 20 cts en 4 semaines), sous l'effet d'importations moins fortes et d'une consommation au rendez-vous sur le début du mois d'août, tout en restant sous son niveau de 2018.

› ...mais un prix qui a rapidement augmenté en fin d'année

Fin d'année, la cotation française a fortement et rapidement augmenté en passant de 6,19 €/kg en semaine 44 à 6,78 €/kg en semaine 52, suivant les évolutions du prix à la production britannique. D'après les experts britanniques, le prix au Royaume-Uni a augmenté grâce à la demande à l'approche de Noël ainsi qu'à la meilleure finition des agneaux, en lien avec des prix des fourrages qui ont encouragé l'engraissement à la ferme. Il a aussi probablement été soutenu par le nouveau report du Brexit fin octobre, qui a permis d'assurer le maintien des conditions de commerce actuelles entre l'UE et le Royaume-Uni jusqu'à fin 2020.

› Une consommation par bilan stable mais des achats des ménages en baisse

La consommation de viande ovine et caprine par bilan a été stable (+ 0,2 %) entre 2019 et 2018. Cependant, sur les 11 premiers mois de 2019, les achats de viande ovine par les ménages pour leur consommation à domicile ont reculé de 7 %. Les conditions météorologiques estivales, avec notamment les canicules consécutives, ont affecté la consommation des ménages, les fortes chaleurs dissuadant l'achat des pièces à griller.

Deux facteurs pourraient avoir contribué à ces divergences de tendances entre le bilan et les données d'achats des ménages : la hausse de la consommation en restauration hors domicile, comme c'est le cas pour la viande bovine, ou la hausse des stocks en abattoir.

› Une année marquée par les reports successifs du Brexit

D'abord programmé le 31 mars, puis repoussé une première fois au 12 avril, puis au 31 octobre, puis au 31 janvier 2020 (au plus tard), le Brexit n'aura pas eu lieu en 2019. Les effets du Brexit et ses rebondissements politiques se sont relativement peu fait directement sentir sur la filière ovine française en 2019. Les importations de viande ovine depuis le Royaume-Uni ont été en plus forte augmentation sur la période janvier-avril (+ 24,4 %), juste avant les premières dates du Brexit fixées au 31 mars puis au 12 avril, que sur l'année 2019 entière (+ 9,8 %). Les arrivées ont notamment augmenté sur janvier-février, alors même que la production britannique, en fin de campagne à cette période-là, stagnait. Ces importations de viande ovine ont par la suite été fortement en hausse au mois d'avril, avant Pâques. Ces évolutions pouvaient suggérer une certaine anticipation du Brexit. Cependant, ces fortes arrivées de viande ovine britannique d'avril ont été soutenues par de très fortes hausses de production en lien avec le début de la nouvelle campagne britannique, et il est ainsi possible que ces augmentations de volumes en avril n'aient pas été qu'une conséquence d'une anticipation de la sortie du Royaume-Uni de l'UE. Celle-ci aura néanmoins impacté la livre sterling et en partie causé la remontée des cotations européennes en fin d'année, après le dernier report de date fin octobre.

› Perspectives 2020

En plus des effets potentiels de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, qui pourront impacter la valeur de la livre sterling en 2020, la filière ovine française pourrait souffrir des effets des canicules et de la sécheresse de 2019. En effet, ces conditions auront pu être défavorables à la reproduction, impactant potentiellement le nombre d'agneaux disponibles en 2020. Pour autant, la production de brebis a reculé de 1,2 % en têtes en 2019, ce qui suggère une hausse du nombre de brebis mises à la reproduction en 2019 et donc un nombre d'agneaux abattus en 2020 en augmentation.

Même si les modalités d'échanges avec le Royaume-Uni restent inchangées pour 2020, la production britannique est annoncée en légère baisse, ce qui pourrait affecter les disponibilités à l'export vers la France. Par ailleurs, le Royaume-Uni pourrait lui aussi souffrir d'arrivées en baisse de viande ovine néo-zélandaise, en lien avec la demande chinoise toujours croissante et la situation incertaine en Australie, premier exportateur mondial de viande ovine et en proie à d'immenses feux pouvant impacter un cheptel déjà insuffisant. Une baisse des importations britanniques depuis l'Océanie pourrait se traduire par une hausse des prix de la viande ovine au Royaume-Uni, qui se répercuterait par conséquent sur les prix européens de l'agneau lourd.

Bilan du secteur ovin et caprin

	2018		2019*		%19*/18	
	1000 têtes	1000 tec	1000 têtes	1000 tec	1000 têtes	1000 tec
Production contrôlée	5 114,7	88,2	5 176,0	89,3	1,2	1,2
Commerce extérieur animaux vivants						
Exportations	418,3	3,4	455,7	4,2	8,9	22,9
Importations	205,1	2,7	167,7	2,4	-18,3	-10,9
Solde	+ 213,2	+ 0,7	+ 288,0	+ 1,8		
Abattages contrôlés	4 901,5	87,5	4 887,9	87,5	-0,3	0,0
Commerce extérieur viande						
Exportations		10,8		9,8		-9,5
Importations		93,6		92,0		-1,7
Solde		-82,8		-82,2		
Consommation contrôlée		170,3		169,7		-0,3
Solde (production-consommation)		-82,1		-80,5		
Auto-approvisionnement** (%)		51,8		52,6		1,5

*Estimations

**Calculé à partir de la production et de la consommation contrôlées

Source : FranceAgriMer d'après SSP et Eurostat

Bilan prévisionnel – France

1 000 tec	2019*	2020**	% 20**/19*
Production ovine et caprine contrôlée	89,3	88,8	-0,5
<i>dont production d'agneaux</i>	<i>67,3</i>	<i>66,9</i>	<i>-0,5</i>
Importations (vif et viande)	94,4	90,9	-3,7
Exportations (vif et viande)	14,0	14,5	4,0
Consommation contrôlée	169,7	165,2	-2,6

*Estimations

**Prévisions

Source : FranceAgriMer d'après SSP et Eurostat

Cheptel ovin français : enquête de décembre

1 000 têtes	2014	2015	2016	2017	2018	% 18/17
Brebis laitières	1 278	1 271	1 273	1 276	1 306	2,4
Brebis viande	3 488	3 385	3 370	3 256	3 383	3,9
Total Brebis	4 766	4 656	4 643	4 532	4 689	3,5
Agnelles saillies	716	714	711	681	716	5,1
Total femelles saillies	5 482	5 370	5 354	5 213	5 405	3,7
Agnelles non saillies	345	354	367	354	368	4,0
Autres ovins	1 343	1 332	1 435	1 310	1 393	6,3
TOTAL OVINS	7 170	7 056	7 156	6 877	7 166	4,2

Source : FranceAgriMer d'après SSP

Cheptel caprin français : enquête de décembre

1 000 têtes	2014	2015	2016	2017	2018	% 18/17
Femelles saillies	1 078	1 049	1 014	1 039	1 058	1,8
Autres caprins	193	201	185	174	194	11,5
TOTAL CAPRINS	1 271	1 250	1 199	1 213	1 252	3,2

Source : FranceAgriMer d'après SSP

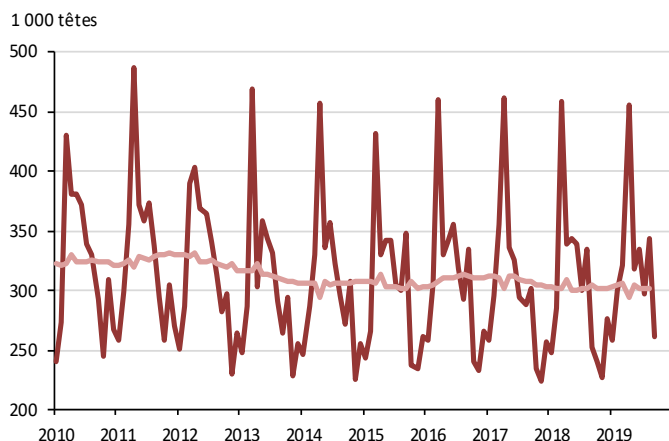
Abattages et production estimés

1 000 têtes	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Abattages contrôlés (A)						
Agneaux	3 641	3 737	3 632	3 643	3 633	-0,3
Brebis	549	556	571	575	557	-3,2
Caprins	708	718	688	683	698	2,3
Total	4 898	5 011	4 891	4 902	4 888	-0,3
Importations vifs (B)						
Agneaux	293	235	180	184	152	-17,5
Brebis	50	35	28	20	16	-20,7
Caprins	1	0	0	1	0	-
Total	344	271	208	205	168	-18,3
Abattages d'origine française (A-B)						
Agneaux	3 347	3 502	3 452	3 460	3 481	0,6
Brebis	499	521	543	555	541	-2,6
Caprins	707	717	688	682	698	2,5
Total	4 554	4 741	4 683	4 696	4 720	0,5
Exportations vifs (C)						
Agneaux	457	422	410	366	399	9,1
Brebis	45	46	57	48	55	14,7
Caprins	9	5	3	5	2	-
Total	511	473	470	418	456	8,9
Production contrôlée française (A-B+C)						
Agneaux	3 804	3 925	3 862	3 826	3 880	1,4
Brebis	544	567	600	603	596	-1,2
Caprins	716	722	691	686	700	2,0
Total	5 064	5 213	5 154	5 115	5 176	1,2

*Estimations

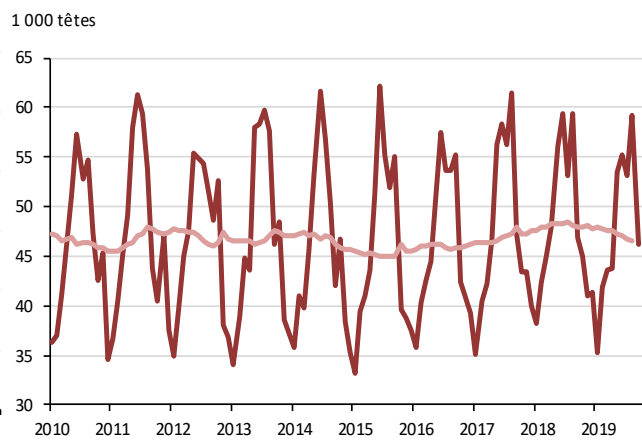
Source : FranceAgriMer d'après SSP et Eurostat

Abattages contrôlés C.V.J.A d'agneaux en France



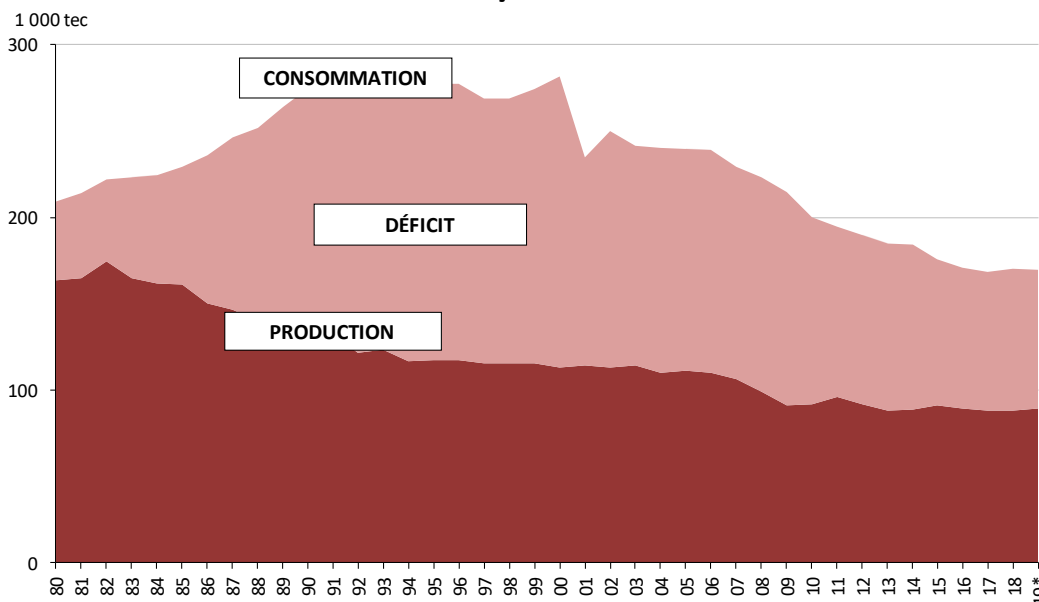
Source : FranceAgriMer d'après SSP

Abattages contrôlés C.V.J.A d'ovins de réforme en France



Source : FranceAgriMer d'après SSP

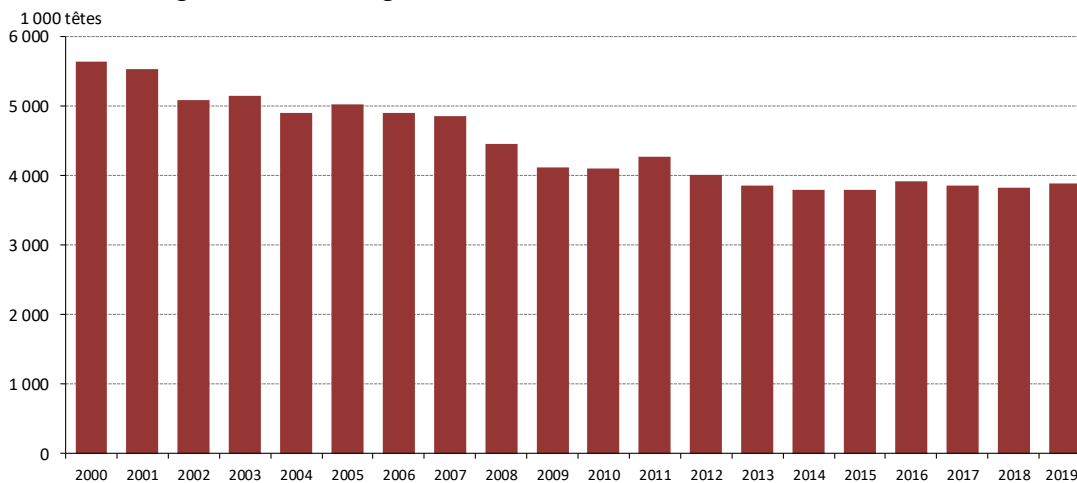
Production et consommation contrôlées françaises



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après SSP et Eurostat

Production indigène contrôlée d'agneaux



*Estimation

Source : FranceAgriMer d'après SSP et Eurostat

Les prix à la production

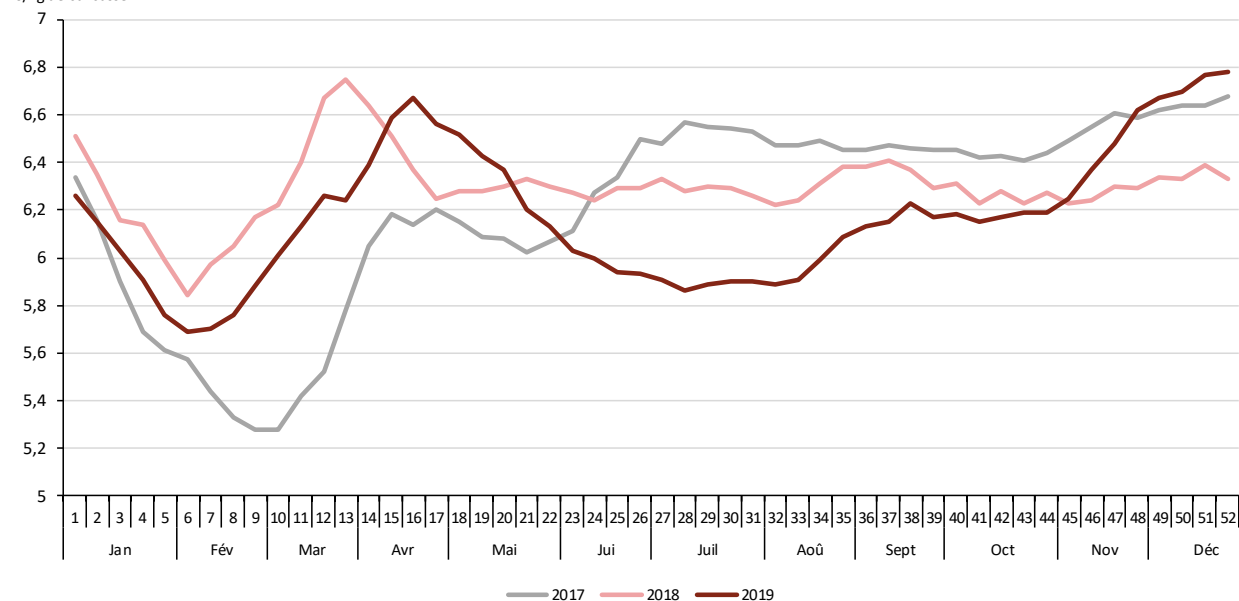
€/kg net	2015	2016	2017	2018	2019	%19/18
Agneaux						
Prix moyen pondéré	6,32	6,19	6,19	6,30	6,19	-1,8
PMP Rungis*	6,52	6,61	6,52	6,77	6,50	-4,0
Brebis - de 30 kg/ R3	2,42	2,43	2,39	2,38	-	

*Cotation RNM

Source : FranceAgriMer

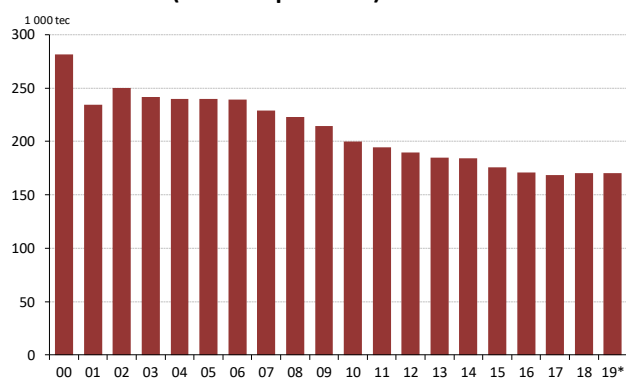
Prix moyen pondéré des agneaux de boucherie

€/kg de carcasse



Source : FranceAgriMer

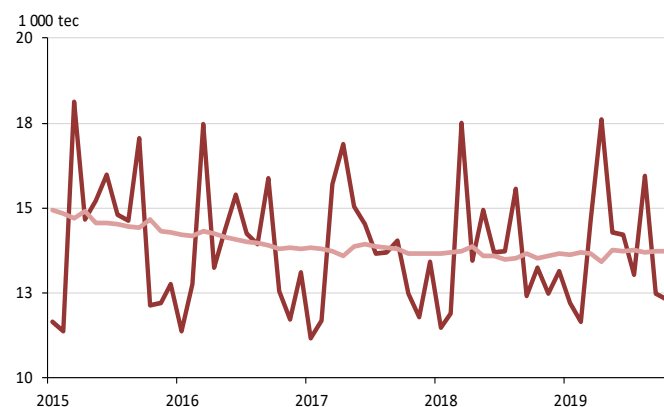
Consommation annuelle de viande ovine et caprine en milliers de tec (calculée par bilan)



*Estimation

Source : FranceAgriMer d'après SSP et Eurostat

Consommation ovine contrôlée (calculée par bilan)



Source : FranceAgriMer d'après SSP et Eurostat

Le marché des ovins et des caprins dans l'Union européenne

› Le cheptel européen a très légèrement reculé

Fin 2018, le cheptel européen ovin s'élevait à 62,5 millions de brebis et agnelles saillies. Ce nombre a très légèrement reculé par rapport à 2017 (-0,4 %). Les deux plus gros cheptels européens, celui du Royaume-Uni et celui de l'Espagne, ont tous les deux diminué, respectivement de 5,5 et 1,1 %. Le recul observé au Royaume-Uni représente une différence de plus de 800 000 têtes. D'après les experts britanniques d'AHDB, une telle diminution n'avait pas été observée depuis 10 ans, et avait dans le passé plutôt été corrélée à des changements de politiques, tel que l'arrêt du paiement à la tête.

À l'inverse, en Roumanie, en Grèce et en France, le nombre de reproductrices a augmenté : en effet, les troupeaux ont grossi de respectivement de 3,5 % (soit + 292 500 têtes), 5,2 % (soit + 336 000 animaux) et 3,7 % (+ 192 000 têtes).

› La production de viande ovine a repris au Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la production a augmenté de 7,4 % en 2019 par rapport à 2018 ; 2018 avait été une année où la production avait reculé, mais le niveau de 2019 a tout de même représenté une hausse de 3,3 % par rapport à 2017. Les abattages ont été soutenus à la fois en agneaux (+ 3,1 % soit + 354 140 têtes) et en brebis (+ 6,0 % soit + 88 250 têtes). Par ailleurs, la crainte d'un Brexit soudain et la bonne pousse de l'herbe ont conduit à des abattages précoces des agneaux de la campagne 2019. En lien avec les incertitudes autour du Brexit, il est possible qu'un plus grand nombre d'agnelles aient été abattues en 2019, impliquant un taux de renouvellement plus faible en 2019, ce qui pourrait impacter la production de 2020. Cette reprise de la production a largement influencé le prix à la production britannique qui s'est maintenu en dessous de son niveau de 2018, l'offre ayant été supérieure.

Ces évolutions ont permis au Royaume-Uni de renforcer ses exportations de viande ovine. En effet, sur 11 mois, à 85 960 tonnes, les volumes exportés ont augmenté de 14,9 %. Cette hausse concerne toutes les destinations habituelles à l'exception de Hong Kong. 95 % des exportations de viande ovine britannique ont été à destination des pays membres de l'Union européenne en 2019, une proportion similaire aux années précédentes. Les principaux clients européens restent la France (40 % des exportations britanniques) et l'Allemagne (20 %). Les volumes exportés vers la Jordanie ont été en très forte hausse en 2019, même si le tonnage est resté modéré (1 042 tonnes sur 10 mois, une évolution de + 548 %).

En revanche, les volumes importés par le Royaume-Uni ont fortement diminué sur 11 mois : à 57 027 tonnes, ils ont été en baisse de 19,1 %. Les arrivées de viande ovine au Royaume-Uni proviennent en très grande partie de Nouvelle-Zélande (à 65,5 % en 2017 et 62,2 % en 2019). Cette dernière a envoyé 23,9 % de viande en moins en 2019 par rapport à 2018, en raison de disponibilités amoindries et d'une tendance en cours depuis plusieurs années de redirection des envois vers l'Asie et particulièrement vers la Chine. Les volumes en provenance de l'Australie, habituellement le 2^e fournisseur du Royaume-Uni, ont aussi diminué (- 22,4 %), reléguant cette origine au rang de 3^e fournisseur. Les places se sont ainsi inversées en 2019 avec l'Irlande, qui a augmenté ses envois vers le Royaume-Uni (+ 30,6 %). Les volumes en provenance d'Espagne se sont également accrus, mais ils sont restés très limités : à 1 408 tonnes sur 11 mois, cela a représenté à peine 2,5 % du total des importations britanniques.

La consommation de viande ovine au Royaume-Uni aurait diminué de 0,6 % sur une année glissante terminant le 6 octobre 2019 d'après AHDB, après une année 2018 où elle avait reculé de 7,9 %.

› À l'inverse, en Irlande, la production s'est repliée

Suivant la tendance du cheptel de reproductrices, la disponibilité en agneaux irlandais a marqué le pas en 2018 et la production de viande ovine en a été affectée (- 5,3 % par rapport à 2019), en lien avec une baisse des abattages à la fois d'agneaux et de brebis. Ce déclin de la production irlandaise a aussi impacté les exportations de viande ovine. Toutefois, malgré des envois globalement en baisse (- 1,6 %), les exportations à destination du Royaume-Uni se sont raffermies (+ 4,4 %).

Le prix à la production irlandais étant historiquement très lié au prix britannique, les mêmes évolutions ont été visibles en 2019 : le prix est resté en dessous de son niveau de 2018 quasiment toute l'année, avec une embellie en fin d'année, mais moins marquée qu'au Royaume-Uni ou en France. L'écart de prix a atteint son maximum de 1,30 €/kg au mois de mai. Le niveau des prix de 2019 a engendré des manifestations d'éleveurs, qui ont bloqué usines et centres de distribution, provoquant un net décrochage dans les abattages d'agneaux fin septembre 2019.

› Une consommation européenne en baisse

Malgré une production de l'UE en hausse (+ 3,4 % par rapport à 2018), la consommation a affiché une baisse de 1,8 %. La hausse de la production, essentiellement due au Royaume-Uni et à la Roumanie, n'a pas suffi à compenser la baisse des importations en provenance des pays tiers. Celles-ci ont diminué de 22,4 %. Les arrivées en provenance de la Nouvelle-Zélande se sont fortement repliées (- 22,4 %), tout comme celles en provenance d'Australie (- 21,3 %), mais les volumes sont plus restreints. Les disponibilités australiennes sont limitées depuis quelques années, notamment à cause des sécheresses répétées qui ont touché le pays.

La consommation de viande ovine et caprine de l'UE a aussi été impactée par la hausse des exportations, mais dans une moindre mesure que par le retrait des importations, compte tenu des faibles volumes qui sont concernés.

› Prévisions 2020

En 2020, l'Union européenne ne sera plus composée que de 27 membres. Le Royaume-Uni représentait en 2019 presque un tiers de la production ovine et caprine de l'UE ; les chiffres de cheptel, de production et de consommation pour 2020 seront donc drastiquement inférieurs à ceux de 2019.

Les conditions d'échanges entre le Royaume-Uni et l'UE à 27 seront *a priori* identiques en 2020. Fin 2019, les prévisions de la Commission européenne pour l'UE à 28 en 2020 anticipaient un recul de la production de l'ordre de 1 %. Les facteurs qui pourront influencer la consommation de viande seront les disponibilités mondiales, c'est-à-dire en Océanie, où elles risquent d'être limitées, et au Royaume-Uni, où la production est annoncée en recul. Cependant, le recul des importations en 2019 ayant été particulièrement marqué, il est possible que les arrivées de viande ovine et caprine dans l'UE affichent une hausse en 2020.

Bilan dans le secteur ovin-caprin

1 000 tec	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Production indigène⁽¹⁾	910,8	924,0	932,9	921,6	952,9	3,4
Exportations animaux vivants	37,4	51,7	50,2	49,1	56,6	15,4
Importations animaux vivants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
<i>Solde</i>	<i>37,4</i>	<i>51,7</i>	<i>50,2</i>	<i>49,1</i>	<i>56,6</i>	
Abattages⁽¹⁾	873,5	872,4	882,7	872,6	896,2	2,7
Exportations viandes	18,3	17,3	31,4	26,4	33,7	27,6
Importations viandes	180,7	178,4	153,4	154,5	119,9	-22,4
<i>Solde</i>	<i>-162,4</i>	<i>-161,1</i>	<i>-122,0</i>	<i>-128,1</i>	<i>-86,2</i>	
Variation de stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Consommation indigène⁽¹⁾	1 035,8	1 033,4	1 004,7	1 000,6	982,4	-1,8
Auto-provisionnement (%)	87,9	89,4	92,8	92,1	97,0	5,3

*Estimations

⁽¹⁾ Abattages contrôlés + estimations des abattages hors abattoirs

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Bilan prévisionnel – Union européenne

1 000 tec	2019*	2020**	%20**/19*
Production (PIB)	952,9	943,3	-1,0
Importations (vif et viandes)	119,9	127,1	6,0
Exportations (vif et viandes)	90,3	91,0	0,7
Consommation (CIB)	982,4	979,4	-0,3

*Estimations

**Prévisions sur la base des prévisions de la Commission européenne pour l'UE à 28

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat et Commission européenne

Cheptel de reproductrices (brebis mères et agnelles saillies) dans l'Union européenne

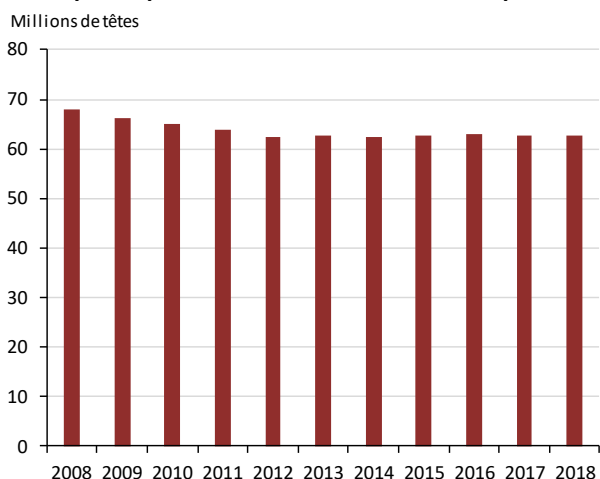
- enquêtes de décembre

1 000 têtes	2014	2015	2016	2017	2018	%18/17
Allemagne	1 127	1 111	1 102	1 109	1 099	-1,0
Autriche	211	217	226	242	242	0,1
Espagne	11 281	11 587	11 496	11 514	11 392	-1,1
France	5 479	5 370	5 355	5 213	5 405	3,7
Grèce	6 697	6 558	6 662	6 439	6 775	5,2
Irlande	2 430	2 412	2 405	2 662	2 608	-2,0
Italie	6 203	6 196	6 315	6 272	6 188	-1,3
Pays-Bas	600	579	574	556	628	12,9
Portugal	1 607	1 617	1 606	1 584	1 638	3,4
Royaume-Uni	14 617	14 614	14 768	14 908	14 084	-5,5
Suède	272	272	266	282	247	-12,6
UE 15	50 706	50 716	50 965	50 971	50 495	-0,9
Roumanie	8 161	8 330	8 388	8 302	8 594	3,5
Bulgarie	1 158	1 166	1 173	1 150	1 170	1,8
Hongrie	855	849	801	810	798	-1,5
NEM 13	11 685	11 868	11 888	11 807	12 047	4,2
UE 28	62 391	62 584	62 854	62 778	62 542	-0,4

Les données pour la Belgique, le Luxembourg, la Finlande, Chypre, l'Estonie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie n'étant pas disponibles pour toute la période considérée, elles ont été estimées pour les calculs UE 15, NEM 13 et UE 28.

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

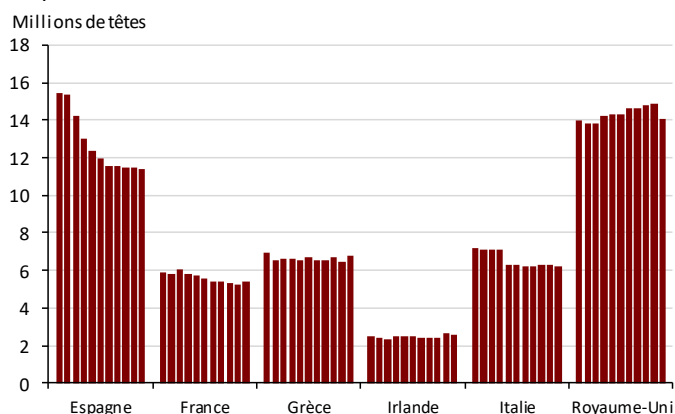
Le cheptel reproducteur ovin de l'Union européenne*



*UE à 27 jusqu'en 2012 puis UE à 28

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Évolution du cheptel reproducteur ovin dans les principaux pays producteurs de 2008 à 2018 – enquêtes de décembre



Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Production contrôlée de viande ovine et caprine dans l'Union européenne

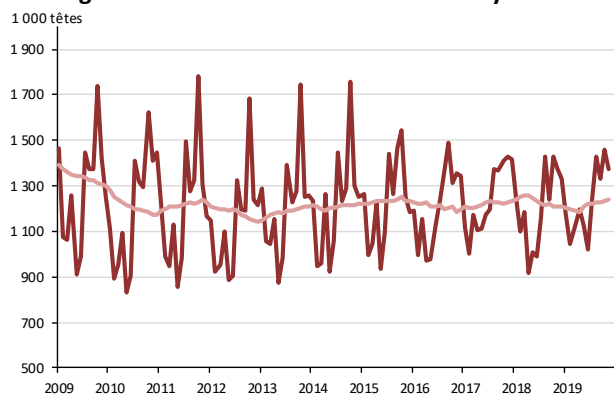
1 000 tec	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Allemagne	32,6	35,8	31,7	32,0	32,7	2,3
Autriche	8,0	7,6	8,0	7,7	8,2	6,3
Espagne	142,6	149,7	149,3	150,3	149,3	-0,7
France	87,1	89,8	88,4	88,3	89,3	1,1
Grèce	75,2	71,4	67,1	66,4	68,4	3,0
Irlande	58,5	61,0	67,3	68,5	64,8	-5,3
Italie	23,1	21,3	23,3	22,8	19,9	-13,0
Pays-Bas	16,8	17,9	16,8	15,4	17,0	10,0
Portugal	19,2	18,9	16,9	20,7	22,2	7,3
Royaume-Uni	303,1	292,5	301,7	291,6	313,1	7,4
UE 15	776	776	781	775	796	2,7
Bulgarie	8,6	9,6	7,5	8,1	7,8	-3,5
Roumanie	109,5	123,6	129,5	119,5	134,7	12,7
Hongrie	8,1	7,1	7,8	8,0	8,2	2,6
NEM 13	140	154	158	150	164	9,9
UE 28	911	924	933	922	953	3,4

*Estimations

Le calcul de la production prend en compte des estimations d'abattages hors abattoirs déclarées par certains pays.

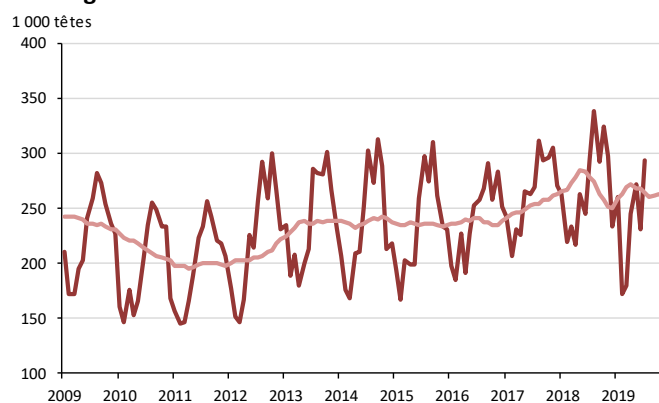
Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Abattages mensuels contrôlés d'ovins au Royaume-Uni



Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Abattages mensuels d'ovins en Irlande



Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

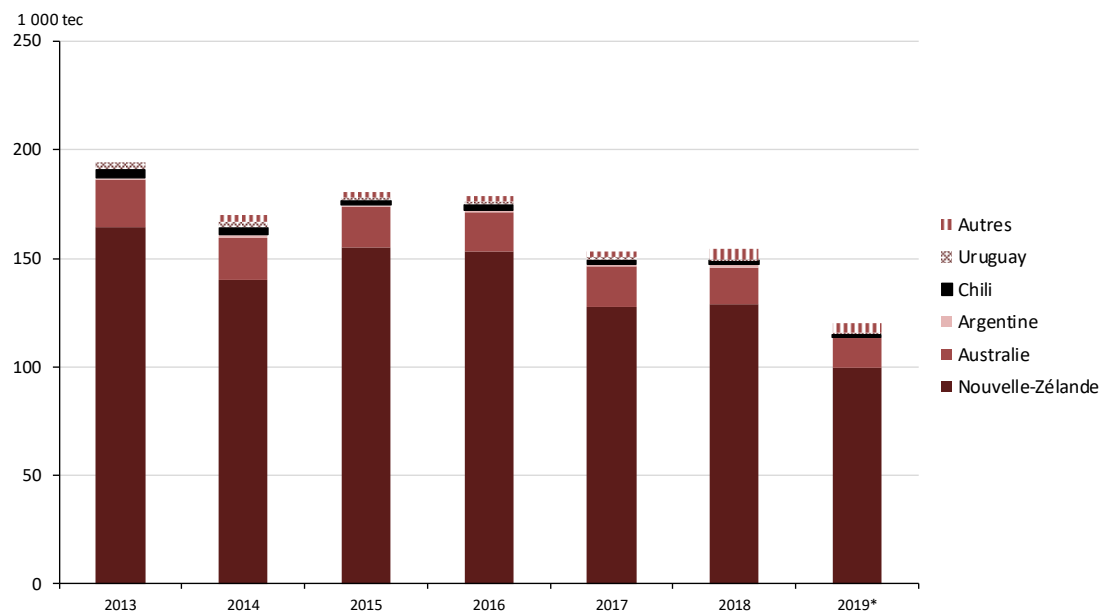
Importations de l'Union européenne de viande ovine et caprine en provenance des pays tiers

1 000 tec	2015	2016	2017	2018	2019*	19*/18
Total pays tiers	180,7	178,4	153,4	154,5	119,9	-22,4
Nouvelle-Zélande	154,9	153,2	127,5	128,7	99,8	-22,4
Australie	18,9	18,2	19,0	16,7	13,2	-21,3
Chili	2,3	2,4	1,9	2,1	1,4	-30,4
Argentine	0,5	0,8	0,7	1,5	0,7	-52,2
Uruguay	1,4	1,2	1,4	0,6	0,5	-5,3

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Importations de l'Union européenne de viande ovine en provenance des pays tiers



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Consommation de viande ovine et caprine dans l'Union européenne, calculée par bilan

1 000 tec	2015	2016	2017	2018	2019*	19*/18
Allemagne	69	76	74	79	73	-6,8
Belgique-Lux	15	14	13	15	16	5,4
Espagne	101	98	95	94	86	-8,3
France	176	171	169	168	168	-0,1
Grèce	82	78	73	70	72	2,5
Irlande	16	11	10	15	21	43,9
Italie	57	55	56	56	55	-1,2
Pays-Bas	20	18	16	21	18	-16,0
Portugal	24	24	22	25	25	-3,2
Royaume-Uni	321	309	291	286	278	-2,8
UE 15	916	892	856	865	845	-2,3
Roumanie	73	81	85	73	80	9,9
Bulgarie	10	11	9	10	11	12,0
Hongrie	2	1	2	2	2	-5,0
NEM 13	101	109	112	101	110	8,8
UE 28	1 017	1 001	968	966	955	-1,1

*Estimations

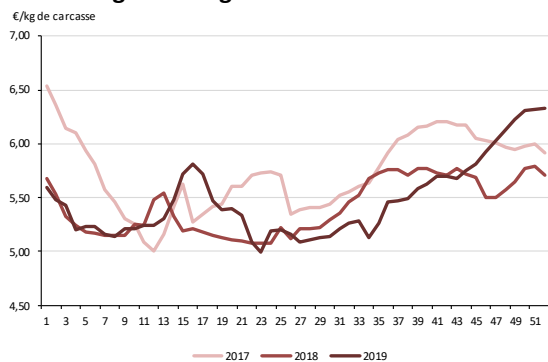
Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Prix à la production des agneaux dans l'Union européenne

€/100 kg net	2015	2016	2017	2018	2019	% 19/18
Agneaux lourds						
Royaume-Uni	521,7	492,0	472,8	518,1	478,6	-7,6
Irlande	470,1	461,0	459,3	486,2	460,6	-5,3
France	631,8	618,9	618,7	629,8	617,5	-1,9
Roumanie	244,1	223,0	211,6	228,8	224,3	-1,9
UE 28	512,3	498,6	493,8	530,2	503,5	-5,0
Agneaux légers						
Espagne	725,6	695,2	614,2	585,1	566,3	-3,2
Grèce	505,1	475,8	462,8	459,6	472,2	2,7
Italie	614,6	571,1	601,6	571,0	584,7	2,4
UE 28	616,9	583,8	555,3	541,7	547,7	1,1

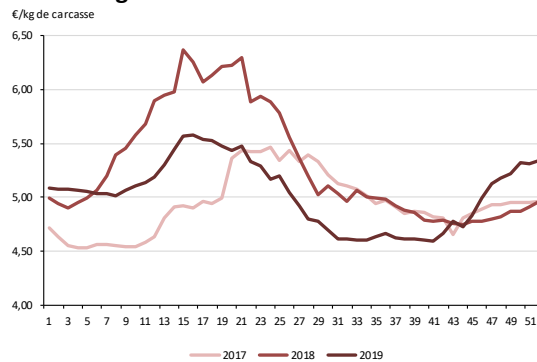
Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Prix des agneaux légers dans l'UE 28



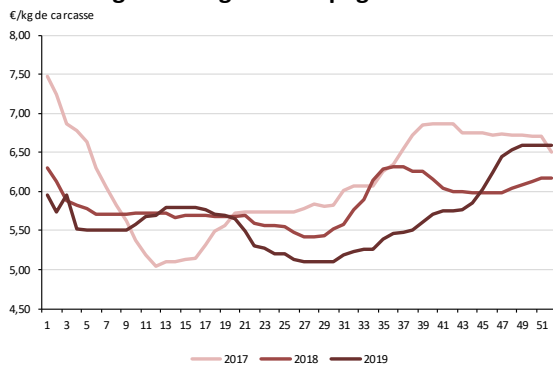
Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Prix des agneaux lourds dans l'UE 28



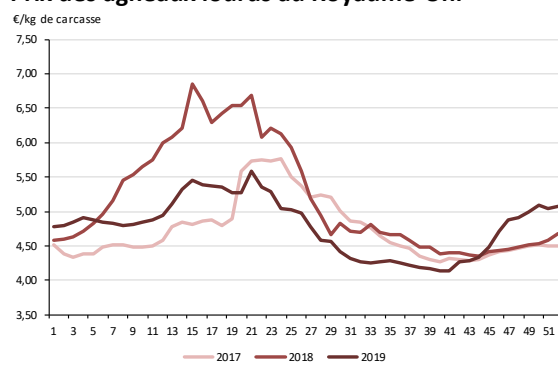
Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Prix des agneaux légers en Espagne



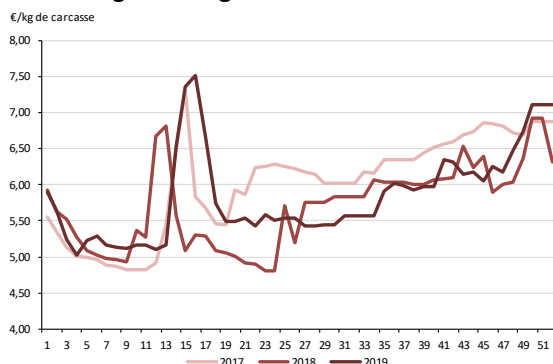
Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Prix des agneaux lourds au Royaume-Uni



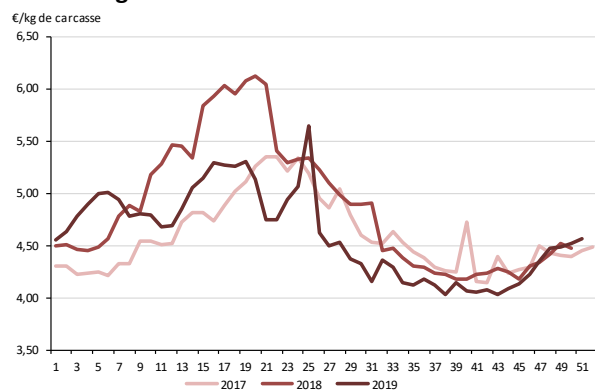
Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Prix des agneaux légers en Italie



Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Prix des agneaux lourds en Irlande



Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Le marché mondial des ovins

› La Chine, toujours plus importatrice de viande ovine

La Chine est le premier producteur mondial de viande ovine, mais aussi le premier importateur. Depuis 2016, la demande chinoise en viande ovine s'est accentuée, en raison de restrictions de pâturage qui ont impacté les troupeaux, suivies d'une importante sécheresse. La demande s'est aussi globalement accrue : d'après Meat & Livestock Australia (MLA), la part des Chinois gagnant l'équivalent de plus de 35 000 US \$/an est passée de 1,8 à 3,3 % entre 2015 et 2019, ce qui représente 7,1 millions de foyers en plus. Cette classe de consommateurs est demandeuse de viande rouge et son évolution fait donc grossir mécaniquement la demande en viande ovine (et bovine). D'après Beef and Lamb New Zealand, la demande pour de la viande de mouton est particulièrement présente dans les restaurants chinois.

Sur les 11 premiers mois de 2019, les importations en viande ovine de la Chine ont augmenté de 22,1 % par rapport à la même période en 2018. Ces volumes sont quasiment exclusivement de la viande ovine congelée. Par ailleurs, depuis plusieurs années, la Chine a peu à peu élargi ses importations à d'autres types de morceaux : alors qu'elle n'importait auparavant que des morceaux congelés non désossés, les volumes de carcasses et demi-carcasses congelées importés ont augmenté depuis 2013 et sont passés de moins de 1 000 tec à plus de 18 000 tec (soit 5,7 % du total importé par la Chine).

L'impact de la fièvre porcine africaine serait moins important sur la demande en viande ovine que sur d'autres filières d'élevage, car celle-ci se substitue moins facilement au porc que d'autres viandes, comme par exemple la volaille. Cependant, d'après MLA, cette épizootie aurait participé à soutenir le prix déjà élevé des exportations vers la Chine des morceaux de viande ovine les moins chers.

› En Nouvelle-Zélande, les exportations de viande ovine ont souffert de la baisse de la production sur la campagne 2018-19

Les exportations néo-zélandaises de viande d'agneau se sont établies à 305 000 tonnes sur la campagne 2018-19 (- 2,5 % par rapport à la campagne 2017-18). Les envois de viande de brebis ont eux aussi reculé : à 83 000 tonnes, ils sont inférieurs de 11 % aux volumes exportés sur la campagne précédente. En revanche, les prix des produits exportés ont augmenté : en effet, à 10,4 NZ\$/kg (soit 6,24 €/kg), les envois de viande d'agneau ont affiché une hausse de 2,8 % (+ 29 centimes/kg), tandis que la viande de brebis s'est exportée à 6,77 NZ\$/kg soit 4,06 €/kg (+ 4,8 % et + 31 centimes/kg). Ces prix en augmentation sont une conséquence de la forte demande chinoise, qui a continué de croître, dans un contexte de disponibilités mondiales limitées. La part de la Chine dans le total des exportations néo-zélandaises (52 %) a de nouveau augmenté, au détriment de la part des envois vers l'UE.

La baisse des exportations néo-zélandaises de viande de brebis sur la campagne 2018-19 fait suite à une forte augmentation de celles-ci sur 2017-18. En effet, sur cette dernière campagne, les envois avaient augmenté de 16 %, soutenus par des prix à la production très incitatifs. La production de 2018-19 a été impactée par les fortes sorties de la campagne précédente ; en effet, le nombre de brebis reproductrices a été réduit, limitant les disponibilités pour l'abattage à la fois en agneaux et en adultes de réforme. Ainsi, le nombre d'agneaux abattus a reculé sur 2018-19 (- 6,0 %). La production néo-zélandaise s'est ainsi repliée de 3,7 %, la baisse du nombre d'agneaux ayant en partie été atténuée par un poids de carcasse plus élevé.

› En Australie, les prix ont atteint des records et pourraient permettre la recapitalisation attendue

En Australie, pendant l'hiver, entre juin et septembre 2019, les prix de la viande ovine ont atteint des niveaux record, de par le manque de disponibilités locales et la forte demande mondiale, tirée par la Chine.

Cependant, les producteurs australiens ont dû faire face à des troupeaux amoindris (- 6,5 % en têtes par rapport à 2018, conséquence des sécheresses des années précédentes), ainsi qu'à des coûts de production en forte hausse, notamment le coût d'achat des aliments, en augmentation à cause des sécheresses. Des restrictions d'eau ont aussi été mises en place dans certains États. Ces conditions difficiles ont conduit de nombreux producteurs à diminuer leur troupeau. Les abattages d'agneaux auraient diminué de 5 % en 2019, en lien avec la contraction du cheptel.

La demande pour la viande ovine australienne a été particulièrement forte en 2019, notamment car elle a été recherchée à la fois par la Chine et par les États-Unis, dans un contexte de dépréciation du dollar australien. D'après MLA, les prix record de l'hiver 2019 étaient de nature à permettre aux éleveurs de recapitaliser et d'étoffer leurs troupeaux. Fin septembre, les experts australiens prévoyaient une recapitalisation suffisante pour augmenter la production de viande d'agneau de 36 000 tonnes d'ici 2022. Cependant, l'Australie a été touchée par d'importants feux en fin d'année 2019 ; l'impact potentiel sur le troupeau ovin n'est pas encore connu, mais il est possible que la recapitalisation amorcée ait été impactée.

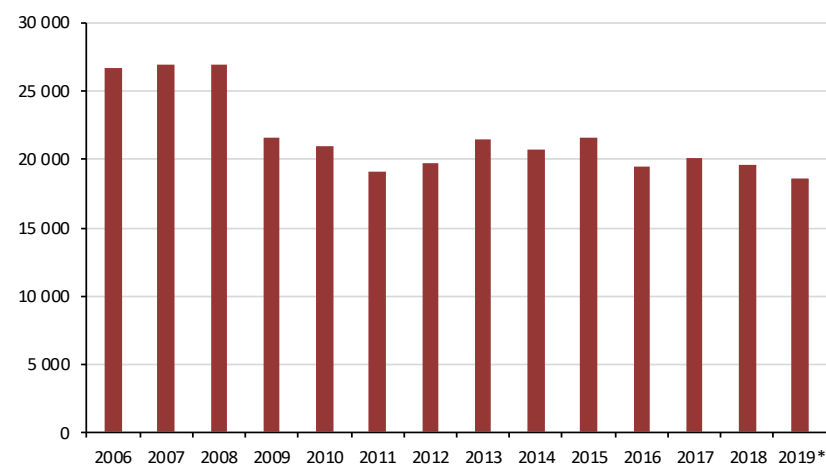
Cheptel mondial d'ovins

Millions de têtes	2013	2014	2015	2016	2017	% 17*/16
Asie	475,3	473,2	500,5	506,9	508,0	0,2
Chine	143,7	150,0	158,5	162,1	161,4	-0,4
Inde	63,8	63,0	62,2	64,3	63,1	-1,9
Iran	45,4	31,4	44,7	41,9	40,0	-4,4
Pakistan	28,8	29,1	29,4	29,8	30,1	1,0
Arabie Saoudite	11,5	9,1	9,1	9,2	9,3	1,0
Turquie	27,4	29,3	31,1	31,5	31,0	-1,7
Afrique	335,2	339,1	363,1	373,1	381,2	2,2
Amériques	86,5	84,0	82,4	81,9	81,3	-0,7
Union européenne	97,1	97,2	98,2	98,7	99,4	0,7
Royaume-Uni	32,9	33,7	33,3	33,9	34,8	2,6
Océanie	106,4	102,4	100,1	95,2	99,7	4,8
Australie	75,5	72,6	70,9	67,5	72,1	6,8
Nouvelle-Zélande	30,8	29,8	29,1	27,6	27,5	-0,2
MONDE	1 133,0	1 128,3	1 176,9	1 184,7	1 202,4	1,5

Source : FranceAgriMer d'après FAOstat

Abattages d'agneaux en Nouvelle-Zélande

1 000 têtes

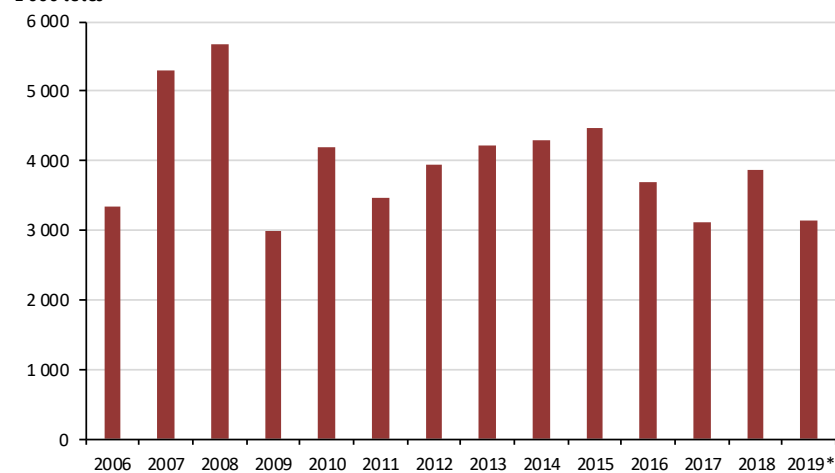


*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Statistics New Zealand

Abattages d'ovins adultes en Nouvelle-Zélande

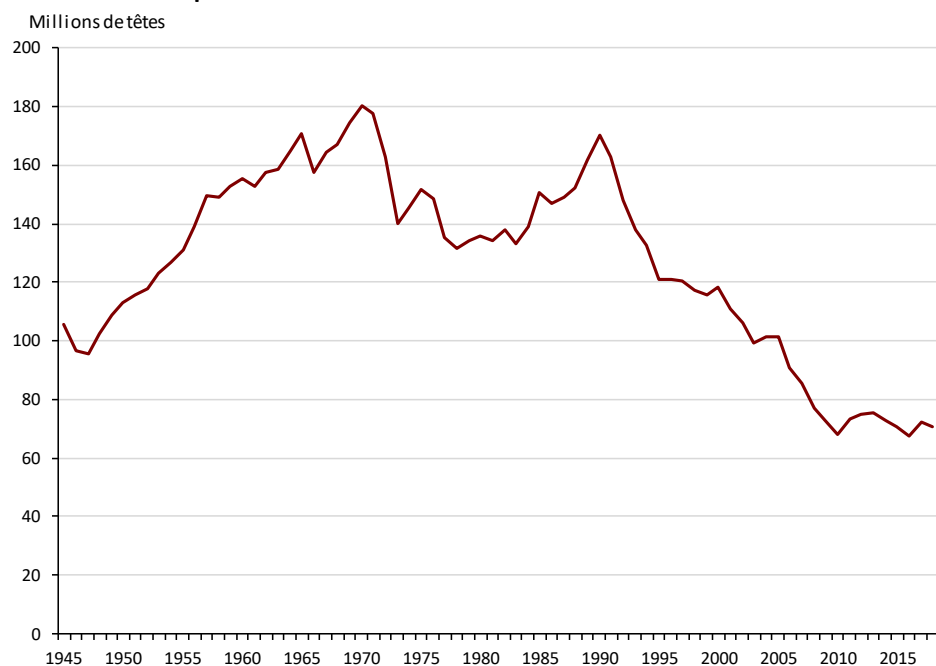
1 000 têtes



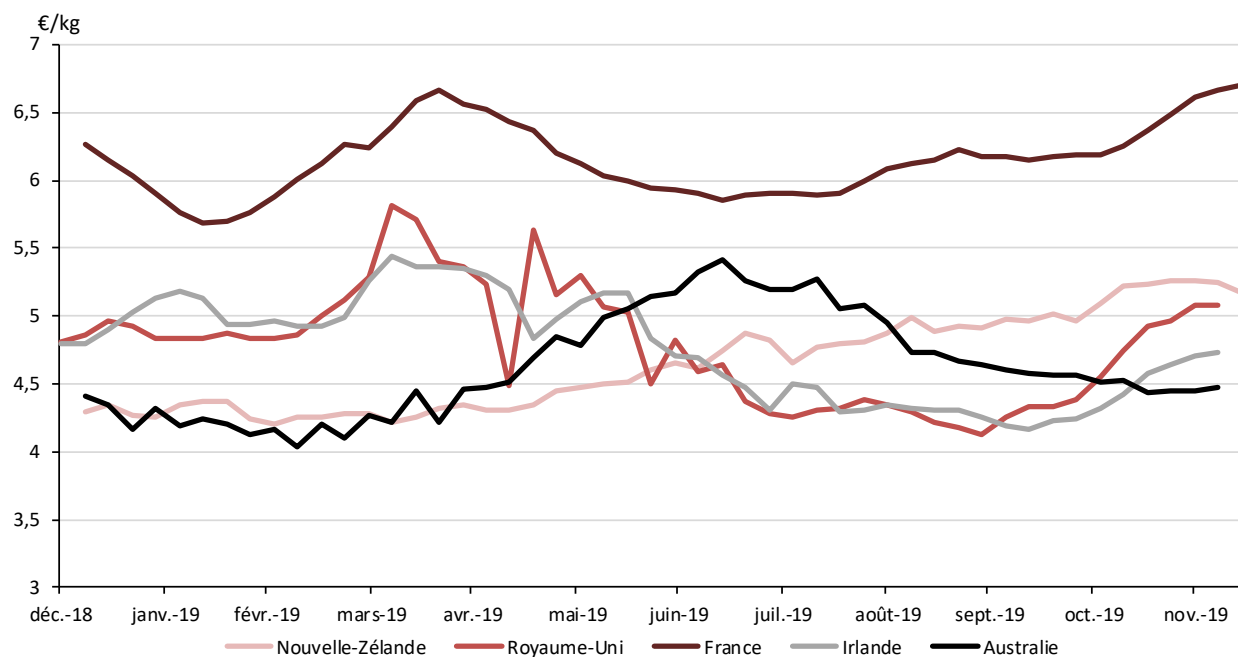
*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Statistics New Zealand

Évolution du cheptel ovin en Australie



Évolution des prix à la production dans le monde



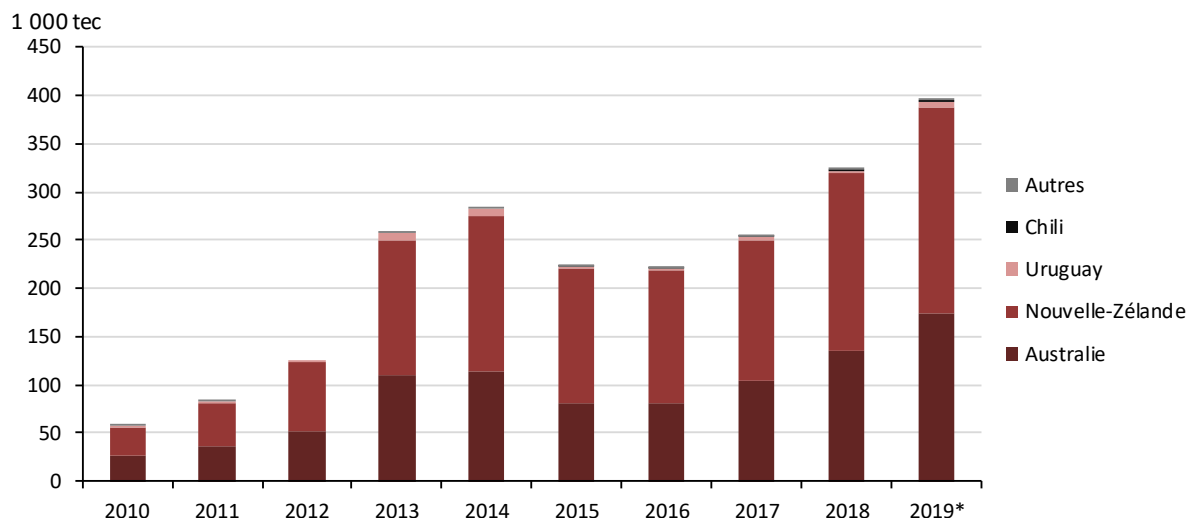
Source : FranceAgriMer d'après Bord Bia

Prix à la production dans le monde

€/kg	2015	2016	2017	2018	2019	% 19/18
Australie	3,68	3,63	4,20	4,21	4,62	9,7
Nouvelle-Zélande	3,52	3,34	3,96	4,48	4,64	3,6
Royaume-Uni	5,25	4,98	4,80	5,25	4,80	-8,6
Irlande	4,84	4,81	4,77	5,05	4,76	-5,7
France	6,37	6,19	6,21	6,29	6,25	-0,6
Espagne	5,01	4,92	5,23	5,05	4,78	-5,3

Source : FranceAgriMer d'après Bord Bia

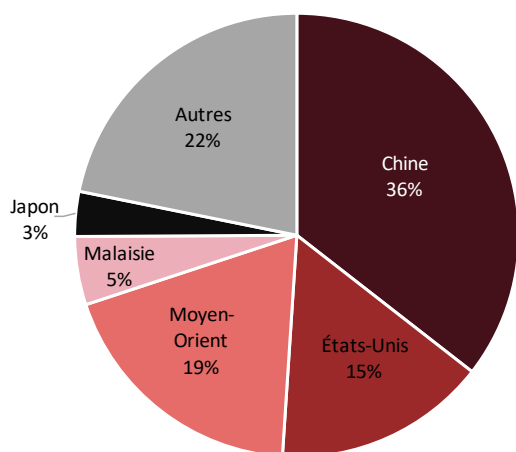
Importations chinoises de viande ovine fraîche et congelée par provenance



*Estimation

Source : FranceAgriMer d'après TDM

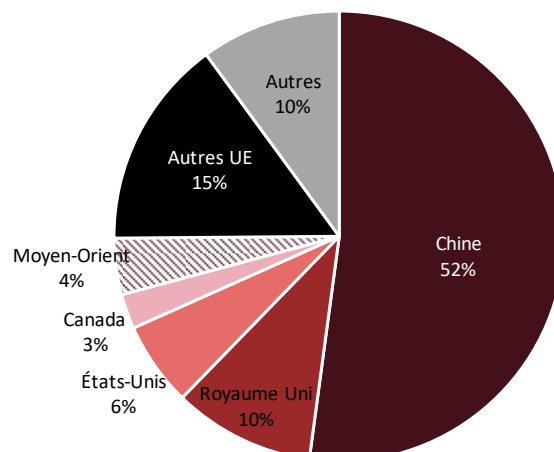
Répartition en volume des exportations australiennes en 2019



Répartition sur 11 mois

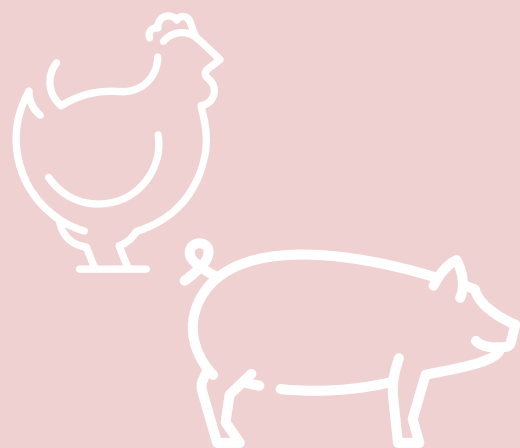
Source : FranceAgriMer d'après TDM

Répartition en volume des exportations néo-zélandaises en 2019



Répartition sur 11 mois

Source : FranceAgriMer d'après TDM



VIANDES BLANCHES

Le marché du porc en France

› En 2019, la production porcine a progressé légèrement malgré la diminution du cheptel

Selon les données de l'enquête cheptel du mois de mai, l'effritement du cheptel français de truies s'est poursuivi en 2019, du fait en particulier d'élevages non repris lors du départ à la retraite de leurs exploitants. La filière française a ainsi perdu 24 000 truies en 2019, soit 2,5 % de son cheptel reproducteur, désormais sous la barre du million de truies. C'est une tendance de long terme qui se poursuit (- 200 000 truies depuis 2010, soit - 18 %).

En revanche, des gains de productivité ont permis une progression de l'effectif porcin total par rapport à 2018 (+ 1,5 %, + 190 000 têtes), mais sur le long terme la tendance reste néanmoins à la baisse (- 900 000 de porcs depuis 2010).

En France, la production porcine en têtes a été en légère progression en 2019 : + 0,4 % (soit + 85 000 porcs). Depuis 2010, les abattages en France ont néanmoins reculé de 4,3 %, soit 1 million de porcs de moins abattus en neuf ans. Cette baisse de la production a induit une réduction d'activité dans les abattoirs, d'où une diminution de leur rentabilité et un risque pour la pérennité des plus petites structures.

La hausse du poids d'abattage observée les années précédentes est restée limitée en 2019, passant de 92,8 à 92,9 kg. Cette évolution a renforcé en volume la hausse des abattages en têtes. La production française de viande porcine s'est établie de ce fait à 2,26 millions de tonnes équivalent carcasse (tec) (+ 1,0 %). La France reste le troisième producteur européen, derrière l'Allemagne (5,2 millions de tec, en recul de 3 %) et l'Espagne (4,6 millions de tec, en progression de 2,4 %).

› La demande asiatique a influé de manière prépondérante sur le marché français

Alors qu'en 2018 l'extension de la peste porcine africaine (PPA) n'avait eu sur le marché du porc qu'un impact très faible, l'année 2019 est essentiellement marquée par cette épizootie. Celle-ci s'est étendue à presque toute l'Asie et en particulier à toutes les régions de la Chine, d'où une forte réduction du cheptel chinois et une demande à l'importation de ce pays qui a atteint un niveau inégalé. Ces bouleversements ont eu un impact direct sur le marché du porc français et européen.

Les exportations en volume de la France ont progressé très fortement en 2019 (+ 60 000 tec, soit une hausse de 9,4 %) et devraient avoisiner les 702 000 tec.

Pour les viandes fraîches et congelées, en 2019, les exportations de la France vers la Chine ont augmenté de 83 %. Cette croissance élevée s'est effectuée au détriment d'autres destinations telles que la Corée du Sud (- 35%), les Philippines (- 5 %). Sur le Japon, les ventes ont continué par ailleurs à progresser (+ 6 %). Sur l'ensemble des pays tiers, les exportations françaises ont connu une hausse globale de 34 % ; cependant, elles ont aussi été en progression, à un moindre niveau, sur l'Union européenne (+ 1,4 %). L'Italie, principale destination des viandes de porc françaises, s'est repliée de 5 % ; le Royaume-Uni a progressé en revanche de 7 %.

Au total, les ventes en volume des opérateurs français ont progressé de 9,6 % pour les viandes fraîches et congelées (+ 45 000 tec), alors que celles d'abats se sont accrues de 4,7 % (+ 6 000 t). Les exportations de graisses ont augmenté de 38,6 %. Enfin, les viandes salées séchées ou fumées, préparations et conserves, ont présenté une situation relativement stable avec une hausse des exports en volume de 1,1 %.

Globalement, le chiffre d'affaires à l'exportation de la France est estimé à 1,6 milliard d'euros en 2019 pour l'ensemble des produits porcins (y compris les abats), en hausse de 262 millions d'euros (+ 19,9 %) par rapport à l'année 2018. En effet, à la hausse des volumes (+ 9,4 %) s'ajoute un « effet prix » qui renforce cette évolution.

› Un déficit en valeur qui s'est réduit

Tous produits porcins confondus, les volumes importés en France se sont réduits en 2019. Ils sont estimés à 576 000 tec (- 4,5 %). L'Espagne reste le principal fournisseur du marché français pour les viandes fraîches et congelées, avec 71 % des volumes importés, devant l'Allemagne (10 % des volumes importés). En 2019, les opérateurs espagnols ont exporté vers la France 230 000 tec de viandes fraîches et congelées (- 9 %), essentiellement du jambon désossé et de la poitrine, 55 000 tec de produits transformés (+ 3,7 %), 7 000 tec de graisses (+ 86 %) et 37 000 t d'abats (- 11 %), ces derniers destinés en particulier aux aliments pour animaux domestiques.

Les importations en provenance d'Allemagne, second fournisseur de la France, ont évolué de façon distincte selon les segments : viandes (33 600 tec, soit - 1,8 %), produits transformés (jambons et saucisses, 67 000 tec, - 1 %), abats (9 300 t, - 38 %).

L'Italie, troisième origine d'importation en valeur pour la France, a fourni pour l'essentiel des produits transformés (41 800 tec en 2019, - 21 %, dont 8 300 t de jambons), ainsi que des graisses (12 300 tec, - 3 % en 2019).

La France importe majoritairement des produits à haute valeur ajoutée, des pièces dont la découpe est très avancée à destination des industriels français de la charcuterie, et des produits transformés prêts à être consommés, vendus en GMS et en RHF. La valeur totale des importations françaises est estimée à 1,7 milliard d'euros en 2019, en progression sur un an de 3,6 %.

Au total, sur l'ensemble des produits porcins (y compris les abats), la balance commerciale française est régulièrement déficitaire en valeur, du fait d'une structure déséquilibrée (exportations de matières brutes, importations de produits transformés ou semi-transformés). Avec des importations et des exportations tous deux en progression, mais dans des proportions différentes (respectivement + 4 % et + 20 %), ce déficit s'est cependant réduit en 2019, passant de - 290 à - 87 millions d'euros, du fait tout particulièrement de la hausse des exportations de viande fraîche, réfrigérée et congelée. En volume, le solde commercial de la France est resté positif à + 126 000 tec. Le taux d'autosuffisance a été en légère progression à 106 %.

› Tassement de la consommation en France en 2019

La consommation globale estimée par bilan (consommation indigène brute), plutôt stable sur les dernières années, s'est dégradée sensiblement en 2019 (- 2,9 %). En évolution mensuelle, on observe à partir du printemps 2019 un effritement des quantités consommées, peut-être en lien avec la hausse des prix du porc qui s'est déroulée de façon concomitante.

Pour les seuls volumes des achats des ménages pour leur consommation à domicile, les données du panel Kantar Worldpanel témoignent également d'une dégradation : sur un an, - 3,7 points sur la viande fraîche de porc (y compris les élaborés), - 2,5 points sur les produits de charcuterie (qui représentent les deux tiers des volumes consommés). De façon générale, la consommation des ménages en viandes de boucherie fraîches (hors élaborés) a connu une baisse de 3,2 % en volume (bœuf - 3,3 %, veau - 5,6 %, ovins - 7,4 %, volailles - 0,9 % et porc - 6,2 %).

La réduction tendancielle des achats de viande par les ménages pour leur consommation à domicile, observée depuis plusieurs années par le panel Kantar, se confirme ainsi en 2019. Cette évolution est liée, comme dans les autres pays occidentaux, à un mouvement de fond aux causes multiples : préoccupations de santé, changement de modes de consommation, attention portée au bien-être animal...

› Un prix de l'aliment tendu en 2019

Le prix de l'aliment en 2019 en France, calculé par l'Ifip selon une formule « porc en croissance », a été en moyenne de 243,60 €/tonne, en hausse de l'ordre de 5,5 % par rapport à 2018.

En effet, après de bonnes récoltes dans l'hémisphère nord qui, pendant l'été, avaient fait fléchir le cours des céréales, les cotations sont ensuite reparties à la hausse, atteignant environ 180 €/t pour le maïs et 170 €/t pour le blé fourrager.

Pour ce qui concerne le tourteau de soja, les tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis, ainsi que les stocks importants disponibles, ont maintenu jusqu'à l'été les cours à des niveaux stables. Au dernier trimestre cependant, la perspective d'un accord États-Unis-Chine a induit une légère reprise des cours (autour de 330 €/t).

› Un prix du porc en forte hausse en 2019

Le prix moyen du porc classe E+S en 2019 s'est établi à 1,62 €/kg, soit une hausse de 0,23 €/kg (+ 16 %) par rapport à 2018.

Alors que les cotations porcines sont d'ordinaire marquées par une importante saisonnalité (hausse au printemps, reflux à l'automne), 2019 a connu à partir du printemps, du fait de la PPA en Chine, une très forte croissance, tout à fait atypique. Les cours qui atteignent chaque année en septembre leur niveau maximal à 1,88 €/kg sont restés ensuite, en 2019, à un niveau similaire jusqu'à la fin de l'année.

Les prix moyens des pièces ont connu également en 2019 des évolutions marquées à la hausse. La longe a progressé de 10,2 % par rapport à 2018, et pour les pièces destinées à la transformation, la poitrine a été en hausse de 8,9 %, l'épaule de 8,7 %, le jambon de 16,4 % et le hachage de 5,3 %.

› Perspectives 2020

Le cheptel porcin français a continué de reculer en 2019. Compte tenu des gains de productivité, il semble néanmoins possible de tabler sur une faible croissance de la production française en 2020.

Pendant cette année, la demande asiatique doit logiquement continuer à faire le marché, les problèmes structurels de la production de porc en Chine ne pouvant probablement pas être résolus avant au moins trois ans.

La relative stagnation de la production en France limite cependant les volumes potentiellement exportables par les opérateurs. Dans un contexte où la consommation nationale est vue traditionnellement comme le débouché naturel de la production française, l'exportation n'est encore trop souvent envisagée que pour permettre le dégagement des surplus. Il convient cependant de noter que la baisse devenue tendancielle de la consommation de viande de porc devrait libérer des volumes pour l'exportation, alors que dans le même temps la demande chinoise, longtemps axée sur les abats, se tourne à présent de plus en plus vers la viande.

Compte tenu des prévisions de cours des céréales et du tourteau de soja, le coût de l'aliment porc devrait pour sa part rester à un niveau relativement stable au moins au premier semestre 2020. Dans cette situation, alors que nombre d'élevages demanderaient à être rénovés, les éleveurs qui souhaitent se moderniser devraient voir évoluer de façon positive leur capacité d'investissement.

Pour le secteur de l'abattage, le tassement de la production en France devrait par ailleurs engendrer une activité médiocre, limitant la possibilité de valoriser au mieux les outils.

Une inconnue de taille reste enfin la question de l'extension de la PPA (peste porcine africaine) en Europe. Cette maladie ne présente aucun risque pour la santé humaine, mais il suffit qu'elle touche la faune sauvage pour que de nombreux pays suspendent leurs importations. Alors que la PPA a touché la Belgique et progresse en Pologne vers la frontière allemande, des négociations sont toujours en cours avec les pays importateurs, en particulier la Chine, pour fixer la possibilité d'appliquer, en cas de besoin, une régionalisation (fermeture à l'exportation des régions touchées, et non du pays tout entier).

Bilan du secteur porc (hors abats)

	2018		2019*		%19*/18	
	1 000 têtes	1 000 tec	1 000 têtes	1 000 tec	1 000 têtes	1 000 tec
Production indigène brute	24 102,9	2 239,5	24 189,2	2 262,3	0,4	1,0
Commerce extérieur						
Animaux vivants de boucherie						
Exportations	600,1	56,9	614,1	58,7	2,3	3,3
Importations	0,5	0,0	1,0	0,1	100,0	74,2
SOLDE	+599,6	+56,8	+613,1	+58,7		
Abattages contrôlés	23 503,3	2 182,7	23 576,1	2 203,7	0,3	1,0
Commerce extérieur						
Viandes fraîches et congelées						
Exportations		450,8		494,2		9,6
Importations		351,8		321,9		-8,5
SOLDE		+99,0		+172,3		
VSSF et conserves						
Exportations		98,8		99,9		1,1
Importations		214,2		217,0		1,3
SOLDE		-115,4		-117,1		
Graisses						
Exportations		35,3		48,9		38,6
Importations		36,8		36,6		-0,4
SOLDE		-1,5		+12,3		
Variation de stock (stockage privé)		0,0		0,0		
Consommation indigène brute		2 200,6		2 136,1		-2,9
Auto-provisionnement %		101,8		105,9		

*Estimations **Viandes séchées salées ou fumées

Source : FranceAgriMer d'après SSP et douane française

Prévisions 2019

1 000 tec	2019*	2020**	%20**/19*
Production	2 262,3	2 266,9	0,2
Importations (viandes + vif)	575,6	573,5	-0,4
Exportations (viandes + vif)	701,8	714,3	1,8
Consommation	2 136,1	2 128,2	-0,4

*Estimations **Prévisions

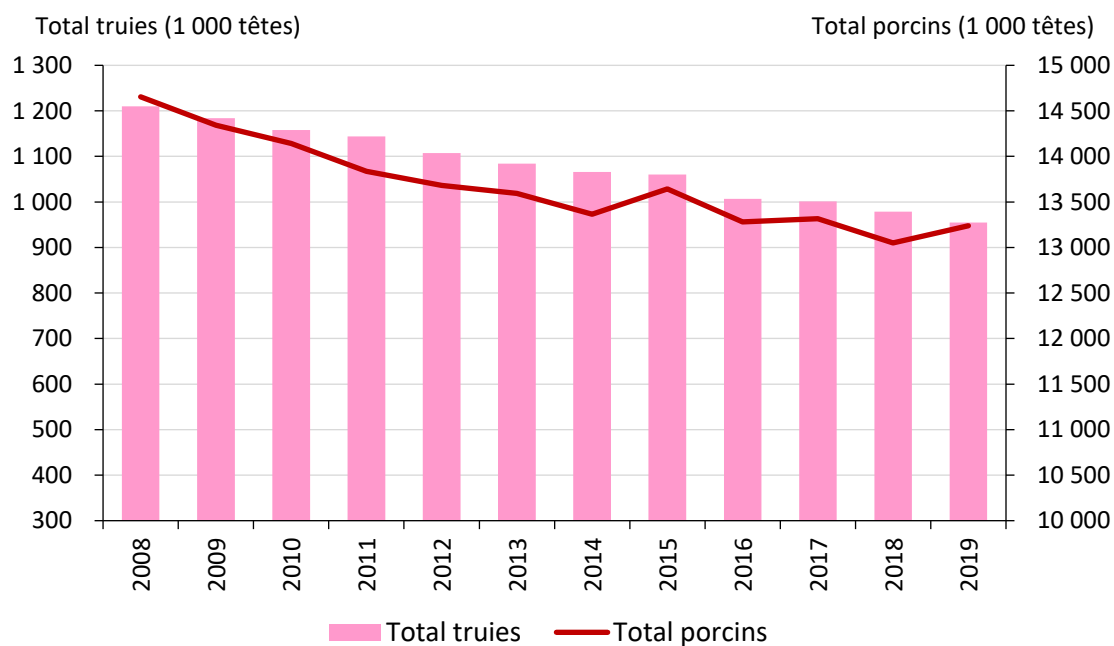
Source : FranceAgriMer

Cheptel France (enquête de mai)

1 000 têtes	2015	2016	2017	2018	2019	%19/18
Total porcins	13 643	13 280	13 315	13 050	13 240	1,5 %
dont truies	1 060	1 007	1 001	979	955	-2,5 %

Source : FranceAgriMer d'après SSP

Évolution du cheptel porcin français



Source : FranceAgriMer d'après SSP

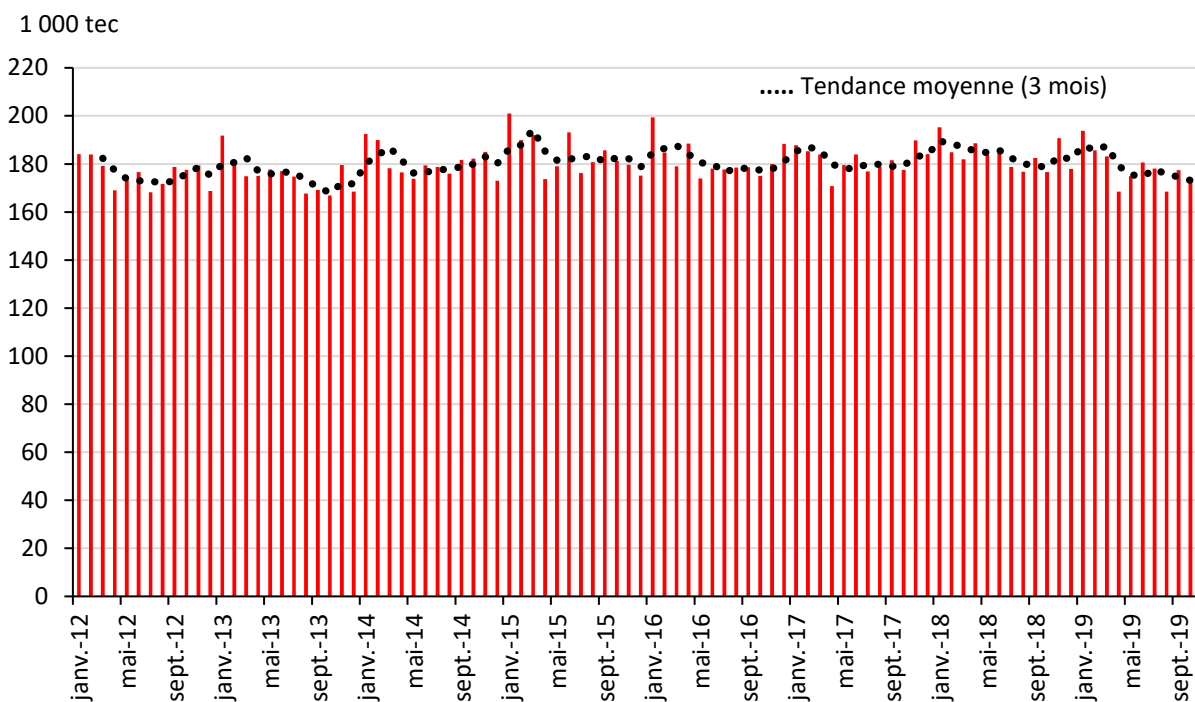
Consommation à domicile des ménages (quantités achetées)

Indice base 100 en 2010	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Porc**	91,8	88,5	84,8	82,7	79,0	-4,5
Jambon cuit	110,4	108,4	105,8	103,2	100,7	-2,4

*Estimations **Viande fraîche, hors abats et hors gros achats.

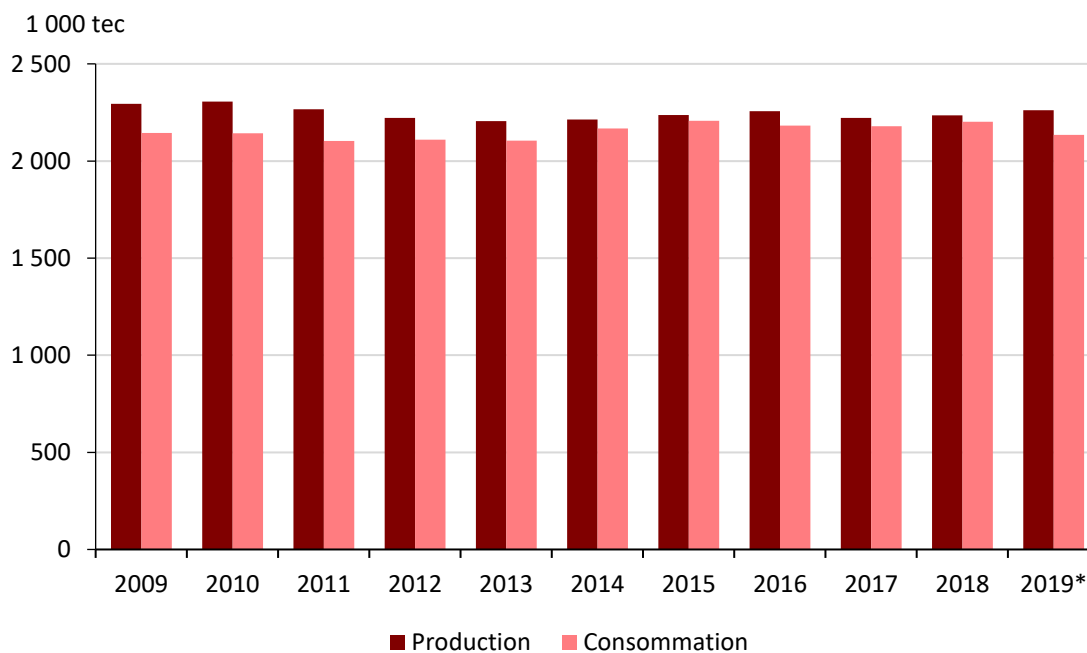
Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

Consommation indigène mensuelle (calculée par bilan)



Source : FranceAgriMer d'après SSP et douane française

Production indigène et consommation indigène



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après SSP et douane française

Commerce extérieur du secteur porcin

1 000 tec	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Exportations	658,3	668,5	638,8	641,7	701,8	9,4
Porcs vivants	60,0	53,6	50,4	56,9	58,7	3,3
Viandes fraîches et congelées	462,9	468,0	442,8	450,8	494,2	9,6
<i>Carcasses</i>	76,4	77,4	86,5	84,7	80,2	-5,4
<i>Pièces</i>	386,5	390,6	356,3	366,0	414,1	13,1
Prépa. et conserves + VSSF	103,2	110,3	112,1	98,8	99,9	1,1
Graisses	32,2	36,7	33,4	35,3	48,9	38,6
Importations	629,2	574,2	594,0	602,8	575,6	-4,5
Porcs vivants	3,1	3,2	3,0	0,0	0,1	74,2
Viandes fraîches et congelées	405,8	334,2	344,6	351,8	321,9	-8,5
<i>Carcasses</i>	2,5	1,7	1,7	1,8	1,6	-12,5
<i>Pièces</i>	403,3	332,5	342,9	350,0	320,3	-8,5
Prépa. et conserves + VSSF	182,6	187,0	189,6	214,2	217,0	1,3
Graisses	37,7	49,7	44,6	36,8	36,6	-0,4
SOLDE	+76,5	+146,3	+108,3	+38,9	+126,2	
Porcs vivants	+56,9	+50,3	+47,4	+56,8	+58,7	
Viandes fraîches et congelées	+57,2	+133,7	+98,1	+99,0	+172,3	
<i>Carcasses</i>	+74,0	+75,7	+84,8	+82,9	+78,5	
<i>Pièces</i>	-16,8	+58,1	+13,4	+16,1	+93,7	
Prépa. et conserves + VSSF	-79,4	-76,7	-77,5	-115,4	-117,1	
Graisses	-5,6	-13,0	-11,2	-1,5	+12,3	

* Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Commerce extérieur de viandes fraîches et congelées

1 000 tec	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Exportations totales	462,9	468,0	442,8	450,8	494,2	9,6
Union européenne à 28	348,5	311,1	328,1	337,2	342,0	1,4
<i>Italie</i>	92,6	80,2	102,3	106,9	101,4	-5,1
<i>Royaume-Uni</i>	38,4	33,1	29,6	28,9	30,9	6,9
<i>Grèce</i>	25,6	26,4	25,1	21,2	21,3	0,5
<i>Belgique</i>	23,8	24,7	23,4	24,0	22,4	-6,7
<i>Espagne</i>	22,3	17,5	20,3	20,9	22,7	8,6
<i>Pays-Bas</i>	14,7	15,8	18,6	19,7	24,2	22,8
<i>Bulgarie</i>	27,1	18,0	14,9	17,9	17,8	-0,6
Pays tiers	114,5	156,9	114,7	113,6	152,2	34,0
<i>Chine</i>	41,6	85,9	49,6	48,1	88,1	83,2
<i>Hong Kong</i>	4,4	7,3	3,4	1,7	3,4	100,0
<i>Japon</i>	14,3	17,5	18,2	18,7	19,8	5,9
<i>Philippines</i>	18,3	16,9	16,7	20,3	19,2	-5,4
<i>Corée du Sud</i>	9,3	7,6	7,0	7,5	4,9	-34,7
Importations totales	405,8	334,2	344,6	351,8	321,9	-8,5
Union européenne à 28	405,6	334,1	344,4	351,7	321,8	-8,5
<i>Espagne</i>	295,8	245,2	245,6	252,3	229,7	-9,0
<i>Allemagne</i>	49,0	32,9	35,3	34,2	33,6	-1,8
<i>Danemark</i>	18,4	16,2	19,6	16,5	11,4	-30,9
<i>Belgique</i>	19,2	15,8	17,3	19,3	18,9	-2,1
<i>Pays-Bas</i>	10,3	7,7	10,4	10,8	7,7	-28,7
Pays tiers	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2	100,0
SOLDE	+57,2	+133,7	+98,1	+99,0	+172,3	

* Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

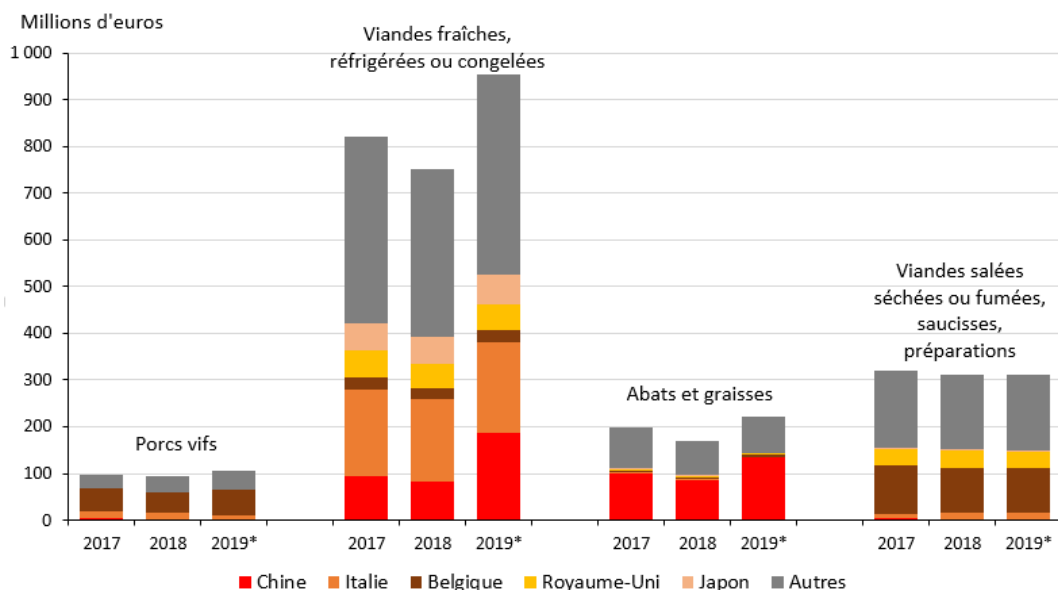
Solde en valeur du commerce extérieur de la France dans le secteur porcin

Millions d'euros	2015	2016	2017	2018	2019*
Porcelets	-5,3	-7,3	-8,5	-7,0	-5,5
Animaux de boucherie	90,4	84,6	83,4	84,2	95,4
Viandes fraîches et congelées	-68,9	131,0	42,1	24,6	214,2
Conserves et VSSF	-378,9	-377,7	-430,3	-486,4	-532,4
Graisses	-2,2	-41,7	-34,3	-0,9	6,4
Abats	95,5	106,9	118,3	95,4	135,3
SOLDE	-269,4	-104,2	-229,3	-290,1	-86,5

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

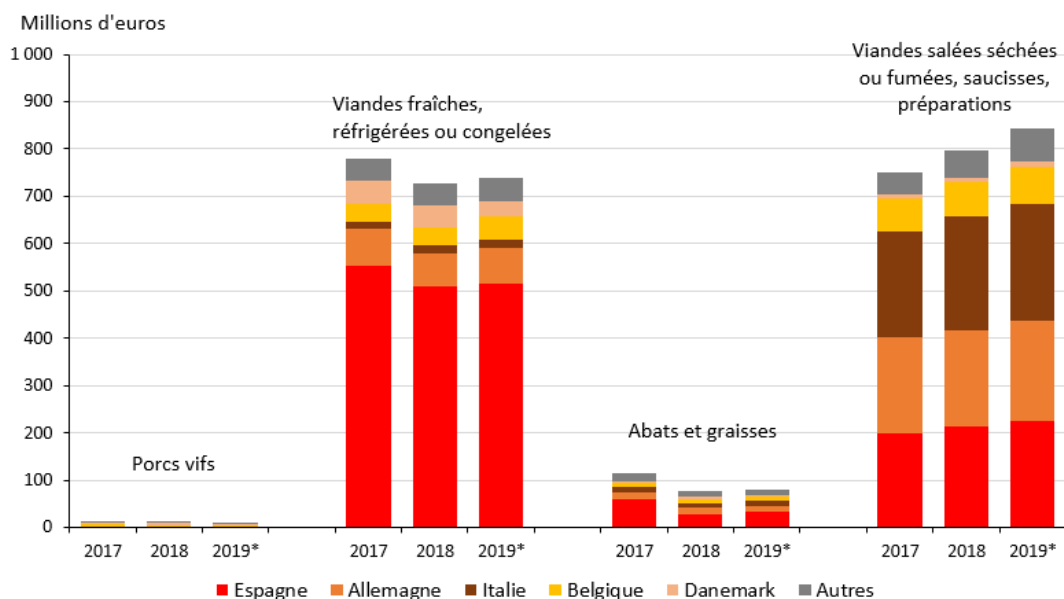
Répartition des exportations françaises de porc par pays



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

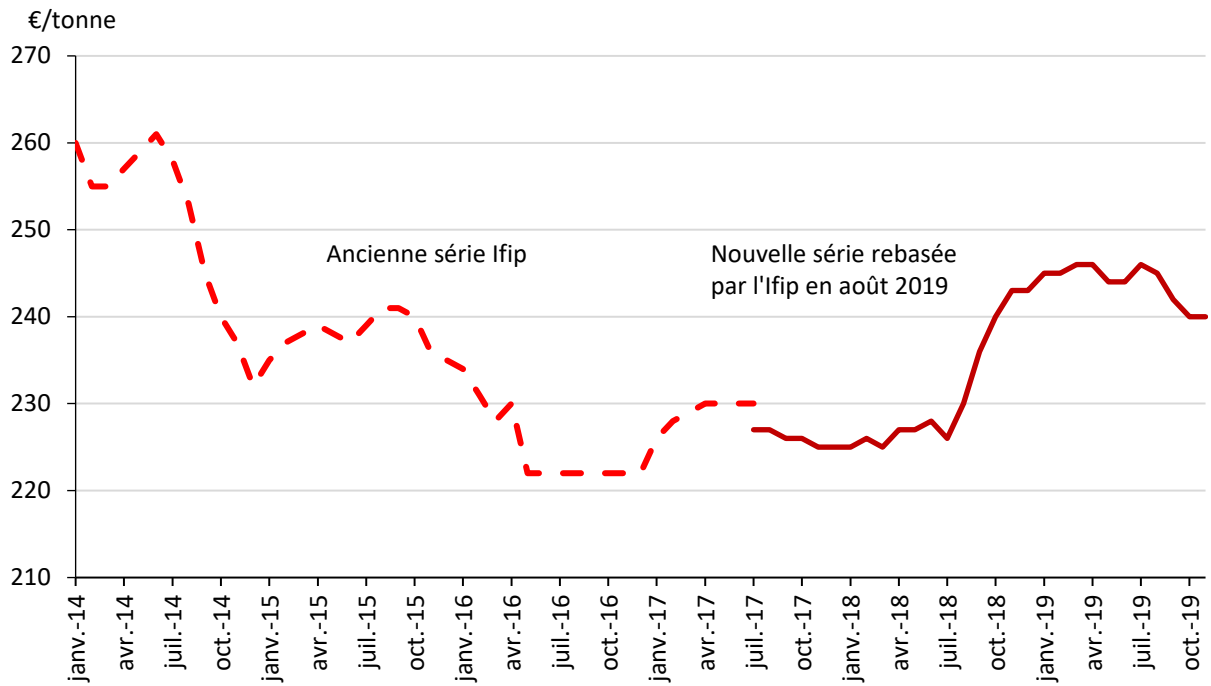
Répartition des importations françaises de porc par pays



*Estimations

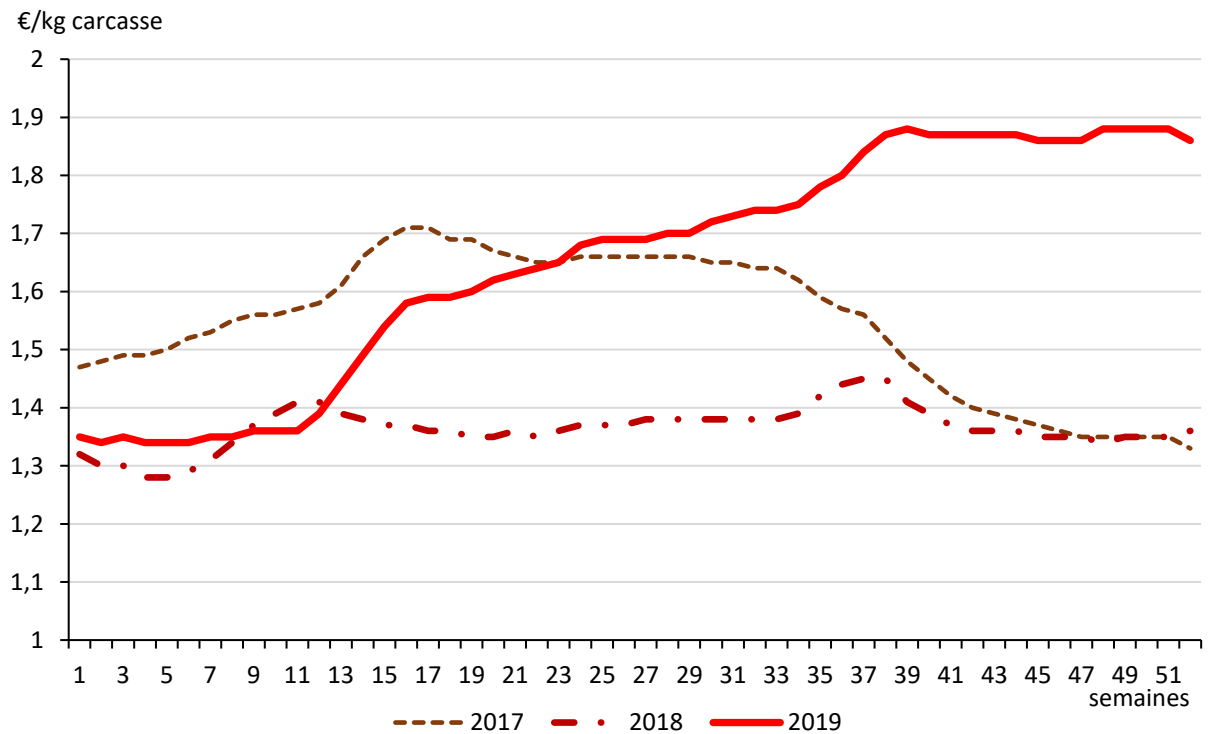
Source : FranceAgriMer d'après douane française

Le prix de l'aliment selon la formule Ifip



Source : FranceAgriMer d'après Institut du Porc Ifip

Prix du porc charcutier classe E+S



Source : FranceAgriMer

Le marché du porc dans l'Union européenne

› Érosion de la production européenne en 2019

En 2018, le cheptel de truies avait décliné de 0,9 % par rapport à 2017. Il a subi à nouveau une baisse en 2019 (- 2,7 % par rapport à 2018). Dans l'Union européenne à 15, cette décroissance a été moins forte (- 1,6 %) mais a touché tous les pays à l'exclusion de l'Espagne et du Royaume-Uni. Dans les nouveaux États membres (- 8,4 %), la Pologne et la Roumanie ont été particulièrement concernées avec des baisses de leur cheptel reproducteur respectives de 13,3 et 10,4 %.

Du fait de l'amélioration des performances techniques des élevages, la production européenne a néanmoins limité son recul, passant de 23,9 millions de tec en 2018 à 23,6 millions de tec en 2019 (- 0,9 %), un niveau qui reste encore supérieur à celui de 2017 (23,4 millions de tec). Un mouvement similaire s'est observé en têtes, avec une baisse du nombre de porcs abattus de 3,8 millions, alors que 2018 avait été marquée par une hausse d'abattage de 5,6 millions de porcs. Le poids moyen des porcs à l'abattage a poursuivi sa croissance, de 92 à 92,5 kg (+ 0,6 %).

Dans ce contexte global de volumes décroissants, certains pays de l'UE ont encore vu progresser le volume de leurs abattages : Pays-Bas (+ 2,7 %), France (+ 1 %), Espagne (+ 2 %, avec un rythme de croissance néanmoins ralenti par rapport aux + 6 % observés en 2018). En revanche la Belgique, touchée par la PPA (peste porcine africaine), a reculé de 3,2 %, l'Italie de 2,3 %, le Danemark, dont le cheptel se réduit et qui privilégie l'exportation de porcelets, de 6,8 %. La Pologne, en forte croissance ces dernières années (+ 5,6 % en 2018), a connu un coup d'arrêt avec une baisse de 4,6 % de sa production. L'extension de la PPA vers l'ouest du pays a semble-t-il incité les éleveurs à la prudence, entraînant une décapitalisation du cheptel. Enfin l'Allemagne, premier producteur européen, a vu se poursuivre la baisse de sa production (- 2,2 %), du fait de causes multiples : hausse des coûts d'investissement liée aux contraintes en matière environnementale et de bien-être animal, crainte face aux risques de PPA aux frontières du pays.

› Une forte hausse des exportations

Les exportations européennes en volume avaient connu en 2018 une croissance significative (+ 8,4 %), sans cependant que les débouchés classiques en Asie y contribuent de façon importante. 2019, en revanche, a été marquée par une hausse considérable de la demande asiatique, en lien avec l'extension de la PPA à quasi tous les pays d'Extrême-Orient. Les exportations vers la Chine et vers Hong Kong ont progressé en volume de 59 % (+ 944 000 tec). Sur le Japon, les exportations ont également été en hausse (+ 8 000 tec, + 2 %). La production européenne étant quasiment stable, ces volumes complémentaires exportés ont été issus principalement d'une réduction de la consommation dans l'UE, ainsi que d'une baisse des exportations vers d'autres pays tiers parmi lesquels la Corée du Sud (- 70 000 tec, - 22 %), les Philippines (- 48 000 tec, - 17 %), les États-Unis (- 31 000 tec, - 20 %).

Sur la viande de porc, l'Union européenne reste le premier fournisseur en volume de la Chine et du Japon, avant les États-Unis et le Canada. En ce qui concerne les abats, les importations chinoises se sont réduites faiblement (- 1 %), au détriment pour l'essentiel des États-Unis (- 27 %) et du Canada (- 16 %). Alors que les États-Unis fournissaient à la Chine plus d'abats de porc que l'ensemble des exportateurs de l'Union européenne, en 2019 les volumes importés par la Chine ont été à 70 % d'origine européenne.

Ces différentes évolutions ont pris place dans le contexte d'un marché des changes plus favorable à la zone euro. Au cours de l'année 2019, l'euro a baissé quelque peu face au dollar (passant de 1,14 dollar en janvier à 1,11 dollar en décembre). Le dollar canadien a suivi une évolution similaire. En revanche le réal brésilien s'est déprécié sur la période. Cette situation générale a pu favoriser la compétitivité de l'offre européenne, même si c'est avant tout le déficit de production asiatique qui a tiré les importations : à

3,3 millions de tec en 2019, auxquels on peut ajouter 1,3 million de tonnes d'abats, les exportations européennes ont présenté des résultats très satisfaisants. Même en 2016, année véritablement hors norme, un tel niveau en volume n'avait pas été atteint.

› Des importations européennes de viande porcine stables

Avec un volume de l'ordre de 20 000 tec, les importations de l'Union européenne en 2019 ont représenté une part négligeable de l'offre sur le marché intérieur (de l'ordre de 0,3 %). En 2019, le premier fournisseur a été la Suisse pour environ 50 % des volumes. Les États-Unis, la Serbie, la Norvège et le Chili ont représenté chacun 7 à 12 % des volumes importés. Les 40 000 t de contingents d'importation à droits nuls octroyés à l'Ukraine n'ont quasiment pas été utilisés (5 t en 2019).

› Un reflux en volume du commerce intra-UE en 2019

En 2019, les échanges internes de viande porcine fraîche réfrigérée ou congelée se sont repliés de 6 % par rapport à 2018 (- 340 000 t) pour se fixer à 5,5 millions de tonnes. Cette évolution a évidemment eu pour première cause la croissance de la demande chinoise, entraînant le report d'une partie des volumes destinés au marché intra-UE vers les exportations.

L'Allemagne, quoiqu'en très légère décroissance, est restée de loin le principal exportateur sur le marché de l'UE avec 23 % des volumes. L'Espagne a augmenté sa part de marché à 18 % des volumes (contre 16 % en 2018). Le Danemark s'est tourné résolument vers l'Asie et a réduit de 220 000 t ses exportations vers l'UE. En conséquence, sa part de marché intra-communautaire est passée de 14 à 11 %.

Les Pays-Bas, la Belgique et la France sont restés globalement stables à respectivement 11 %, 12 % et 6 %.

L'Italie est le premier importateur européen de viande porcine avec 17 % des volumes échangés dans l'UE, une part stable par rapport à 2018. Les volumes importés par l'Allemagne sont eux aussi restés stables à 16 %. Leader des exportations et second importateur européen, l'Allemagne est à la première place du marché du porc en Europe. La France a connu une relative stabilité de ses importations, en valeur absolue comme en part de marché (5 %).

› Une consommation européenne estimée par bilan qui varie peu à moyen terme

Après une année 2018 en hausse, la consommation européenne s'est nettement réduite en 2019 en atteignant 20,4 millions de tec (- 2,9 %). En rapportant ce volume à la population européenne, la consommation par habitant et par an apparaît également en décroissance (39,7 kgec/habitant en 2019, - 3,2 % par rapport à 2018).

Depuis une quinzaine d'années, la consommation européenne estimée par bilan se situe entre 20 et 21 millions de tec, alors que la population se trouve en constante augmentation. La tendance générale est donc plutôt celle d'une érosion de la consommation par habitant, mais à un rythme lent.

Cette baisse est sans doute vouée à s'affirmer dans les prochaines années du fait des évolutions sociétales tendant à une moindre consommation de viande. Alors que la production européenne est relativement stable, cette situation pourrait rendre d'autant plus nécessaire le renforcement des exportations vers les pays tiers.

› En 2019, les cours du porc ont atteint des sommets

À 1,67 euro par kilo de carcasse en 2019 contre 1,42 euro en 2018, les cours européens moyens du porc (classe E) ont reflété un marché tendu depuis le printemps sous l'effet de la demande chinoise. Selon les pays, les cotations ont connu, certes, des disparités, mais leur variation au cours de l'année a été globalement caractérisée par une forte hausse au mois d'avril, suivie d'une croissance plus mesurée jusqu'au mois de juillet. Alors que vers le mois de septembre s'enclenche d'habitude un reflux saisonnier, les cours se sont maintenus en légère progression jusqu'à la fin de l'année. Cette évolution atypique a abouti à des écarts importants de cotation (amplitude de 52 centimes, avec 1,34 € en début d'année, 1,86 € à la fin) alors que l'on assistait plutôt ces dernières années à des amplitudes de l'ordre de 30 centimes.

› Prévisions 2020

La fin de l'année 2019 a été marquée par des cours soutenus des prix des céréales, ainsi que des oléoprotéagineux, du fait en particulier de l'accord trouvé entre les États-Unis et la Chine sur une hausse des volumes de produits agricoles américains importés par la Chine. En 2020, les prévisions envisagent la possibilité d'une relative détente sur les céréales, alors que les récoltes de soja seraient en revanche en recul. Compte tenu des prévisions de cours, le coût de l'aliment porc devrait rester à un niveau relativement stable au moins au premier semestre 2020.

Pour ce qui concerne la production, le recul du cheptel reproducteur risque de se poursuivre. Néanmoins, le haut niveau des cotations incite les éleveurs à préserver et valoriser chaque porcelet et à atteindre des poids de carcasse très supérieurs à la moyenne. Compte-tenu de ces gains de productivité, une faible croissance en volume de la production européenne de porc peut être envisagée pour 2020.

À l'international, la production américaine devrait elle aussi progresser en 2020 (de l'ordre de 4 %). Celle du Brésil devrait également connaître une augmentation de l'ordre de 4 % et celle du Canada une hausse de 3 %.

Au total, en 2020, ces principaux exportateurs pourraient apporter sur le marché de l'ordre de 0,9 million de tec supplémentaire, alors que du fait de la PPA, la production chinoise pourrait, elle, baisser de 10 millions de tec. La consommation chinoise de viande de porc est donc vouée à se réduire et à se reporter sur d'autres viandes et sources de protéines. Au vu de ces différents facteurs, on peut envisager que les prix restent à un niveau élevé en 2020.

Enfin, une inconnue de taille pour 2020 sera l'évolution de l'épizootie de PPA en Europe. Après l'Europe centrale et la Belgique, l'arrivée possible de la PPA dans un nouvel État membre constitue toujours un risque fort. L'Allemagne et la France sont tout particulièrement concernées : si la PPA devait toucher l'un ou l'autre de ces pays, et qu'il se voyait fermer l'exportation, cela induirait un déséquilibre du marché européen (report intra-UE de volumes destinés à l'exportation vers les pays tiers, avec une probable baisse des cours liée). Le recours serait alors d'obtenir des pays importateurs la mise en place d'une régionalisation (fermeture à l'exportation des régions touchées, et non du pays tout entier). Des négociations sont en cours en ce sens, en particulier avec la Chine.

Bilan dans le secteur porcin (hors abats)

1 000 tec	2017	2018	2019*	%19*/18
Production indigène brute	23 376,2	23 862,6	23 640,3	-0,9
Commerce extérieur animaux vivants				
Exportations	14,3	16,1	9,4	-41,9
Importations	0,0	0,0	0,1	0,0
Solde	14,2	16,1	9,3	
Abattages	23 362,0	23 846,5	23 631,0	-0,9
Commerce extérieur produits porcins				
Exportations	2 805,2	2 878,8	3 277,7	13,9
Importations	17,5	16,6	20,2	21,4
Solde	2 787,8	2 862,1	3 257,5	
Variation de stocks	0,0	0,0	0,0	-
Consommation indigène brute	20 574,2	20 984,3	20 373,5	-2,9
Auto approvisionnement (%)	113,6	113,7	116,0	2,0

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Prévisions 2019 pour l'Union européenne

1 000 tec	2019*	2020**	%20**/19*
Production	23 640,3	23 451,1	-0,8
Importations (vif + viandes)	20,3	20,1	-1,0
Exportations (vif + viandes)	3 287,1	3 549,3	8,0
Consommation	20 373,5	19 921,9	-2,2

*Estimations **Prévisions

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Cheptel porcin dans l'Union européenne
(enquêtes de mai)

1 000 têtes	2015	2016	2017	2018	2019	%19/18
Allemagne	28 099	27 146	27 175	26 898	25 959	-3,5
Autriche	2 761	2 667	2 669	2 679	2 652	-1,0
Belgique-Lux	6 349	6 282	6 111	6 197	6 176	-0,3
Danemark	12 645	12 313	12 467	12 878	12 551	-2,5
Espagne	26 983	27 541	28 667	30 142	30 461	1,1
France	13 643	13 280	13 315	13 044	13 240	1,5
Italie	8 682	8 708	8 774	8 766	8 642	-1,4
Irlande	1 537	1 594	1 557	1 622	1 616	-0,4
Pays-Bas	12 603	12 416	12 401	12 391	12 214	-1,4
Royaume-Uni	4 739	4 866	4 969	5 012	5 078	1,3
UE 15*	123 856	122 531	123 557	125 040	124 011	-0,8
Hongrie*	3 124	3 026	2 807	2 859	2 840	-0,7
Pologne*	11 640	10 865	11 353	11 828	10 781	-8,9
Roumanie*	4 659	4 575	4 487	4 129	3 726	-9,8
NEM 13*	25 474	24 391	24 416	24 539	23 010	-6,2
UE 28*	149 330	146 921	147 973	149 579	147 022	-1,7

*Estimations (pour toutes les années)

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

- dont cheptel de truies dans l'Union européenne
(enquêtes de mai)

1 000 têtes	2015	2016	2017	2018	2019	%19/18
Allemagne	2 024	1 917	1 906	1 859	1 805	-2,9
Autriche	240	232	236	228	223	-2,3
Belgique-Lux	443	439	424	415	401	-3,4
Danemark	1 248	1 216	1 228	1 269	1 227	-3,3
Espagne	2 408	2 374	2 516	2 498	2 538	1,6
France	1 060	1 007	1 001	979	955	-2,5
Italie	584	572	579	588	579	-1,6
Irlande	148	149	143	147	142	-3,5
Pays-Bas	1 103	1 053	1 064	1 051	1 011	-3,8
Royaume-Uni	492	494	498	491	497	1,2
UE 15*	10 406	10 052	10 182	10 090	9 928	-1,6
Hongrie*	291	269	253	260	252	-3,1
Pologne*	947	854	885	871	755	-13,3
Roumanie*	349	339	326	280	251	-10,4
NEM 13*	2 141	2 008	2 001	1 958	1 794	-8,4
UE 28*	12 547	12 061	12 183	12 048	11 722	-2,7

*Estimations (pour toutes les années)

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Abattages dans l'Union européenne

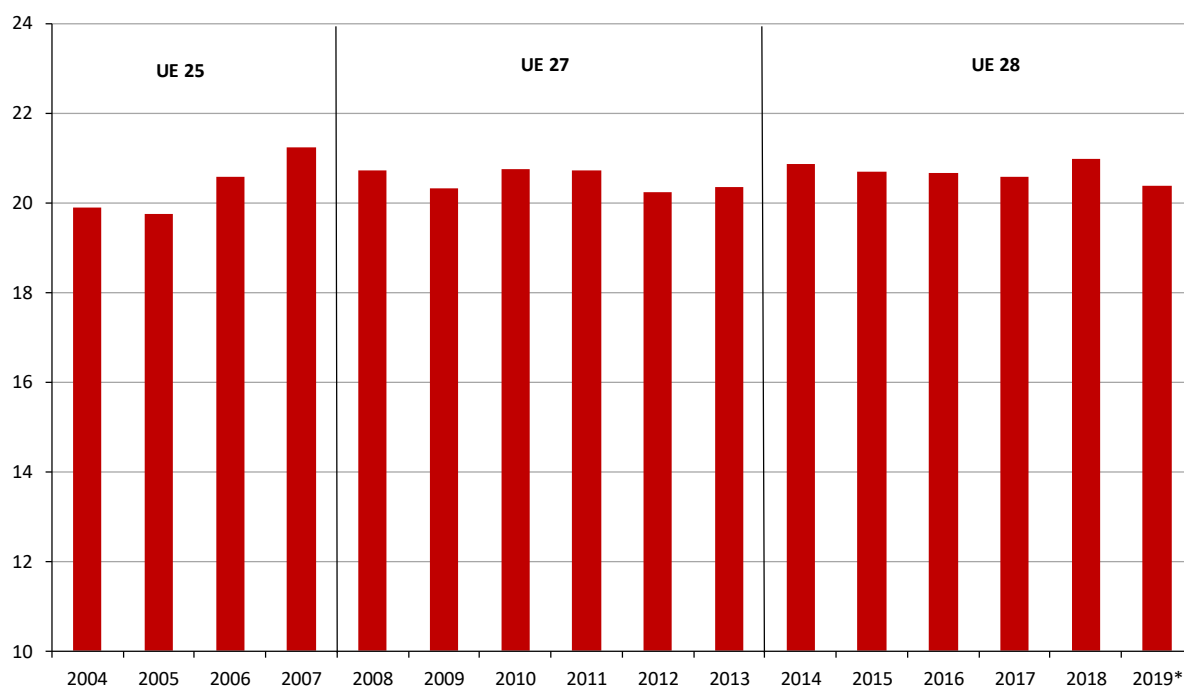
1 000 tec	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Allemagne	5 562	5 579	5 455	5 343	5 225	-2,2
Autriche	528	511	505	510	504	-1,2
Belgique-Lux	1 137	1 074	1 058	1 086	1 051	-3,2
Danemark	1 599	1 567	1 530	1 581	1 474	-6,8
Espagne	3 896	4 181	4 299	4 530	4 622	2,0
France	1 968	2 206	2 177	2 182	2 203	1,0
Italie	1 486	1 544	1 467	1 471	1 438	-2,3
Irlande	276	283	294	303	302	-0,4
Pays-Bas	1 456	1 453	1 456	1 536	1 578	2,7
Royaume-Uni	898	919	903	927	951	2,6
UE 15	19 698	20 211	20 000	20 328	20 198	-0,6
Hongrie	409	432	435	436	438	0,4
Pologne	1 906	1 963	1 990	2 082	1 986	-4,6
R. tchèque	228	220	211	211	209	-1,1
NEM 13	3 260	3 352	3 362	3 519	3 432	-2,4
UE 28	22 958	23 563	23 362	23 846	23 631	-0,9

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Consommation de produits porcins dans l'Union européenne (hors abats)

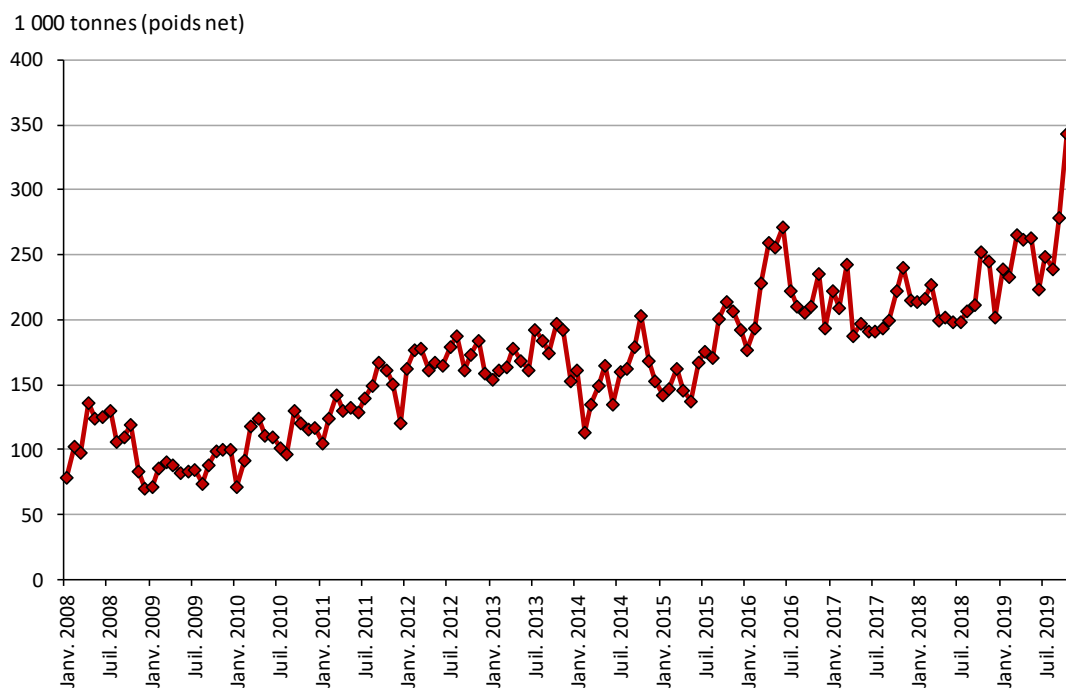
Millions de tec



*Estimations

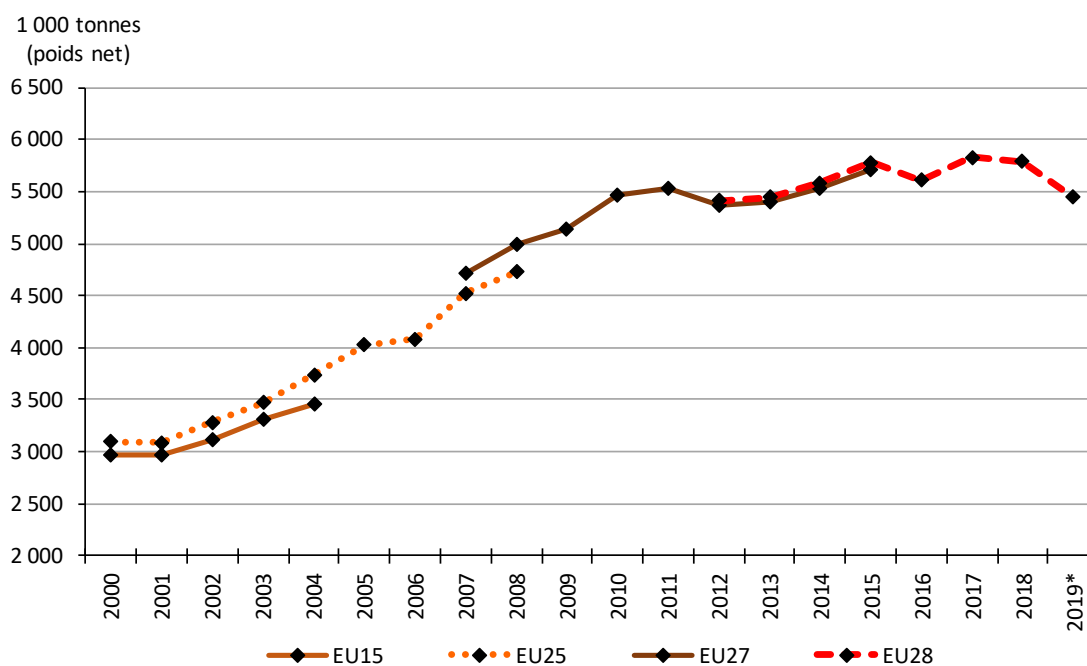
Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Évolution des exportations de l'Union européenne vers les pays tiers (hors vifs et abats)



Source : FranceAgriMer d'après Eurostat (UE à 27 jusqu'en 2012, UE à 28 à partir de 2013)

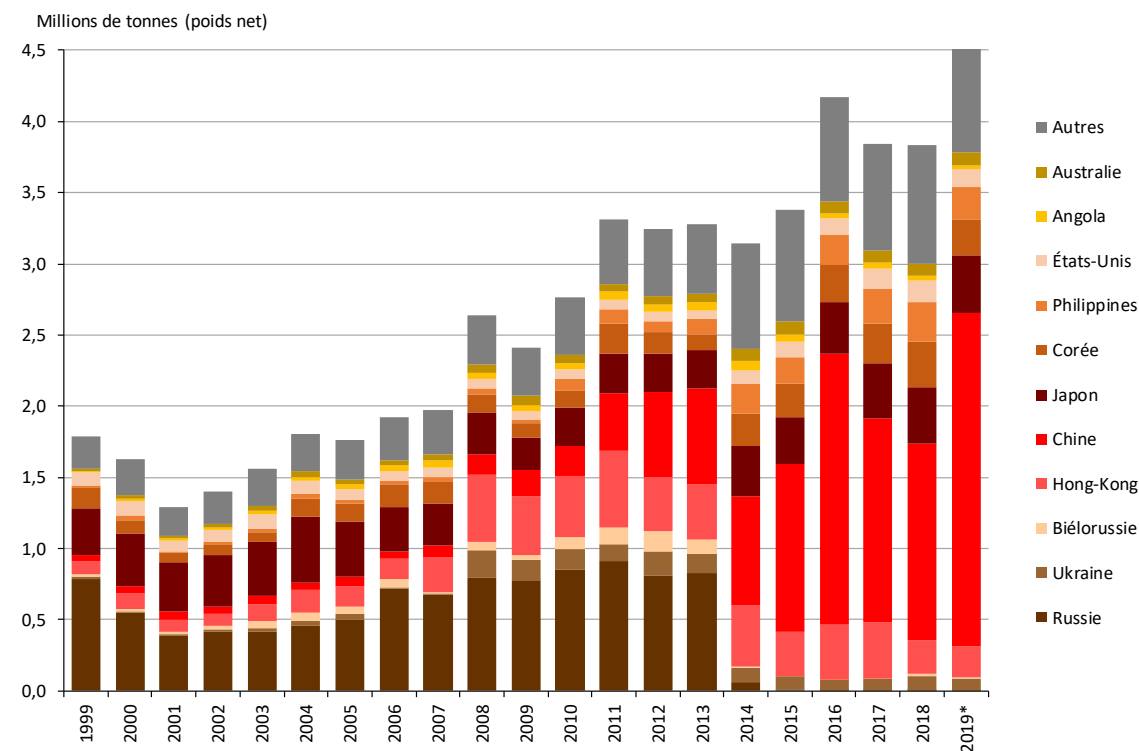
Échanges intra-UE de viandes fraîches réfrigérées et congelées de porc



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Exportations européennes de porc vers les pays tiers (animaux vivants, viandes, préparations et conserves, graisses, abats) – agrégat UE à 28



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Le marché de la volaille de chair en France

› Le coût des matières premières entrant dans la composition de l'aliment est reparti à la baisse en 2019

L'année 2018 avait été marquée par des hausses de l'indice ITAVI du coût des matières premières pour toutes les espèces, s'échelonnant de + 3,8 % (poulet label) à + 0,1 % (pintade). L'impact de la sécheresse sur les cultures de céréales en paille dans les principaux pays producteurs de l'Union européenne en 2018 avait en effet conduit à une explosion des cours des céréales à paille en juillet 2018, cours qui se sont ensuite maintenus en légère tendance baissière jusqu'à la mi-campagne 2018-19. À partir de janvier 2019, les cours des céréales à paille se sont dégradés progressivement du fait d'une présence maintenue toute au long de la campagne des céréales de la Mer Noire, notamment sur les marchés historiques de la France, et l'arrivée des récoltes de l'hémisphère sud – Argentine notamment – au Maghreb et en Afrique de l'Ouest. À noter également que durant la première partie de campagne 2018-19, les cours des orges fourragères ont dépassé ceux du blé tendre, du jamais vu sur les marchés des céréales. Le maïs est quant à lui resté très compétitif face aux céréales à paille tout au long de la campagne 2018-19. Dans un tel contexte, les fabricants d'aliment du bétail (FAB) ont incorporé majoritairement du maïs dans leurs rations plutôt que des céréales à paille. Du côté des tourteaux de soja, les cours ont amorcé une tendance baissière en début de campagne 2018-19 puis se sont stabilisés à la baisse en janvier 2019. Dans un contexte de conflit commercial sino-américain et de fermeture du marché chinois pour les graines de soja étatsuniennes, ces dernières se sont reportées sur les marchés européens à des cours bas. En revanche, les fondamentaux du marché mondial du colza ont oscillé entre impact baissier lié au conflit commercial sino-canadien et haussier du fait de la faible récolte européenne.

En 2019, suivant l'évolution des cotations des matières premières, le coût de l'aliment volaille a ainsi diminué de manière continue pour toutes les espèces jusqu'en mai, avant d'osciller entre hausses et baisses au second semestre. En moyenne sur l'année, l'indice coût de matière première ITAVI était en baisse. Ces baisses se sont échelonnées de - 0,2 % pour le canard à rôti à - 3,3 % pour la dinde, le cours de l'aliment poulet standard affichant - 2,3 % ; seuls les coûts de l'aliment canard gras sont restés en hausse (+ 0,5 %).

› Repli de la production de volailles de chair en 2019, malgré des abattages de poulet dynamiques

La production indigène brute de volailles de chair a reculé de 1,9 % (- 33,7 milliers de tonnes équivalent carcasse) par rapport à 2018, et est estimée en 2019 à 1 753,2 milliers de tec. Cette baisse s'explique par des niveaux de production en berne dans toutes les filières. Alors que la filière dinde entre dans une phase de baisse de production, la filière palmipèdes gras peine à retrouver ses niveaux de production d'avant crise.

Alors qu'elle progressait à un rythme moyen de 2,1 % depuis 2016, la production de viande de poulet a marqué une baisse de 1,2 % en 2019. Cette baisse a été sous-tendue par des niveaux d'abattages inférieurs à ceux, particulièrement hauts, qui avaient caractérisé le premier semestre 2018 suite à la reprise de l'activité dans l'abattoir de Doux. Au second semestre 2019 cependant, les abattages de poulet ont repris du dynamisme et se sont situés au-dessus de leurs valeurs historiques. En nombre de têtes, les abattages de poulet de chair ont été en baisse de 2,4 % en 2019 au regard de 2018, et le poids moyen à l'abattage a été en hausse de 2,0 % sur la même période. La tendance à l'alourdissement des souches s'est donc poursuivie dans la lignée des années précédentes. À la baisse des abattages s'est ajoutée une baisse de 4,4 % des exportations de poulets vivants, principalement en direction de la Belgique.

La filière palmipède, après avoir donné des signaux de reprise en 2018, a été marquée par un nouveau ralentissement en 2019. En volume, les abattages de canards à rôti ont reculé de 4,3 %, tandis que ceux de canards gras ont accusé une baisse de 1,0 %. La filière canard de chair avait profité en 2018 de l'appel d'air créé par la baisse de production de viande de canard gras suite aux épisodes d'influenza aviaire qui avaient

frappé la filière en 2016. Au premier semestre 2019, les abattages de canard gras ont démarré à des niveaux supérieurs à ceux de 2018, seulement la tendance s'est inversée au second semestre avec des abattages qui ont décroché de leurs niveaux de 2018. Sur l'ensemble de l'année 2019, les abattages de canards gras sont restés inférieurs de 10 % au niveau moyen des années d'avant-crise (2013 à 2015). En conséquence, la production de viande de canard a été en recul de 2,4 % en 2019.

La production de dinde est partie à la baisse en 2019 (- 3,8 %). Les abattages ont reculé de 4,0 % en volume, et de 4,7 % en têtes. Enfin, la même tendance s'est appliquée à la production de pintades en 2019, en baisse de 5,7 % soit - 2 300 tec. Les abattages ont été en baisse de 5,8 % au regard de leurs niveaux de 2018.

› Des exportations françaises de volailles aux dynamiques inégales en 2019, entre repositionnement sur les marchés européens et poursuite du retrait des marchés du Proche et Moyen-Orient

Les exportations françaises de viandes de volaille se sont repliées en 2019 par rapport à 2018 (- 9,7 % en volume), cette baisse affectant toutes les espèces, hormis la pintade. Si les expéditions de dinde et de canard ont été en baisse de respectivement 14,1 % et 8,6 %, c'est la baisse en poulet (- 9,2 %, soit - 34 900 tec) qui tire le repli des exportations françaises. Ce repli reste cependant moins marqué à destination de l'espace intra-UE (- 5,3 %) qu'à destination des pays tiers (- 15,4 %). Ce sont particulièrement les volumes de viandes congelées qui sont en retrait, autant vers les pays tiers (- 33 200 tec) que vers l'Union européenne (- 14 400 tec). Cependant, alors que la diminution des volumes expédiés vers les pays tiers reflète une réelle perte de parts de marché, autant en volume qu'en valeur, les exportations à destination de l'Union européenne sont restées stables en valeur. Les exportations de préparations à base de viandes de volaille ont en revanche augmenté vers l'Union européenne en 2019, de 4,5 % en volume et de 5,3 % en valeur, parallèlement à une amélioration du prix moyen des ventes. Ainsi le repli des exportations françaises de volailles vers le monde s'est-il établi à - 3,6 % en valeur, toutes espèces confondues.

Les exportations de viande de poulet ont reculé vers les pays tiers (- 15,7 %), autant que vers l'Union européenne (- 2,5 %). À l'instar des années précédentes c'est la baisse des débouchés pour le poulet entier congelé au Proche et Moyen-Orient qui explique le recul des exportations françaises de poulet. En 2019, les exportations ont reculé de 18,4 % vers l'ensemble de la zone, soit une diminution de 17 600 tec vers l'Arabie saoudite et de 1 000 tec vers les Émirats arabes unis, contrebalancée cependant par une reprise des exportations vers le Yémen (+ 2 200 tec). Le débouché Afrique subsaharienne - comptant principalement des découpes congelées de poulet ou de dinde à faible valeur ajoutée, type dos, ailes ou découpes intermédiaires - s'est également fortement réduit en 2019 (- 29,0 % en volume, soit un recul de 11 300 tec). Les exportations ont en revanche repris à destination de la Chine et Hong-Kong (+ 18,7 %, soit 2 100 tec). Sur le marché européen, on note une progression des volumes vers le Royaume-Uni (+ 5 700 tec) et l'Allemagne (+ 4 600 tec) et un recul vers les Pays-Bas (- 3 700 tec), l'Espagne (- 3 200 tec) et la Belgique (- 3 400 tec).

Les exportations de viande de dinde ont poursuivi leur repli en 2019 (- 14,1% en volume), du fait du recul des expéditions vers l'Allemagne (- 5 900 tec) et l'Espagne (- 2 300 tec) pour l'Union européenne, et vers le Bénin (- 2 100 tec) pour les pays tiers. Les exportations de viande de canard ont quant à elles diminué autant en volume (- 8,6 %) qu'en valeur (- 8,0 %). Le recul de ces volumes s'est fait principalement vers l'Allemagne (- 800 tec) et Hong-Kong (- 1 300 tec).

› Accroissement du déficit commercial de la France du fait d'importations en hausse depuis l'Union européenne

En 2019, les importations de viandes et préparations de volailles ont augmenté de 1,8 % en volume, tirées par la hausse des importations de poulet, tandis que les achats de dinde et de canard ont diminué. Cette hausse provient essentiellement du marché européen, qui représente 96 % des importations françaises. Elle

a été tirée par une hausse des importations de viandes fraîches (+ 5,0 %, soit 15 600 tec), tandis que l'augmentation plus modeste des importations de préparations et viandes saumurées a été contrebalancée par une baisse des achats de viandes congelées (- 4,0 %, soit 8 700 tec). Bien que concernant des volumes moindres, les importations en provenance des pays tiers sont en diminution (- 3,9 % en volume). En valeur, les importations ont atteint 1,40 milliard d'euros en 2019, en hausse de 2,2 % au regard de 2018.

En 2019, le poulet a représenté 89 % du volume total des importations de viandes de volaille. Les importations de poulet ont augmenté de 2,9 % en provenance de l'Union européenne, mais ont diminué de 5,4 % en provenance des pays tiers. Ce sont principalement les hausses en provenance de l'Allemagne (+ 16,9 %, soit 9 800 tec), de Pologne (+ 7,1 %, soit 8 700 tec) et de Belgique (+ 3,1 %) qui ont contribué à la hausse des volumes importés depuis l'Union européenne, partiellement freinées par une diminution de 36,3 % des importations en provenance du Royaume-Uni. Ces volumes supplémentaires sont principalement constitués de pièces de découpe à forte valeur ajoutée, tels des filets, désossés ou non, ainsi que des cuisses. Côté pays tiers, le repli des importations en provenance du Brésil s'est poursuivi, principalement pour les préparations (- 46,0 %) et les viandes saumurées (- 33,3 %). Ces volumes ont été partiellement compensés par une reprise des achats en provenance de Thaïlande (+ 2,9 % pour les préparations et + 47,9 % pour les découpes congelées). L'Ukraine reste le troisième fournisseur de la France parmi les pays tiers, bien que les volumes importés aient marqué une baisse de 6,6 % en volume en 2019. Les négociations sur le contingent ukrainien ont abouti début 2019 à une décision du Conseil de l'Union européenne, mais qui reste en attente de validation au parlement ukrainien.

Les importations de viande de canard sont reparties à la baisse en 2019, principalement en provenance de Bulgarie (- 12,3 %, soit - 800 tec) et de Hongrie (- 6,0 %, - 300 tec), la filière française ayant moins recours aux importations du fait d'une offre abondante sur son propre marché.

Au final, le solde global des échanges de viandes de volaille est estimé à - 192 800 tec en 2019 et s'est dégradé de 61 600 tec par rapport à l'année 2018. Le déficit commercial s'est creusé de 69 millions d'euros, conséquence d'un accroissement du déficit commercial avec l'Union européenne (+ 8,1 %), et s'est établi à - 554,9 millions d'euros, alors que l'excédent commercial avec les pays tiers s'est replié (- 11,5 %) pour atteindre + 202,5 millions d'euros.

› Progression de la consommation française de volaille en 2019

D'après les données du panel consommateur Kantar Worldpanel, la consommation de viandes de volailles et élaborés frais a été en recul sur onze mois 2019 par rapport à 2018. Les achats de viande de poulet sont restés stables (- 0,8 %), avec un repli de la consommation de poulet PAC (- 5,2 %) au profit des découpes (+ 1,4 %). Les achats de dinde ont été en repli de 3,7 %. Les élaborés de volailles ont quant à eux poursuivi leur hausse (+ 2,3 %), de même que les charcuteries à base de volaille (+ 1,4 %). La tendance s'est inversée pour le canard, dont la consommation de découpes par les particuliers a amorcé une baisse (- 1,1 %).

La consommation française totale de viandes de volaille, calculée par bilan, a affiché une croissance de 1,7 % en 2019, avec des dynamiques hétérogènes selon les espèces. La hausse de la consommation de poulet s'est accélérée au regard de 2018 (+ 3,0 % contre + 2,1 % en 2018), tandis que les tendances ont été sensiblement modifiées pour les autres viandes. La consommation de canard, après avoir affiché un fort taux de croissance (+ 22,8 %) en 2018 suite à la reprise de la production, a enregistré une baisse de 1,7 % en 2019. La consommation de viande de dinde a amorcé une baisse (- 1,1 %), de même que, de manière plus marquée, la pintade (- 8,3 %).

Les importations ont représenté 44,5 % de la consommation de poulet en 2019, en légère baisse par rapport à 2018. Enfin, la baisse des volumes consommés à domicile conjointement à la hausse de la consommation globale calculée par bilan souligne qu'une part grandissante des volumes de viande de poulet est consommée hors domicile ou intègre les circuits de seconde transformation.

› Prévisions 2020

En ce qui concerne la production, le marché de la viande de canard s'est tendu en 2019 du fait de la reprise de la production de canards gras dans le sud-ouest. La viande issue de canards gras est ainsi venue se positionner en concurrence de la viande de canard à rôtir et les filières ont eu du mal à adapter leur offre. La filière palmipède devrait ainsi aborder 2020 en stabilisant voire en diminuant son offre. Par ailleurs, la filière poulet de chair, confortée dans sa stratégie de reconquête du marché intérieur, devrait maintenir voire augmenter son niveau de production. Enfin, la production de dinde ne devrait pas marquer de progression sensible du fait d'une demande intérieure en berne.

Concernant le commerce extérieur, courant 2018, l'usine Doux spécialisée dans les poulets grand export a été reprise par l'entreprise saoudienne Al-Munajem, ce qui peut laisser envisager une stabilisation des volumes exportés vers le Proche et Moyen-Orient, même si les produits français restent soumis à la forte concurrence brésilienne sur ces marchés. Alors que les importations françaises en provenance de l'Union européenne ont amorcé un ralentissement au regard de 2018, le développement des stratégies de reconquête du marché intérieur par le maillon industriel devrait œuvrer en faveur de la poursuite d'un tel rythme en 2020.

Pour ce qui est de la consommation, la poursuite de la croissance de la production soutenue par une demande toujours grandissante pour la viande de poulet devrait conduire à une hausse de la consommation totale de viandes de volaille.

Bilan français dans le secteur de la volaille de chair

1 000 tec	2018	2019*	%19*/18
Production	1 786,9	1 753,2	-1,9
Commerce extérieur animaux vivants finis			
Exportations	101,6	98,1	-3,4
Importations	2,6	2,3	-14,1
Solde	+99,0	+95,8	
Abattages	1 688,0	1 657,4	-1,8
Commerce extérieur viandes			
Exportations	514,2	464,2	-9,7
Importations	645,5	657,0	1,8
Solde	-131,2	-192,8	
Variations de stock***	nd	nd	
Consommation **	1 819,2	1 850,2	1,7
Auto approvisionnement %	98,2	94,8	

*Estimations **Calculée par bilan ***Non disponible, suite à l'interruption de la série en 2018

Source : FranceAgriMer d'après SSP et douane française

Prévisions 2020

1 000 tec	2019*	2020**	%20**/19*
Production	1 753,2	1 755,0	0,1
Importations de viandes	657,0	670,2	2,0
Exportations de viandes	464,2	453,6	-2,3
Consommation	1 850,2	1 865,0	0,8

*Estimations **Prévisions

Source : FranceAgriMer d'après SSP et douane française

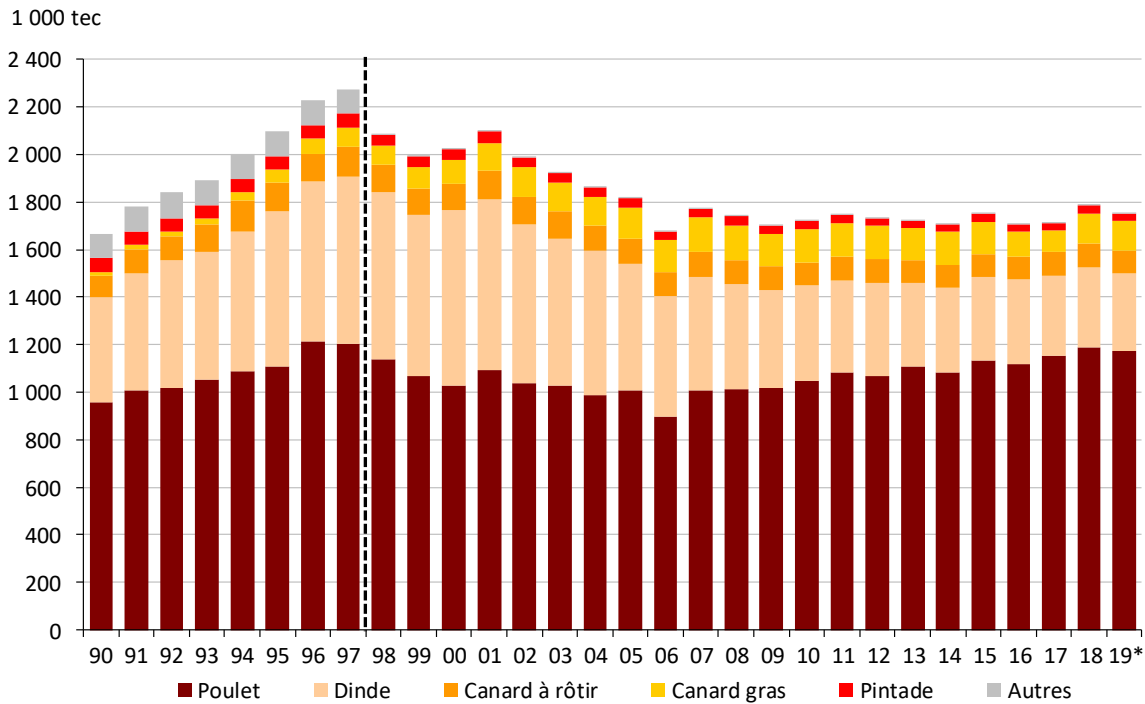
Production indigène brute de volaille en France

1 000 tec	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
VOLAILLE	1 751,3	1 706,7	1 714,2	1 786,9	1 753,2	-1,9
Poulet	1 135,0	1 116,4	1 152,7	1 187,7	1 173,7	-1,2
Dinde	347,6	358,2	338,9	338,9	326,0	-3,8
Canard	234,8	198,8	189,5	226,3	220,8	-2,4
Pintade	32,8	32,5	32,3	33,2	31,3	-5,7
Autres espèces avicoles	1	1	1	1	1	n.s.

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après SSP et douane française

Production indigène brute de volaille en France

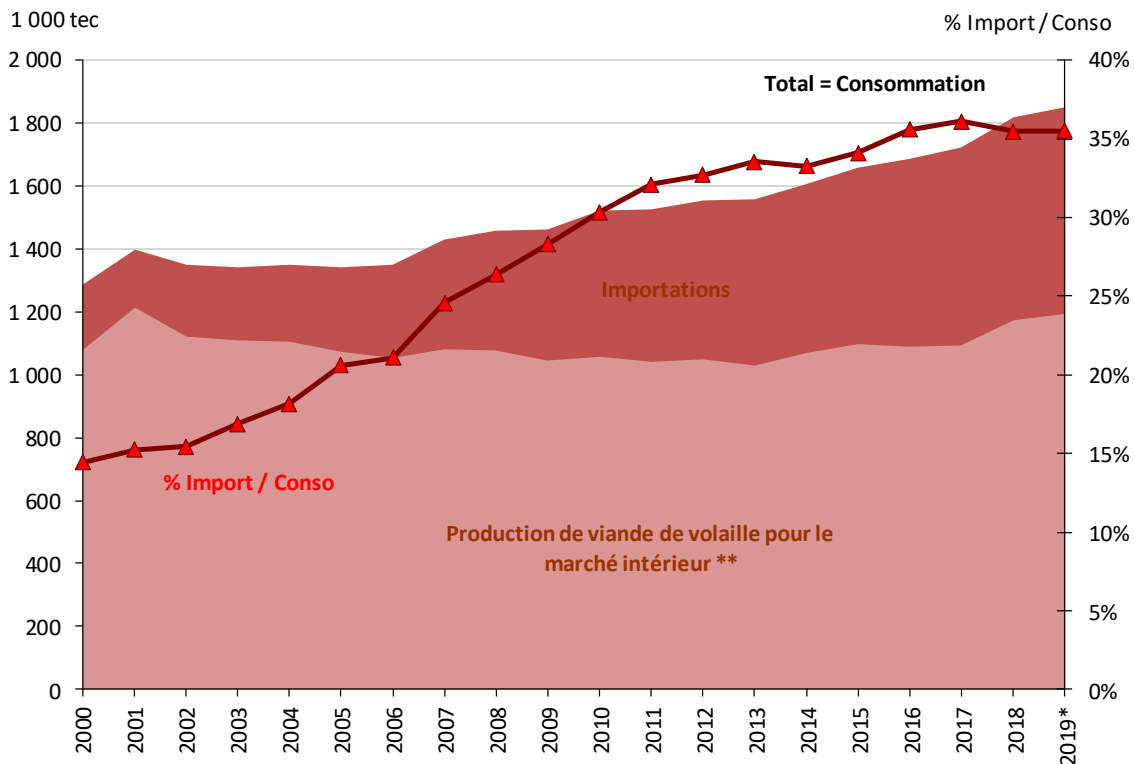


*Estimations

Rupture de série entre 1997 et 1998 ; à partir de 1998, la production est calculée à partir des abattages et non plus des mises en place de poussins

Source : FranceAgriMer d'après SSP

Part de la production nationale et des importations dans la consommation française de viandes de volaille



*Estimations **Abattages – exportations de viandes

Source : FranceAgriMer d'après SSP et douane française

Échanges français de viandes de volaille - En volume

1 000 tec	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Exportations	588,5	548,6	540,4	514,2	464,2	-9,7
Union européenne à 28	253,4	265,9	275,8	293,7	278,1	-5,3
Viandes fraîches	105,6	109,3	116,1	123,1	119,0	-3,3
Viandes congelées	86,0	85,0	89,4	99,7	85,3	-14,4
Préparations	60,0	70,2	69,1	69,8	73,0	4,5
Volailles saumurées	1,1	1,3	1,3	1,1	1,0	-7,2
Pays tiers	335,1	282,7	264,6	220,5	186,6	-15,4
Viandes fraîches	14,2	14,5	14,6	12,7	11,4	-10,7
Viandes congelées	312,3	261,4	242,9	200,6	167,4	-16,5
Préparations	5,8	6,4	6,9	6,8	7,4	8,9
Volailles saumurées	3,3	0,4	0,2	0,4	0,3	-9,8
Importations	565,3	600,6	621,4	645,5	657,0	1,8
Union européenne à 28	538,8	571,4	595,4	618,7	631,3	2,0
Viandes fraîches	265,1	282,5	299,8	310,8	326,4	5,0
Viandes congelées	222,0	215,4	213,1	216,3	207,6	-4,0
Préparations	66,7	70,7	76,9	89,5	93,4	4,3
Volailles saumurées	3,3	2,9	5,6	2,1	3,8	78,0
Pays tiers	26,5	29,2	25,9	26,8	25,7	-3,9
Viandes fraîches	0,0	0,3	0,9	1,1	0,7	-40,9
Viandes congelées	4,0	12,1	6,5	7,2	8,1	12,1
Préparations	5,2	11,1	11,9	10,9	10,3	-5,5
Volailles saumurées	4,6	5,7	6,6	7,5	6,7	-10,2

Source : FranceAgriMer d'après douane française

*Estimations

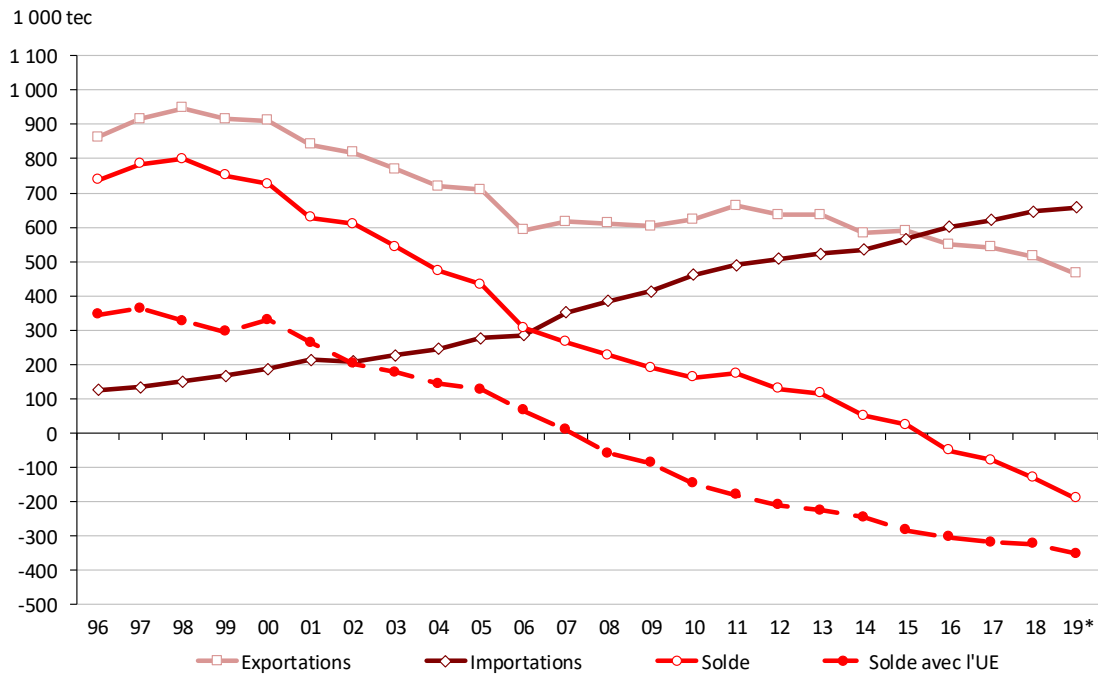
Échanges français de viandes de volaille - En valeur

Millions €	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Exportations	1 206,5	1 073,1	1 069,0	1 090,2	1 051,1	-3,6
Union européenne à 28	705,4	717,1	732,7	790,8	783,8	-0,9
Viandes fraîches	325,5	323,2	325,4	348,9	338,2	-3,1
Viandes congelées	157,0	151,4	153,4	167,3	156,8	-6,3
Préparations	212,9	236,6	248,3	268,7	282,8	5,3
Volailles saumurées	5,1	5,9	5,6	5,9	5,7	-3,1
Pays tiers	501,1	356,0	336,3	299,4	268,2	-10,4
Viandes fraîches	50,1	45,2	46,5	43,1	41,2	-4,4
Viandes congelées	427,5	288,0	265,9	230,3	198,4	-13,8
Préparations	20,5	21,6	23,0	24,9	27,7	11,4
Volailles saumurées	2,5	1,1	0,9	1,2	1,1	-7,1
Importations	1 180,7	1 227,5	1 277,7	1 374,8	1 404,4	2,2
Union européenne à 28	1 110,9	1 159,9	1 214,3	1 304,3	1 338,7	2,6
Viandes fraîches	551,4	582,7	613,7	662,5	697,7	5,3
Viandes congelées	388,9	370,3	361,4	371,5	350,6	-5,6
Préparations	202,3	201,1	228,3	265,1	282,4	6,5
Volailles saumurées	8,1	5,9	10,9	5,2	7,7	48,9
Pays tiers	69,8	67,6	63,4	70,6	65,7	-6,9
Viandes fraîches	0,0	0,5	2,0	2,9	0,9	-69,0
Viandes congelées	7,3	22,2	12,5	16,5	16,6	0,8
Préparations	18,4	34,1	36,5	35,3	35,0	-1,0
Volailles saumurées	9,7	10,8	12,5	15,9	13,4	-15,8

Source : FranceAgriMer d'après douane française

*Estimations

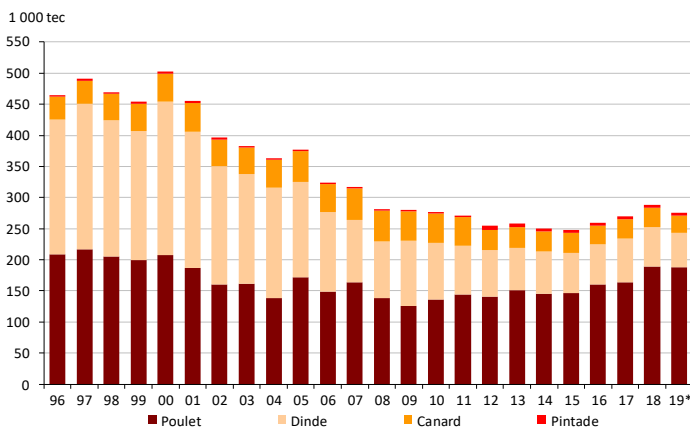
Commerce extérieur français de viandes de volaille



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

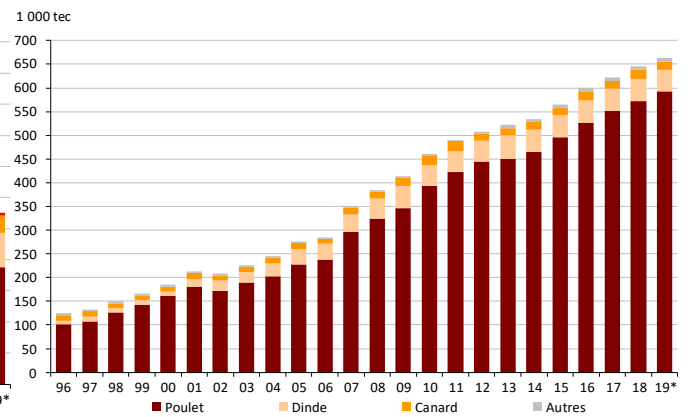
Exportations françaises de viandes de volaille vers l'Union européenne



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

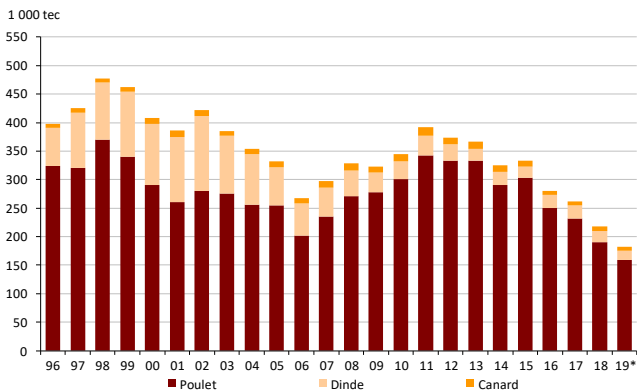
Importations françaises de viandes de volaille en provenance de l'Union européenne



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

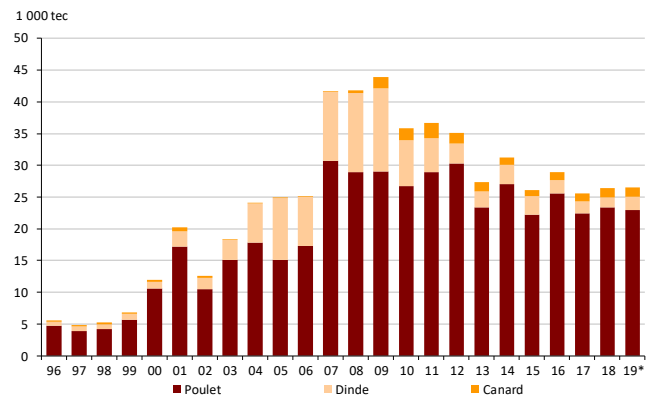
Exportations françaises de viandes de volaille vers les pays tiers



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Importations françaises de viandes de volaille en provenance des pays tiers



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Commerce extérieur français de viande de poulet avec l'Union européenne à 28

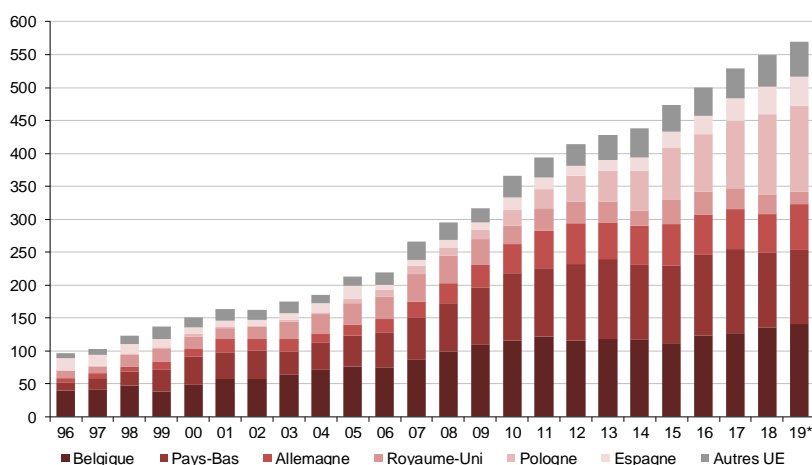
1 000 tec	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Exportations	146,8	160,5	164,1	189,5	184,7	-2,5
Espagne	36,8	34,1	32,7	33,8	30,6	-9,5
Royaume-Uni	26,9	25,5	27,4	32,3	38,0	17,7
Belgique	17,8	15,6	18,5	33,9	30,5	-9,9
Allemagne	18,6	24,0	23,3	30,6	35,2	15,1
Pays-Bas	13,4	15,9	24,7	23,7	20,0	-15,5
Italie	6,2	9,0	8,1	6,1	4,4	-27,3
Importations	473,8	500,5	528,5	549,2	565,0	2,9
Belgique	112,4	122,9	126,5	136,5	140,7	3,1
Pays-Bas	117,1	122,9	128,3	112,9	111,1	-1,6
Allemagne	63,5	60,2	60,4	58,2	68,0	16,9
Royaume-Uni	36,6	35,8	31,5	29,4	18,7	-36,3
Pologne	79,1	87,3	103,0	122,5	131,1	7,1
Espagne	24,4	28,2	34,1	41,8	40,2	-3,9
SOLDE	-327,0	-340,0	-364,4	-359,7	-380,3	

Source : FranceAgriMer d'après douane française

*Estimations

Importations françaises de viande de poulet en provenance de l'UE

1 000 tec

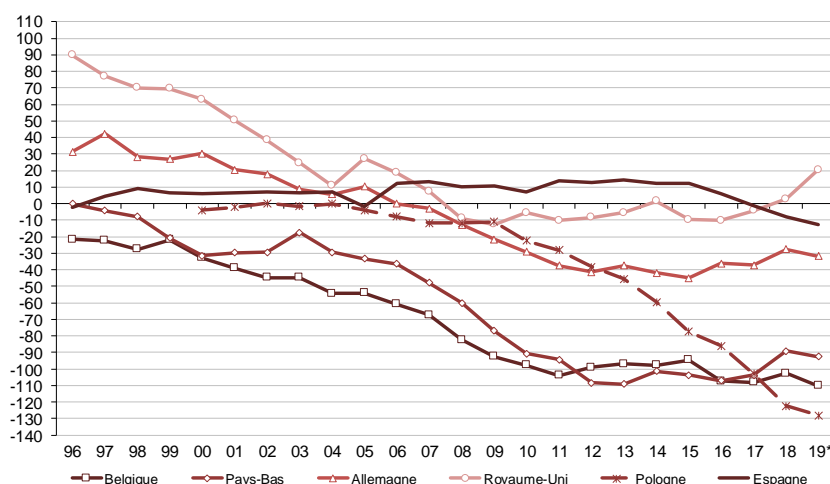


Source : FranceAgriMer d'après douane française

* Estimations

Solde des échanges français de viande de poulet avec l'UE

1 000 tec



Source : FranceAgriMer d'après douane française

* Estimations

Commerce extérieur français de viande de dinde avec l'Union européenne à 28

1 000 tec	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Exportations	64,0	64,0	70,6	63,2	54,7	-13,5
Belgique	18,4	15,6	15,9	15,7	15,7	0,2
Espagne	14,7	15,7	16,5	16,5	14,2	-14,1
Allemagne	12,5	15,5	18,7	11,9	6,1	-49,2
Royaume-Uni	3,0	2,7	3,1	2,4	2,8	15,7
Grèce	3,7	3,3	2,5	2,4	2,6	9,3
Pays-Bas	1,8	2,1	2,8	3,2	4,5	39,2
Italie	1,3	1,0	1,6	1,4	0,6	-57,0
Danemark	2,1	1,7	2,7	2,3	2,1	-10,0
Importations	43,3	44,8	45,3	45,4	44,1	-3,0
Allemagne	15,2	15,6	17,1	16,0	14,1	-12,4
Italie	6,4	6,3	5,8	6,7	6,8	0,6
Pays-Bas	1,5	2,1	2,8	2,4	2,4	1,2
Espagne	5,8	6,6	7,0	6,8	6,2	-8,6
Belgique	4,2	4,5	4,4	4,5	4,5	-0,1
Royaume-Uni	2,1	1,9	0,7	0,8	1,0	15,4
Pologne	5,6	5,5	5,5	5,9	7,0	18,7
SOLDE	+20,7	+19,2	+25,3	+17,8	+10,6	

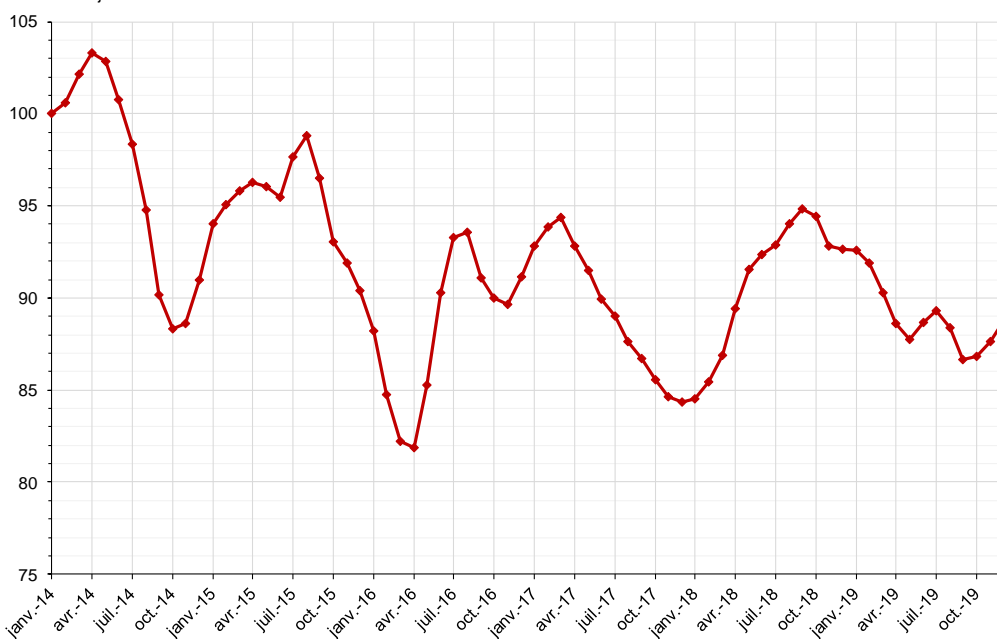
*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Indice Itavi coût matières premières de l'aliment poulet standard

Formule moindre coût lissée sur 3 mois

Base 100 : janv. 2014



Source : FranceAgriMer d'après Itavi

Consommation indigène brute de viandes de volaille en France

1 000 tec	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
VOLAILLE	1 658	1 688	1 721	1 819	1 850	1,7
Poulet	1 119	1 172	1 240	1 289	1 328	3,0
Dinde	304	307	287	295	292	-1,1
Canard	207	180	168	206	202	-1,7
Pintade	27	27	26	27	25	-8,3

*Estimations

Avertissement : à partir de 2018, la consommation par bilan est calculée et estimée en l'absence de données de variations de stocks, la série ayant été interrompue en 2018 ; l'évolution de la consommation de viande de canard est notamment à considérer avec prudence du fait de la constitution de stocks importants sur cette période.

Source : FranceAgriMer d'après SSP et douane française

Achats de viandes de volaille par les ménages français*

	Tonnage %19/18	Prix moyen	
		€/kg	%19/18
VOLAILLE + ÉLABORÉS FRAIS	-0,2	8,26	1,7
Poulet	-0,8	7,07	2,0
PAC	-5,2	5,47	0,0
Découpe crue nature	1,4	7,72	1,6
Dinde	-3,7	9,09	3,2
Canard	-0,2	12,43	0,1
Pintade	-7,8	9,29	5,2
Autres volailles	5,7	9,50	6,3
Élaborés de volaille (hors charcuterie)	2,3	8,77	1,6

*Prix moyen sur les onze premiers mois de 2019 ; les variations de tonnage et de prix sont calculés sur 11 mois 2019 au regard de 11 mois 2018

Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

Le marché de la volaille de chair dans l'Union européenne

› Net ralentissement de la production de volaille dans l'UE en 2019

La production de volaille de l'Union européenne à 28 (UE 28), estimée à partir des données Eurostat et de sources nationales à 15,3 millions de tec (Mtec), a été en légère hausse en 2019 par rapport à 2018 (+ 1,0 %), marquant ainsi un net ralentissement par rapport à l'évolution de l'année précédente (+ 4,5 %). Cela s'explique principalement par une moindre augmentation de la production de viande de poulet, qui a représenté 82 % de la production de viande de volaille de l'UE. En 2019, la production européenne de viande de poulet est estimée à 12,5 Mtec, en hausse de 1,6 % en 2019 contre + 4,0 % en 2018. La croissance de la production de poulets a été tirée cette année par l'Espagne, dont les abattages ont été en hausse de 8,4 %, dans la lignée de la croissance mesurée au cours des années antérieures, tandis que les abattages de poulet n'ont augmenté que de 1,1 % en Pologne. Bien que représentant des volumes plus modestes à l'échelle européenne, les abattages de poulets roumains sont restés en nette hausse, + 7,6 % au regard de 2018.

› Dynamisme des exportations vers l'Asie et réduction du déficit commercial de l'UE

En 2019, les exportations de volaille de l'UE à destination des pays tiers ont été en hausse de 11,4 % en volume pour atteindre 1,95 Mtec, tandis qu'elles ont augmenté de 13,9 % en valeur avec une progression notable des ventes de découpes congelées. Les Pays-Bas, la Pologne, la France et la Belgique sont les quatre premiers exportateurs européens et ont totalisé 71 % des volumes exportés vers les pays tiers en 2019. Alors que le repli des exportations s'est poursuivi vers le Proche et Moyen-Orient du fait de la baisse des ventes de la France, les hausses ont été significatives vers l'Afrique subsaharienne (+ 11,1 %) et l'Asie de l'Est (+ 25,5 %). Du côté du marché africain, le Ghana a fortement augmenté ses importations de viandes de volailles (+ 12,3 %), notamment depuis les Pays-Bas et la Pologne. Par ailleurs, les expéditions vers l'Afrique du Sud ont repris progressivement depuis la Pologne, l'Irlande et le Danemark. Les marchés de l'Asie de l'Est ont quant à eux fortement crû du fait de l'épizootie de fièvre porcine africaine qui affecte la région. Au cours de l'année 2019, les Pays-Bas ont doublé leurs exportations de viande de volaille à destination des Philippines (+ 70 000 tec), tandis que la Chine et le Vietnam ont augmenté leurs importations, respectivement de 38 000 et 20 000 tec, notamment en provenance des Pays-Bas et de Pologne.

Les importations de viandes et préparations de volailles de l'UE sont reparties à la hausse pour s'établir à 1,10 Mtec (+ 4,6 %) et 2,17 milliards d'euros (+ 2,1 %) en 2019. Après un impact marqué du scandale « carne fraca » sur les exportations du Brésil en 2018, ces dernières ont repris leur hausse, estimée à 5,0 % en 2019. Les importations en provenance de Thaïlande, qui avaient contribué à compenser le déficit des volumes brésiliens en 2018, sont restées en hausse en 2019 (+ 5,8 %). Les importations en provenance d'Ukraine ont quant à elles amorcé une baisse (- 1,9 %). Courant 2019, le parlement européen a en effet voté un amendement visant à contenir les volumes de découpes de poulet à bas prix expédiés par ce pays vers le marché européen.

Ainsi le solde des échanges de l'Union européenne, bien que toujours négatif, s'est redressé de 28,7 % par rapport à 2018, et est estimé à - 422 millions d'euros en 2019.

› Stabilisation de la consommation de volaille dans l'UE à 28

En 2019, la croissance de la consommation de viandes de volaille dans l'UE à 28 a ralenti (+ 0,5 %) en raison de la hausse marquée des exportations. La consommation polonaise de viandes de volaille a en outre marqué un recul, du fait de la poursuite de la croissance des exportations parallèlement au ralentissement de la production. En 2020, la demande européenne pour la viande de volaille devrait maintenir sa croissance. La demande grandissante émanant des marchés de l'Asie de l'Est et notamment de Chine pourra par ailleurs constituer une opportunité pour les exportateurs européens. Des ruptures dans les flux d'échanges mondiaux ne sont cependant pas à exclure du fait de signalements récents de foyers d'influenza aviaire en Europe centrale et orientale.

Bilan de l'UE à 28 dans le secteur de la volaille de chair

1 000 tec	2018	2019*	%19*/18
Production	15 133	15 288	1,0
Commerce extérieur viandes			
Exportations	1 754	1 954	11,4
Importations	1 048	1 096	4,6
Solde	+706	+858	
Consommation UE**	14 426	14 427	0,0
Consommation S 28***	13 881	13 946	0,5
Auto approvisionnement %	104,9	106,0	

*Estimations **Calculée par bilan ***Cumul des consommations de chaque État membre

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne, statistiques nationales, Eurostat et douane française

Prévisions 2020

1 000 tec	2019*	2020**	% 20**/19*
Production	15 288	15 473	1,2
Importations	1 096	1 145	4,5
Exportations	1 954	2 020	3,4
Consommation	14 427	14 595	1,2

*Estimations **Prévisions

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne, statistiques nationales, Eurostat et douane française

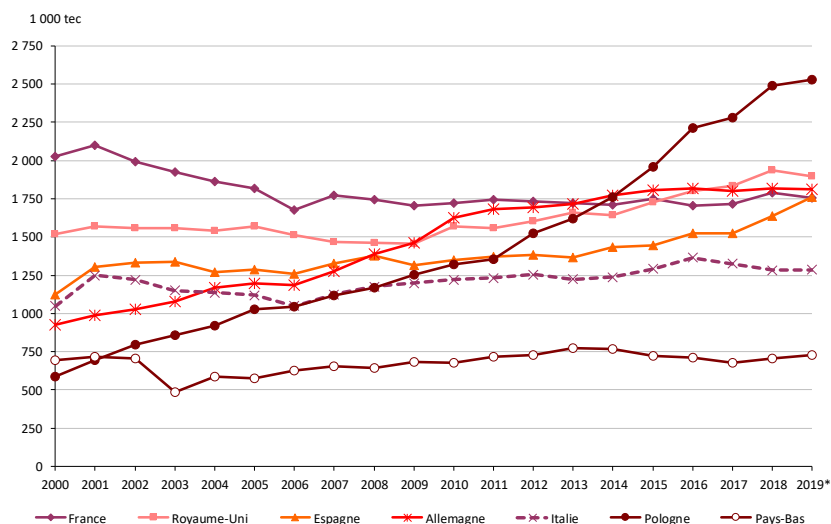
Production indigène brute de viande volaille dans l'Union européenne

1 000 tec	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
France	1 751	1 707	1 714	1 787	1 754	-1,8
Royaume-Uni	1 728	1 799	1 834	1 937	1 899	-2,0
Allemagne	1 807	1 817	1 802	1 818	1 814	-0,2
Espagne	1 443	1 523	1 526	1 635	1 761	7,7
Italie	1 291	1 364	1 324	1 283	1 285	0,1
Pays-Bas	721	712	677	704	726	3,2
Portugal	310	328	345	349	349	-0,1
Belgique-Luxembourg	304	354	365	379	355	-6,2
Danemark	187	198	194	202	196	-2,9
Autriche	123	129	133	139	138	-0,1
Grèce	191	214	215	221	232	5,2
Total UE 15	10 249	10 572	10 567	10 902	10 979	0,7
Pologne	1 957	2 213	2 281	2 492	2 531	1,6
Hongrie	465	495	472	513	512	-0,2
Roumanie	398	412	428	478	513	7,3
Total NEM 13	3 429	3 766	3 849	4 163	4 239	1,8
TOTAL UE 28	13 742	14 404	14 483	15 133	15 288	1,0

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne, statistiques nationales

Évolution de la production de volailles dans les principaux pays producteurs de l'UE à 28

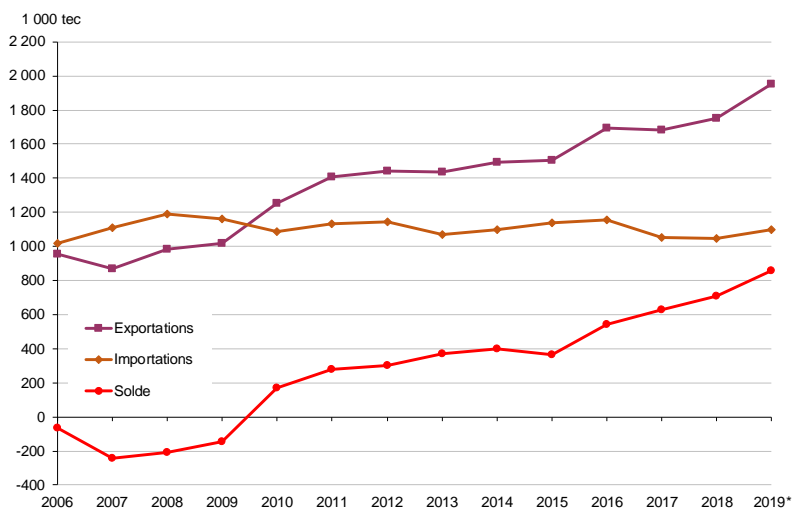


*Estimations

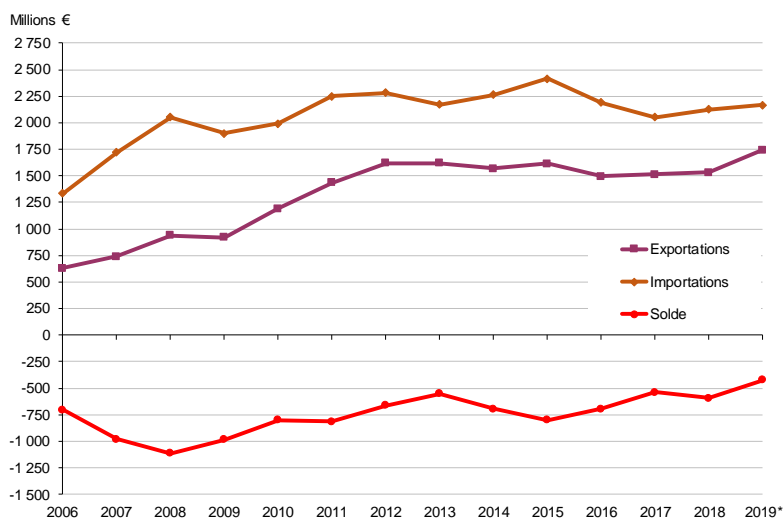
Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne, statistiques nationales

Commerce extérieur de viandes de volailles de l'UE à 28 avec les pays tiers

En volume



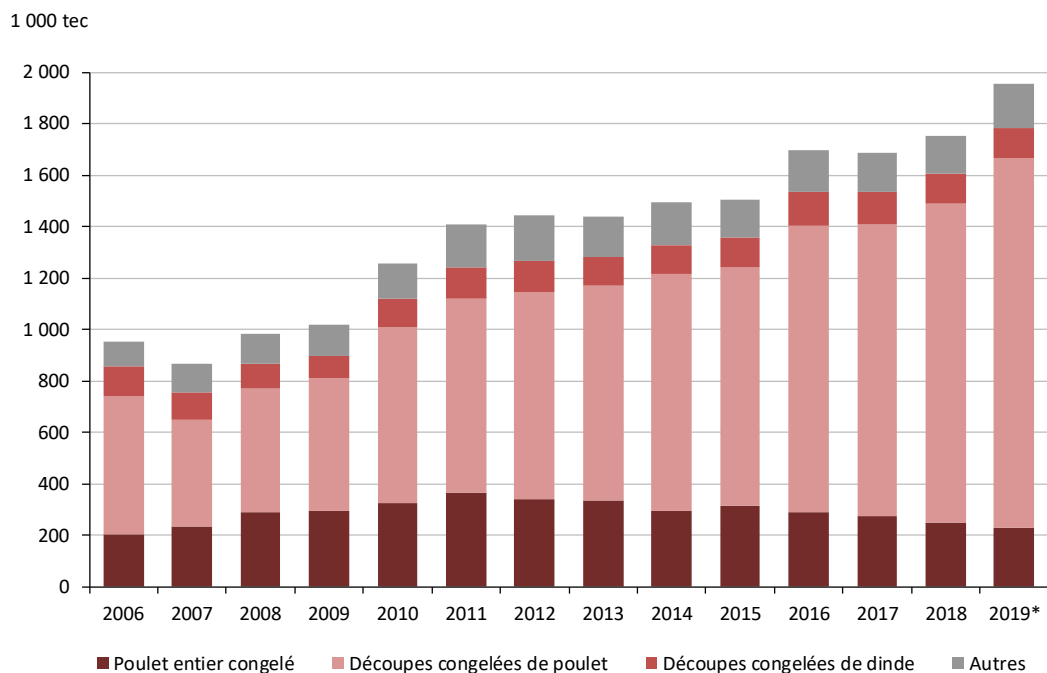
En valeur



*Estimations (UE à 27 jusqu'en 2012, UE à 28 à partir de 2013)

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat et douane française

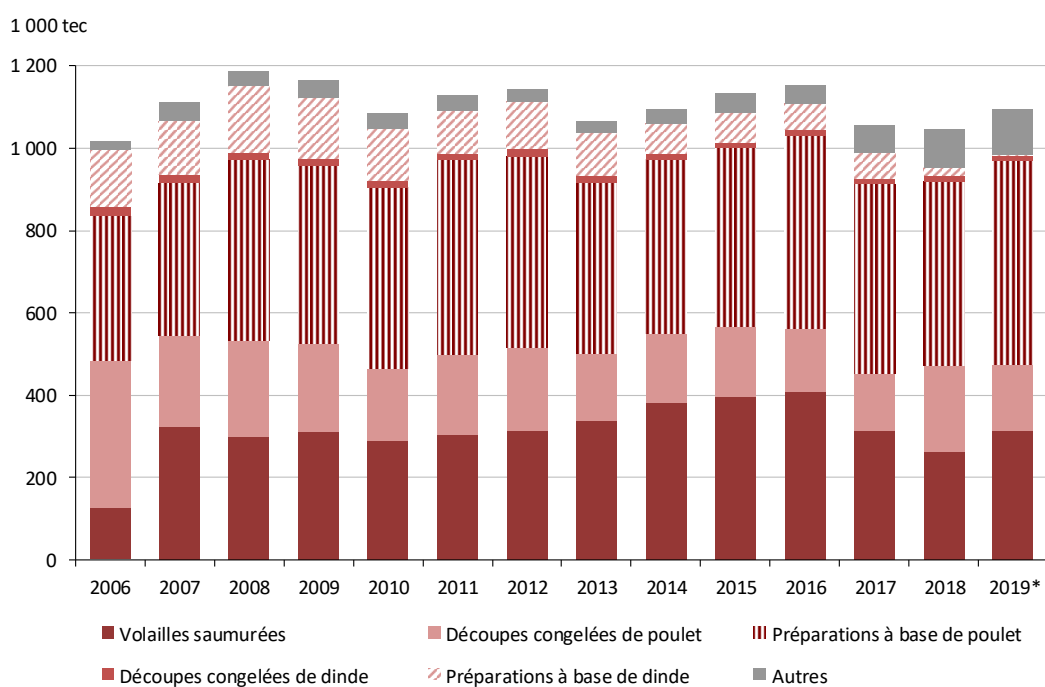
Structure des exportations européennes de viandes de volailles



*Estimations (UE à 27 jusqu'en 2012, UE à 28 à partir de 2013)

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat et douane française

Structure des importations européennes de viandes de volailles



*Estimations (UE à 27 jusqu'en 2012, UE à 28 à partir de 2013)

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat et douane française

Destinations des exportations européennes de viandes de volailles

1 000 tec	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Russie	0	0	0	1	0	-62,4
Proche et Moyen Orient	226	192	170	142	117	-17,8
Afrique Subsaharienne	654	779	679	725	806	11,1
Asie de l'Est	286	335	353	384	482	25,5
Autres	337	390	481	502	549	9,4
TOTAL	1 503	1 697	1 684	1 754	1 954	11,4

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat et douane française

Origines des importations européennes de viandes de volailles

1 000 tec	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
Brésil	608	603	493	360	378	5,0
Thaïlande	399	413	393	452	478	5,8
Autres	82	86	86	101	107	6,3
TOTAL	1 135	1 153	1 055	1 048	1 096	4,6

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat et douane française



LAITS

Le marché français du lait de vache

› La collecte de lait de vache française ne s'est redressée qu'à la fin de l'été, assurant un niveau de production sur l'année tout juste stable par rapport à 2018

La collecte française de lait de vache est restée stable en 2019 par rapport au niveau déjà bas de 2018. L'année a commencé sur la même tendance à la baisse que celle observée fin 2018. Lors des trois derniers mois de la campagne 2018-19, les volumes collectés ont reculé de 1,9 % par rapport au 1^{er} trimestre 2018. Les éleveurs les plus dynamiques ont été limités par leurs contrats tandis que d'autres exploitations laitières peinaient à assurer leurs volumes. Mais dans un contexte de marché encore fragile, et en pleine phase de hausse saisonnière de la collecte, les laiteries n'ont pas permis de reports de volume.

La collecte s'est progressivement redressée dès le début de la nouvelle campagne, en avril, pour retrouver le même niveau qu'en avril 2018. Mais à l'image de ce qui s'était passé l'année précédente, les conditions climatiques se sont détériorées, avec une sécheresse importante dès le mois de juin, dont les effets ont été renforcés par des épisodes estivaux de canicule. La productivité des vaches a été directement impactée par les fortes températures et la collecte a diminué à nouveau de mai à juillet (- 0,7 % par rapport à la même période de 2018).

Néanmoins, l'impact de ces épisodes climatiques a été moins prononcé que ce que l'on pouvait attendre et la collecte s'est redressée dès le mois d'août. Seules les restrictions de collecte entre le 26 septembre et le 14 octobre, dans six départements (453 exploitations concernées), suite à l'incendie de l'usine de Lubrizol à Rouen, ont temporairement ralenti cette reprise : sur ces trois semaines, 14 000 t de lait ont été écartées, soit 1 % de la collecte française sur cette période.

Dès la levée des restrictions, la collecte s'est à nouveau inscrite sur des niveaux supérieurs à ceux de 2018, et ce jusqu'à la fin de l'année (+ 1,2 % sur août-décembre par rapport à la même période de 2018). Cette croissance est toutefois à relativiser, le niveau de 2018 étant particulièrement bas. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, la collecte de cette fin d'année est restée en retrait.

En moyenne sur 2019, la collecte française a atteint 23,79 millions de litres, un niveau équivalent à celui de 2018.

Les conditions climatiques de l'été ont également eu un effet sur la pousse de l'herbe et les récoltes de fourrages stockés pour l'hiver, d'autant plus que les éleveurs ont parfois été contraints d'utiliser des réserves de fourrages pour compenser le déficit d'herbe dans les prairies. La qualité et la quantité de ces fourrages disponibles pourraient donc conditionner la production laitière jusqu'au printemps 2020 et la remise à l'herbe des animaux.

Au-delà de la météo difficile cette année encore, la production laitière a été impactée par la réduction du cheptel de femelles laitières. Depuis 2008, le troupeau de vaches (femelles de plus de 36 mois) ne cesse de perdre des effectifs : ceux-ci sont passés de près de 3,6 millions de têtes à moins de 3,2 millions en douze ans, selon une tendance continue. La décapitalisation a été renforcée :

- ✓ en 2015-2016 par la crise dans la filière et la perte de rentabilité des exploitations, qui a conduit les éleveurs à réformer des vaches pour renflouer leur trésorerie,
- ✓ en 2018 puis en 2019 par les épisodes de sécheresse - canicule, qui ont contraint certains éleveurs à vendre des femelles faute de pouvoir les nourrir.

En 2019, une chute du nombre de femelles plus jeunes a également pu être constatée : au 1^{er} octobre 2019, on comptait 6,0 % de femelles de 24 à 36 mois de moins qu'au 1^{er} octobre 2018, et 6,4 % de femelles de moins de 24 mois de moins, autant d'animaux non disponibles pour le renouvellement du cheptel et *a fortiori* pour son développement.

› Le prix du lait payé au producteur a affiché une évolution atypique, sans baisse saisonnière au printemps

Dans ce panorama de facteurs plutôt négatifs pour la production laitière il faut toutefois retenir un élément positif, conséquence de la faiblesse de la collecte mais qui aurait également pu relancer la production et tirer le marché : l'évolution haussière du prix du lait payé au producteur tout au long de l'année.

C'est au moment du pic de collecte et de la baisse saisonnière du prix du lait, des mois de mars à juillet, que les écarts ont été les plus marqués, cette baisse traditionnelle n'ayant pas été observée en 2019. Le prix réel du lait conventionnel est resté quasiment stable tout au long de cette période d'un mois à l'autre et en hausse de 19 à 30 €/1 000 l selon les mois par rapport à 2018. Il a atteint 372,7 €/1 000 l au mois d'octobre, le plus haut niveau observé depuis la création de cet indicateur.

En moyenne sur 11 mois, le prix réel du lait conventionnel s'est établi à 357,9 €/1 000 l, en augmentation de 15,4 € par rapport à la moyenne de 11 mois 2018. L'écart a été de + 11,7 €/1 000 l pour le prix standard du lait conventionnel, avec une moyenne sur 11 mois de 334,5 €/1 000 l.

La faiblesse de l'offre, dans un contexte de demande dynamique, a probablement permis de tirer le prix du lait à la hausse. L'impact de la remontée du cours de la poudre de lait écrémé n'est pas non plus à négliger, et a compensé le recul du prix du beurre par rapport aux niveaux historiques de 2017 et 2018, prix néanmoins resté relativement haut par rapport aux années antérieures. Le poids de la valorisation beurre-poudre varie cependant selon le mix produit des industries laitières et l'impact sur le prix du lait est par exemple moins important pour des établissements qui transforment principalement leur lait en produits de grande consommation. Enfin, un 3^e facteur est à considérer : la loi EgAlim, qui préconisait d'« indexer » le prix du lait sur les coûts de production des éleveurs plutôt que sur la valorisation du lait. Après un an de mise en œuvre, même si l'effet serait moins prononcé que ce qui était attendu, force est de constater qu'il y en a probablement eu un, qui expliquerait notamment l'absence de baisse saisonnière du prix du lait au printemps.

Les coûts de production justement, représentés par l'indice Ipampa (indice des prix d'achat des moyens de production agricoles) de l'Idèle, ont été en léger repli au cours de l'année 2019, tout en restant à un niveau supérieur en moyenne de 1,4 % à celui de 2018 (évolution sur onze mois). Deux postes de charges en particulier ont progressé par rapport à l'année précédente : les engrais et amendements d'une part (+ 5,1 %), les aliments achetés d'autre part (+ 0,8 %, mais qui comptent pour plus d'un tiers des coûts de production), même si les coûts de ces deux postes ont reculé au cours des onze mois de 2019.

Conséquence de ces évolutions du prix du lait et des coûts de production, l'indice MILC, marge Ipampa lait de vache sur coût total indicé de l'Idèle, montre une amélioration de la marge des producteurs laitiers au fil des mois. Elle est d'ailleurs repassée au-dessus de la moyenne des dix dernières années à partir du mois de juillet.

› Les fabrications de produits laitiers sont globalement orientées à la baisse, sauf sur quelques produits spécifiques

En 2019, les taux de matière grasse et de matière protéique du lait cru collecté se sont améliorés par rapport à ceux de l'année précédente. Ainsi, malgré la stabilité de la collecte, les disponibilités en matière grasse pour les fabrications ont progressé de 1,1 % (sur onze mois), soit 9 700 tonnes supplémentaires tandis que celles en matière protéique ont augmenté de 0,9 %, soit de 6 900 tonnes.

Ces plus fortes disponibilités n'ont pas profité aux **produits ultra-frais** : lait conditionné, yaourts, desserts lactés frais, fromages blancs et petits suisses, dont les fabrications ont poursuivi leur déclin progressif. Ces évolutions baissières sont liées à celle de la demande française, en repli constant, mais également à celle du marché mondial, où la France perd des parts de marché.

Contrairement aux années précédentes où la baisse était essentiellement liée au lait UHT, quasiment tous les segments du lait conditionné ont été en recul en 2019, exception faite des laits stérilisés. Les laits aromatisés notamment ont enregistré une baisse après plusieurs années de croissance et les laits infantiles ont perdu presque un tiers de leurs volumes.

Dans le segment des yaourts et desserts lactés, seuls les desserts lactés de conserve enregistrent une hausse de leurs fabrications, qui confirme la fin de la baisse sur les volumes déjà observée en 2018. Mais elle ne compense en rien les replis observés sur tous les autres produits, même si le rythme de décroissance semble ralentir.

Les fabrications de **matières grasses solides** peinent à retrouver les niveaux des années 2016 et antérieures, depuis la chute de leurs volumes en 2017. Après un rebond en 2018, les fabrications ont à nouveau reculé en 2019 (- 1,2 %). Le beurre en particulier (- 2,2 %) a été affecté par la flambée de ses cours en 2017 et 2018, qui a conduit certains industriels, ou certains consommateurs, à le remplacer par des matières grasses végétales, moins chères, quand c'était possible. La moindre demande a impacté les fabrications à la baisse.

La tendance a été tout autre sur la **crème** : le marché est bien plus porteur grâce une demande en croissance. La production de crème a donc suivi la même évolution (+ 2,7 %), atteignant un niveau historique de 477 milliers de tonnes. Tous les segments ont été concernés par cette augmentation : crème longue conservation, crème fraîche allégée et crème à plus de 30 % de matière grasse. Ces produits ont profité de la hausse des disponibilités en matière grasse, combinée au repli des fabrications de beurre et à la stabilité de celles de fromages.

En effet, les fabrications de **fromages** n'ont quasiment pas évolué depuis quatre ans. Des évolutions diverses s'observent à l'échelle des familles de fromages :

- ✓ les fabrications de fromages à pâte pressée cuite (PPC) ont décroché en 2019 (- 3,5 %), même si l'emmental, le produit phare de cette famille, a progressé (+ 2,2 %). Le comté, le beaufort et les autres fromages PPC ont enregistré des replis ;
- ✓ la tendance est toujours à la baisse sur le camembert (- 1,4 %) mais les autres fromages à pâte molle, coulommiers et brie notamment, ont soutenu cette famille : la hausse globale a été de 1,0 % et elle met fin à six années de recul ;
- ✓ le bon dynamisme des fromages à pâte fraîche (+ 4,4 %) et à pâte filée (+ 5,1 %) s'est poursuivi en 2019 ;
- ✓ la production de fromage à pâte pressée non cuite (PPNC) s'est également raffermie (+ 0,5 %) mais la tendance haussière est moins ancienne que sur les deux précédentes familles citées. La raclette, qui représente la majorité des volumes, a été en repli pour la première fois depuis trois ans, tout comme les fromages de types edam. Ce sont les fromages PPNC AOP (cantal, saint nectaire, tommes...) qui ont tiré cette catégorie ;
- ✓ les fabrications de fromages à pâte persillée se sont légèrement redressées (+ 0,8 %), mais les évolutions dans cette famille sont caractérisées par une nette fluctuation au fil des années.

Le marché de la **poudre de lactosérum** a été impacté par l'expansion de la fièvre porcine africaine en Asie, en particulier en Chine : en septembre, ce pays avait perdu 40 % de son cheptel de truies, autant d'animaux en moins à nourrir. La demande chinoise en poudre de lactosérum a donc fortement reculé. La décapitalisation devrait se poursuivre, en Chine mais également au Vietnam, aux Philippines, en Corée du Sud, en Thaïlande, d'autres pays touchés par cette épizootie. Les fabrications de poudre de lactosérum ont ainsi reculé de 3,5 % en 2019.

La tendance a également été baissière sur la **poudre grasse** (- 10,7 % sur les poudres de plus de 26 % de matière grasse), un marché monopolisé par la Nouvelle-Zélande et où la France ne cesse de perdre des parts. Les cours haussiers de ce produit ne suffisent pas à motiver la production.

Les fabrications de **poudre de lait écrémé** ont en revanche fortement augmenté en 2019 (+ 11,2 %) : ce secteur s'est relevé après la crise qu'il a traversée de 2015 à 2017 suite à la surproduction de poudre de lait écrémé et la formation de stocks communautaires colossaux (jusqu'à environ 380 000 t). Libérée de ces stocks et sous l'impulsion d'une demande dynamique, la production française a été relancée.

La reprise des fabrications de **poudre de lait infantile** (+ 9,7 %) a permis de rattraper en partie le déficit enregistré en 2018, lié probablement à l'arrêt de l'activité de l'usine de Lactalis à Craon, pour se rapprocher du haut niveau de 2017. Ce produit est porté par la demande à l'exportation, qui encourage les industriels français à investir pour accroître leur production.

› Les tendances se sont inversées en 2019 concernant les prix des produits industriels

L'année 2019 a été marquée par une remontée conséquente du prix de la poudre de lait écrémé et un repli du prix du beurre. L'écart de valorisation entre la matière grasse et la matière protéique du lait, qui avait été l'événement marquant des deux précédentes années, s'est ainsi résorbé.

Le marché de la **poudre de lait écrémé** s'est raffermi en 2019 : les stocks de poudre communautaires, qui pesaient sur le marché, ont été totalement écoulés par la Commission européenne et remis progressivement sur le marché par les acheteurs. Cela a été facilité par une demande mondiale dynamique. Dans ce contexte très favorable, le prix de la poudre de lait écrémé s'est inscrit sur une tendance croissante tout au long de l'année, passant de 1 830 €/t à 2 600 €/t entre la semaine 1 et la semaine 52. À une moyenne annuelle de 2 156 €/t, le prix a progressé de 42 % par rapport à 2018.

La tendance a été inverse pour le prix du **beurre** vrac facturation : parti de 4 700 €/t en semaine 1, il a été en repli jusqu'à la fin du mois de septembre suite à une réduction de la demande mondiale. Les stocks privés de beurre, qui avaient atteint des niveaux relativement bas en 2018, se sont progressivement reformés. Alors que l'on s'attendait à une poursuite de cette tendance, le prix s'est stabilisé légèrement au-dessus de 3 500 €/t au cours des quatre derniers mois grâce une demande plus prononcée sur le marché mondial, dont la France a pu bénéficier grâce à des prix plus compétitifs que ceux des pays océaniques. En moyenne sur l'année, le prix du beurre a perdu 15 % de sa valeur de 2018, à 4 354 €/t.

Le cours de la **poudre grasse** a progressé en moyenne de 7 % en 2019 et a été orienté à la hausse sur la quasi-totalité de l'année. Le repli de la collecte néozélandaise, 1^{er} exportateur mondial de poudre grasse, notamment dans ses périodes de pic de production, a soutenu les cours de ce produit.

La **poudre de lactosérum** a au contraire été pénalisée par le repli de la demande asiatique (pour l'alimentation des porcs) sur une large partie de l'année : son prix a été orienté à la baisse de février à septembre, passant de 830 à 600 €/t, avant que la tendance ne s'inverse grâce à un regain de demande sur d'autres marchés. Sur l'année 2019, le prix moyen de la poudre de lactosérum a progressé de 2 % par rapport à 2018 à 708 €/t.

› L'année 2019 marque l'amélioration du solde des échanges français de produits laitiers après plusieurs années de baisse

Après quatre années de dégradation, le solde des échanges français de produits laitiers en valeur s'est nettement redressé en 2019 : à + 3,27 milliards d'euros, il a progressé de 340 millions d'euros par rapport à 2018 et a même dépassé le niveau de 2017. Cette évolution est liée à la fois à une amélioration de 4,1 % des exportations (+ 285 millions d'euros) et un repli de 1,4 % des importations (- 55 millions d'euros), des tendances observables que ce soit avec les 27 autres pays de l'Union européenne ou avec les pays tiers.

Le développement des exportations et l'amélioration du solde français sont tout d'abord à mettre au compte des échanges de produits secs : la poudre de lait écrémé, la poudre infantile, la poudre de lactosérum.

La **poudre de lait écrémé** a été responsable de 64 % de la hausse des exportations de produits laitiers en valeur en 2019, grâce à un développement des ventes en volume combiné à une revalorisation du prix du produit sur le marché mondial. Que ce soit en volume ou en valeur, les exportations de poudre de lait écrémé ont ainsi pratiquement retrouvé leur niveau de 2015. La France a accru ses ventes vers l'ensemble de ses principaux clients, qu'ils soient membres de l'Union européenne ou pays tiers

(marchés asiatiques en particulier), grâce à une bonne compétitivité prix par rapport à ses concurrents océaniques. En revanche, elle a perdu des parts de marché vers son 1^{er} client historique, l'Algérie, réduisant d'un quart ses expéditions vers cette destination qui a perdu de fait sa place de 1^{er} débouché au profit des Pays-Bas.

La **poudre infantile** est un produit dont la demande mondiale est en constante augmentation ce qui tire les échanges mondiaux, dont la France profite. Néanmoins, les exportations ont légèrement reculé en 2019 en volume, une baisse qui a été compensée par une hausse des prix. Après une année 2018 en demi-teinte vers les pays tiers, méfiants vis-à-vis des poudres infantiles françaises, les ventes sont reparties à la hausse vers ces destinations, dépassant même le niveau de 2017. Le repli des importations, en volume et en valeur, a renforcé l'amélioration du solde français des échanges de poudre infantile.

La **poudre de lactosérum** a également participé à l'amélioration des exportations en valeur : l'augmentation du prix de ce produit à l'export par rapport à 2018 a permis de compenser le recul des expéditions en volume. Celui-ci est lié entre autres à la baisse de la demande des pays tiers, asiatiques en particulier : la Chine tout d'abord, puis certains de ses pays voisins, ont été touchés par la fièvre porcine africaine et contraints d'abattre une partie de leur cheptel de truies, limitant de fait leur besoin en poudre de lactosérum pour l'alimentation animale. La France n'a pu reporter qu'une petite partie des volumes vers l'Union européenne.

Même si le **beurre** reste un produit pour lequel la France est structurellement déficitaire, le solde s'est amélioré en valeur : la principale raison est la baisse du prix de ce produit par rapport à 2017 et 2018, qui avait fortement pesé sur les importations. En 2019, non seulement le beurre a perdu une partie de sa valeur, diminuant de fait les importations, mais les achats en volume ont également légèrement reculé. À partir du 2nd semestre, après un 1^{er} semestre morose, la France a exporté des quantités supérieures de beurre, vers les pays tiers exclusivement. Le solde des échanges de beurre en volume a donc également enregistré une petite amélioration.

Malgré de plus fortes disponibilités, les exportations françaises de **crème** sont à peine restées stables en volume en 2019 (- 1,1 %), suite à une réduction des ventes de crème vrac non compensée par la hausse des expéditions de crème conditionnée. De leur côté, les importations se sont raffermies (sur la crème conditionnée plus spécifiquement), la conséquence étant une nouvelle dégradation du solde des échanges sur ce produit, avec un déficit de 8 000 tonnes, plus net qu'en 2018. En valeur, le solde, déficitaire également, s'est néanmoins amélioré, la hausse des prix corrigeant le repli en volume des exportations.

Le commerce de **fromages** français est un peu à la peine en valeur : les importations sont inscrites sur une tendance haussière depuis plusieurs années, ce qui pèse sur le solde des échanges, alors que la croissance des exportations est plus lente. En 2019, le solde en valeur est tombé à + 1,42 milliard d'euros ; il était de + 1,67 milliard d'euros en 2015. La tendance est différente en volume : entre repli des achats et légère hausse des ventes, le solde s'est redressé en 2019. L'essentiel du commerce de fromages se fait avec les autres pays de l'Union européenne, d'autant plus que les principaux clients pays tiers, les États-Unis et la Suisse, ont limité leurs approvisionnements en fromages français en 2019.

D'autres produits sont en nette perte de vitesse dans le commerce français de produits laitiers : les exportations de **lait liquide** et de **yaourts et laits fermentés** ont connu un fort repli en volume en 2019, la France étant pénalisée par son déficit de disponibilités, ce qui ne lui permet pas d'aller chercher les marchés en croissance sur les yaourts et laits fermentés. Cela a entraîné une dégradation du solde des échanges, d'autant plus marquée pour les yaourts et laits fermentés que les importations de ces produits ont augmenté. La diminution du solde du commerce extérieur de lait liquide et de yaourts et laits fermentés a également pu être observée en valeur.

L'offre moins importante en **poudre grasse** a eu les mêmes conséquences sur les exportations de ce produit : la France se retire peu à peu de ce marché, dominé par la Nouvelle-Zélande qui a encore

renforcé son positionnement en 2019. Même vers l'Algérie, son 1^{er} débouché encore en 2017, les volumes ne cessent de s'effriter. La France se concentre désormais sur ses voisins européens.

› Les achats de certains produits laitiers¹ pour la consommation à domicile se sont redressés en 2019 alors que d'autres s'érodent toujours

Le bilan 2019 (sur 11 mois) sur la consommation de produits laitiers à domicile est mitigé : les données fournies par le panel de Kantar Worldpanel indiquent en effet que, si certains produits tirent leur épingle du jeu, d'autres désertent de plus en plus les paniers des ménages.

C'est le cas du **lait liquide conditionné** : les volumes achetés ont continué à se replier, sur un rythme toutefois plus lent que lors des années précédentes. Cette évolution est liée au redressement des achats sur le segment le plus important en volume, celui du lait UHT demi-écrémé, qui met fin à une longue période de déclin. En revanche, les laits entiers et surtout les laits écrémés sont plus à la peine, tout comme certains laits spécifiques : laits de croissance, laits vitaminés, laits enrichis. À noter également que les jus végétaux, concurrents directs des laits, ont enregistré pour la première fois un repli en 2019, que ce soit sur le non bio ou le bio.

Les achats des ménages en **produits ultra-frais** ont été tout juste stables, en moyenne, en 2019. Les yaourts nature et les yaourts non allégés font partie des segments qui progressent, alors que les yaourts non nature, les yaourts allégés et les fromages frais ont continué à régresser. La légère hausse constatée sur les desserts frais n'est liée qu'au développement des produits biologiques de ce rayon. Les produits ultra-frais à base de lait de vache doivent faire face à la concurrence de leurs équivalents au lait de chèvre et au lait de brebis, qui connaissent eux un essor considérable.

Après deux années de stabilité, les achats de **crème** ont affiché en 2019 une hausse notable, alors que les équivalents végétaux ont connu l'évolution inverse. Pour la 3^e année consécutive, les ventes de crème longue conservation se sont développées ; la croissance sur les aérosols a fait suite à au moins quatre années de repli. Ces deux produits ont été les plus dynamiques du rayon crème, alors que les volumes de crème fraîche achetés ont été stables.

Les achats de **matières grasses solides** se sont également redressés. Les consommateurs se sont à nouveau tournés vers le beurre, sans toutefois délaisser les matières grasses allégées qui avaient déjà gagné des parts de marché en 2018. Les margarines sont par contre en baisse continue. Il faut toutefois noter que c'est le beurre biologique qui a tiré les achats totaux de beurre car les volumes conventionnels achetés ont été quasiment stables. Avec la forte augmentation du prix au détail du produit conventionnel, l'écart de prix entre les deux types de beurre n'était plus que de 1,2 €/kg en 2019 (soit de 0,3 € pour une plaquette de 250 g), ce qui a pu convertir des consommateurs qui voyaient le prix du beurre bio comme un frein à l'achat.

La consommation de **fromages** au lait de vache est repartie à la hausse après un décrochage en 2018. Presque toutes les familles ont participé à cette bonne dynamique : les PPC, grâce à l'emmental, le Comté, le parmesan, les PPNC, avec la raclette toujours mais également la tartiflette et des fromages AOP tels que le Saint-Nectaire, le Morbier..., les pâtes persillées et notamment les trois principaux bleus (Bleu d'Auvergne, Fourme d'Ambert, Bleu des Causses), les pâtes fraîches toujours grâce à la mozzarella, la ricotta, le mascarpone et les fromages fondus. Seuls les volumes de fromages à pâte molle sont restés stables, entre diminution pour les camemberts et augmentation pour les bries et les pâtes lavées : Munster, Maroilles, Pont l'Évêque...

Les prix de vente au détail de tous ces produits laitiers au lait de vache se sont établis en moyenne à des niveaux supérieurs à ceux enregistrés en 2018.

¹ Les données de ce paragraphe ne concernent que les produits issus du lait de vache conventionnel, sauf indication contraire.

› Le lait biologique : une filière qui poursuit son développement

Après 15 mois d'augmentation, conséquence du mouvement de conversion qui avait démarré en 2015-2016 suite à la crise dans la filière du lait de vache conventionnel, le nombre de livreurs de lait de vache biologique s'est stabilisé en 2019 autour de 3 500. Il y a donc eu en deux ans une hausse de plus de 40 % du nombre d'exploitations bio.

Celle-ci a conduit à un développement de la collecte, particulièrement marqué en 2018 (+ 33 % pour rappel par rapport à 2017), qui s'est poursuivi en 2019, sur un rythme certes moins rapide mais encore considérable et globalement constant tout au long de l'année (+ 15,7 %). La collecte a ainsi atteint un volume historique de 976 millions de litres.

Ces volumes supplémentaires ont permis la poursuite du développement des fabrications de l'ensemble des produits laitiers biologiques. En volume, le lait conditionné est le produit qui progresse le plus (+ 36 millions de litres) mais les croissances les plus marquées en pourcentage concernent la crème (+ 25 %), le beurre (+ 23 %), les desserts lactés frais (+ 22 %) et les fromages autres que frais (+ 19 %). Ces évolutions sont à l'image de celles de la consommation de produits laitiers biologiques, qui tirent souvent les achats des ménages (source Kantar Worldpanel). Même s'il y a encore souvent un différentiel de prix notable entre produit conventionnel et produit bio, les volumes achetés en bio progressent toujours. La croissance a néanmoins ralenti sur certains produits tels que le lait liquide conditionné, les fromages frais, le beurre mais elle s'est renforcée sur d'autres produits comme la crème et les desserts frais. Ces tendances sont à surveiller car la consommation des ménages, complétée par celle en restauration hors domicile, est garant du bon équilibre de la filière.

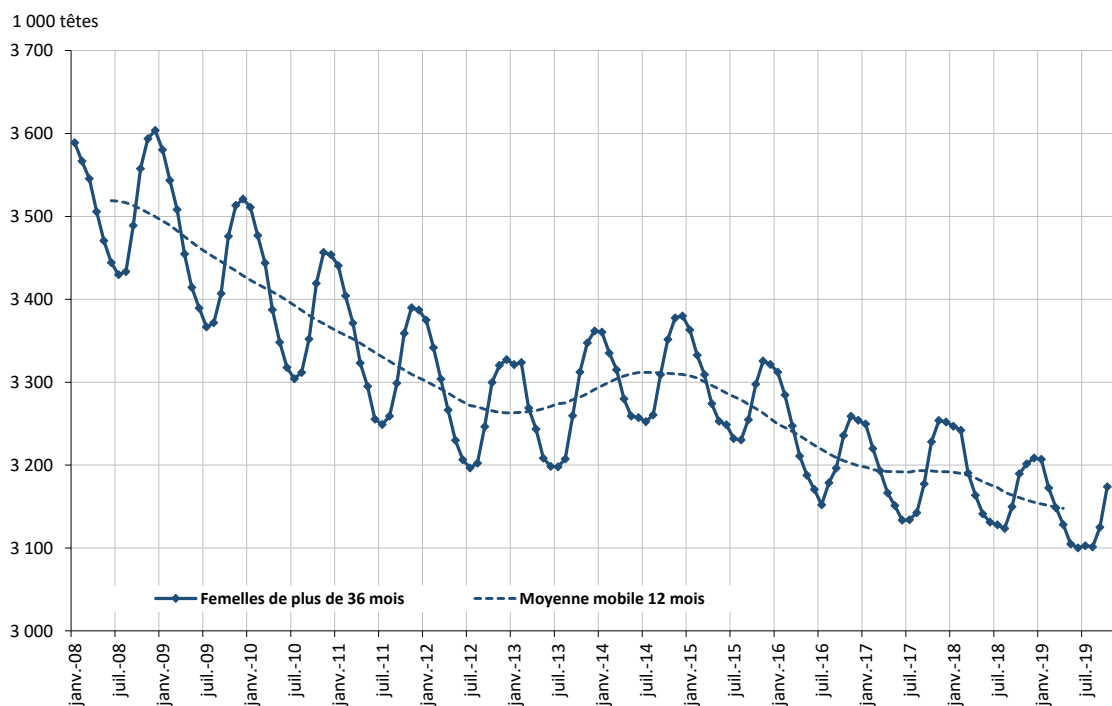
Alors que la croissance de la collecte faisait craindre une dévalorisation du prix du lait, celui s'est maintenu sur l'année 2019 en moyenne 5,2 €/1 000 l au-dessus du niveau de 2018 (moyenne sur 11 mois) pour le prix standard, et 8,2 €/1 000 l pour le prix réel. Ces deux prix ont ainsi atteint leur plus haut niveau jamais enregistré. Si les prix ont reculé au cours du 1^{er} trimestre sous les valeurs de 2018 et de 2017, cette perte a été plus que rattrapée dès les premiers mois de la nouvelle campagne. C'est la cohérence entre offre et demande, assurée également *via* les programmes de conversions des laiteries, qui permet un bon équilibre du marché bio et une bonne tenue du prix du lait payé aux producteurs : il s'agit donc d'un enjeu primordial pour la filière.

Cheptel de femelles laitières en France au 1^{er} avril

1 000 têtes	2015	2016	2017	2018	2019	% 19/18
Femelles de plus de 36 mois	3 274	3 211	3 167	3 164	3 128	-1,1
Femelles de 24-36 mois	1 106	1 143	1 162	1 154	1 109	-3,9
Total	4 380	4 354	4 329	4 318	4 237	-1,9

Source : FranceAgriMer d'après BDNI

Évolution du cheptel de femelles laitières de plus de 36 mois, au 1^{er} de chaque mois



Source : FranceAgriMer d'après BDNI

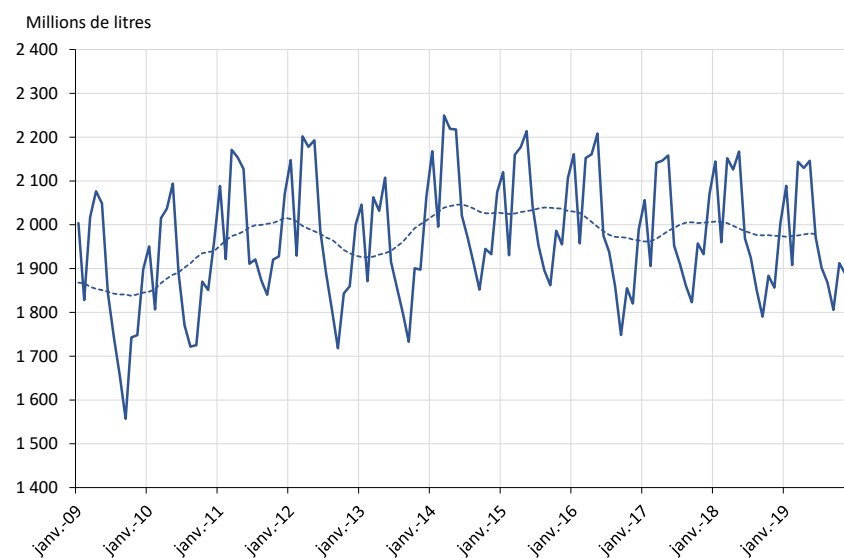
Collecte française de lait de vache

1 000 l	2015	2016	2017	2018	2019*	% 19*/18
Janvier	2 120 249	2 161 171	2 056 251	2 144 560	2 088 898	-2,6
Février	1 930 520	1 957 533	1 905 697	1 960 179	1 907 946	-2,7
Mars	2 159 828	2 152 339	2 141 262	2 151 808	2 143 744	-0,4
Avril	2 177 181	2 160 962	2 146 361	2 126 340	2 129 719	0,2
Mai	2 213 706	2 208 256	2 158 257	2 167 114	2 145 924	-1,0
Juin	2 043 161	1 975 494	1 952 384	1 968 756	1 971 250	0,1
Juillet	1 953 051	1 937 864	1 909 760	1 925 001	1 901 631	-1,2
Août	1 895 667	1 859 674	1 860 678	1 851 018	1 867 944	0,9
Septembre	1 862 031	1 748 354	1 823 102	1 790 335	1 805 827	0,9
Octobre	1 986 452	1 855 011	1 957 522	1 883 676	1 912 108	1,5
Novembre	1 955 303	1 820 254	1 932 727	1 856 382	1 888 711	1,7
Décembre	2 107 131	1 989 409	2 069 959	2 002 542	2 022 567	1,0
Total	24 404 280	23 826 321	23 913 960	23 827 711	23 786 269	-0,2
Cumul 11 mois	22 297 149	21 836 912	21 844 001	21 825 169	21 763 702	-0,3

*Estimation pour le mois de décembre

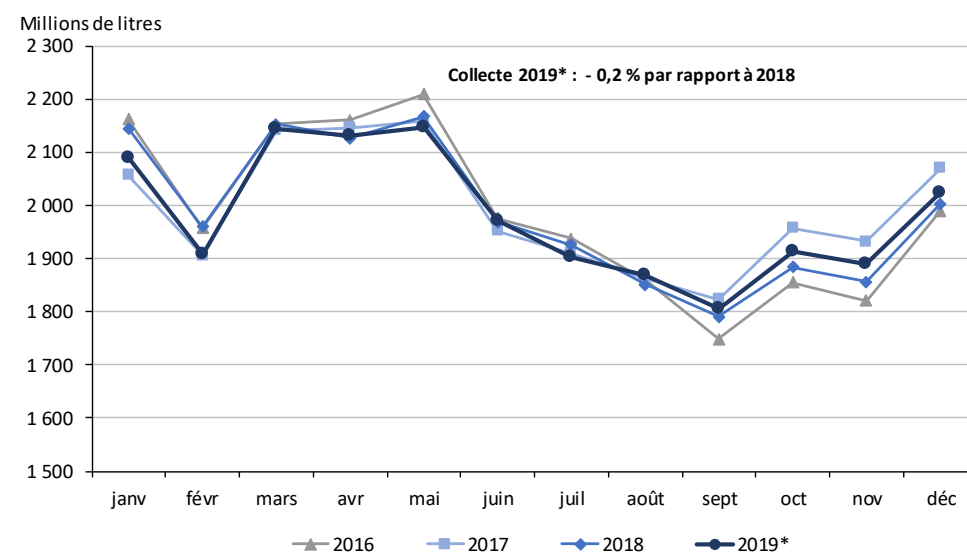
Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Collecte mensuelle de lait de vache en France



Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Collecte mensuelle de lait de vache en France



*Estimation pour le mois de décembre

Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

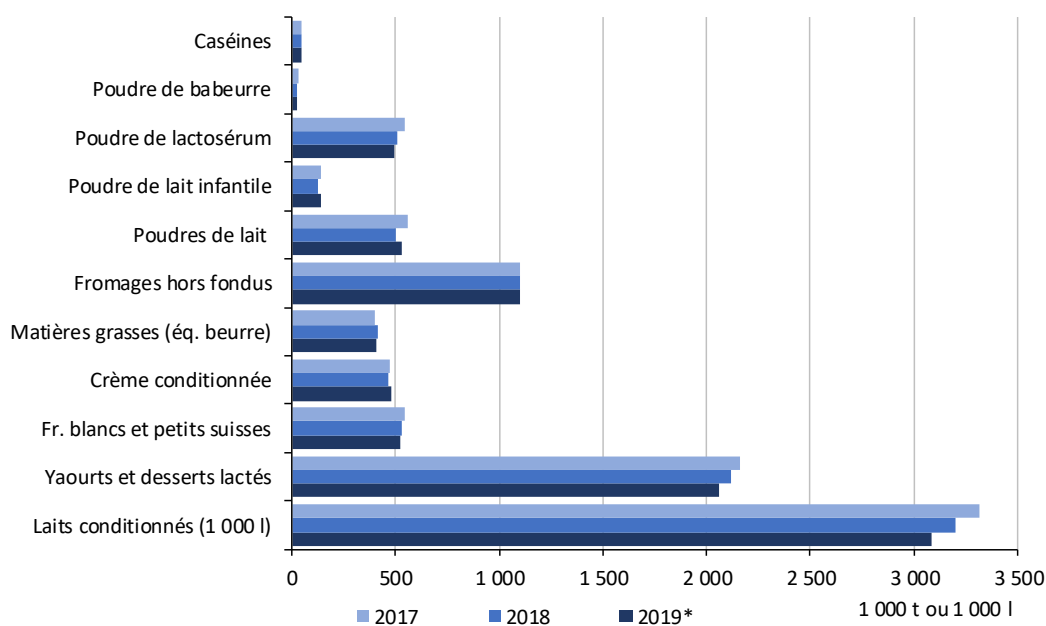
Fabrications de produits laitiers en France

1 000 t ou 1 000 l	2015	2016	2017	2018	2019*	% 19*/18
Laits conditionnés (1 000 l)	3 370	3 365	3 312	3 197	3 081	-3,6
Lait UHT (1 000 l)	3 126	3 120	3 069	2 935	2 860	-2,5
Yaourts et desserts lactés	2 257	2 228	2 159	2 121	2 059	-2,9
Yaourts et laits fermentés	1 576	1 545	1 482	1 454	1 404	-3,4
Desserts lactés frais	633	639	637	627	610	-2,7
Desserts lactés de conserve	49	45	40	40	45	12,4
Fr. blancs et petits suisses	597	561	543	530	519	-1,9
Crème conditionnée	430	450	471	465	477	2,7
Crème fraîche	167	176	179	176	179	2,2
Crème longue conservation	263	275	292	289	298	3,0
Matières grasses (éq. beurre)	437	430	402	412	407	-1,2
Beurre	371	369	352	359	351	-2,2
Fromages hors fondus	1 117	1 096	1 101	1 102	1 100	-0,2
PPC	335	328	336	332	320	-3,5
<i>dont Emmental</i>	252	247	252	248	254	2,2
PPNC	250	245	243	244	245	0,5
Pâtes molles	415	408	406	405	409	1,0
<i>dont Camembert</i>	93	89	90	89	88	-1,4
Pâtes fraîches	65	63	64	70	73	4,4
Pâtes persillées	38,5	37,5	38,7	37,4	37,7	0,8
Pâtes filées	13	13	14	14	14	5,1
Poudres de lait	589	586	558	504	528	4,7
Poudre de lait 0% MG	411	388	353	333	370	11,2
Poudre réengraissée	46	56	59	56	46	-18,0
Poudre de 1,5 à 25,9 % MG	43	52	53	26	32	24,2
Poudre de lait >26 % MG	89	90	94	90	80	-10,7
Poudre de lait infantile	123	133	142	126	138	9,7
Poudre de lactosérum	580	541	544	510	492	-3,5
Poudre de babeurre	27	28	29	27	25	-6,5
Caséines	44	37	45	46	46	-0,9

*Estimations

Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Fabrications de produits laitiers en France



*Estimations

Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Commerce extérieur français de produits laitiers en volume

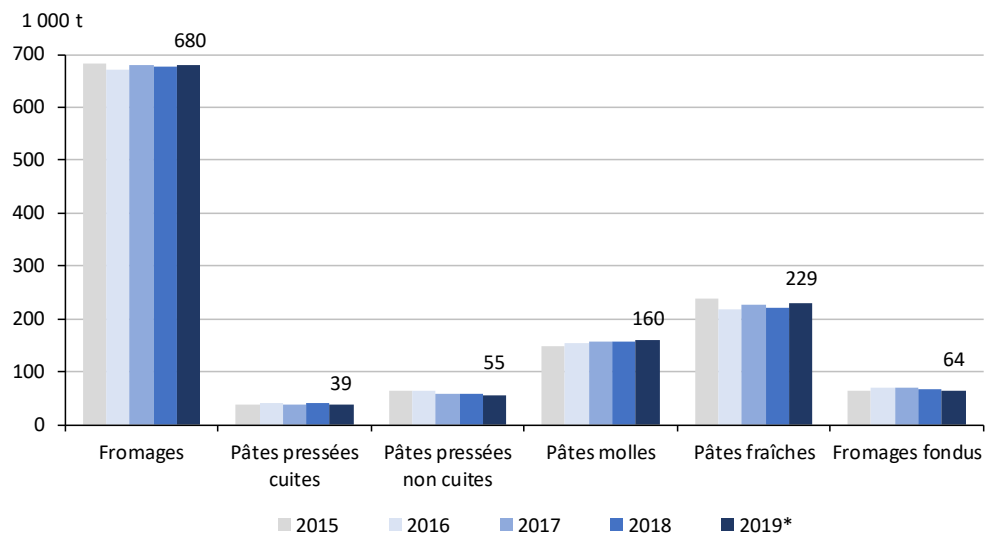
Exportations (1 000 t)	2015	2016	2017	2018	2019*	% 19*/18
Lait liquide	963	962	809	836	726	-13,1
<i>Conditionné</i>	339	364	353	330	316	-4,4
<i>Vrac</i>	624	599	456	506	410	-18,9
Yaourts et laits fermentés	423	417	392	388	342	-11,7
<i>Yaourts</i>	225	229	208	191	154	-19,6
Crème	257	201	188	164	163	-1,1
<i>Conditionnée</i>	81	90	110	95	98	3,1
<i>Vrac</i>	176	111	78	70	65	-6,9
Fromages	681	671	679	677	680	0,5
<i>Pâtes pressées cuites</i>	38	40	38	40	39	-4,1
<i>Pâtes pressées non cuites</i>	65	63	57	57	55	-3,3
<i>Pâtes molles</i>	148	153	157	158	160	1,4
<i>Pâtes fraîches</i>	238	217	227	222	229	3,1
<i>Fromages fondus</i>	65	69	69	66	64	-3,0
Beurre & MGLA	108	99	100	91	94	2,8
Poudre infantile	137	148	172	185	180	-2,3
Poudre de lait écrémé	280	234	229	225	273	21,4
Poudre de lait entier	85	85	81	73	66	-10,2
Poudre de lactosérum	322	336	313	298	278	-6,5

Importations (1 000 t)	2015	2016	2017	2018	2019*	% 19*/18
Lait liquide	395	290	236	169	160	-5,3
<i>Conditionné</i>	233	175	128	100	73	-27,5
<i>Vrac</i>	162	115	108	69	89	28,9
Yaourts et laits fermentés	82	83	84	92	97	5,6
<i>Yaourts</i>	46	47	46	49	50	2,4
Crème	144	161	163	166	171	3,1
<i>Conditionnée</i>	80	86	67	78	86	9,3
<i>Vrac</i>	64	75	96	87	85	-2,5
Fromages	334	333	350	364	358	-1,7
<i>Pâtes pressées cuites</i>	54	57	51	55	57	3,2
<i>Pâtes pressées non cuites</i>	69	63	59	61	64	5,7
<i>Pâtes molles</i>	3	4	5	6	6	-1,9
<i>Pâtes fraîches</i>	86	90	105	104	111	6,4
<i>Fromages fondus</i>	36	35	35	36	37	1,8
Beurre & MGLA	201	207	217	228	220	-3,2
Poudre infantile	37	42	38	42	36	-13,8
Poudre de lait écrémé	29	34	30	37	43	16,1
Poudre de lait entier	38	36	36	39	46	15,3
Poudre de lactosérum	66	71	74	62	68	8,6

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

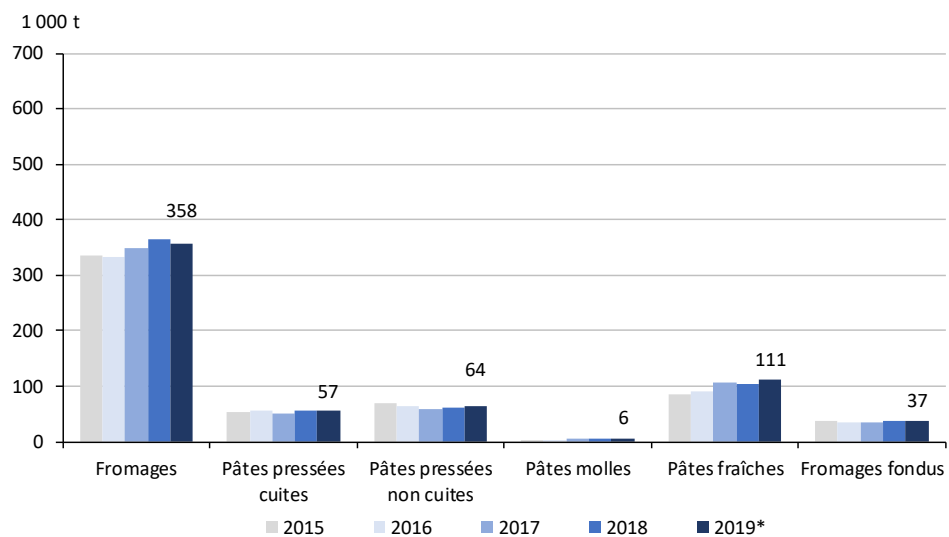
Exportations françaises de fromages



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Importations françaises de fromages



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

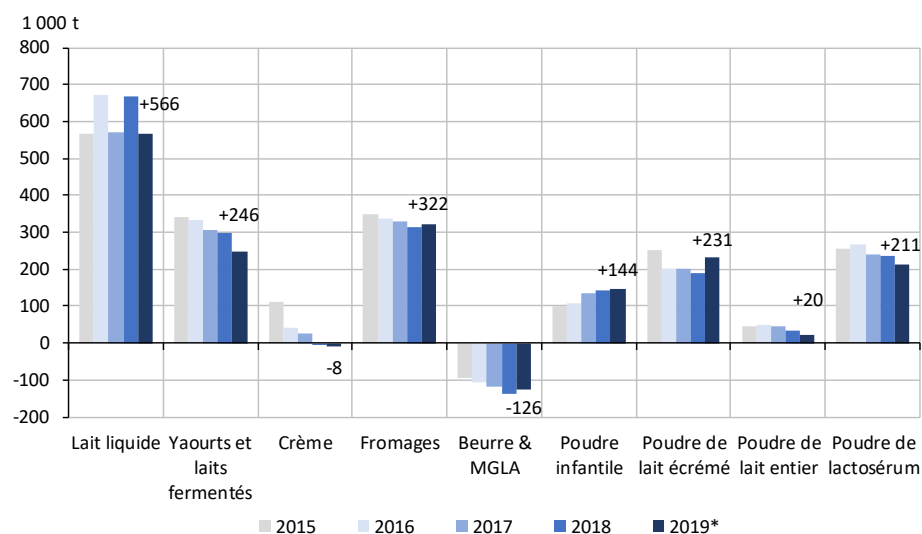
Solde du commerce extérieur de produits laitiers en volume

1 000 tonnes	2015	2016	2017	2018	2019*
Lait liquide	+567,4	+672,9	+572,2	+667,1	+566,3
<i>Conditionné</i>	+105,7	+189,2	+224,4	+230,3	+243,5
<i>Vrac</i>	+461,7	+483,7	+347,8	+436,8	+321,4
Yaourts et laits fermentés	+341,0	+334,3	+307,3	+296,2	+245,7
<i>Yaourts</i>	+179,4	+181,7	+162,3	+142,2	+103,6
Crème	+112,8	+40,2	+24,7	-1,5	-8,4
<i>Conditionnée</i>	+0,6	+4,0	+43,3	+16,4	+12,1
<i>Vrac</i>	+112,2	+36,2	-18,6	-17,9	-20,5
Fromages	+346,9	+338,1	+329,5	+312,4	+322,4
<i>Pâtes pressées cuites</i>	-16,0	-17,4	-12,3	-15,3	-18,7
<i>Pâtes pressées non cuites</i>	-4,9	-0,0	-2,5	-3,7	-9,0
<i>Pâtes molles</i>	+144,5	+148,9	+151,3	+151,7	+154,0
<i>Pâtes fraîches</i>	+151,1	+126,5	+121,4	+117,9	+118,2
<i>Fromages fondus</i>	+28,7	+34,0	+34,3	+29,8	+27,1
Beurre & MGLA	-93,3	-107,8	-117,0	-136,2	-126,3
Poudre infantile	+99,6	+106,7	+133,8	+142,9	+144,4
Poudre de lait écrémé	+251,3	+200,3	+199,4	+188,4	+230,7
Poudre de lait entier	+46,8	+49,6	+45,1	+33,8	+20,4
Poudre de lactosérum	+255,9	+265,4	+239,3	+235,6	+210,8

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Solde du commerce extérieur de produits laitiers en volume



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

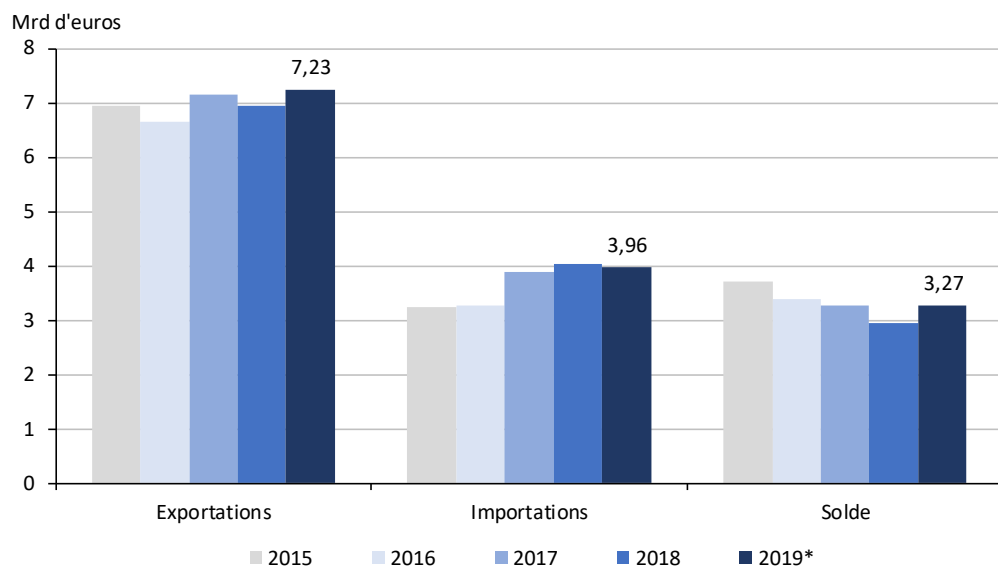
Commerce extérieur français de produits laitiers en valeur

Millions d'euros	2015	2016	2017	2018	2019*	% 19*/18
Exportations						
Lait liquide	384	376	358	341	308	-9,7
Yaourts et laits fermentés	543	545	521	519	473	-8,8
Crème	258	256	310	307	319	3,8
Fromages	3 014	2 969	3 049	3 102	3 133	1,0
Beurre et MGLA	396	377	505	508	497	-2,2
Poudre infantile	691	727	897	859	934	8,8
Poudre de lait écrémé	551	430	456	363	544	49,9
Poudre de lait entier	260	235	262	233	223	-4,5
Poudre de lactosérum	387	329	386	335	364	8,7
Autres	450	393	399	380	436	14,8
Total produits laitiers	6 934	6 638	7 141	6 945	7 231	4,1
Importations						
Lait liquide	194	147	149	111	112	0,9
Yaourts et laits fermentés	98	102	104	114	124	8,7
Crème	250	288	389	397	355	-10,5
Fromages	1 344	1 367	1 544	1 606	1 718	7,0
Beurre et MGLA	612	628	1 010	1 133	936	-17,4
Poudre infantile	134	141	136	162	147	-8,9
Poudre de lait écrémé	63	61	62	67	87	29,4
Poudre de lait entier	95	87	95	100	120	20,2
Poudre de lactosérum	87	88	103	79	86	9,0
Autres	343	345	292	250	278	11,2
Total produits laitiers	3 221	3 252	3 883	4 018	3 964	-1,4
Solde						
Lait liquide	+190	+230	+209	+230	+196	
Yaourts et laits fermentés	+445	+443	+417	+404	+349	
Crème	+7	-32	-79	-90	-36	
Fromages	+1 669	+1 602	+1 505	+1 496	+1 415	
Beurre et MGLA	-216	-251	-505	-625	-439	
Poudre infantile	+556	+586	+761	+697	+787	
Poudre de lait écrémé	+488	+370	+394	+296	+457	
Poudre de lait entier	+165	+149	+167	+134	+103	
Poudre de lactosérum	+300	+241	+283	+255	+277	
Autres	+108	+49	+107	+130	+158	
Total produits laitiers	+3 713	+3 385	+3 258	+2 927	+3 267	

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Solde du commerce extérieur français de produits laitiers en valeur



*Estimations

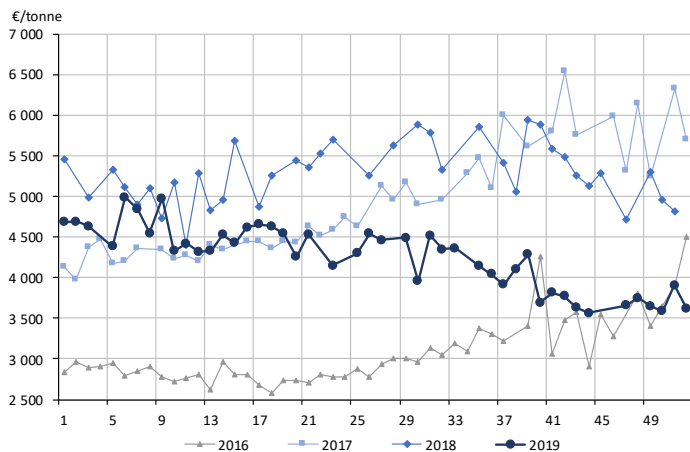
Source : FranceAgriMer d'après douane française

Cotations des produits laitiers industriels en France, moyennes annuelles

€/t	2015	2016	2017	2018	2019	% 19/18
Beurre vrac industriel facturation	2 995	3 077	4 892	5 143	4 354	-15,4
Poudre 0 % MG	1 841	1 817	1 747	1 514	2 156	42,4
Poudre 26 % MG	2 418	2 398	2 922	2 770	2 973	7,3
Poudre de lactosérum	650	644	775	694	708	2,0

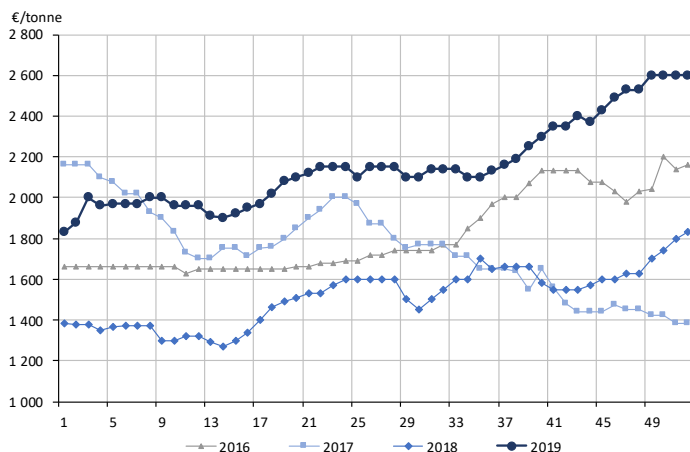
Source : FranceAgriMer et Atla

Cotation hebdomadaire du beurre vrac industriel facturation en France



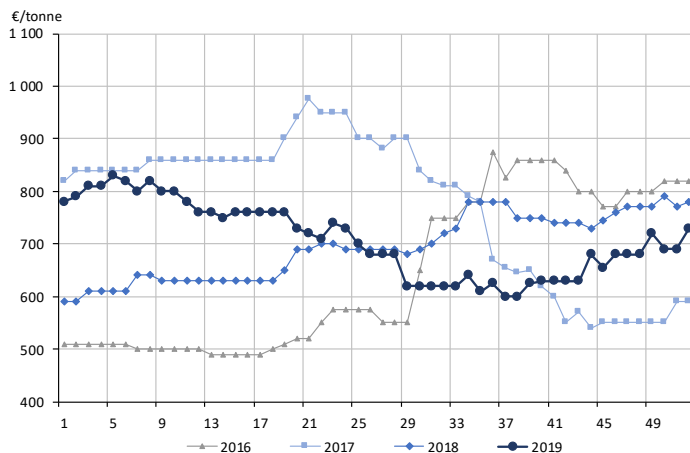
Source : FranceAgriMer

Cotation hebdomadaire de la poudre 0 % MG (consommation humaine) en France



Source : FranceAgriMer d'après Atla

Cotation hebdomadaire de la poudre de lactosérum en France



Source : FranceAgriMer d'après Atla

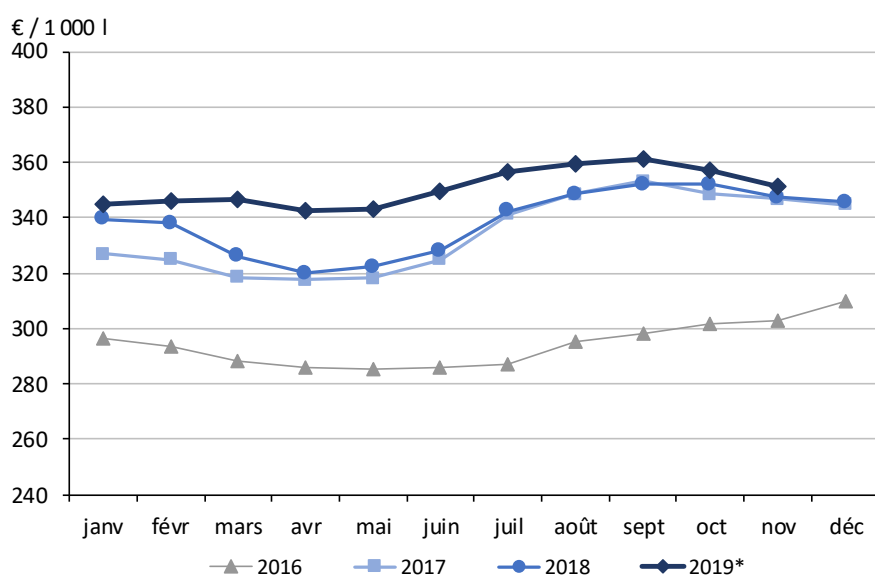
Prix réel du lait de vache payé aux producteurs

€/1 000 l	2015	2016	2017	2018	2019*	% 19/18**
Janvier	339,5	315,3	352,1	363,1	371,6	2,3
Février	336,5	311,7	345,9	363,0	371,0	2,2
Mars	323,8	308,8	335,9	350,2	360,2	2,8
Avril	321,4	303,5	335,4	338,4	365,2	7,9
Mai	320,9	299,9	334,0	337,1	364,9	8,3
Juin	325,5	297,0	334,2	338,8	367,6	8,5
Juillet	332,2	295,3	350,4	350,3	369,7	5,5
Août	348,6	304,3	361,5	360,2	378,1	5,0
Septembre	348,7	312,0	376,6	374,3	389,1	4,0
Octobre	340,9	327,3	374,0	381,4	390,0	2,3
Novembre	333,5	333,1	376,7	380,7	387,6	1,8
Décembre	327,9	338,0	373,2	373,8		
Année	332,8	311,9	353,6	358,6	372,3	4,6

*Moyenne calculée sur 11 mois **Évolution calculée sur 11 mois 2019 / 11 mois 2018

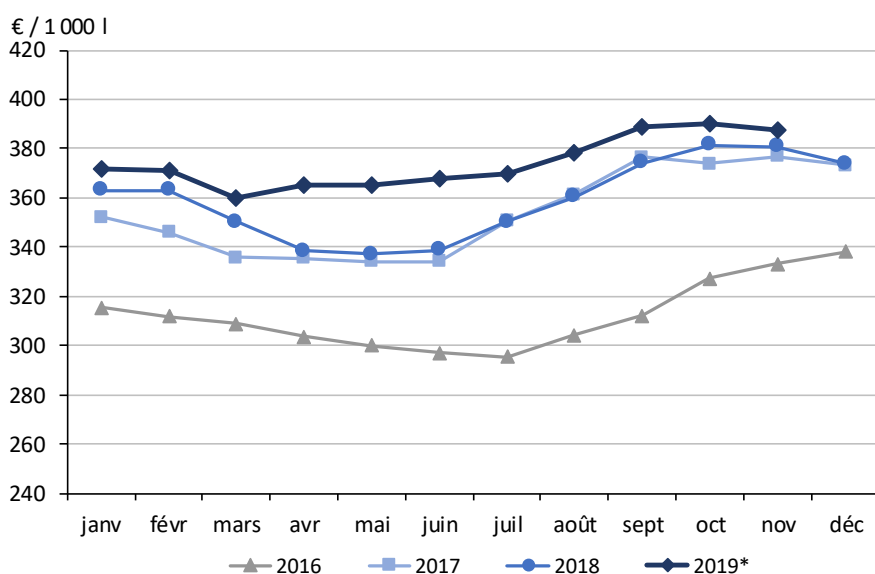
Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Prix standard du lait de vache



Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Prix réel du lait de vache



Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

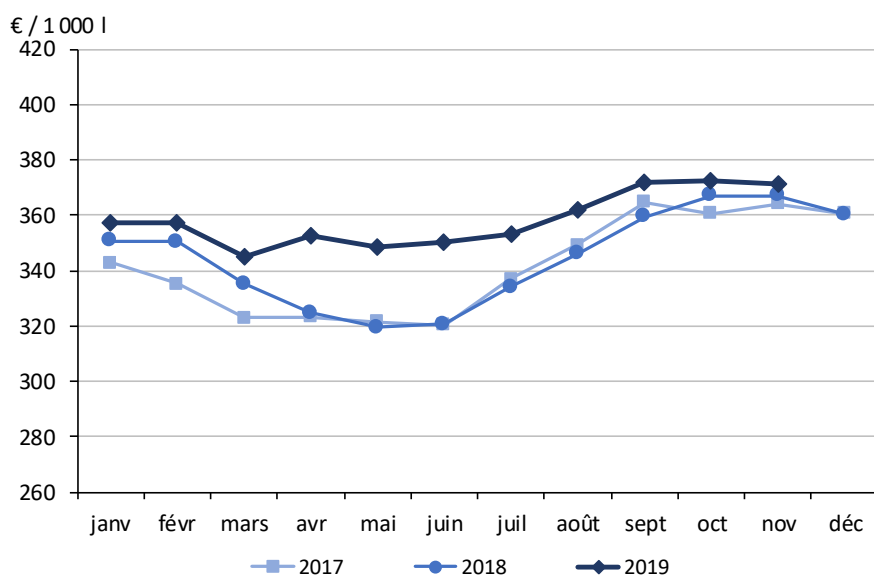
Prix réel du lait de vache conventionnel payé aux producteurs

€/1 000 l	2017	2018	2019*	% 19/18**
Janvier	342,70	350,70	357,20	1,9
Février	335,10	350,40	357,20	1,9
Mars	323,00	335,20	345,20	3,0
Avril	323,20	324,60	352,30	8,5
Mai	321,60	319,30	348,40	9,1
Juin	320,20	320,50	350,40	9,3
Juillet	337,00	334,00	352,90	5,7
Août	349,10	346,10	361,70	4,5
Septembre	364,60	359,30	371,60	3,4
Octobre	360,60	367,10	372,70	1,5
Novembre	364,20	367,00	371,20	1,1
Décembre	360,70	360,20		
Année	341,3	344,0	357,9	4,5

*Moyenne calculée sur 11 mois **Évolution calculée sur 11 mois 2019 / 11 mois 2018

Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Prix réel du lait de vache conventionnel



Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

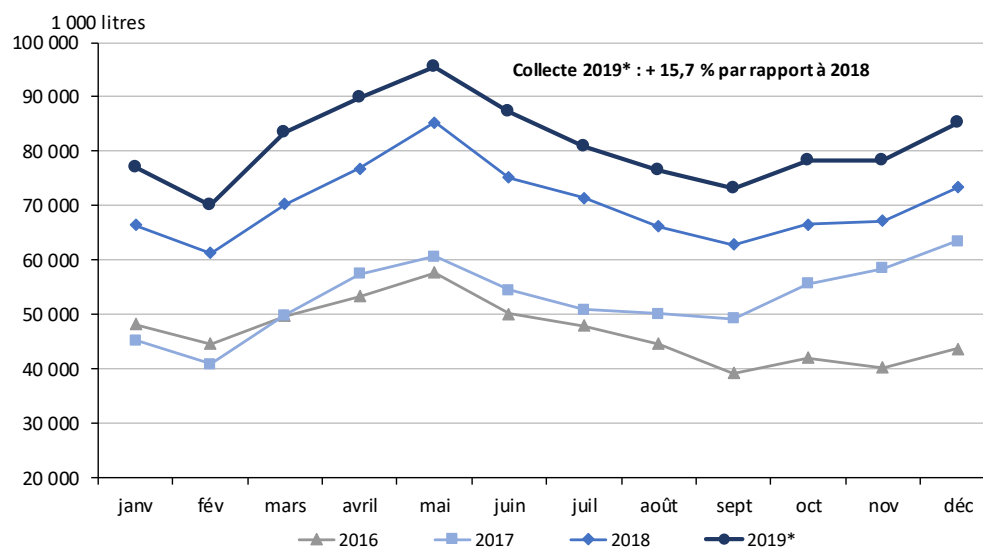
Collecte de lait de vache biologique en France

1 000 l	2015	2016	2017	2018	2019*	% 19*/18
Janvier	43 773	48 207	45 214	66 388	77 045	16,1
Février	39 751	44 630	40 851	61 291	70 098	14,4
Mars	45 914	49 740	49 938	70 251	83 565	19,0
Avril	50 108	53 386	57 392	76 773	89 819	17,0
Mai	53 766	57 695	60 662	85 360	95 462	11,8
Juin	48 584	50 115	54 530	75 144	87 257	16,1
Juillet	44 582	48 004	50 866	71 484	80 908	13,2
Août	41 803	44 652	50 091	66 183	76 497	15,6
Septembre	42 685	39 250	49 210	62 889	73 118	16,3
Octobre	47 134	42 039	55 617	66 505	78 296	17,7
Novembre	45 327	40 264	58 418	67 256	78 410	16,6
Décembre	47 634	43 773	63 482	73 393	85 136	16,0
Total	551 061	561 755	636 271	842 917	975 611	15,7
Cumul 11 mois	503 427	517 982	572 789	769 524	890 475	15,7

*Estimation pour le décembre

Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Évolution de la collecte de lait de vache biologique

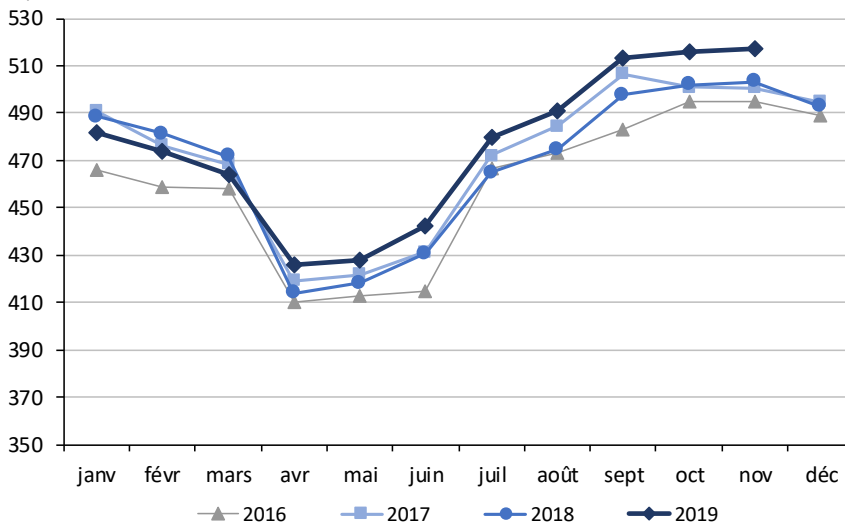


*Estimation pour le mois de décembre

Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Prix réel du lait de vache biologique

€/ 1 000 l



Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Prix d'achat des produits laitiers par les ménages français

€/kg	2015	2016	2017	2018	2019*	%19/18**
Produits issus de lait de vache conventionnel						
Lait liquide	0,81	0,82	0,84	0,86	0,86	0,9
Yaourt	2,01	1,98	2,00	2,04	2,09	2,8
Fromages frais UF	2,53	2,53	2,52	2,50	2,56	2,4
Fromages	8,77	8,71	8,83	9,02	9,16	2,2
Beurre	5,84	5,95	6,46	7,40	7,99	8,7
Crème	3,13	3,15	3,22	3,38	3,56	5,9
Produits issus de lait de vache biologique						
Lait liquide	1,06	1,08	1,10	1,10	1,10	0,2
Yaourt	3,02	2,86	2,82	2,90	2,99	3,2
Fromages frais UF	4,63	4,58	4,60	4,33	4,46	3,6
Fromages	10,98	11,51	11,95	12,25	12,72	4,3
Beurre	7,93	7,75	8,15	8,83	9,19	4,2
Crème	5,44	5,33	5,31	5,39	5,47	1,7

*Estimation

**Évolution calculée sur 11 mois

Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

Le marché du lait de vache dans l'Union européenne

› Le repli du cheptel de vaches laitières s'est renforcé en 2019 dans l'Union européenne

La filière lait de vache dans l'Union européenne a été touchée par une succession de crises depuis la fin des quotas laitiers le 1^{er} avril 2015. La surproduction a déstabilisé le marché en 2015-2016, entraînant une chute du prix du lait payé aux producteurs et une perte de rentabilité des élevages laitiers dans un certain nombre de pays. Le redressement du marché n'a pas été immédiat après la réduction de la production laitière, les stocks d'intervention de poudre de lait écrémé ayant pesé jusqu'en 2018 sur les cours. Ce sont ensuite des épisodes climatiques difficiles qui ont handicapé la filière, des températures froides aux printemps 2018 et 2019 impactant la pousse de l'herbe et retardant la sortie des animaux, suivies de sécheresses de plusieurs mois renforcées par des périodes de canicule à l'été 2018 puis de nouveau à l'été 2019. Là encore, les conséquences ont été importantes sur la pousse des prairies, les récoltes de fourrages, le coût de l'aliment... avec un recours anticipé aux stocks de foin hivernaux. Les éleveurs ont été amenés à réformer des vaches faute de pouvoir correctement les nourrir ou de voir leurs coûts augmenter.

Ainsi, le repli du cheptel de vaches observé en 2018 dans certains pays européens s'est confirmé et souvent renforcé en 2019 : Allemagne, France, Italie, Pays-Bas, Roumanie, Espagne, Danemark, Autriche... En Pologne, la tendance à la hausse jusqu'en 2018 s'est inversée en 2019 et en Belgique la croissance a fortement ralenti. Il n'y a qu'en Irlande que le cheptel a continué à progresser significativement (+ 1,6 %) mais là aussi le rythme s'est nettement tassé par rapport à la hausse de 3,4 % constatée en 2018. L'Irlande, comme le Royaume-Uni, a été relativement épargnée par la sécheresse par rapport à des pays du continent (France, Espagne, Italie, Allemagne).

Ainsi, depuis 2015, la décapitalisation a été particulièrement marquée dans certains pays : en Italie (- 10,7 %), en Suède (- 9,7 %), en Allemagne (- 5,1 %), en Espagne (- 4,4 %), en Roumanie (- 4,4 %), en France (- 3,8 %). Aux Pays-Bas, le repli n'a été effectif qu'à partir de 2017, avec une réduction de 9,4 % entre 2016 et 2019 : la nécessité de mise aux normes environnementales des élevages néerlandais a mis un frein à la croissance en imposant une réduction de la taille des troupeaux.

À l'opposé, le cheptel s'est étoffé en Belgique depuis 2015 (+ 2,2 %), au Danemark (+ 1,1 %) mais surtout en Irlande (+ 16,1 %). Cette dernière compte désormais plus de 1,5 million de vaches laitières, condition indispensable pour pouvoir tenir ses ambitions de développement de sa production laitière.

À l'échelle de l'Union européenne, le cheptel de vaches laitières a reculé de 1,5 % environ entre 2018 et 2019, de 2,5 % depuis 2016, une évolution qui a un effet direct sur la production de lait.

› La collecte de lait de vache de l'Union européenne est restée peu dynamique en 2019

En effet, la croissance de la collecte de lait de vache de l'Union européenne à 28 est restée modérée en 2019, à l'image de ce qui avait déjà pu être observé en 2018. Atteignant 157,4 millions de tonnes, les volumes ont progressé de 0,6 % seulement, ce qui représente 997 milliers de tonnes de lait supplémentaires.

La collecte a poursuivi en janvier et février son repli entamé en septembre 2018 suite à la sécheresse estivale et au manque de fourrages qui en avait découlé. Avec le printemps, les effets de la sécheresse se sont estompés et la collecte est repartie à la hausse en mars et avril, une hausse toutefois stoppée dès le mois de mai par le retour de températures froides, puis une nouvelle sécheresse en juin et juillet, doublée d'une canicule. À partir du mois d'août, la collecte européenne est restée supérieure à celle de l'année précédente sans décoller significativement. Plus que les conditions conjoncturelles, plutôt favorables en 2019 (revalorisation du prix du lait, demande dynamique sur le marché mondial face à une offre modérée, soutien des prix des produits laitiers...), ce sont donc les conditions météorologiques qui ont le plus impacté le niveau de la collecte, limitée également par le potentiel de production : le cheptel.

Pendant plusieurs mois, de mars à juillet, la collecte européenne a été tirée par trois pays principalement, la Pologne, le Royaume-Uni et surtout l'Irlande, dont les croissances ont compensé les replis enregistrés dans d'autres États membres : l'Allemagne, la France, les Pays-Bas. Sur ces cinq mois, la collecte irlandaise a progressé de 470 millions de tonnes et expliqué à elle seule près de 90 % de la hausse de la collecte de l'Union européenne à 28. Au Royaume-Uni, la hausse des volumes a atteint 198 millions de tonnes, auxquelles il faut ajouter les 81 millions de tonnes supplémentaires de la Pologne.

Néanmoins, les tendances ont évolué à partir du mois d'août, la collecte se redressant dans des pays qui affichaient jusqu'alors un recul : les effets de la sécheresse se sont estompés finalement assez rapidement en Allemagne et en France ; la production est également répartie à la hausse dans les pays baltes ; enfin, au mois d'août et pour la 1^{ère} fois depuis février 2018, la collecte néerlandaise a enregistré une augmentation par rapport à l'année précédente, qui s'est prolongée jusqu'à la fin de l'année. Dans le même temps, la croissance s'est arrêtée dans les îles britanniques : les collectes de l'Irlande et du Royaume-Uni ont reculé à partir du mois d'octobre, parallèlement à la dévalorisation du prix du lait.

› Bien orienté sur une grande partie de l'année, le prix du lait est repassé sous les niveaux de 2018 à partir de septembre

Le prix moyen du lait européen payé aux producteurs a été soutenu d'une part par la hausse des cours de la poudre de lait écrémé, qui a permis de pallier en partie la réduction des cours du beurre, et d'autre part par la stabilité de ceux des fromages. Ainsi, tout au long de l'année, le prix du lait européen est resté compris entre 335 et 350 €/t, avec un creux constaté en juillet. Il a été supérieur aux niveaux de 2018 jusqu'en juillet, avant de repasser en-dessous au mois de septembre, période de l'année où le prix était significativement remonté en 2018 et plus encore en 2017. En moyenne sur 11 mois en 2019, le prix du lait s'est établi à 343,1 €/1 000 l, en hausse de 1,2 % par rapport à la moyenne sur 11 mois 2018. Dans des pays très exposés au couple beurre - poudre, comme l'Irlande, le Royaume-Uni et la Pologne, les variations de prix au cours de l'année ont été plus prononcées, avec notamment un creux particulièrement bas pendant l'été, autour de 305-310 €/t. Dans d'autres États membres, comme la France et les Pays-Bas, le creux saisonnier est en revanche passé quasiment inaperçu et les prix du lait y sont restés parmi les plus élevés de l'Union européenne à cette période, soutenus par une offre limitée. Au 4^e trimestre, le prix irlandais a presque rattrapé le prix français, autour de 367 €/t, alors que les prix payés en Allemagne, au Royaume-Uni et au Danemark ont été inférieurs à la moyenne européenne.

› Les fabrications de poudre de lait écrémé et de beurre ont atteint des niveaux record en 2019

La quasi stabilité de la collecte a conduit les industriels européens à faire des choix concernant les fabrications de produits laitiers, en fonction des opportunités du marché : de la demande, de l'évolution des prix, de la concurrence des principaux exportateurs pays tiers...

Ces choix se sont portés tout d'abord sur la **poudre de lait écrémé**, dont le marché a été particulièrement porteur en 2019. La principale raison est la revente des stocks d'intervention. À la fin de l'année 2018, il restait environ 103 000 tonnes de poudre de lait écrémé en stocks publics, dont la majorité a été revendue lors des deux adjudications du mois de janvier : 80 000 tonnes environ le 8 janvier puis 18 500 tonnes le 22 janvier. Les volumes résiduels ont été remis sur le marché progressivement, jusqu'en juin, à des prix de revente en constante augmentation et dépassant finalement le prix d'intervention lors de la dernière adjudication de juin. La hausse du prix a été un signal positif et la revente un allègement du marché. L'autre raison de la hausse des fabrications est la demande mondiale dynamique pour ce produit, qui a participé au soutien des prix, face à une offre des États-Unis, 2^e exportateur mondial derrière l'Union européenne, en repli. Ces opportunités ont incité les opérateurs à mettre l'accent sur la poudre de lait crémé, dont les volumes fabriqués ont augmenté de 1,8 % en 2019, soit 28 600 t, retrouvant le niveau record de 2015. Grâce à une croissance de 7,1 %

(+ 27 400 t), la France est non seulement la principale contributrice de la hausse de l'Union européenne mais est aussi redevenue le 1^{er} producteur européen de poudre de lait écrémé. Parmi les autres grands fabricants, seule l'Irlande a également accru ses volumes, alors que l'Allemagne, ancien numéro 1, la Belgique et la Pologne ont ralenti leur production.

Le développement des fabrications de poudre de lait écrémé a été accompagné de celui des fabrications de **beurre**, dont il est un coproduit. Il s'agit donc de la seconde année consécutive de hausse, avec un niveau atteint historique de 2,23 millions de tonnes (+ 2,6 % par rapport à 2018). L'Allemagne a conforté sa place de leader européen avec une augmentation de 2,8 % de ses fabrications, rattrapant le retard pris en 2018. À l'exception de la France, qui a affiché un recul, tous les principaux fabricants de beurre ont développé leur production. L'Irlande a confirmé l'essor de ses fabrications de beurre, pour la 6^e année consécutive.

Autre produit dont les fabrications se sont redressées en 2019, grâce à un marché porteur, notamment à l'exportation : la **crème**, après une forte baisse en 2018. La hausse de 2,5 % enregistrée cette année n'a toutefois pas permis de retrouver les niveaux des deux années antérieures. La croissance vient plus particulièrement de la France, du Royaume-Uni et de la Belgique, ces trois pays expliquant la hausse de l'Union européenne, alors que la production de l'Allemagne, 1^{er} fabricant, est juste stable.

Les fabrications de **poudre grasse** ont progressé de 1,9 %, ce qui a permis de ne compenser que partiellement la chute des volumes de 2018. Les Pays-Bas ont tiré la production, avec une hausse de 18 700 tonnes, soit plus que pour l'ensemble de l'Union européenne, alors que l'Allemagne et la France ont réduit leurs fabrications. Il semblerait que l'Union européenne se désengage progressivement du marché de la poudre grasse, sur lequel la concurrence de la Nouvelle-Zélande est redoutable et les parts de marché difficiles à prendre pour les autres exportateurs, qui préfèrent se concentrer sur d'autres produits.

Entre croissances des fabrications de beurre, de crème et de poudre grasse, le manque de disponibilités en matière grasse pour d'autres produits a mis fin à trois années de croissance des fabrications de **fromages**. Les volumes sont restés quasiment stables en 2019 (- 6 700 t soit - 0,1 %), les hausses observées en Allemagne et aux Pays-Bas ayant été contrebalancées par les replis des productions française et italienne. À l'échelle européenne, si la tendance a été orientée à la baisse jusqu'en juin, elle s'est ensuite inversée sur la seconde moitié de l'année pour s'inscrire sur des niveaux légèrement supérieurs à ceux de 2018, mais encore parfois en-deçà de ceux de 2017. Cette faiblesse de l'offre a participé à soutenir les cours des fromages.

En ce qui concerne les fabrications de **lait conditionné**, peu de changements sont à noter : la tendance est toujours fortement baissière (- 1,8 % en 2019, soit - 542 500 t), avec une poursuite du repli dans tous les principaux pays producteurs, à l'exception du Royaume-Uni où les fabrications ont été stables. L'effritement de la consommation de lait sur le marché européen et le caractère plus opportuniste des exportations de ce produit expliquent cette tendance longue de dégradation des fabrications.

› L'Union européenne a bénéficié d'un contexte favorable permettant une croissance de ses exportations de produits laitiers

En 2019, les exportations de l'Union européenne ont été facilitées par une combinaison de facteurs favorables aux échanges : une demande mondiale dynamique pour la plupart des produits laitiers, une offre limitée de la part des principaux concurrents de l'Union européenne (cf. partie marché mondial) et une meilleure compétitivité prix pour les États de la zone euro par rapport aux États-Unis et aux pays océaniques. Sur ce point en effet, les prix européens se sont inscrits tout au long de l'année sur des niveaux inférieurs à ceux de ses concurrents : jusqu'à 900 €/t de moins sur le beurre et 400 €/t de moins sur la poudre de lait écrémé qu'en Océanie par exemple.

Dans ce contexte, l'Union européenne a accru ses exportations sur la plupart des produits laitiers, et notamment sur la **poudre de lait écrémé**. Les ventes ont atteint 973 milliers de tonnes en 2019, augmentant de 19 % et explosant le record enregistré en 2018. Le solde des échanges de poudre de lait écrémé s'est amélioré dans les mêmes proportions pour s'établir à + 967 milliers de tonnes. La hausse des disponibilités alliée à la bonne compétitivité prix ont permis à l'Union européenne de gagner des

parts de marché sur un large panel de destinations, y compris certaines vers lesquelles elle s'était rétractée en 2018 : l'Asie en premier lieu (Chine, Indonésie, Philippines, Malaisie, Thaïlande..., aux dépens des États-Unis et de l'Australie, pénalisés par leur manque d'offre) mais aussi l'Afrique (Égypte, Nigéria, Ghana), le Proche et Moyen-Orient (Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Oman, Qatar) et l'Amérique (Mexique, aux dépens des États-Unis). Il n'y a que vers l'Algérie, historiquement son 1^{er} client mais détrôné par la Chine en 2019, que les envois ont diminué, en raison d'une moindre demande, le pays ne s'étant pas approvisionné plus significativement auprès des autres exportateurs non plus.

Les exportations européennes de **beurre** se sont également fortement améliorées en 2019 (+ 32 %), alors que des inquiétudes planaient sur le marché en début d'année, suite à une moindre demande mondiale et des ventes en repli de 21 % au cours du 1^{er} trimestre. Probablement en lien avec la baisse du prix du produit, la demande s'est raffermie et l'Union européenne a profité de ses disponibilités pour y répondre. Le niveau des ventes sur l'année a dépassé 210 000 t de beurre mais est resté inférieur au pic atteint en 2016. Dans le même temps, le repli des importations a contribué à améliorer le solde des échanges de beurre, qui est remonté à + 195 milliers de tonnes. L'Union européenne a profité de la réduction des exportations de ses deux principaux concurrents (États-Unis et Nouvelle-Zélande) pour développer ses envois vers l'Amérique (États-Unis), le Proche et Moyen-Orient (Émirats arabes unis), l'Asie (Chine, Japon, Indonésie, Taiwan), mais aussi la Turquie et l'Égypte.

Si les exportations de **fromages** ont à nouveau progressé en 2019 (+ 5 % environ), pour atteindre un nouveau niveau record de 881 milliers de tonnes, elles ont mis quelques mois à repartir à la hausse après un début d'année poussif : ce n'est qu'en juillet que les ventes ont significativement augmenté par rapport à 2018. L'Italie, 4^e exportateur de fromages de l'Union européenne, a affiché en 2019 la plus forte progression des ventes. Malgré un développement des exportations de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis également, l'Union européenne est parvenue à accroître ses expéditions vers la plupart de ses principaux clients : américains (États-Unis, Canada), asiatiques (Japon, Corée du Sud, Chine), européens (Suisse, Ukraine)... Les États-Unis restent le premier débouché et celui dont les importations de fromages européens ont le plus augmenté ; il pourrait en être tout autrement en 2020, avec la mise en place par ce pays de plusieurs taxes d'importation additionnelles sur plus d'une cinquantaine de fromages. Mais l'entrée en vigueur le 1^{er} février 2019 de l'accord de partenariat économique, conclu le 8 décembre 2017, entre l'Union européenne et le Japon devrait faciliter les échanges entre ces deux pays, grâce à la baisse voire la suppression des droits de douanes sur les produits laitiers européens.

Les exportations de **lactosérum** de l'Union européenne ont été, comme celles de ses concurrents, pénalisées par la fièvre porcine africaine qui a touché la Chine puis d'autres pays asiatiques (Vietnam, Philippines, Corée du Sud). Cette épizootie a entraîné une décapitalisation massive du cheptel de truies, de l'ordre de 40 % en Chine à septembre 2019, réduisant d'autant le besoin en lactosérum pour l'alimentation animale. Les ventes de lactosérum ont ainsi été en repli tout au long du 1^{er} semestre avant de se redresser, soutenues par la demande en lactosérum pour l'alimentation humaine (pour la fabrication de poudres infantiles par exemple). En moyenne, les exportations européennes ont été stables en 2019 à 620 milliers de tonnes. En raison d'une réduction des importations, le solde des échanges s'est amélioré.

Pour la 2^e année consécutive, les exportations de **poudre grasse** de l'Union européenne ont été orientées à la baisse, pour tomber à 293 milliers de tonnes. Les États membres ont souffert d'un manque de compétitivité par rapport à la Nouvelle-Zélande, qui a bénéficié d'un prix inférieur en 2019 et qui a écrasé le marché avec une offre abondante lui permettant de répondre à la demande de tous les importateurs. La part de marché de la Nouvelle-Zélande a ainsi atteint 75 % en 2019, aux dépens de l'Argentine, de l'Australie et des États-Unis également, contre 67 % en 2018. Les exportations européennes ont reculé vers ses principaux clients : Oman, l'Algérie, Singapour... Si l'Asie a toujours été difficile d'accès car monopolisée par la Nouvelle-Zélande, les destinations africaines et du Moyen-Orient étaient plus ouvertes pour l'Union européenne ; mais cela ne semble plus être le cas à présent, son concurrent néozélandais élargissant son portefeuille de marchés.

› Des évolutions contrastées sur les prix : le cours de la poudre de lait écrémé a été orienté à la hausse alors que celui du beurre s'est dégradé

Le fait marquant de l'année 2019 est la remontée continue du prix de la **poudre de lait écrémé**, liée à plusieurs facteurs. Tout d'abord, suite à la revente de volumes conséquents de poudre d'intervention en fin d'année 2018, le cours avait atteint en dernière semaine le prix d'intervention. La remise sur le marché de près de 99 000 tonnes en janvier 2019 a contribué à pratiquement vider les stocks et alléger le marché. Ensuite, la demande dynamique a créé un appel sur ce produit, stimulant la production européenne. Enfin, l'offre limitée dans les autres pays exportateurs océaniques et américains a permis de conserver une certaine tension sur le marché. En conséquence, le prix de la poudre de lait écrémé dans l'Union européenne, de 1 733 €/t en semaine 1, a progressé de 46 % en un an pour s'établir à 2 546 €/t en semaine 52. En moyenne sur l'année, la poudre de lait écrémé s'est vendue 40,4 % plus chère qu'en 2018.

Le prix du **beurre** a suivi une évolution inverse, à la baisse tout au long de l'année. Ce produit a pâti de la flambée des cours enregistrée en 2017 et 2018 : certains consommateurs et certains opérateurs ont, quand cela était possible, substitué au beurre de la matière grasse végétale, moins onéreuse. La demande a donc diminué, alors que la production n'a pas fléchi, ce qui a conduit à une augmentation des stocks sur le 1^{er} semestre en particulier. Le déséquilibre sur ce marché a provoqué le repli du prix du beurre, qui est tombé de 4 400 €/t en semaine 1 à 3 600 €/t environ à fin août, avant de se stabiliser entre 3 600 et 3 700 €/t jusqu'à la fin de l'année (grâce à la reprise de la demande). Il s'agit du plus bas niveau atteint depuis fin 2016, mais qui reste en soi relativement élevé par rapport à ceux observés entre mi-2014 et mi-2016. Le prix moyen de 2019, à 3 967 €/t, a été inférieur de 22,4 % à celui de 2018. Le prix de la **poudre grasse** s'est redressé lentement et de façon continue, de 7,3 % en moyenne en 2019 par rapport à 2018, pour dépasser 2 900 €/t : il a été influencé par l'évolution du prix de la poudre de lait écrémé ; mais, surtout, le repli de la collecte de lait et de la production de poudre grasse en Nouvelle-Zélande a soutenu les prix de la poudre grasse néozélandaise et par extension de la poudre grasse européenne.

La situation particulière sur le marché du **lactosérum**, marquée par le repli de la demande asiatique, a entraîné un recul du prix de ce produit au cours de l'année : il est passé de près de 890 €/t en janvier à 700 €/t en août-septembre, suivant ainsi l'évolution inverse de celle constatée en 2018. Au cours du 1^{er} semestre, il est toutefois resté supérieur aux prix pratiqués en 2018, ne repassant en-dessous qu'à la fin du mois de juin, et ce jusqu'à la fin de l'année. La tendance s'est finalement inversée au cours des trois derniers mois, pour repartir à la hausse. En moyenne sur l'année, le prix du lactosérum a été supérieur de 5 % au prix de 2018.

Les prix des **fromages** dits « ingrédients » (gouda, edam, cheddar) ont affiché une grande stabilité en 2019, entre une bonne demande, que ce soit sur le marché national (Allemagne, France par exemple) ou à l'exportation, et une offre modeste. Ils ont été supérieurs aux prix de 2018 sur la 1^{ère} moitié de l'année, période de forte baisse en 2018, mais inférieurs sur la 2^{nde} moitié bien qu'en légère augmentation. En moyenne, le gouda s'est établi à 3 105 €/t, en hausse de 1,3 %, l'edam à 3 083 €/t, en hausse de 2,8 % et le cheddar à 3 146 €/t, en baisse pour la 2^e année consécutive.

Cheptel de vaches laitières dans les principaux pays de l'Union européenne

Enquêtes de mai

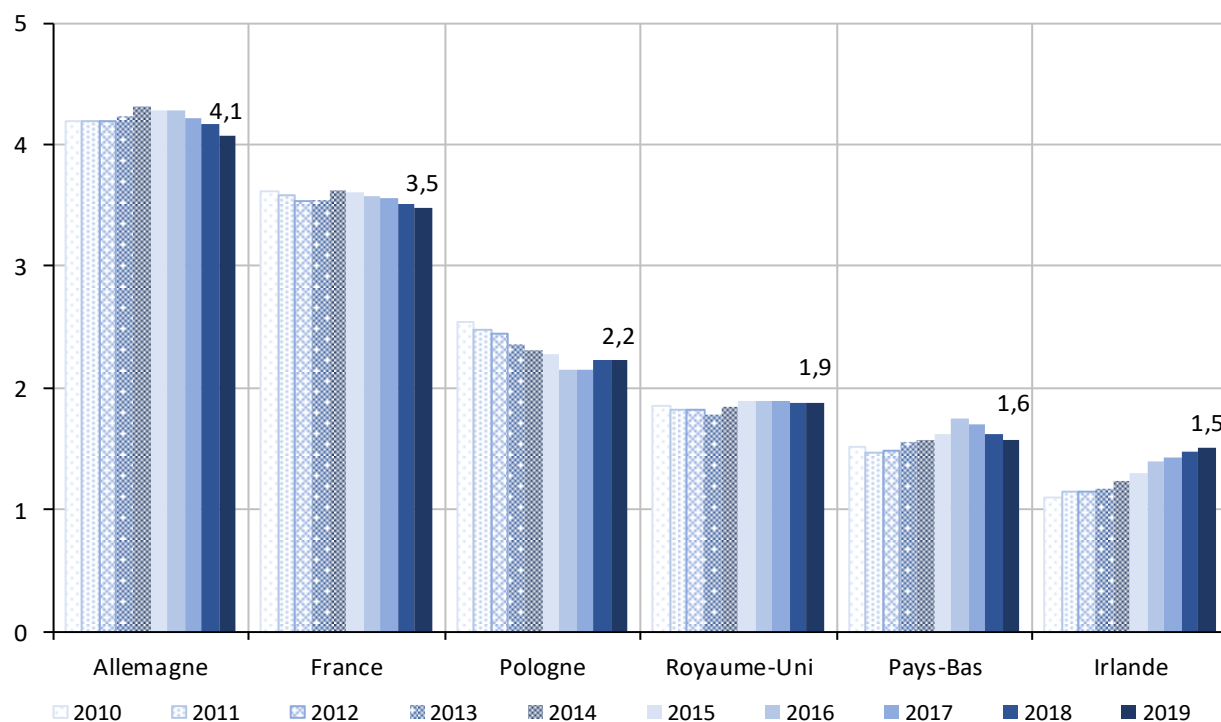
1 000 têtes	2015	2016	2017	2018	2019	%19/18
Allemagne	4 287	4 272	4 214	4 167	4 067	-2,4
France	3 606	3 576	3 552	3 512	3 471	-1,2
Pologne	2 279	2 146	2 154	2 233	2 221	-0,5
Royaume-Uni	1 895	1 897	1 891	1 883	1 872	-0,6
Italie	2 061	1 948	1 907	1 904	1 840	-3,4
Pays-Bas	1 622	1 743	1 694	1 622	1 578	-2,7
Irlande	1 296	1 398	1 433	1 481	1 505	1,6
Roumanie	1 216	1 216	1 184	1 184	1 162	-1,9
Espagne	853	827	825	825	815	-1,2
Danemark	561	572	570	575	567	-1,4
Autriche	540	536	540	538	525	-2,4
Belgique	524	536	521	532	536	0,6
Suède	338	331	322	319	306	-4,3

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Cheptel de vaches laitières dans les principaux pays de l'Union européenne

Enquêtes de mai

Millions de têtes



Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

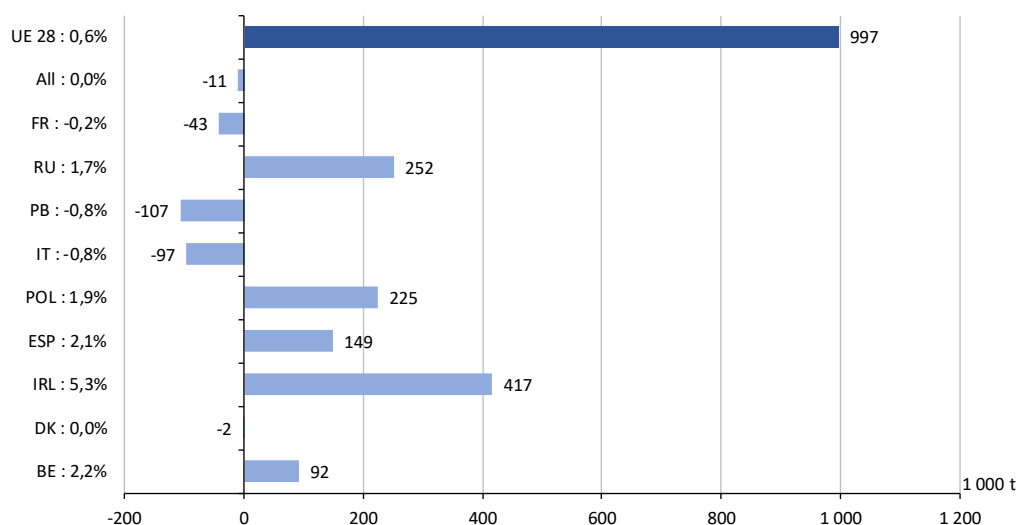
Collecte annuelle de lait de vache dans l'Union européenne

1 000 t	2015	2016	2017	2018	2019*	% 19*/18
Allemagne	31 483	31 229	31 255	31 717	31 706	0,0
Autriche	3 103	3 092	3 200	3 183	3 135	-1,5
Belgique	3 988	3 882	4 025	4 179	4 271	2,2
Danemark	5 278	5 376	5 479	5 615	5 613	0,0
Espagne	6 720	6 864	7 014	7 121	7 270	2,1
Finlande	2 394	2 390	2 366	2 354	2 328	-1,1
France	25 136	24 541	24 631	24 543	24 500	-0,2
Grèce	612	619	614	620	624	0,6
Irlande	6 585	6 852	7 475	7 813	8 229	5,3
Italie	10 641	10 773	11 902	12 071	11 974	-0,8
Luxembourg	333	362	374	395	409	3,7
Pays-Bas	13 331	14 324	14 297	13 881	13 774	-0,8
Portugal	1 928	1 843	1 851	1 894	1 891	-0,2
Royaume-Uni	15 191	14 543	15 145	15 188	15 440	1,7
Suède	2 933	2 862	2 817	2 760	2 707	-1,9
UE 15	129 656	129 550	132 443	133 151	133 870	0,5
Chypre	162	197	216	228	237	3,9
Estonie	720	715	727	748	763	2,0
Hongrie	1 536	1 547	1 545	1 535	1 568	2,1
Lettonie	808	814	813	781	785	0,6
Lituanie	1 438	1 416	1 403	1 367	1 357	-0,7
Malte	41	41	41	40	42	2,9
Pologne	10 869	11 130	11 647	11 946	12 171	1,9
Rép. tchèque	2 500	2 793	2 979	3 033	3 065	1,1
Slovaquie	865	823	826	818	814	-0,6
Slovénie	554	575	579	571	563	-1,3
NEM 10	19 494	20 052	20 778	21 084	21 365	1,3
Bulgarie	505	530	593	649	656	1,1
Roumanie	916	953	1 028	1 109	1 121	1,0
Croatie	513	490	477	453	435	-4,0
NEM 3	1 935	1 973	2 098	2 216	2 212	-0,2
UE 28	151 085	151 575	155 318	156 450	157 447	0,6

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne et ZMB

Évolution de la collecte de lait de vache dans l'Union européenne en 2019* (par rapport à 2018)



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne et ZMB

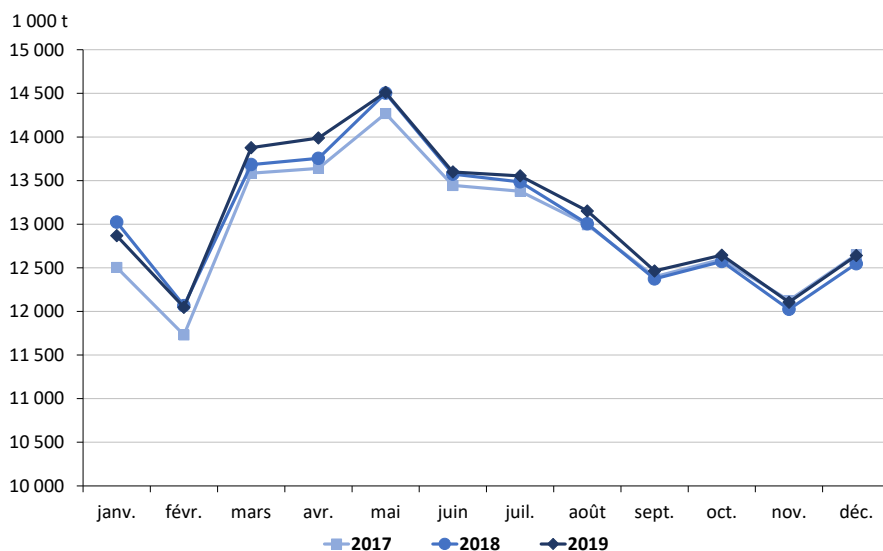
Collecte laitière et fabrications de produits laitiers dans l'Union européenne

1 000 tonnes	2015	2016	2017	2018	2019*	% 19*/18
<i>Collecte</i>	151 085	151 575	155 318	156 450	157 447	0,6
Beurre	2 089	2 145	2 134	2 175	2 232	2,6
Crème	2 735	2 743	2 783	2 664	2 730	2,5
Poudre 0 % MG	1 626	1 564	1 622	1 600	1 629	1,8
Poudre grasse	685	671	708	668	681	1,9
Fromages	8 808	8 915	9 177	9 268	9 261	-0,1
Lait de consommation	30 318	30 342	30 361	29 642	29 099	-1,8

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne et ZMB

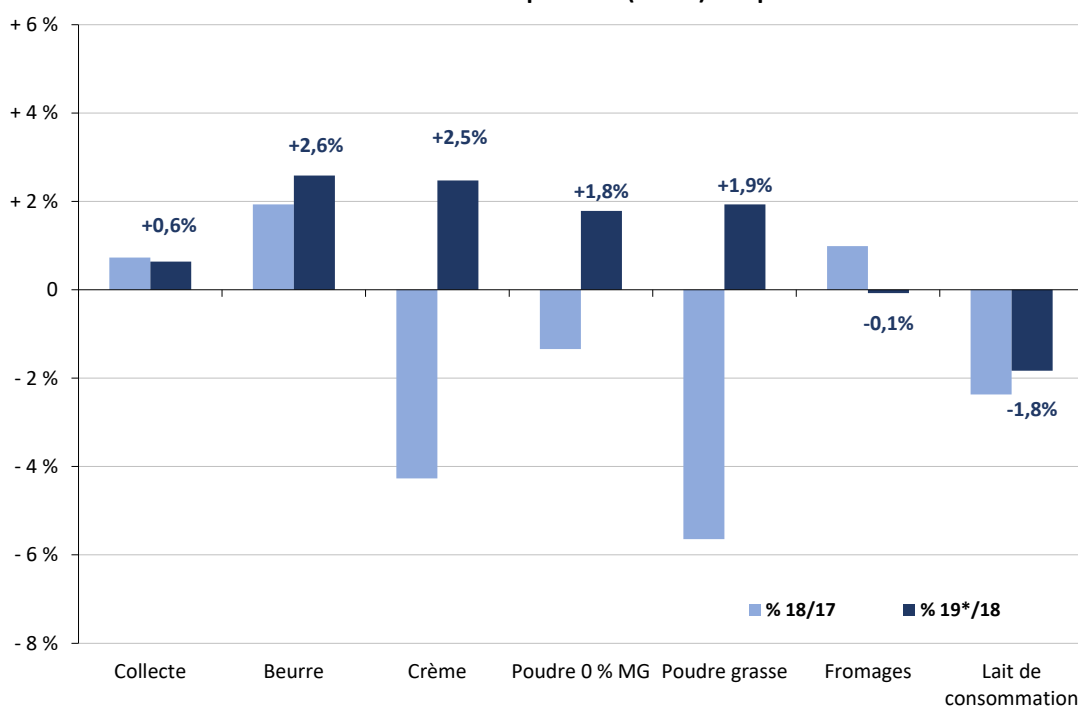
Collecte mensuelle de lait de vache dans l'Union européenne à 28



Décembre 2019 estimé

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne et ZMB

Évolution de la collecte et des fabrications européennes (UE 28) des produits laitiers



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne et ZMB

Fabrications de produits laitiers dans l'Union européenne par catégorie

Beurre

1 000 tonnes	2015	2016	2017	2018	2019*	% 19*/18
Allemagne	517	516	497	484	498	2,8
France	437	430	402	412	407	-1,2
Irlande	187	199	224	237	256	8,0
Pologne	188	204	213	222	227	2,5
Royaume-Uni	145	148	161	153	187	22,7
UE 28	2 089	2 145	2 134	2 175	2 232	2,6

Crème

1 000 tonnes	2015	2016	2017	2018	2019*	% 19*/18
Allemagne	567	586	578	552	552	-0,1
France	430	450	471	465	477	2,7
Royaume-Uni	326	285	307	285	307	7,7
Belgique	222	234	235	246	257	4,3
Pologne	255	259	265	262	255	-2,6
UE 28	2 735	2 743	2 783	2 664	2 730	2,5

Poudre 0 % MG

1 000 tonnes	2015	2016	2017	2018	2019*	% 19*/18
France	457	444	411	389	416	7,1
Allemagne	400	436	430	414	392	-5,5
Belgique	152	162	154	170	169	-0,7
Pologne	141	143	145	164	159	-3,3
Irlande	91	118	120	134	149	11,5
UE 28	1 626	1 564	1 622	1 600	1 629	1,8

Poudre grasse

1 000 tonnes	2015	2016	2017	2018	2019*	% 19*/18
Pays-Bas	136	164	185	161	180	11,6
Allemagne	121	128	135	143	137	-4,6
France	132	142	147	116	112	-2,9
Danemark	89	82	85	71	79	10,5
Belgique	40	37	56	56	51	-9,0
UE 28	685	671	708	668	681	1,9

Fromages (y.c. fromages blancs)

1 000 tonnes	2015	2016	2017	2018	2019*	% 19*/18
Allemagne	2 320	2 285	2 304	2 339	2 383	1,9
France	1 713	1 657	1 644	1 632	1 619	-0,8
Italie	1 010	1 005	1 129	1 170	1 105	-5,5
Pays-Bas	845	889	866	879	913	3,9
Pologne	785	816	849	865	877	1,3
UE 28	8 808	8 915	9 177	9 268	9 261	-0,1

Lait de consommation

1 000 tonnes	2015	2016	2017	2018	2019*	% 19*/18
Royaume-Uni	6 854	6 690	6 911	6 783	6 802	0,3
Allemagne	4 980	4 993	4 743	4 646	4 487	-3,4
Espagne	3 335	3 564	3 608	3 257	3 141	-3,6
France	3 370	3 365	3 312	3 197	3 081	-3,6
Italie	2 453	2 460	2 459	2 470	2 310	-6,5
UE 28	30 318	30 342	30 361	29 642	29 099	-1,8

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

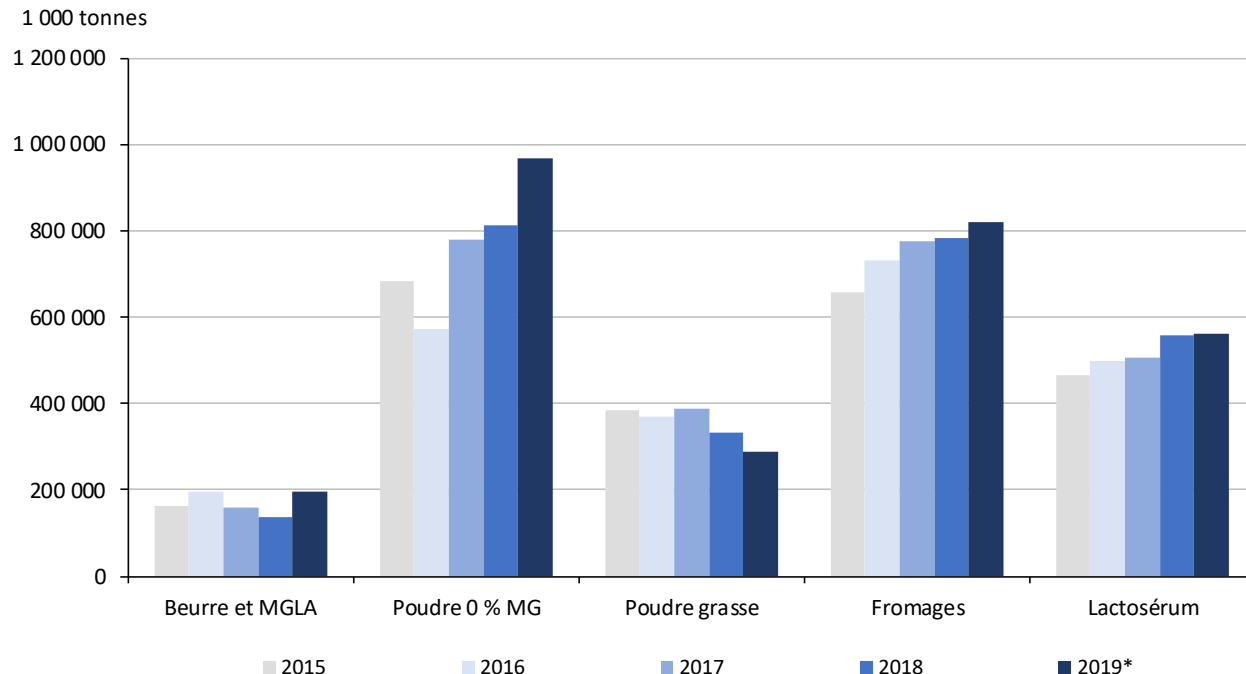
Commerce extérieur de produits laitiers de l'Union européenne avec les pays tiers

Tonnes	2015	2016	2017	2018	2019*	%19*/18
EXPORTATIONS						
Beurre et MGLA	190 279	216 834	173 720	159 843	211 563	32,4
Poudre 0 % MG	685 917	574 223	780 606	816 015	973 167	19,3
Poudre grasse	391 660	380 464	393 658	335 147	293 010	-12,6
Fromages	719 642	800 553	836 695	842 015	881 356	4,7
Lactosérum	560 329	580 781	594 158	619 375	619 628	0,0
IMPORTATIONS						
Beurre et MGLA	26 289	22 911	16 064	22 109	16 723	-24,4
Poudre 0 % MG	3 450	3 711	2 486	3 496	5 677	62,4
Poudre grasse	8 899	9 652	5 200	2 797	5 421	93,8
Fromages	61 480	70 598	59 665	59 189	62 622	5,8
Lactosérum	94 728	84 070	88 548	63 161	59 000	-6,6
SOLDE						
Beurre et MGLA	+163 990	+193 922	+157 656	+137 734	+194 839	
Poudre 0 % MG	+682 468	+570 512	+778 120	+812 519	+967 490	
Poudre grasse	+382 761	+370 812	+388 458	+332 350	+287 588	
Fromages	+658 162	+729 955	+777 030	+782 825	+818 735	
Lactosérum	+465 602	+496 711	+505 609	+556 215	+560 628	

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douanes

Solde du commerce extérieur de produits laitiers de l'Union européenne avec les pays tiers



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douanes

Prix moyen du lait payé aux producteurs
Moyenne annuelle pondérée par les collectes mensuelles, taux réel

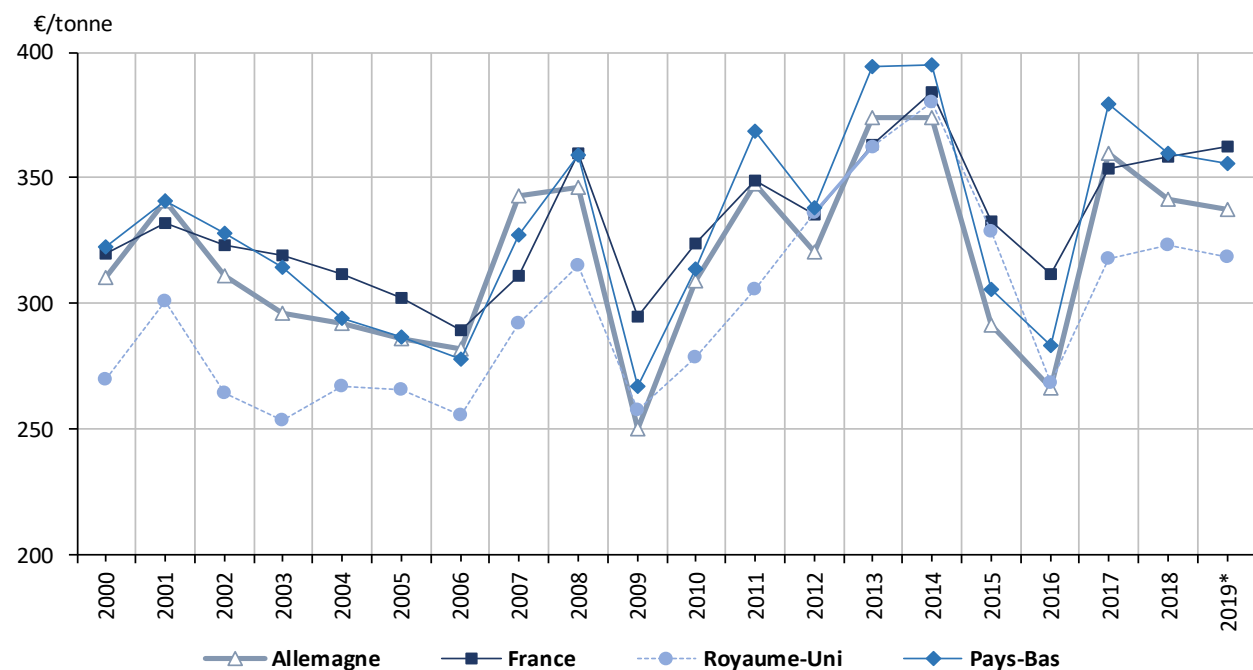
€/tonne	2015	2016	2017	2018	2019*	%19/18**
Allemagne	291,2	266,4	359,8	341,4	337,3	-0,7
Autriche	336,7	312,2	372,9	369,5	369,7	0,6
Belgique	278,8	265,5	350,3	321,3	328,2	3,1
Danemark	310,3	287,9	367,6	359,6	341,2	-4,9
Espagne	301,3	291,1	309,4	312,2	317,5	1,9
France	332,8	311,9	353,6	358,6	362,7	4,6
Irlande	293,4	266,8	356,3	339,8	328,2	-3,1
Italie	346,9	320,1	370,1	358,5	393,6	10,2
Pays-Bas	305,7	283,3	379,2	360,1	355,9	-0,9
Royaume-Uni	328,7	268,2	317,8	323,0	318,4	-1,2
Hongrie	259,6	237,7	304,5	297,7	308,3	3,9
Pologne	277,9	258,9	323,3	319,4	315,3	-0,9
République tchèque	273,0	240,6	315,7	324,7	334,7	3,7
Bulgarie	284,1	270,5	304,1	299,4	303,1	1,5
Roumanie	260,9	253,8	289,8	299,6	301,2	1,1
UE 28	308,2	283,3	347,9	340,5	343,1	1,2

*Estimations sur 11 mois

**Évolution calculée sur 11 mois

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Prix moyen annuel du lait payé aux producteurs**

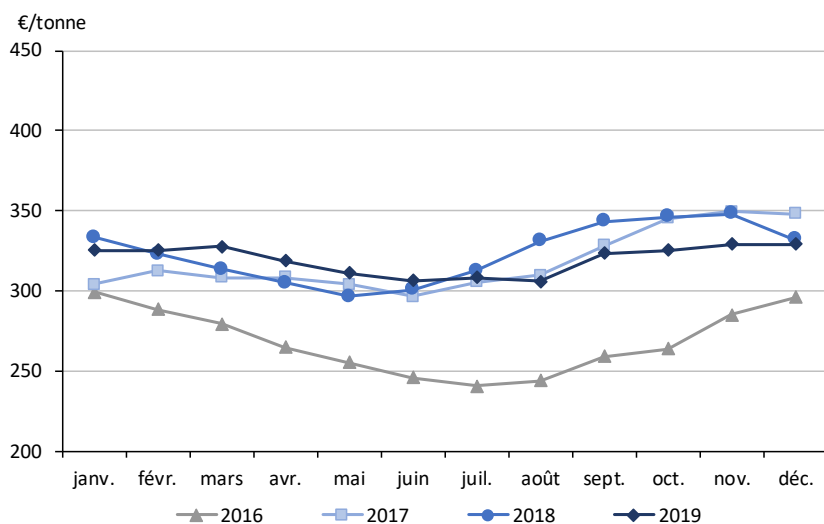


*Estimations

**Moyenne pondérée par les collectes mensuelles de chaque État membre

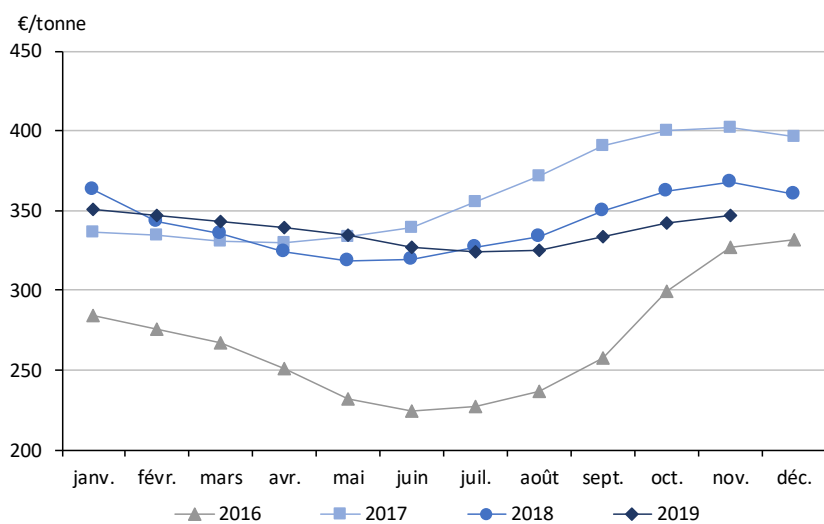
Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Prix moyen du lait de vache (taux réel) au Royaume-Uni



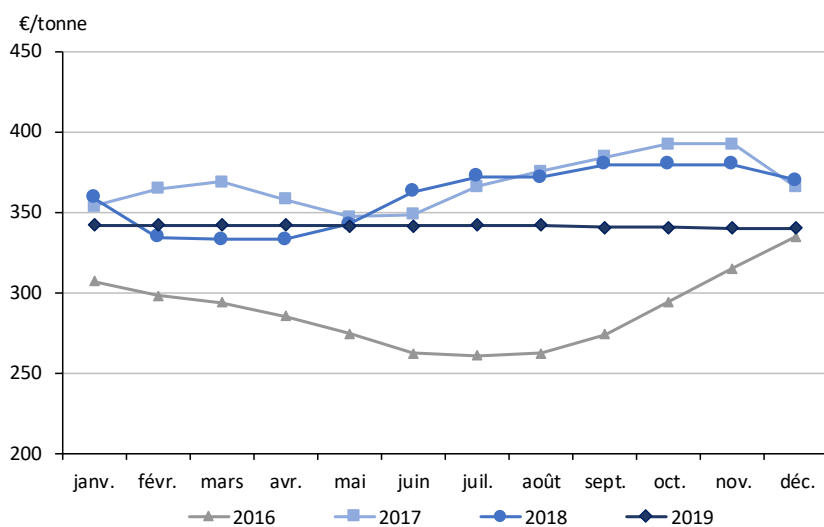
Source : FranceAgriMer d'après sources nationales et Commission européenne

Prix moyen du lait de vache (taux réel) en Allemagne



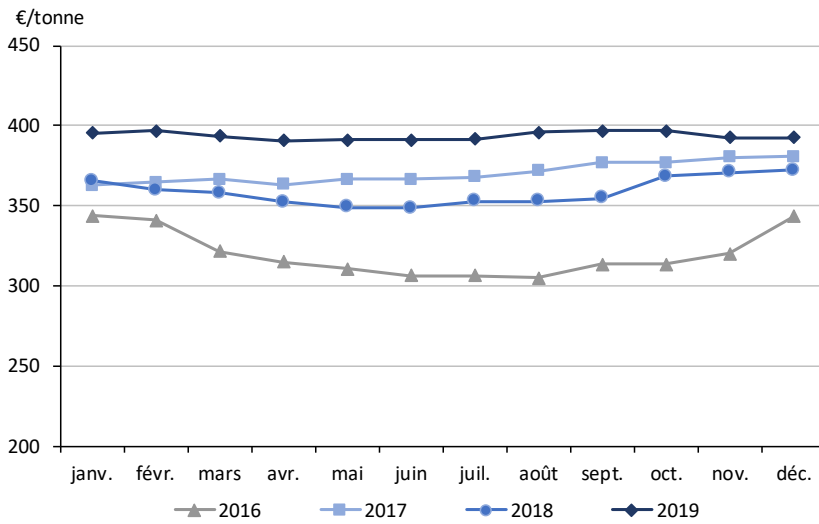
Source : FranceAgriMer d'après sources nationales et Commission européenne

Prix moyen du lait de vache (taux réel) au Danemark



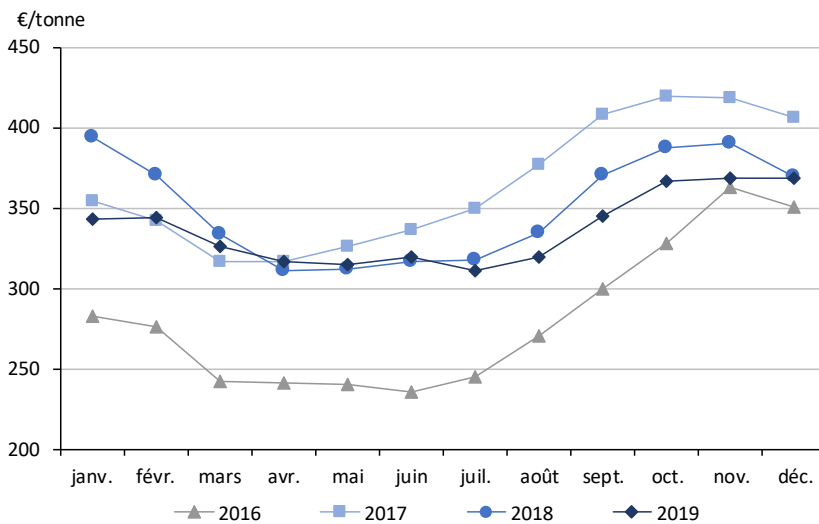
Source : FranceAgriMer d'après sources nationales et Commission européenne

Prix moyen du lait de vache (taux réel) en Italie



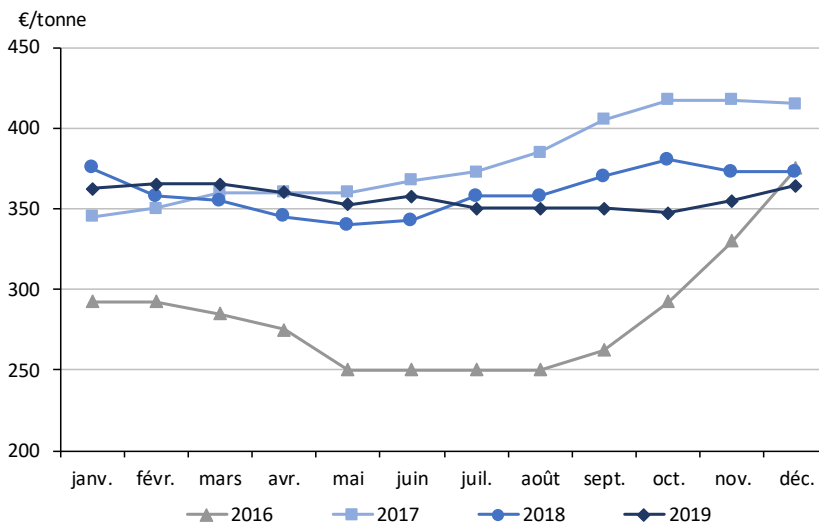
Source : FranceAgriMer d'après sources nationales et Commission européenne

Prix moyen du lait de vache (taux réel) en Irlande



Source : FranceAgriMer d'après sources nationales et Commission européenne

Prix moyen du lait de vache (taux réel) aux Pays-Bas



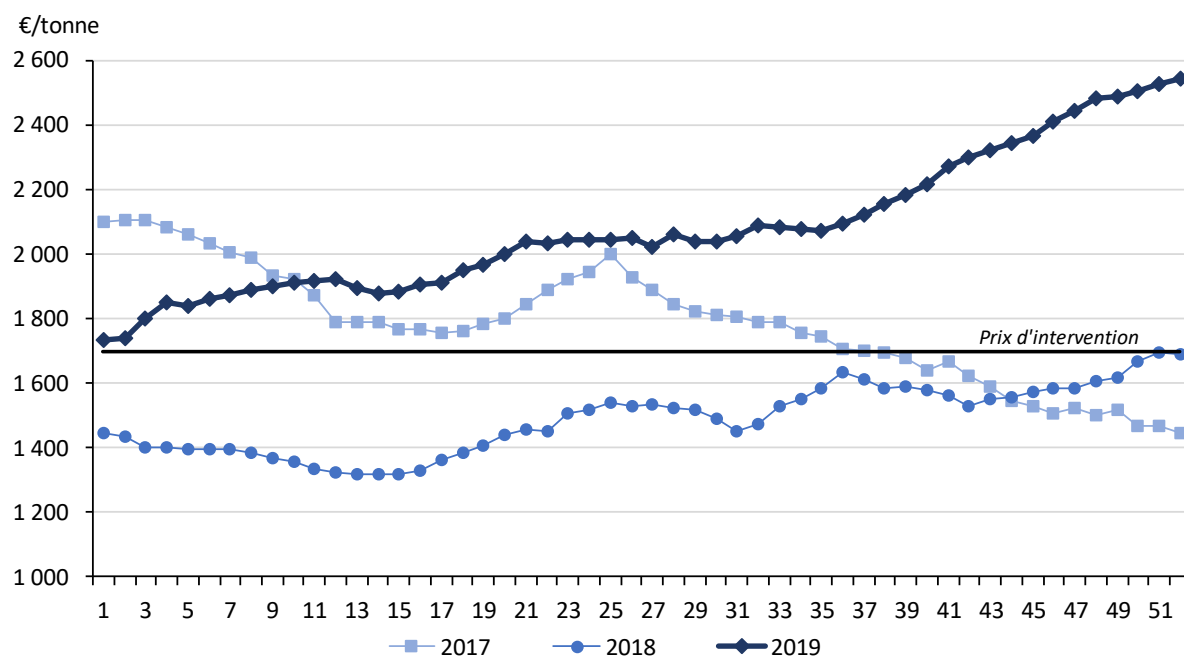
Source : FranceAgriMer d'après sources nationales et Commission européenne

Cotations européennes des produits industriels

€/tonne	2015	2016	2017	2018	2019	% 19/18
Beurre	3 020,6	3 204,9	5 084,9	5 115,1	3 967,0	-22,4
Poudre 0 %	1 857,0	1 783,2	1 785,4	1 488,6	2 090,0	40,4
Poudre 26 %	2 403,9	2 336,3	2 929,7	2 714,7	2 913,6	7,3
Poudre de lactosérum	754,5	701,9	870,6	758,6	796,8	5,0
Gouda	2 649,3	2 522,8	3 255,6	3 064,9	3 104,7	1,3
Cheddar	3 100,2	2 851,6	3 394,8	3 257,1	3 145,9	-3,4
Edam	2 581,1	2 586,4	3 277,1	2 999,6	3 082,5	2,8

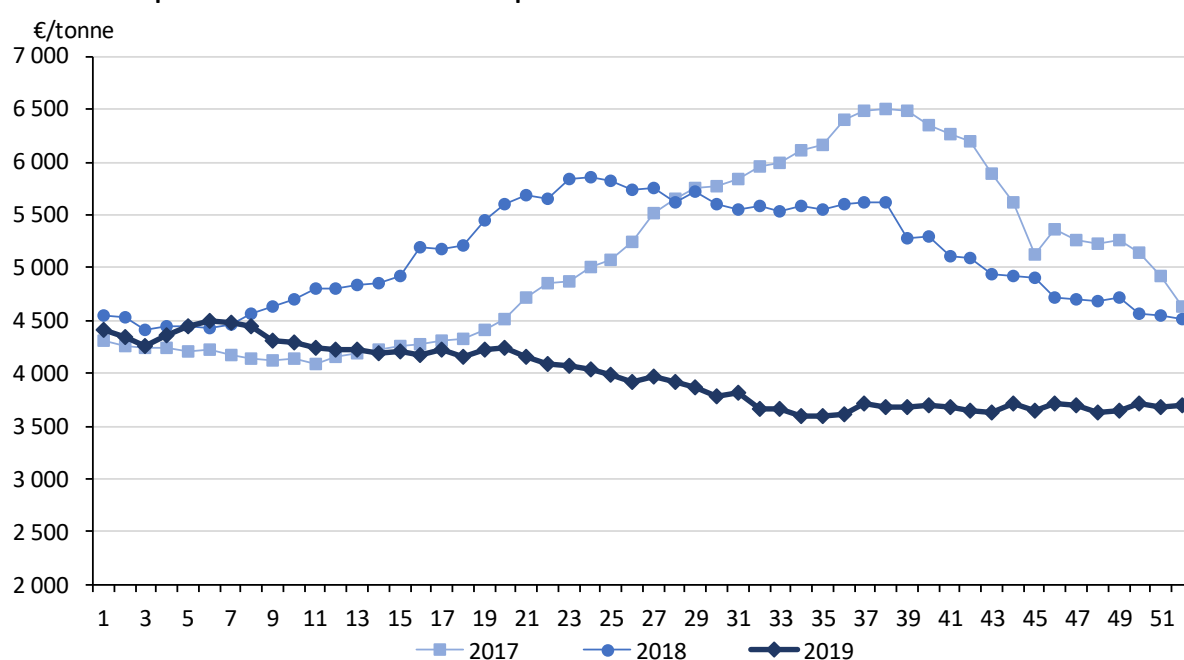
Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Évolution du prix de la poudre de lait écrémé dans l'Union européenne



Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Évolution du prix du beurre dans l'Union européenne



Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Le marché mondial du lait de vache

› La collecte « mondiale » de lait de vache est restée stable en 2019

En 2019, la collecte « mondiale », cumul de celles de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, des États-Unis, de l'Argentine et de l'Union européenne, a conservé le même niveau que l'année précédente à environ 297 millions de tonnes. Cette stabilité a caractérisé toute l'année 2019, avec des variations comprises entre -0,7 % et +0,6 % chaque mois, les tendances étant plutôt baissières sur le 1^{er} semestre et haussières sur le 2nd semestre.

Après un sursaut en 2018, la collecte de lait de vache en **Argentine** a de nouveau reculé en 2019 (-1,8 %), avec toutefois une année en deux temps. Le repli a été particulièrement marqué au 1^{er} semestre (-5,8 %, soit -269 milliers de tonnes). La filière rencontre des difficultés économiques, à tous les maillons, liées entre autres à l'augmentation du coût de la main d'œuvre et à la dévaluation du peso argentin, obstacle pour les producteurs par exemple pour trouver des sources de financement à des taux intéressants. De plus, des températures supérieures à la moyenne saisonnière en début d'année ont impacté le niveau de lactation des vaches, entraînant une pénurie de lait. Celle-ci a créé un climat de concurrence entre les acteurs de la filière pour leur approvisionnement en lait. L'effet « positif » de cette situation de crise a été une remontée du prix du lait payé aux producteurs, qui a atteint 16,4 ARS/l en novembre, soit presque deux fois le prix payé un an auparavant. Le prix du lait a également affiché une revalorisation en euro, de 30 à 100 €/t selon les mois. Les marges de producteurs en ont été raffermissées, ce qui a sans doute contribué au redressement progressif de la collecte au 2nd semestre (+1,7 %, soit +92 milliers de tonnes), période de pic de production en Argentine. Les perspectives sur l'alimentation des animaux se sont aussi améliorées.

La collecte est également repartie à la baisse en **Australie** (-7,1 %, soit -668 milliers de tonnes) après deux années de quasi stabilité, tombant à son plus bas niveau depuis plus de 10 ans : 8,8 millions de tonnes. Le pays a été à nouveau soumis à des conditions de sécheresse, notamment en Victoria et New South Wales, les deux principaux états laitiers. Entre pousse de l'herbe limitée et prix des aliments élevés, conséquences de ces conditions climatiques extrêmes, les éleveurs ont été contraints de réformer des vaches : le cheptel australien aurait reculé de 3 % par rapport à 2018. Néanmoins, des pluies en fin d'année ont amélioré l'état des prairies et, couplées avec un prix du lait en hausse, ont freiné le déclin de la production. Les incendies, qui ont débuté en septembre 2019 et se sont poursuivis en 2020, ont touché particulièrement l'est des deux grands états laitiers et devraient avoir des effets sur la production laitière sur le long terme.

La production de la **Nouvelle-Zélande** n'a pas compensé le recul de la collecte australienne. Elle a en effet diminué de 0,7 % (-160 milliers de tonnes), ce qui a mis fin à deux années de hausse successives. Le prix du lait s'est inscrit sur des niveaux en repli par rapport à 2018 quasiment toute l'année, ce qui n'a pas encouragé la production. Les écarts ont été particulièrement prononcés d'avril à août (de -3,4 à -4,8 \$NZ/100 kg), période où le prix avait augmenté en 2018 alors qu'il a suivi la tendance inverse en 2019. Un redressement n'a pu être observé qu'à partir de septembre, avec des prix alors supérieurs à 2018.

Les seules croissances de collecte observées ont concerné les mois de juin et juillet, soit la période du creux de production. Mais cette reprise a été stoppée par un printemps (septembre – octobre) froid et humide, qui a pénalisé le rendement des vaches. Un retour à des conditions climatiques plus favorables en termes de précipitations et températures à l'été pourrait permettre une reprise de la production en 2020. Néanmoins, le développement de la production de lait en Nouvelle-Zélande ne peut pas compter sur une augmentation du cheptel, limité par des contraintes environnementales.

En effet, la filière laitière a subi des pressions en raison des conséquences de ses activités sur la pollution de l'eau, les émissions de gaz à effet de serre et la destruction de l'habitat naturel. Une loi a ainsi été votée pour lutter contre la pollution des eaux de surface. Elle interdit toute croissance des troupeaux laitiers tant que les élevages ne sont pas équipés de stations de traitement des déjections animales, jusqu'alors déversées dans les rivières. Une éventuelle progression de la collecte devra donc passer par une hausse du rendement des vaches ; la hausse du prix du lait en fin d'année pourrait permettre aux éleveurs d'acheter plus d'aliments pour les animaux, condition nécessaire à un gain de productivité.

La collecte de lait de vache aux **États-Unis** a été tout juste stable en 2019 (+ 0,3 %), à 99 millions de tonnes, alors qu'elle était en hausse constante depuis 2010. Plusieurs facteurs expliquent la perte de dynamisme de la production :

- des conditions climatiques difficiles tout d'abord qui ont impacté une nouvelle fois la rentabilité des élevages laitiers, même si le prix du lait a été orienté à la hausse tout au long de l'année, sur des niveaux supérieurs à ceux de 2018. En raison d'un printemps pluvieux, les plantations de fourrages (soja, maïs) ont pris du retard et les prix du fourrage ont augmenté ;
- une réduction du cheptel laitier, donc du potentiel de production, qui en a découlé, depuis le début de l'année 2018 ;
- des différends commerciaux avec plusieurs importateurs : la Chine tout d'abord, dont l'accès au marché est toujours grevé par des taxes douanières ; le Mexique et le Canada également, le nouvel accord USMCA (ou ACEUM), pourtant signé le 30 novembre 2018, n'ayant pas encore été ratifié par toutes les parties à la fin de l'année 2019.

L'**Union européenne** n'a pas beaucoup plus soutenu la production mondiale, avec une petite hausse de 0,6 % de sa collecte (cf. partie marché européen).

En Amérique du Nord, la collecte du **Canada** est restée à peine stable : - 0,2 % sur 11 mois. C'est finalement le **Mexique** qui a affiché la meilleure dynamique (+ 2,2 %, soit + 273 milliers de tonnes), malgré un contexte économique difficile dans ce pays : prix des intrants élevés, prix du lait faible, avec pour conséquence des abattages de vaches et l'abandon de l'activité pour plus de 10 000 petits producteurs. Mais la production de ces petits élevages a été compensée par celle des grands producteurs industriels.

Sur la moitié sud du continent américain, seul le **Brésil** a développé sa collecte (+ 3,2 % sur les neuf premiers mois, soit + 591 milliers de tonnes). Le 1^{er} semestre a été particulièrement dynamique (+ 5,0 %), avec le prix du lait le plus élevé constaté sur cette période depuis au moins 2014. Il a toutefois légèrement fléchi sur la seconde moitié de l'année avant de se stabiliser. Après un niveau record atteint en 2018, la collecte au **Chili** a reculé de 1,5 % (sur 11 mois ; - 30 milliers de tonnes). La tendance est également à la baisse en **Uruguay** (- 4,2 %, soit - 90 milliers de tonnes), en raison notamment des conditions climatiques difficiles.

En Europe, la collecte a diminué en **Ukraine** (- 4,1 % ; - 410 milliers de tonnes) pour la 6^e année consécutive, en lien avec la décapitalisation du cheptel. La tendance est inverse en **Russie**, où la collecte poursuit sa progression (+ 2,1 % sur 11 mois, soit + 595 milliers de tonnes), pour atteindre son plus haut niveau sur les sept dernières années. Enfin en **Biélorussie**, bien que le marché soit tiré par la demande russe dont elle est devenue l'un des principaux fournisseurs, la collecte n'a que très peu évolué par rapport à 2018 (+ 0,3 % sur 11 mois).

› Les échanges de produits laitiers sur le marché mondial se sont développés en 2019

L'année 2019 a été caractérisée par un essor des échanges mondiaux des produits laitiers « industriels », grâce à une forte demande à la fois sur les matières grasses solides, sur les fromages et sur les poudres. Globalement, c'est plus précisément en début et en fin d'année que les échanges ont été dynamiques, alors que le milieu d'année a été une période plus creuse. Tous les grands exportateurs n'ont pas pu profiter de cette croissance, limités par leurs propres disponibilités.

Les exportations mondiales de **beurre** ont progressé en 2019 pour la 2^e année consécutive, mais sur un rythme moins soutenu qu'en 2018. Une des raisons est probablement liée à une offre plus limitée. En effet, les fabrications de beurre en Nouvelle-Zélande ont été stables, celles de l'Australie se sont effondrées d'un tiers et celles des États-Unis ont progressé de moins de 1 % ; parmi les principaux exportateurs, seule l'Union européenne a significativement développé ses fabrications (+ 2,6 %).

De fait, l'Union européenne, 2^e exportateur mondial, a tiré les exportations mondiales de beurre, la hausse de ses volumes compensant le repli des ventes des États-Unis. Ceux-ci ont souffert d'un manque de compétitivité sur le marché, avec un prix du beurre supérieur à celui de sa concurrente européenne, mais également des désaccords commerciaux avec ses principaux clients. Les expéditions de beurre étatsuniennes vers le Canada et le Mexique, ses premiers débouchés, ont ainsi reculé, après l'essor de 2018. La Nouvelle-Zélande a également réduit d'environ un quart ses exportations vers son 1^{er} client, la Chine. Elle a toutefois trouvé d'autres débouchés pour son beurre, multipliant par 3 ses ventes vers les États-Unis et vers la Russie. Ainsi en moyenne sur l'année, ses exportations sont restées quasiment stables. Les États-Unis ont également été plus approvisionnés par l'Australie qui, malgré le repli de ses fabrications, est parvenue à accroître sensiblement ses ventes.

La demande croissante en **poudre de lait écrémé** sur le marché mondial a permis d'absorber les stocks d'intervention de l'Union européenne revendus fin d'année 2018 – début d'année 2019 et la hausse des fabrications de l'année 2019 dans l'Union européenne (+ 1,8 %) et aux États-Unis (+ 3,3 %).

Fort de son prix plus compétitif, l'Union européenne a accru ses exportations de 19 % en 2019, en se tournant notamment vers les marchés asiatiques. Face à la concurrence européenne et malgré plus de disponibilités, les États-Unis ont vu leurs ventes s'effriter en 2019 d'environ 4 %. Les tarifs douaniers imposés par plusieurs de ses importateurs-clés (Mexique, Chine) ont aussi pénalisé les exportations de poudre de lait écrémé américaine. Au Mexique, où la demande a légèrement progressé, les parts de marché ont été reprises par l'Union européenne, forte de son accord passé avec ce pays en avril 2018 et qui octroie la vente de 30 000 tonnes de poudre européenne à taux zéro sur le marché mexicain (et 50 000 tonnes d'ici 2023). Malgré une réduction de ses fabrications, la Nouvelle-Zélande a participé à l'accroissement des échanges de poudre de lait écrémé (+ 7 % environ), en reprenant des parts de marché en Asie aux dépens des États-Unis et surtout de l'Australie, pénalisée par le déficit d'un tiers de ses disponibilités par rapport à 2018. L'Argentine, plus concentrée sur le marché sud-américain, a également réduit ses ventes de poudres de lait écrémé.

Le marché de la **poudre grasse** est en grande partie monopolisé par la Nouvelle-Zélande et 2019 n'a pas dérogé à cette règle. Le pays a concentré ses efforts sur ce produit : malgré un repli de la collecte, les fabrications de poudre grasse ont légèrement progressé et les exportations ont augmenté d'environ 16 % pour dépasser 1,5 million de tonnes, un niveau record. Près de 40 % des volumes de poudre grasse néozélandaise ont été destinés à la Chine, un débouché dont la demande ne cesse de progresser depuis 2015 et avec lequel la Nouvelle-Zélande a, depuis 2019, des droits de douane préférentiels : la poudre importée de Nouvelle-Zélande est exemptée de taxe douanière. Les ventes néozélandaises ont également augmenté vers d'autres pays d'Asie tels que le Sri Lanka, le

Bangladesh et l'Indonésie. La part de marché de la Nouvelle-Zélande a été d'environ 75 % en 2019, contre 67 % en 2018. Cet exportateur a bénéficié d'un prix plus compétitif que l'Union européenne et les États-Unis. Il a donc été très difficile pour ces deux régions de se positionner, en particulier sur les marchés asiatiques. Les ventes des États-Unis vers ses trois principaux clients se sont effondrées : le Vietnam (- 99 %), la Chine (- 86 %) et le Mexique (- 54 %), et le pays s'est tourné vers ses proches voisins : Colombie, Pérou, Canada, mais aussi vers l'Algérie.

Le commerce de **fromages** s'est également développé en 2019, malgré des fabrications stables en moyenne : la part de la production mondiale de fromages échangés sur le marché mondial a donc *a priori* augmenté en 2019.

L'Union européenne, 1^{er} exportateur, a développé ses ventes vers la quasi-totalité de ses clients, et au total d'environ 5 %. Les exportations vers le Japon, son 2^e client, sont en constante augmentation : elles ont presque doublé entre 2016 et 2019, pour largement dépasser 100 000 tonnes cette dernière année. Les échanges entre l'Union européenne et le Japon ont été facilités par l'entrée en vigueur au 1^{er} février 2019 d'un accord de partenariat économique (APE), conclu le 8 décembre 2017 : il reconnaît 45 IGP et ouvre des contingents tarifaires à droits nuls ou réduits pour les produits laitiers européens.

La consommation de fromages au Japon, mais également dans d'autres pays d'Asie comme la Corée du Sud, dynamise la demande, ce qui a également profité aux États-Unis, dont les exportations de fromages ont augmenté vers ces pays et de 5 % environ au total en 2019, et à la Nouvelle-Zélande, dont les ventes totales en fromages ont crû d'environ 5 %. La Nouvelle-Zélande est aussi très présente en Chine : avec une augmentation de 40 % environ en 2019, les expéditions de fromages vers ce pays ont rattrapé le niveau de celles destinées au Japon. La Chine est d'ailleurs encore très centrée sur l'Océanie pour ses approvisionnements de fromages, l'Australie et la Nouvelle-Zélande bénéficiant d'un accord de libre-échange qui autorise les importations de fromages à droits de douane nuls pour la Nouvelle-Zélande ou limités à ceux de la « nation la plus favorisée » (taxe à taux MFN : « most favoured nation ») pour l'Australie.

Les exportations de fromages de la Biélorussie sont en hausse constante, et de 15 % environ en 2019. Environ 95 % des volumes sont destinés au marché russe : la Biélorussie a profité de l'embargo mis en place par la Russie en août 2014 pour développer ses ventes et sa production et la situation devrait perdurer en 2020 puisque l'embargo a été prolongé pour 2020.

Le fait le plus impactant sur le marché de la **poudre de lactosérum** en 2019 a été l'apparition et l'expansion de la fièvre porcine africaine en Asie. Elle a tout d'abord concerné la Chine, avant de s'étendre à d'autres pays comme le Vietnam, les Philippines, la Corée du Sud, la Thaïlande. Elle a entraîné l'abattage de la totalité des cheptels de porcs dans les élevages touchés, ce qui correspond une décapitalisation de 40 % à septembre 2019 en Chine. La demande chinoise en particulier, asiatique en général, pour la poudre de lactosérum pour l'alimentation animale a donc fortement diminué en 2019. L'Australie et la Nouvelle-Zélande, les deux exportateurs les plus présents sur ces marchés ont été les plus pénalisés : les ventes de ces pays ont reculé d'environ 20 % en 2019. Les États-Unis ont également été contraints de réduire leurs ventes vers ces destinations. L'Union européenne s'en est plutôt mieux sortie, avec des exportations globalement stables sur l'année et probablement soutenues par la demande en poudre de lactosérum pour l'alimentation humaine, servant notamment pour la fabrication de poudres de lait infantile.

› Les poudres de lait ont enregistré une revalorisation en 2019 alors que le prix du beurre s'est éloigné des niveaux historiques atteints en 2017 et 2018

Le premier constat qui peut être fait concernant l'évolution des cours mondiaux des produits industriels en 2019 est la convergence entre ceux des poudres et ceux du beurre.

En effet, dans la continuité de ce qui avait déjà pu être observé sur la 2nde moitié de l'année 2018, le prix de la **poudre de lait écrémé** a été orienté à la hausse tout au long de l'année : entre la semaine 1 et la semaine 52, il a gagné 614 €/t en Océanie, 657 €/t aux États-Unis et 832 €/t en Europe de l'Ouest, pour dépasser 2 500 €/t en fin d'année. Les prix ont été soutenus par une demande dynamique et un marché soulagé des stocks communautaires, et ont en moyenne été revalorisés de 40 % par rapport à 2018.

Les cours de la **poudre grasse** ont suivi les mêmes tendances haussières, pour atteindre en Océanie 2 800 €/t en fin d'année (+ 435 €/t par rapport à la semaine 1 de 2019), et un peu plus de 3 000 €/t en Europe de l'Ouest (+ 388 €/t). Cette évolution est liée entre autres à la baisse de la production de la Nouvelle-Zélande, le 1^{er} fournisseur mondial de poudre grasse, un déficit difficilement compensable par les autres grands exportateurs.

On peut également noter que, alors que la compétitivité prix a été en faveur de l'Europe sur la poudre de lait écrémé (en euro), ce sont les pays d'Océanie qui ont été avantagés par leur prix sur la poudre grasse.

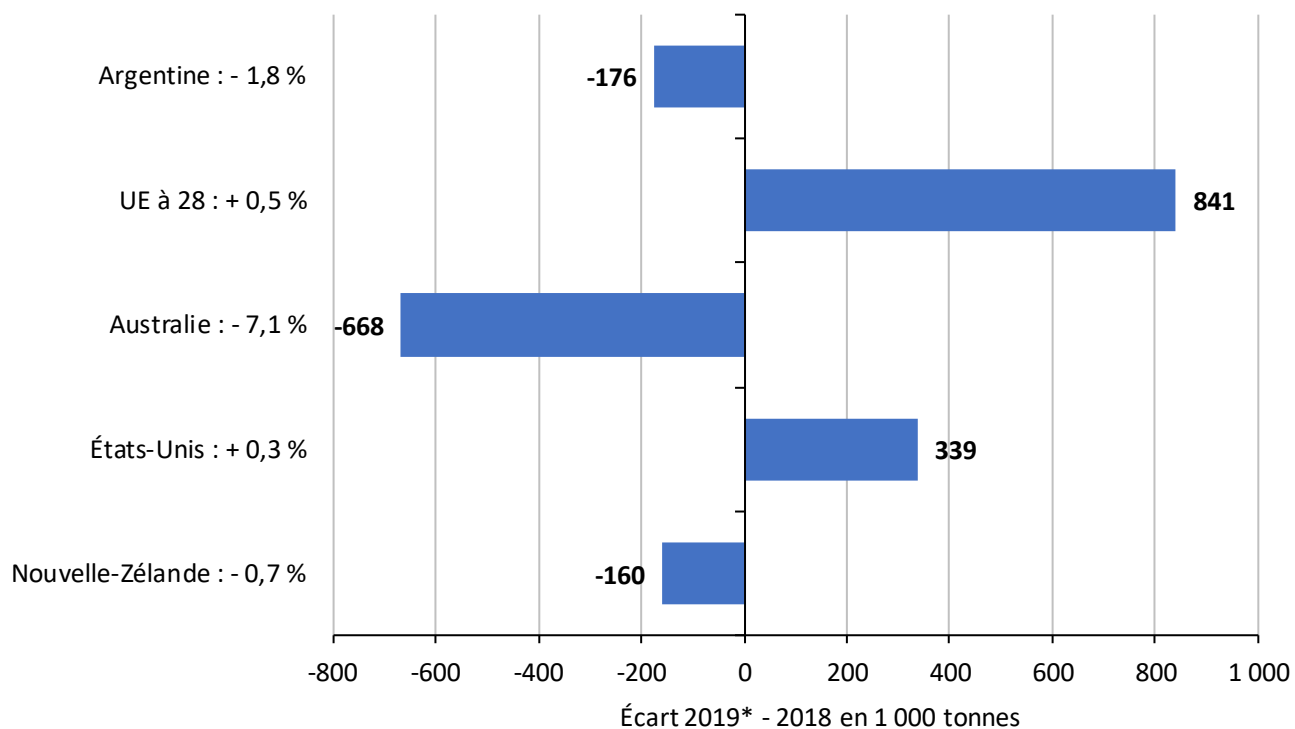
À l'inverse, entre le début et la fin de l'année 2019, les prix du **beurre** ont régressé, conséquence d'une moindre demande au 1^{er} semestre face à une offre un peu trop abondante. Cependant, entre ces deux dates, les évolutions ont été différentes suivant les régions. La tendance baissière a été continue en Europe de l'Ouest, de janvier à août, avant que ne s'opère une stabilisation du prix autour de 3 600 €/t. Aux États-Unis, le repli a été plus tardif : le prix est resté orienté à la hausse sur les huit premiers mois de l'année, conséquence possible d'un recul des fabrications de beurre de février à mai, avant de perdre environ 750 €/t pour tomber à moins de 3 900 €/t en semaine 52, période de reprise de la production de beurre. Enfin, en Océanie, le prix du beurre, après sa hausse saisonnière de mars à juin concomitante avec le creux de production, a retrouvé sensiblement le même niveau qu'en Europe, en restant toutefois supérieur, donc moins compétitif.

Compte tenu de ces évolutions sur la poudre de lait écrémé et sur le beurre, l'écart de prix entre ces deux produits a diminué tout au long de l'année : de + 1 627 €/t en faveur du beurre en Océanie en semaine 1, il est tombé à + 886 €/t en semaine 52 ; en Europe de l'Ouest, il est passé de + 2 620 €/t à + 1 032 €/t entre ces deux mêmes dates.

Le prix de la **poudre de lactosérum** a été impacté par le repli de la demande asiatique : ce produit a perdu de la valeur en 2019, dès fin février. Néanmoins, si la baisse des cours s'est arrêtée au début de l'automne en Europe de l'Ouest grâce à la reprise des exportations, elle a perduré jusqu'à la fin de l'année aux États-Unis, pays plus impacté par la baisse de la demande en poudre de lactosérum pour l'alimentation animale. Le prix américain a ainsi perdu 260 €/t entre la semaine 1 et la semaine 52, pour tomber sous la barre des 650 €/t en fin d'année.

La faiblesse de la production a soutenu le cours du **cheddar** aux États-Unis, qui s'est établi en moyenne à 3 459 €/t en 2019, soit 370 €/t environ au-dessus du niveau moyen constaté en 2018. Il s'agit d'un niveau record pour ce produit.

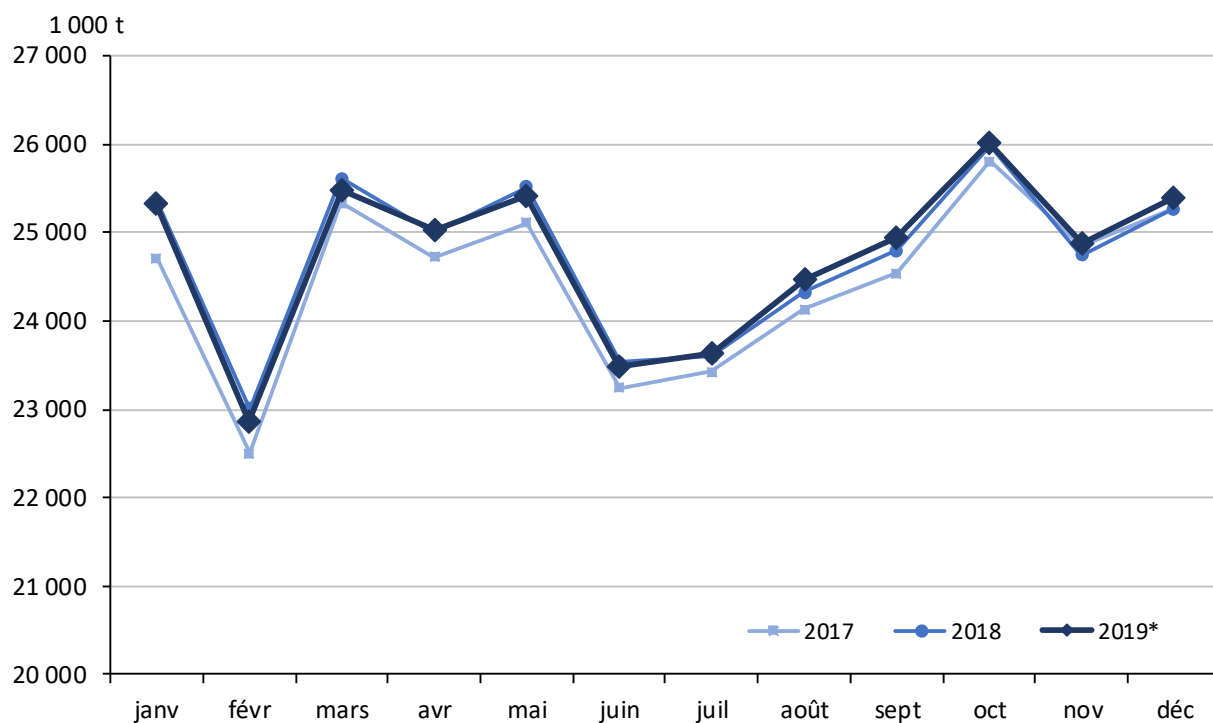
Évolution de la collecte entre 2018 et 2019* dans les principaux pays producteurs



*Estimation

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne, USDA, Dairy Australia, DCanz, Clal.it

Collecte « mondiale » de lait de vache (cumul des principaux producteurs : Union européenne, États-Unis, Argentine, Australie, Nouvelle-Zélande)



*Estimation pour le mois de décembre

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne, USDA, Dairy Australia, DCanz, Clal.it

Cours des produits laitiers industriels sur les marchés mondiaux

€/tonne	2015	2016	2017	2018	2019	% 19/18
Poudre 0 %						
FOB Océanie	1 953,0	1 804,2	1 827,2	1 685,9	2 339,7	38,8
FOB Europe de l'Ouest	1 820,2	1 777,6	1 778,1	1 508,2	2 120,5	40,6
Beurre						
FOB Océanie	2 870,4	2 944,7	4 747,3	4 136,4	4 031,3	-2,5
FOB Europe de l'Ouest	2 924,3	3 164,6	5 225,1	5 107,2	3 928,9	-23,1
Poudre 26 %						
FOB Océanie	2 231,9	2 194,7	2 752,3	2 539,9	2 797,8	10,2
FOB Europe de l'Ouest	2 315,6	2 268,1	2 946,5	2 740,8	2 933,7	7,0
Poudre de lactosérum						
FOB Europe de l'Ouest	790,5	682,4	907,6	792,9	812,7	2,5
Cheddar						
FOB Océanie	3 008,9	2 796,8	3 413,8	3 090,3	3 459,3	11,9

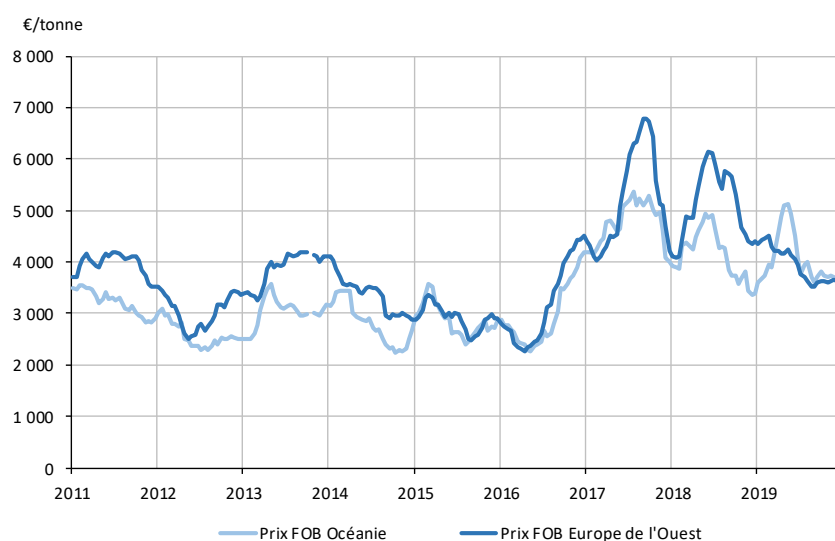
Source : FranceAgriMer d'après USDA et BCE

Prix de la poudre de lait écrémé sur le marché mondial



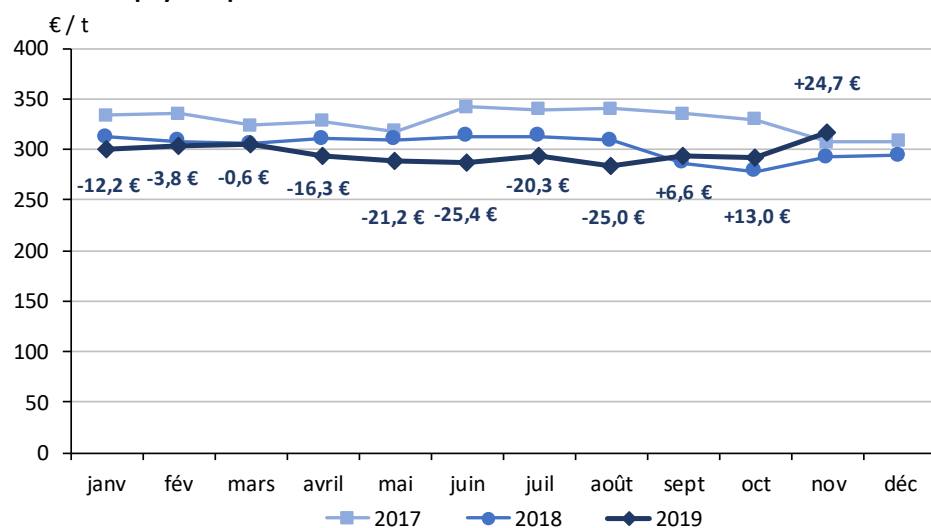
Source : FranceAgriMer d'après USDA et BCE

Prix du beurre sur le marché mondial



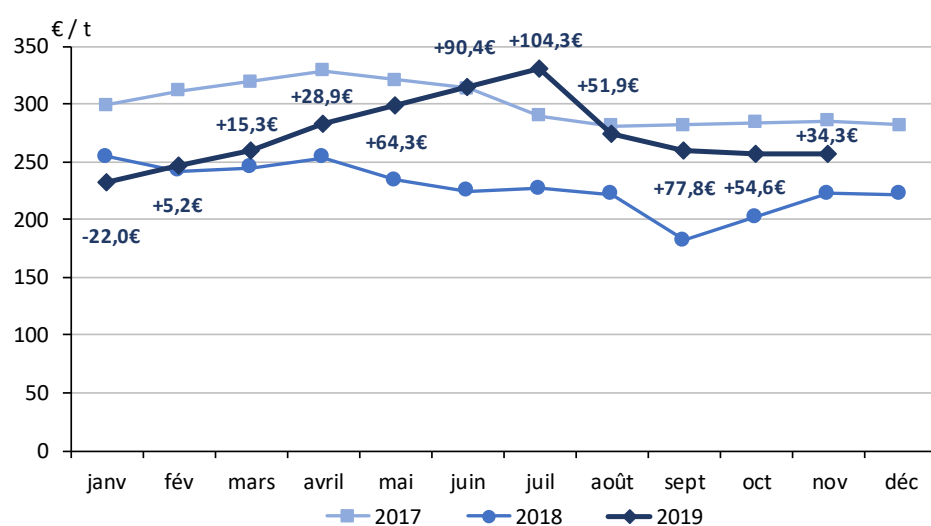
Source : FranceAgriMer d'après USDA et BCE

Prix du lait payé au producteur en Nouvelle-Zélande et écarts entre 2018 et 2019



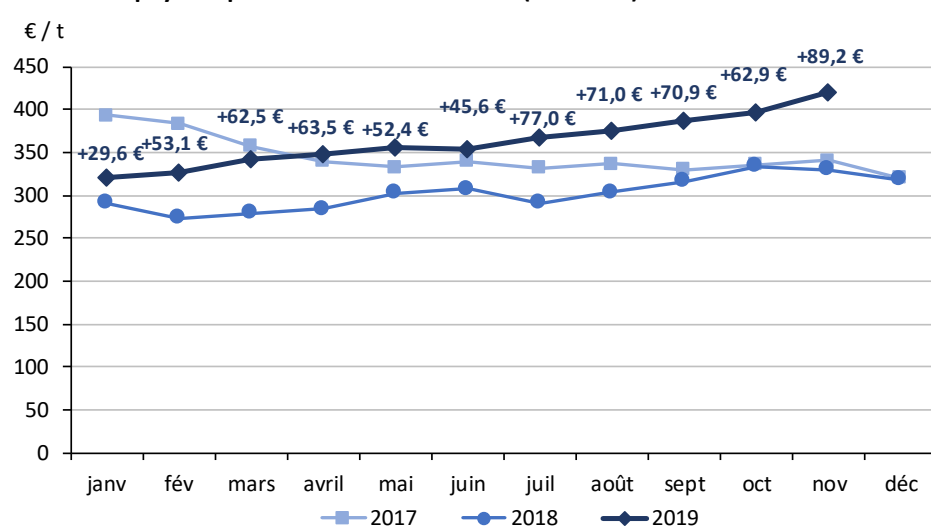
Source : FranceAgriMer d'après Clal.it

Prix du lait payé au producteur en Argentine et écarts entre 2018 et 2019



Source : FranceAgriMer d'après Clal.it

Prix du lait payé au producteur aux États-Unis (tous laits) et écarts entre 2018 et 2019



Source : FranceAgriMer d'après Clal.it

Le marché du lait de brebis en France

Pour la filière laitière ovine, compte tenu de la forte saisonnalité de la production, la période étudiée est la campagne laitière, allant du mois d'octobre de l'année n-1 au mois de septembre de l'année n.

› Une collecte en léger repli sur la campagne 2018-2019

Entre octobre 2018 et septembre 2019, 286,7 millions de litres de lait de brebis ont été collectés, ce qui représente 1,2 % de moins que sur la campagne 2017-18 (- 3,4 millions de litres). Le repli a été marqué sur les mois de décembre à avril ; sur cette période, la baisse a été de 3,6 %. Pourtant, selon les enquêtes cheptel de décembre 2018, le nombre de brebis laitières a augmenté de 2,4 % pour s'établir à 1,3 million de têtes. La fin de campagne laitière a été en revanche marquée par des hausses mensuelles de collecte, mais les volumes sont restés modestes par rapport aux mois de forte production.

La collecte a été en repli en Occitanie (1^{ère} région en termes de collecte), ainsi qu'en Corse. En effet, avec respectivement 211 et 7 millions de litres de lait de brebis, la collecte de ces deux régions a baissé (- 2,0 % et - 4,4 millions de litres en Occitanie et - 7,6 % et - 600 000 litres en Corse). À l'inverse, les volumes collectés en Nouvelle-Aquitaine ont été en hausse de 2,3 %. Ils ont atteint 66,5 millions de litres.

› Des fabrications de fromages de brebis en augmentation

Le total des fabrications de fromages de brebis entre octobre 2018 et septembre 2019 s'est élevé à 59 975 tonnes, soit une hausse de 2,6 % (+ 1 704 tonnes), malgré la collecte en baisse. Les fabrications de fromages à pâte pressée non cuite (PPNC) ont reculé à la fois pour l'Ossau-Iraty (- 3,7 % entre décembre 2018 et juin 2019) et pour les autres fromages de brebis à PPNC (- 6,6 %). En revanche, les volumes de fromages à pâte molle ont augmenté sur cette campagne. En effet, avec un total de 2 940 tonnes, ils ont crû de 7,2 % (+ 196 tonnes). De même, en cumul sur novembre 2018 - juin 2019, les fabrications de Roquefort ont été orientées à la hausse (+ 5,0 % soit + 864 tonnes).

Les fabrications d'ultra-frais ont elles aussi été en nette hausse, avec une augmentation de 12,4 % entre janvier et septembre 2019. Sur la campagne, elles se sont établies à 21 174 tonnes.

› Des coûts de production une nouvelle fois en hausse

En moyenne sur les 12 mois de la campagne 2018-19, l'indice Ipampa Lait de brebis a été de 105,4, ce qui représente une augmentation de plus de 3 points par rapport à la campagne précédente. Le poste de dépense « aliments achetés » est en moyenne 4,7 points au-dessus de sa valeur moyenne de la campagne 2017-18. Cependant, cet indice a connu une hausse en fin d'année 2018 et début d'année 2019, mais a diminué pendant l'été. Ainsi, en septembre 2019, la valeur de l'indice des aliments achetés était de 99,9 (une diminution de 1,1 point par rapport à septembre 2018).

› Les achats des ménages en fromages de brebis de nouveau en augmentation

Sur les 11 premiers mois de 2019, les quantités achetées par les ménages français en fromages de brebis ont augmenté de 4,1 %. Le nombre d'acheteurs a été stable, mais la fréquence d'achat et les quantités achetées par acte d'achat ont été en hausse (respectivement + 2,6 % et + 0,9 %). Les quantités achetées ont augmenté pour quasiment tous les types de fromages de brebis, excepté le Roquefort, pour lequel les volumes sont restés stables.

En 2019, les fromages à PPNC ont représenté 36,2 % du volume total des fromages de brebis achetés par les ménages, tandis que les fromages type féta ont compté pour 22,6 %, le Roquefort pour 24,8 % et les pâtes molles pour 9,9 %. La part des fromages AOP a été de 43 % des quantités achetées par les ménages. La filière comptait en 2019 toujours trois fromages AOP : le Roquefort, l'Ossau-Iraty et le Brocciu. Le Pérail s'est vu refuser l'appellation d'origine protégée en juin 2019 par l'INAO, mais va présenter une demande de reconnaissance sous IGP, qu'il pourrait obtenir d'ici 3 ans.

Concernant les produits ultra-frais, la consommation par les ménages français a aussi été en hausse (+ 5,0 % sur 11 mois), en lien avec une fréquence d'achat en nette augmentation (+ 4,1 %), ainsi que des quantités achetées par acte d'achat qui ont également suivi la même tendance (+ 1,1 %). Ces produits ultra-frais se sont répartis en 2019 en 75 % de yaourts, 20 % de fromages frais et 5 % de desserts frais.

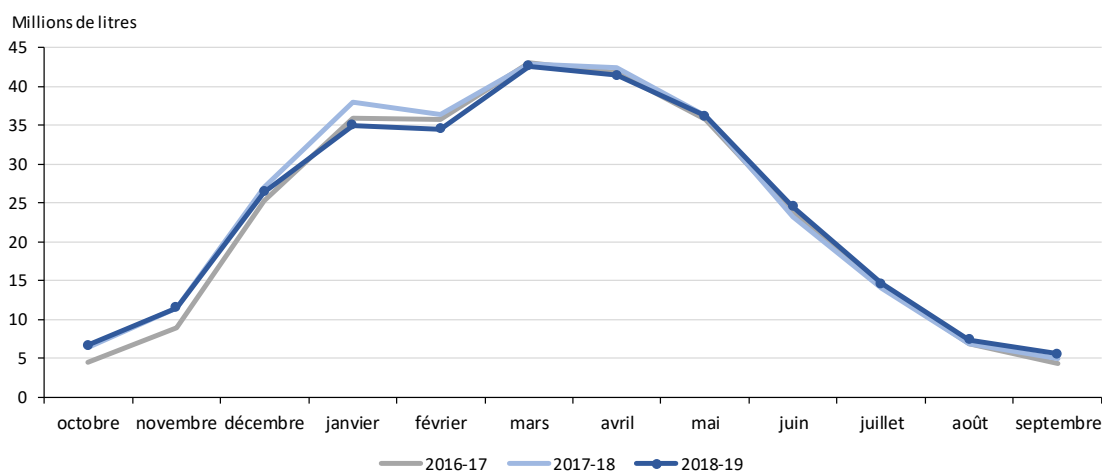
Les quantités achetées de yaourts au lait de brebis ont été stables (+ 0,6 %) et se sont élevées à 14 350 tonnes. Les fromages frais de brebis ont connu une plus forte augmentation (+ 20,1 % sur 11 mois, soit + 625 tonnes), mais les volumes sont plus réduits. Le taux de pénétration de ce produit (le pourcentage de ménages ayant acheté le produit au moins une fois dans l'année) a augmenté de 1 point par rapport à 2018, pour s'établir à 7,6 % et les quantités achetées par acte d'achat ont été en hausse de 4,5 %. Les desserts lactés représentent les plus faibles volumes en ultra-frais, mais les quantités ont crû de 23,1 % (+ 200 tonnes). Le taux de pénétration de ce produit est resté faible (3,4 %), mais il a augmenté, ce qui a tiré les quantités achetées totales vers le haut.

Collecte nationale de lait de brebis, par campagne

1 000 l	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	% 18-19/17-18
octobre	4 402	4 481	4 426	6 329	6 671	5,4
novembre	7 298	8 247	8 978	11 439	11 557	1,0
décembre	21 591	24 893	25 215	27 114	26 462	-2,4
janvier	32 711	36 648	35 921	38 057	35 053	-7,9
février	31 860	37 863	35 788	36 351	34 551	-5,0
mars	39 405	43 313	43 008	42 951	42 648	-0,7
avril	39 925	42 465	41 820	42 461	41 483	-2,3
mai	34 975	36 694	35 741	36 254	36 207	-0,1
juin	23 291	23 839	23 648	23 298	24 502	5,2
juillet	13 801	14 334	14 415	14 090	14 613	3,7
août	6 071	6 236	6 818	6 864	7 386	7,6
septembre	3 580	3 322	4 421	4 901	5 534	12,9
TOTAL	258 910	282 335	280 199	290 109	286 667	-1,2

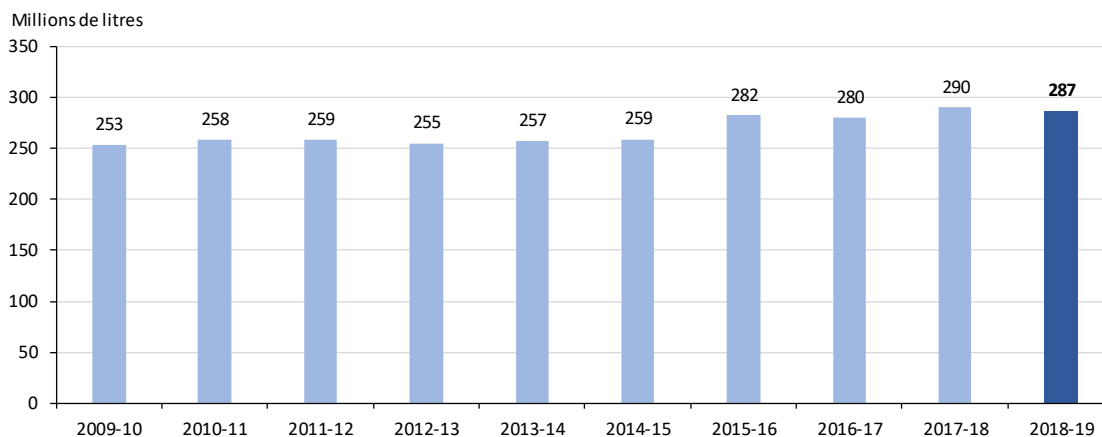
Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Collecte mensuelle de lait de brebis, total France



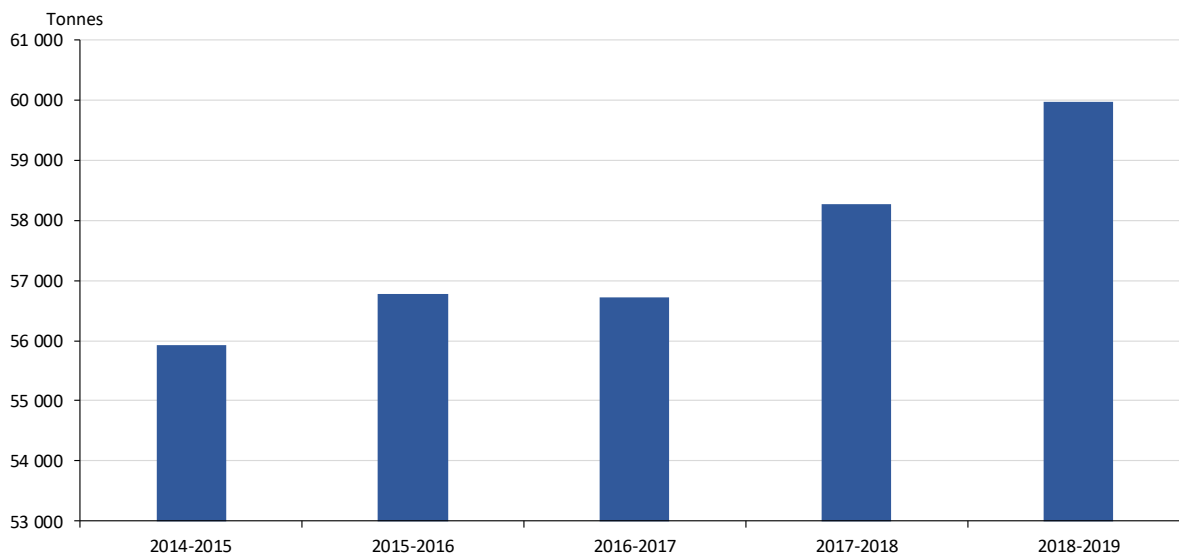
Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Collecte de lait de brebis par campagne (octobre à septembre)



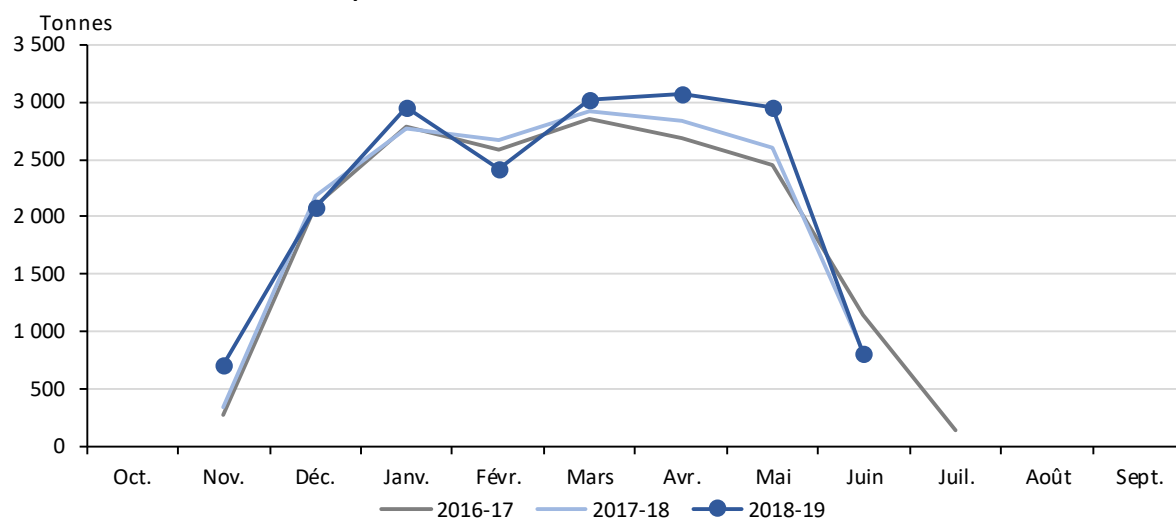
Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Évolution des fabrications de fromages de brebis



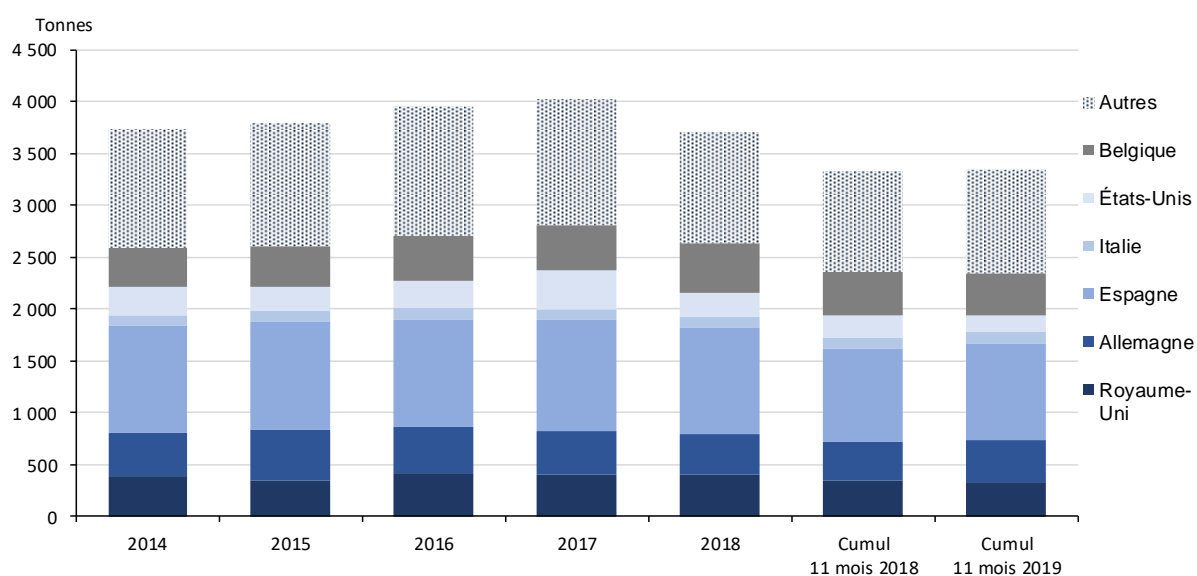
Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Fabrications mensuelles de Roquefort



Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

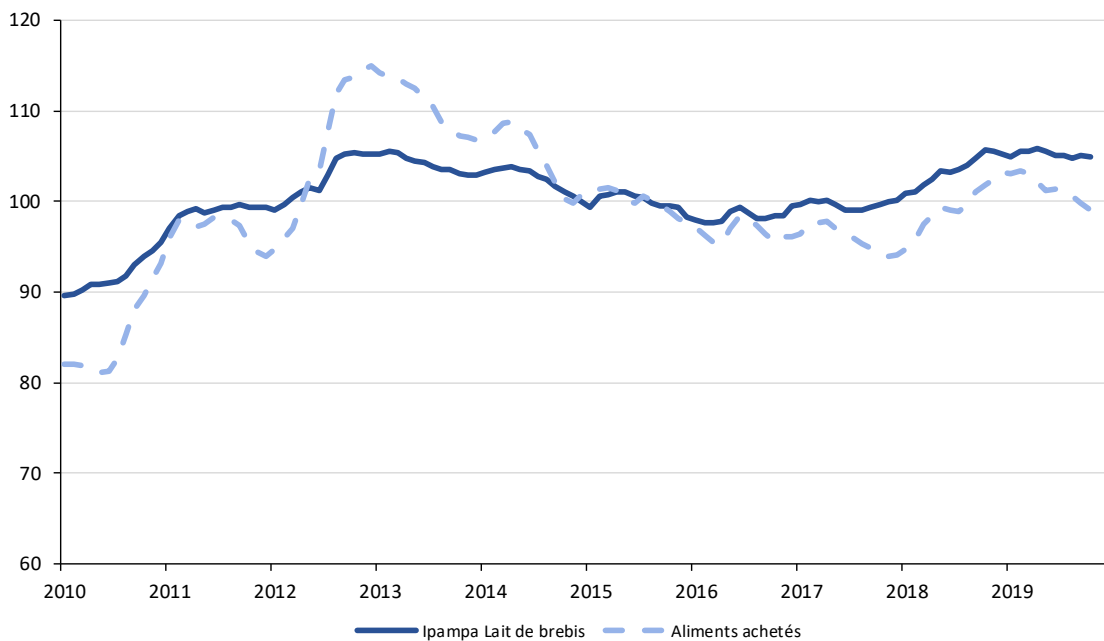
Exportations de Roquefort



Source : FranceAgriMer d'après douane française

Évolution des coûts de production, Ipampa

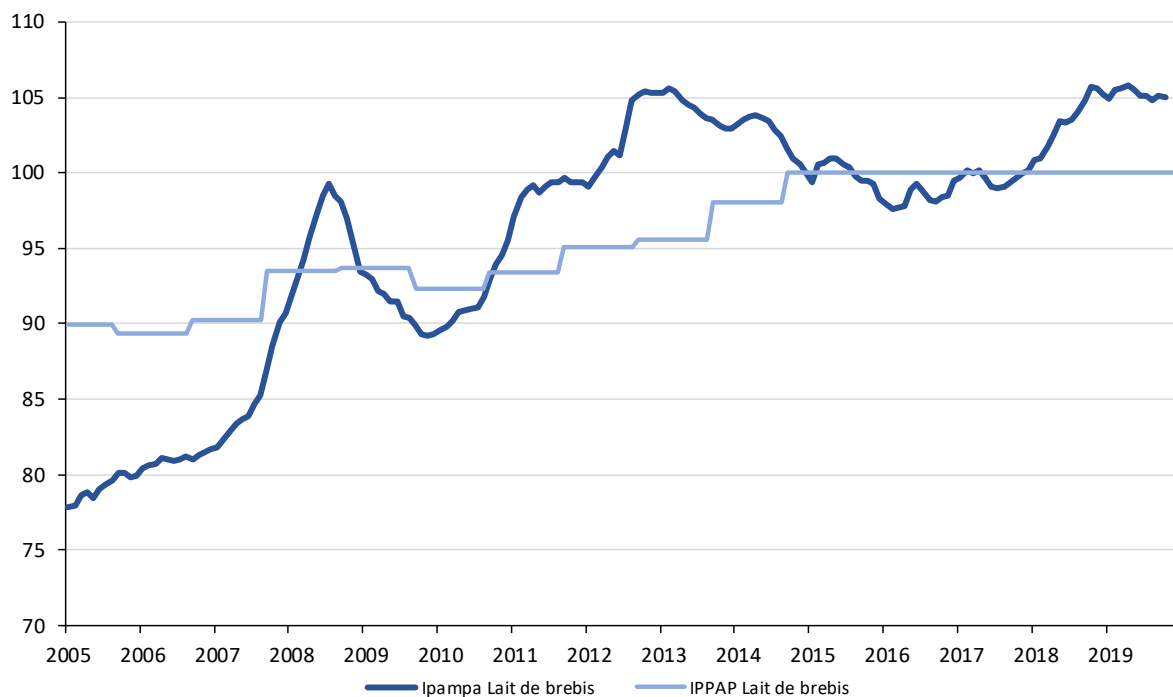
Base 100 en 2015



Source : FranceAgriMer d'après Idele et Insee

Évolution comparée du prix du lait et des coûts de production

Base 100 en 2015



Source : FranceAgriMer d'après Idele et Insee

Le marché du lait de brebis dans l'Union européenne

› Un cheptel européen toujours stable

D'après les enquêtes de fin 2018, le cheptel européen de brebis mises à la reproduction s'élevait à 24,8 millions de têtes (- 0,6 % et - 144 500 têtes). Cette relative stabilité masque cependant des disparités. En effet, les cheptels français et roumain ont augmenté de respectivement 2,2 % et 1,7 % (soit + 34 000 et + 133 000 têtes). Le nombre de reproductrices a aussi augmenté en Espagne (+ 0,3 % soit + 8 310 têtes). À l'inverse, les troupeaux grec, italien et portugais ont connu d'importantes baisses, respectivement de 2,2 %, 1,9 % et 7,1 % (soit - 141 000 têtes en Grèce, - 96 800 têtes en Italie et - 21 400 têtes au Portugal). La Bulgarie a également vu son nombre de brebis laitières diminuer, mais de façon plus modérée (- 0,8 %, soit - 7 970 têtes).

› Une année difficile pour la filière ovine laitière sarde

L'Italie est le 3^e producteur de lait de brebis dans l'Union européenne, et 70 % de ce lait est produit en Sardaigne. Le début d'année 2019 a été marqué par les manifestations de producteurs sardes, à quelques semaines des élections régionales locales. En effet, différents blocages et actions (notamment, en guise de symbole, des bidons de lait déversés) ont été menés par les éleveurs de l'île italienne pour dénoncer le niveau du prix du lait de brebis. En ce début d'année 2019, il était descendu à 60 centimes le litre, alors que les éleveurs demandaient un prix de 95 centimes pour couvrir les coûts de production. La chute du prix du lait amorcée à l'automne 2018 aurait trouvé son origine dans une forte diminution des ventes du Pecorino Romano cette même année. Face à la baisse des ventes, les industriels ont constitué des stocks de fromages lors de la campagne 2017-18, alors même que la production connaissait une hausse de 23 % par rapport à la campagne 2016-17.

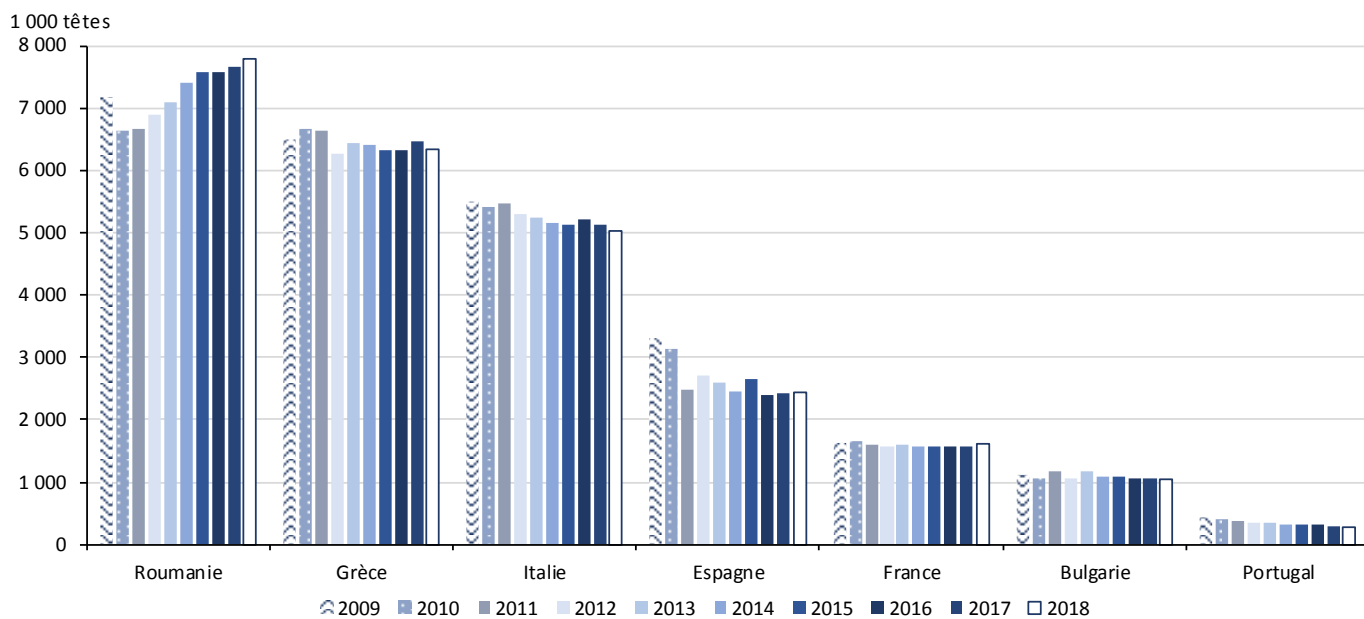
En réponse à cette crise liée aux surplus de production de 2017-18, la production de Pecorino Romano s'est largement repliée sur la campagne 2018-19 : à 26 940 tonnes, elle a été inférieure de 21,2 % à son niveau de 2017-18. Le prix de vente du Pecorino Romano s'est réorienté à la hausse à partir de mars 2019, tout en restant largement en dessous de son niveau de 2018. Toutefois, fin décembre, le prix s'était raffermi à 6,95 €/kg (hors TVA, sortie usine), soit 1,35 €/kg au-dessus de sa valeur de décembre 2018. Au final, le prix moyen annuel a été de 6,41 €/kg (- 6,3 %, soit - 43 centimes) en 2019.

Malgré les efforts des différents acteurs pour réussir à faire évoluer la situation en Italie, avec notamment la mise en place d'un décret d'urgence en mars 2019, puis d'une loi, créant un fonds national pour le lait de brebis, et la revalorisation du prix payé aux producteurs dès le printemps 2019, les éleveurs faisaient de nouveau entendre leur mécontentement en fin d'année 2019, face au prix du lait, qui à 0,80 €/l était toujours en dessous des coûts de production.

› En Espagne, le prix du lait en hausse

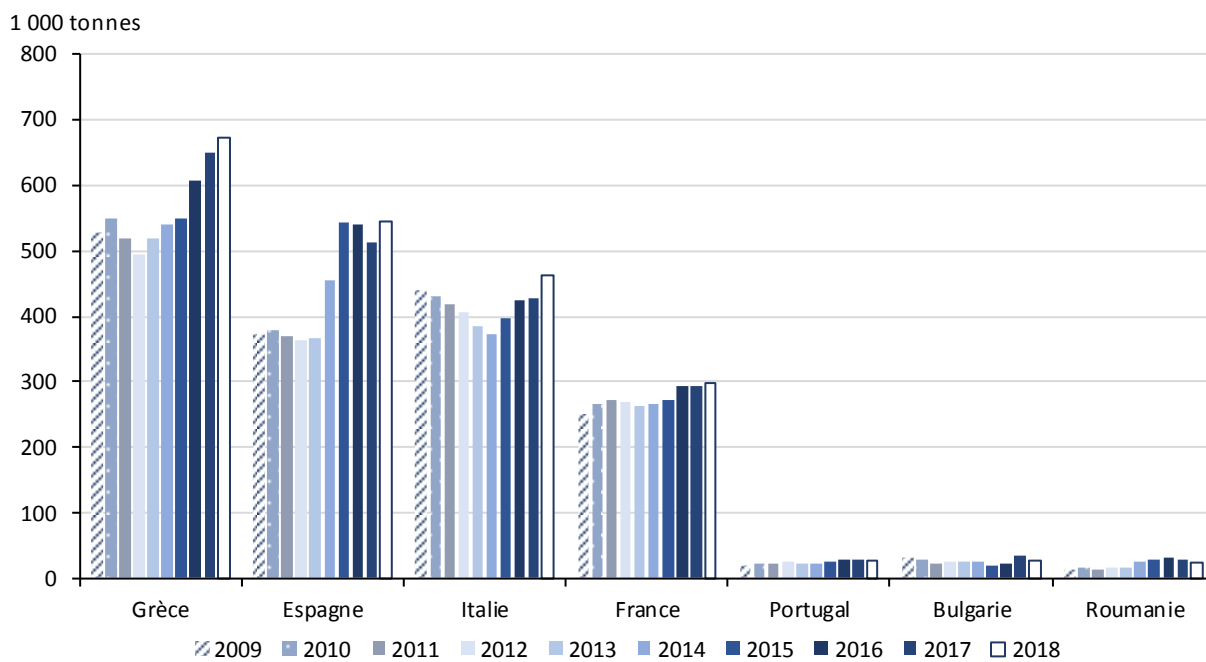
Sur 10 mois en 2019, la collecte espagnole a été relativement stable (- 1,2 % et - 5,4 millions de litres de lait). En parallèle, le prix a affiché des évolutions positives sur tous les mois de 2019 par rapport aux mêmes mois de 2018. Quasiment toutes les communautés autonomes ont été touchées par ce recul de la collecte, notamment les 2 principales en termes de volumes. En effet, la collecte en Castilla y León a reculé de 0,7 % (soit - 2 millions de litres) et celle en Castilla-la-Mancha de 1,3 % (soit - 1,8 million de litres). En octobre, le prix a dépassé les 1 000 €/1 000 l pour la première fois depuis janvier 2015. D'après la presse agricole espagnole, les prix payés aux producteurs étaient insuffisants et n'ont commencé à compenser les coûts de production qu'en 2019. Mais la filière a souffert des prix bas des années précédentes et le nombre de livreurs a diminué de 177 pour s'établir à 3 095 en octobre 2019.

Évolution des cheptels européens de brebis et agnelles laitières saillies : enquêtes de décembre



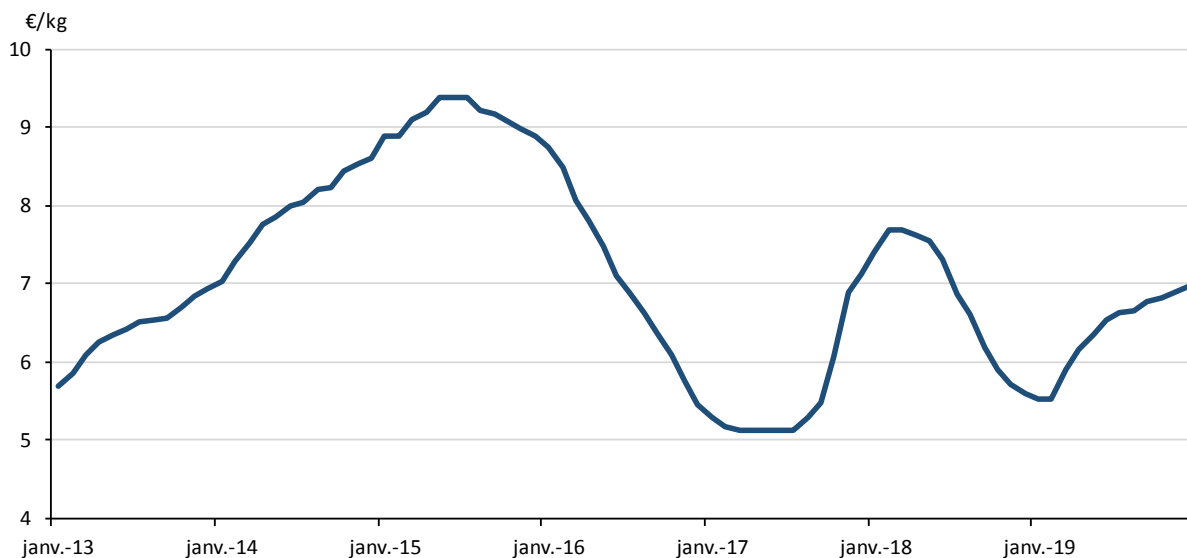
Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Production de lait de brebis au sein des principaux producteurs européens



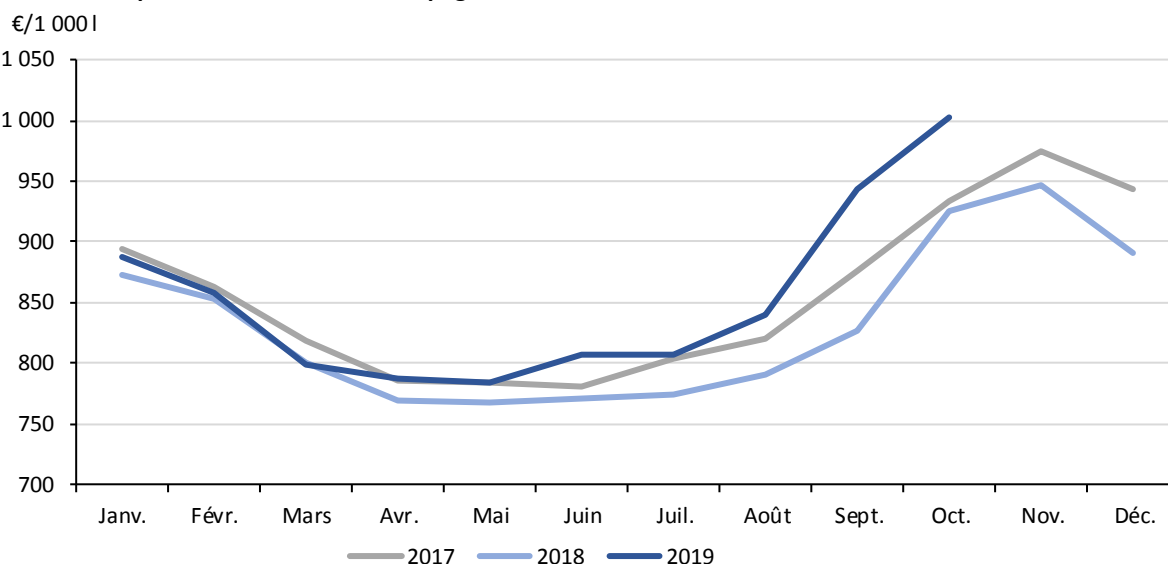
Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Évolution du prix départ usine du Pecorino Romano AOP (hors TVA)



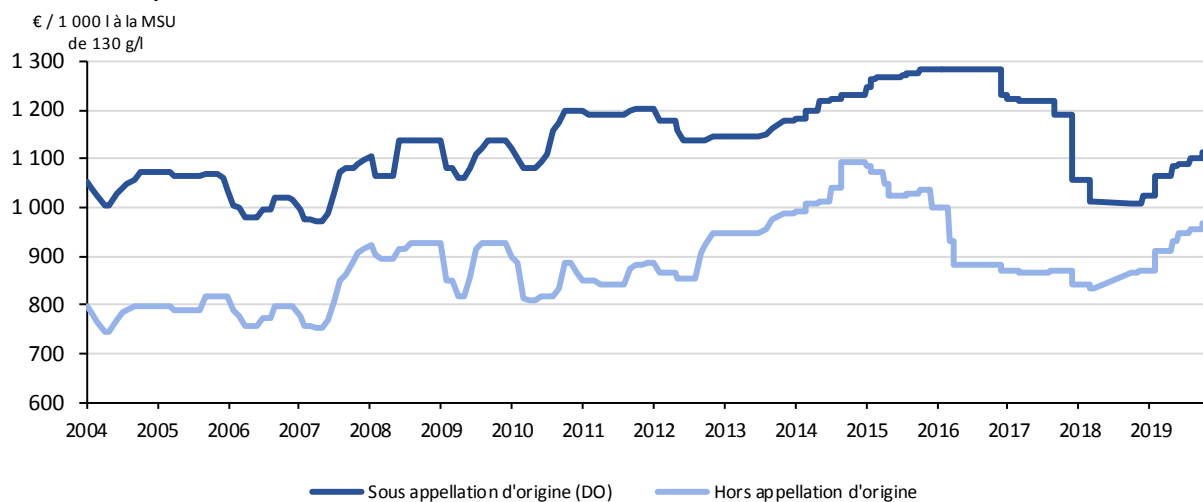
Source : FranceAgriMer d'après Ismea

Évolution du prix du lait de brebis en Espagne



Source : FranceAgriMer d'après FEAGA

Évolution du prix du lait de brebis en Castilla la Mancha



Source : FranceAgriMer d'après Instituto Técnico Agronomico Provincial

Le marché du lait de chèvre en France

› La collecte de lait de chèvre s'est maintenue malgré un premier semestre en recul

La collecte de lait de chèvre a été marquée au premier semestre par des reculs importants, notamment en tout début d'année (- 3,7 % en janvier 2019 par rapport à janvier 2018 ; - 2,2 % en février). Sur les 6 premiers mois, la collecte était en repli de 1,6 %, soit 4,3 millions de litres de lait. Pourtant, d'après les enquêtes cheptel de fin 2018, le nombre de reproductrices saillies était en hausse de 1,8 %. Il est possible que la collecte du premier semestre ait été pénalisée par un important décalage des naissances, ainsi que par la moindre qualité des stocks fourragers de 2018. Par ailleurs, les prix des aliments ont pu conduire les éleveurs à revoir les rations, impactant les rendements laitiers.

Le recul de la collecte sur cette période a notamment été fort pour la région Nouvelle-Aquitaine, premier bassin de production du lait de chèvre en France. En effet, elle avait accumulé un retard de collecte de 3,4 % fin juillet (soit 4,9 millions de litres). À l'inverse, dans la région Pays-de-la-Loire, la collecte a été en augmentation sur tous les mois de 2019.

Le rattrapage attendu avec le décalage des naissances a mis du temps à se faire ressentir au niveau de la collecte, notamment en raison des canicules de juin et juillet qui ont impacté les lactations, entraînant une concentration du lait. La collecte s'est stabilisée sur ces mois de juin et juillet, et est enfin repartie à partir d'août (+ 2,8 % par rapport à août 2018).

La collecte a été en hausse sur le second semestre, profitant notamment de la bonne qualité des fourrages et du maïs de 2019. Le retard de début d'année a été rattrapé et la collecte sur l'ensemble de l'année a été en hausse. En effet, la collecte 2019 devrait atteindre les 482 millions de litres de lait de chèvre, soit une augmentation de 0,7 % et 3,2 millions de litres par rapport à 2018.

› Les importations de produits de report caprins ont été en recul sur 2019

Les importations de produits de report caprins ont diminué de 37,7 % en 2019 par rapport à 2018. Les disponibilités totales pour les transformateurs ont donc été très nettement en baisse : à 554,8 millions de litres, elles ont été 7,3 % et 43,6 millions de litres en dessous de leur niveau de 2018.

Le repli des importations est à relier avec la baisse de la collecte de lait de chèvre en Espagne, principal fournisseur de la France en lait de chèvre, suite à la baisse du cheptel en partie engendrée par l'activation d'un plan d'abattage. Parallèlement, le prix du lait espagnol a connu une hausse importante, rendant le différentiel entre prix français et prix espagnol moins important que les années précédentes.

› Les fabrications se sont repliées malgré l'utilisation et la faible reconstitution des stocks

Les fabrications de fromages ont diminué de 2,1 %, ce qui représente une baisse de presque 2 000 tonnes. Les stocks de produits de report ont pourtant été fortement sollicités en janvier et février pour maintenir la production, puis ces stocks n'ont été que peu reconstitués pendant l'été, mais cela n'a pas suffi à maintenir le niveau de production. Les fabrications ont cependant été maintenues pour les bâchettes (- 0,2 % par rapport à 2018), avec une très nette augmentation sur la période de janvier-mai (+ 3,4 %), puis de nouveau en octobre (+ 2,4 %). À l'inverse, les fabrications de yaourts et laits fermentés ont de nouveau augmenté (+ 4,3 %) en 2019. Les volumes de lait de chèvre conditionné ont été moins importants (- 7,0 %), en raison notamment du manque de demande cette année.

› Le prix du lait réel payé au producteur a augmenté en 2019

En 2019 sur 11 mois, le prix réel moyen pondéré par les volumes a été de 713,2 €/1 000 l, soit une hausse de 2,1 % par rapport à 2018 (+ 14,4 €/1 000 l). Cette augmentation est en partie liée à l'amélioration de la qualité du lait : en effet, les taux butyreux et protéique ont tous les deux affiché des hausses quasiment sur tous les mois de l'année. Sur 11 mois, le taux de matière grasse est de 38,7 g/l (+ 0,43 g/l) et le taux de matière protéique de 34,1 g/l (+ 0,37 g/l). D'après les enquêtes de l'Institut de l'Élevage, le prix de base du lait de chèvre à la composition standard 35/30 a affiché une hausse de 9 €/1 000 l au 3^e trimestre, la première augmentation en deux ans et demi.

En parallèle, les prix de vente industriels de lait de chèvre ont plus marginalement évolué : sur 11 mois, la hausse est de 0,6 % pour les fromages de chèvre, soit sensiblement la même évolution que pour le total des fromages tous laits confondus (+ 0,5 % sur 11 mois).

En revanche, les charges en élevage ont augmenté plus nettement : en moyenne sur 11 mois, l'Ipampa lait de chèvre est supérieur de 2,5 % à sa moyenne sur 11 mois de 2018. Il est même 5,2 % au-dessus de la moyenne 11 mois 2017. L'indice des prix des aliments achetés, qui représente 50 % de l'indice Ipampa lait de chèvre, a augmenté de 3,5 % sur 11 mois en 2019 par rapport à 2018.

› La consommation des produits au lait de chèvre est restée bien orientée

Malgré la baisse des fabrications, les achats des ménages en fromages de chèvre ont été en hausse sur 11 mois (+ 4,0 %) pour un prix d'achat par le consommateur lui aussi en hausse (en moyenne 12,5 €/kg soit + 2,2 % par rapport à 2018). Les fromages de chèvre frais sont un des seuls types de fromages de chèvre à avoir vu leurs quantités achetées diminuer (- 2,8 %), en lien avec le recul du taux de pénétration de ces produits (- 1,7 point). De plus, les quantités achetées par acte d'achat ont reculé de 2,8 %. Parallèlement, les achats des ménages en bâchettes de chèvre ont été dynamiques, et fortement tirés par les évolutions positives sur les marques nationales (soit 55 % du volume de bâchettes de chèvre).

Les achats de lait de chèvre conditionné ont reculé : le produit a touché plus d'acheteurs, mais ceux-ci en ont acheté moins souvent (- 3,4 %) et en moindre quantité (- 3,2 %). Ce produit a probablement souffert des canicules estivales : en effet, le recul des quantités achetées a été plus fort sur la période juin-septembre, que sur l'ensemble des 11 premiers mois de l'année. Sur la période janvier-mai, les quantités achetées étaient même en hausse (+ 6,7 %).

Par ailleurs, pour pallier la diminution des fabrications de fromages, le marché intérieur a été privilégié aux exportations : en effet, celles-ci ont diminué de 7,4 % sur 11 mois.

Collecte française de lait de chèvre

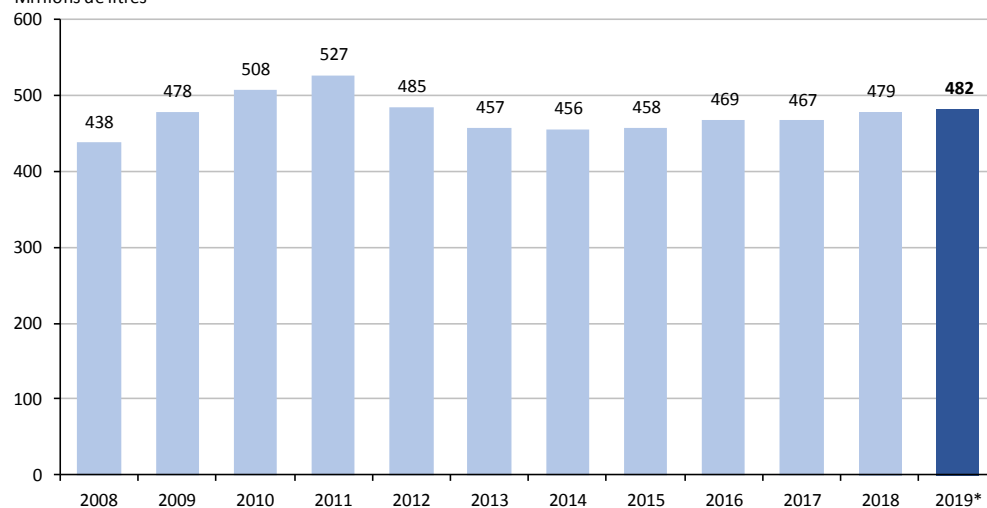
1 000 litres	2015	2016	2017	2018	2019*	% 19*/18
Janvier	24 093	25 500	24 396	25 589	24 653	-3,7
Février	30 262	33 148	29 873	30 719	30 045	-2,2
Mars	45 203	47 323	45 150	47 152	46 489	-1,4
Avril	48 936	51 376	49 749	52 416	51 617	-1,5
Mai	50 835	53 455	52 298	54 866	54 058	-1,5
Juin	48 096	48 795	48 794	50 007	49 651	-0,7
Juillet	44 374	44 302	45 217	45 864	45 992	0,3
Août	39 030	38 758	39 935	39 911	41 015	2,8
Septembre	34 471	34 831	36 059	36 425	36 831	1,1
Octobre	34 582	35 058	37 277	37 574	39 274	4,5
Novembre	31 201	30 161	31 953	31 535	33 477	6,2
Décembre	26 998	25 962	26 553	26 970	29 128	8,0
TOTAL	458 081	468 669	467 254	479 028	482 230	0,7

*Estimation du mois de décembre sur la base du sondage hebdomadaire

Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Collecte annuelle française de lait de chèvre

Millions de litres

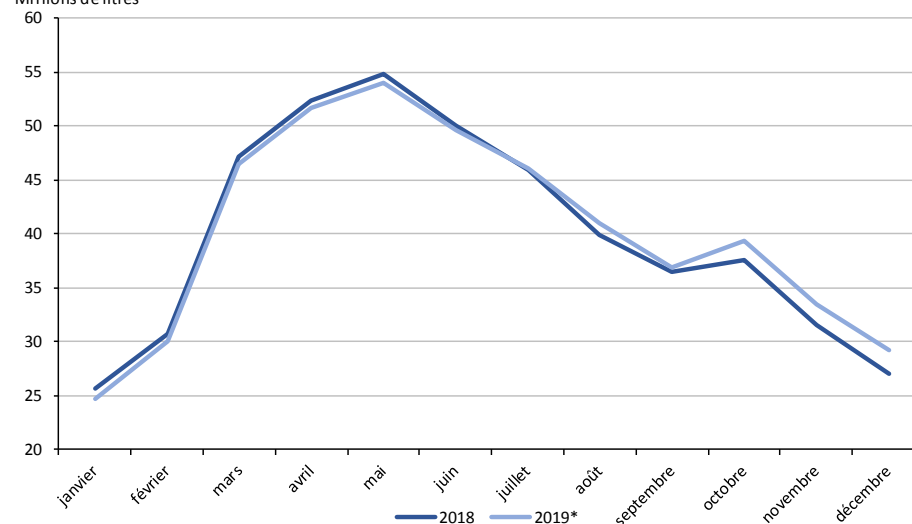


*Estimation

Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Collecte mensuelle française de lait de chèvre

Millions de litres



*Estimation du mois de décembre sur la base du sondage hebdomadaire

Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Fabrications françaises de bâchettes au lait de chèvre

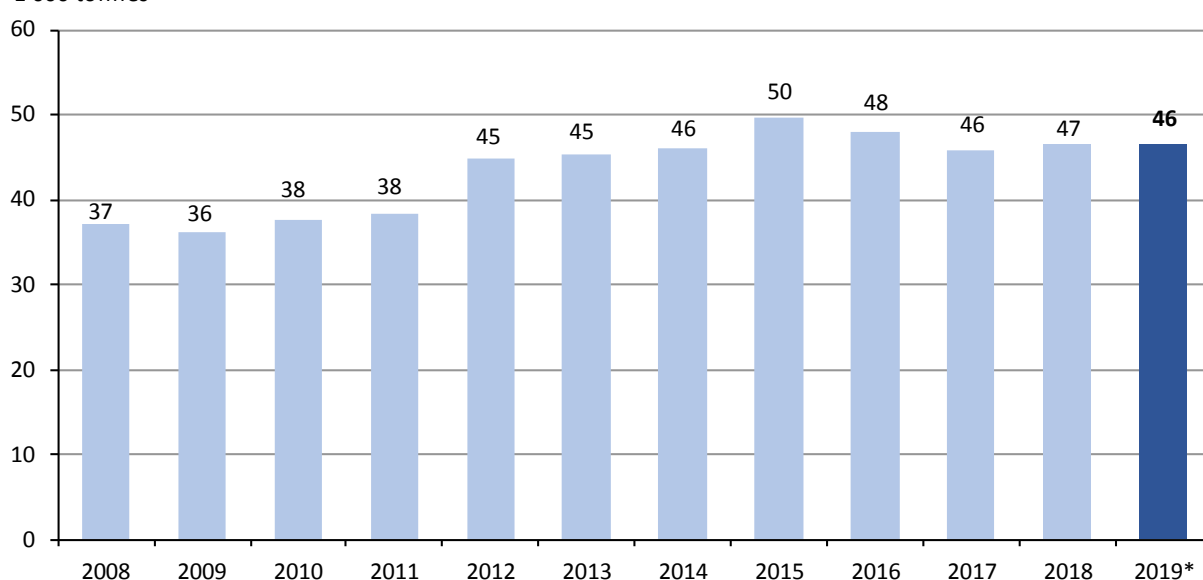
Tonnes	2015	2016	2017	2018	2019*	% 19*/18
Janvier	3 596	3 639	3 306	3 645	3 988	9,4
Février	3 602	3 496	3 355	3 350	3 440	2,7
Mars	4 015	4 161	4 026	4 118	3 839	-6,8
Avril	4 147	3 960	3 701	3 783	4 027	6,4
Mai	3 912	3 945	4 084	3 870	4 106	6,1
Juin	4 186	4 031	3 668	3 891	3 655	-6,1
Juillet	4 494	4 115	3 969	4 257	4 074	-4,3
Août	4 370	4 359	4 149	4 140	4 125	-0,4
Septembre	4 451	4 145	3 900	3 927	3 890	-0,9
Octobre	4 324	4 069	3 915	3 851	3 944	2,4
Novembre	4 344	4 095	3 882	4 071	3 719	-8,6
Décembre	4 171	3 951	3 785	3 631	3 623	-0,2
TOTAL	49 612	47 966	45 740	46 534	46 430	-0,2

*Estimation pour le mois de décembre

Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Fabrications annuelles françaises de bâchettes au lait de chèvre

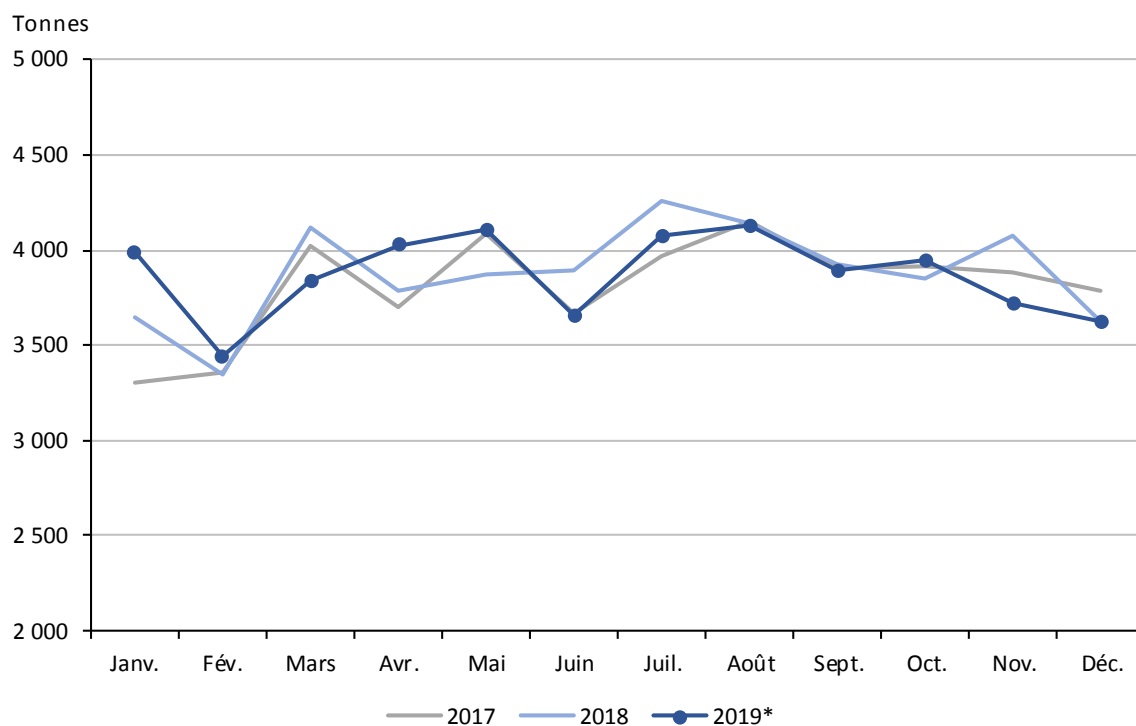
1 000 tonnes



*Estimation du mois de décembre 2019

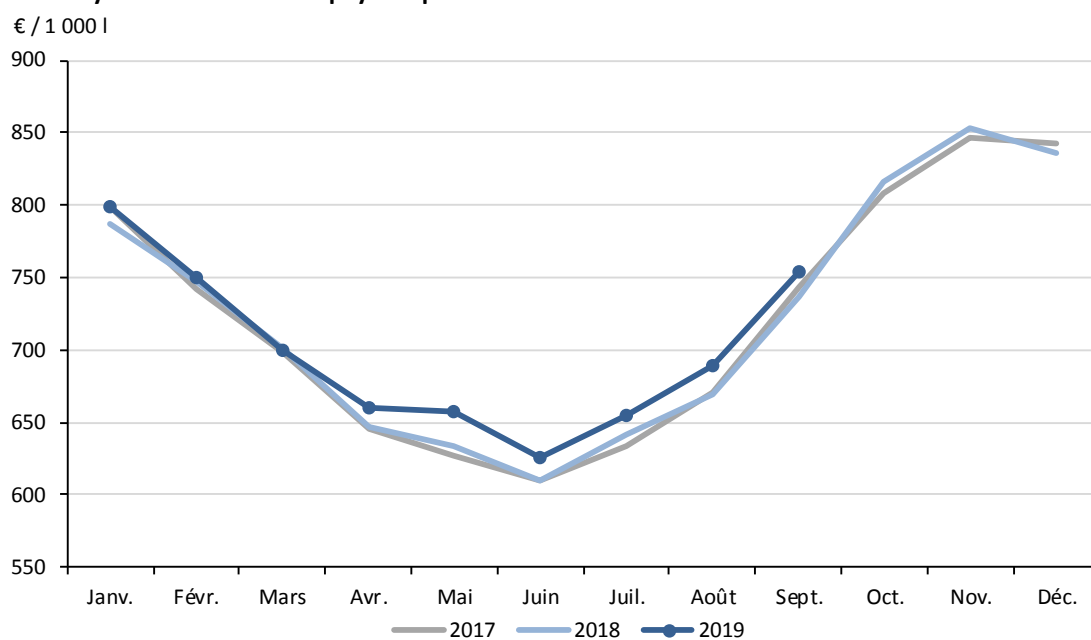
Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Fabrications mensuelles françaises de bûchettes au lait de chèvre



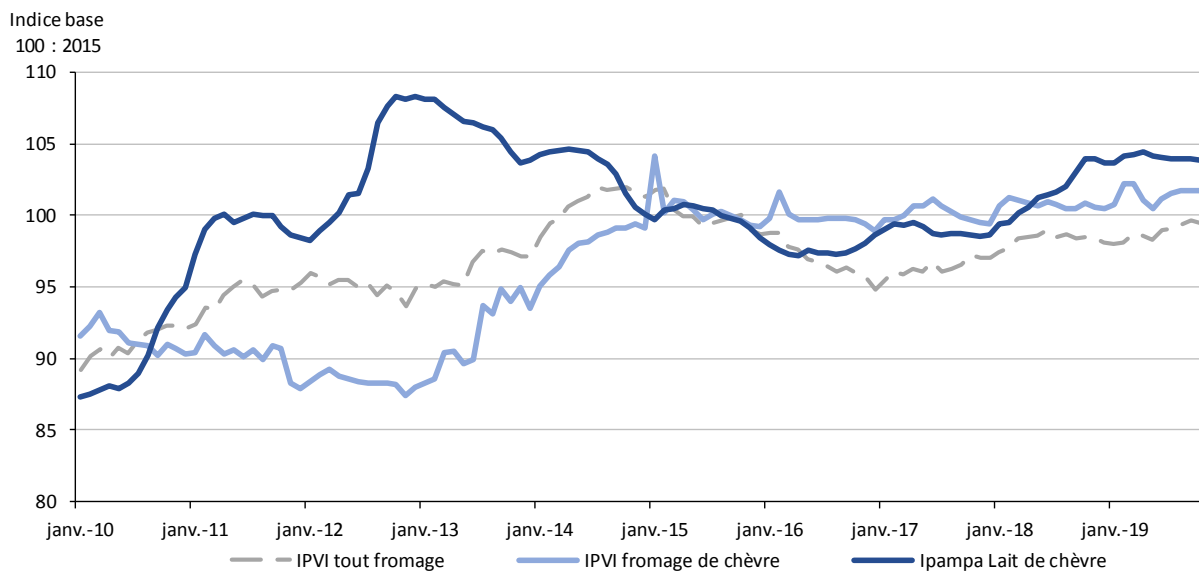
Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Prix moyen du lait de chèvre payé au producteur en France



Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Évolution comparée du prix du lait de chèvre sortie industrie et des coûts de production depuis 2010



Source : FranceAgriMer d'après Idele et Insee

Le marché du lait de chèvre dans l'Union européenne

› Un cheptel européen en augmentation

D'après les enquêtes de cheptel de décembre 2018, le nombre de chèvres saillies et de chèvres ayant déjà mis bas dans l'Union européenne a reculé de 1,5 % par rapport à la fin d'année 2017. Ce repli est largement dû à la baisse du cheptel en Espagne (- 11,5 %, soit - 260 000 têtes), en lien avec l'activation d'un plan d'abattage pour lutter contre la tuberculose en Andalousie. À l'inverse, le cheptel néerlandais s'est fortement renforcé (+ 25 % et + 97 000 têtes). D'autres hausses, moins fortes, ont aussi été observées, notamment en France (+ 1,8 % et + 20 000 têtes) ainsi qu'en Roumanie (+ 2,4 % et + 30 000 têtes) et en Bulgarie (+ 3,1 % et + 7 100 têtes).

Avec 2,9 millions de têtes, la Grèce a maintenu sa première place en termes d'effectifs de reproductrices, suivie de l'Espagne (2 millions) puis, nettement plus loin à la troisième place, de la Roumanie (1,2 million).

› La collecte espagnole en fort recul sur le premier semestre 2019

Affectée par son cheptel en baisse, la collecte espagnole s'est repliée en 2019. Cette diminution, initiée à l'été 2018, a été constante depuis. En effet, les évolutions mensuelles sont restées négatives à partir de juillet 2018. Sur 9 mois, la baisse a atteint 3,1 %, soit un recul de 12 millions de litres. La majorité de cette production en moins est imputable à l'Andalousie (42 % du volume collecté en 2018), où la collecte a marqué un repli de 5,2 %, soit presque 10 millions de litres. La deuxième région en termes de volumes, Castilla-la-Mancha (17 % de la collecte totale), a subi elle aussi une baisse, moindre qu'en Andalousie toutefois (- 3,0 % soit - 2 millions de litres). En Murcia (11 % des volumes collectés en 2018), la collecte est stable (- 0,5 % sur 9 mois). Cependant, la collecte nationale s'est réorientée à la hausse à partir de septembre (+ 0,5 % par rapport à septembre 2018).

Le prix du lait espagnol a commencé à augmenter fin 2018 (+ 8,9 % en octobre 2018, + 10,4 % en novembre 2018). En 2019, le prix a progressé encore plus fortement, avec à partir du printemps des hausses dépassant les 25 %. En septembre 2019, le prix du lait de chèvre espagnol était de 761 €/1 000 l, soit 148 € de plus que sur septembre 2018, dépassant ainsi ses niveaux de 2017 et 2016.

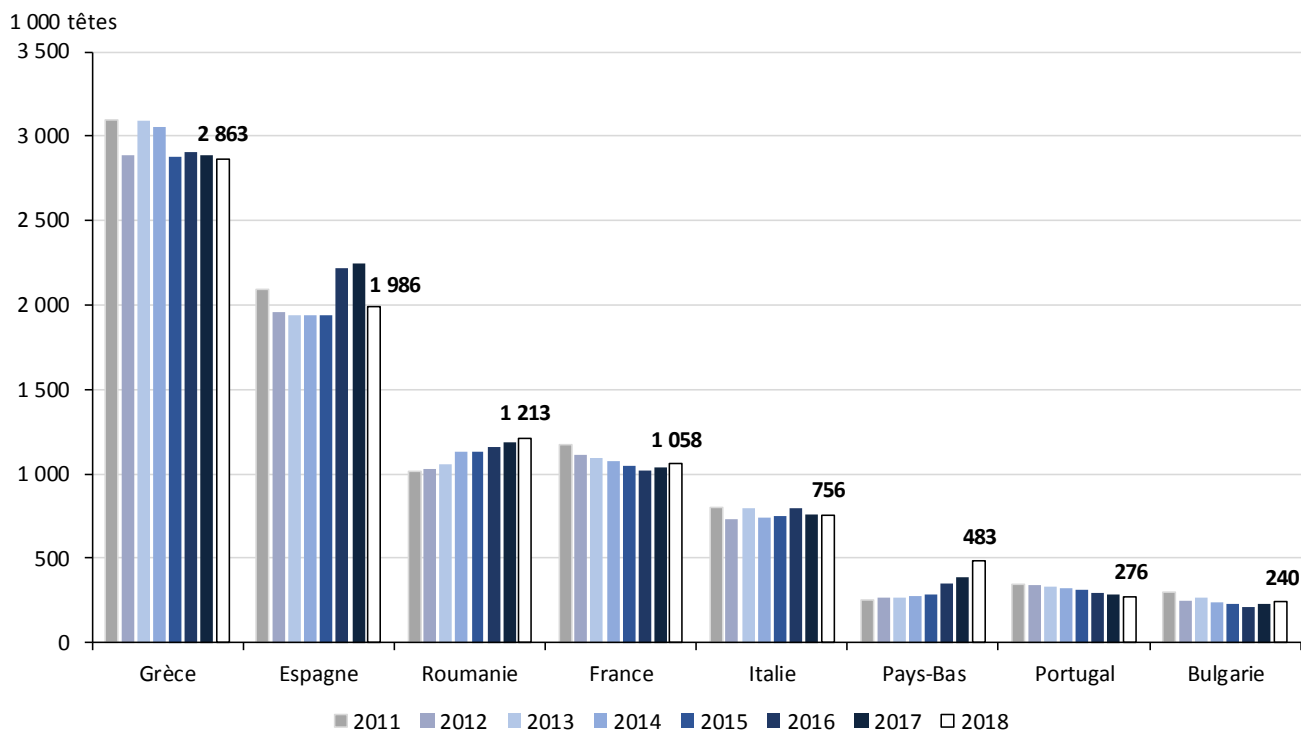
› Aux Pays-Bas, malgré le *geitenstop*, le cheptel a augmenté

Aux Pays-Bas, le cheptel et la production de lait de chèvre ont connu des hausses importantes et régulières sur les dernières années. Fin 2018, d'après les enquêtes de cheptel, le nombre de reproductrices s'était encore accru de 10 % par rapport à 2017. Cependant, un grand nombre de provinces néerlandaises se sont vu interdire l'ouverture de nouveaux élevages caprins ou même dans certaines provinces l'agrandissement de ceux déjà existants. Ces interdictions (appelées « *geitenstop* ») font suite à la publication d'un rapport en 2017 qui établissait un lien entre la proximité des élevages caprins intensifs et un risque accru de pneumonie pour les habitants. Le lien n'est pas encore précisément établi, mais il est possible que cela soit relié à la fièvre Q. Cette épidémie qui a touché les Pays-Bas entre 2007 et 2010 est encore bien présente dans les esprits et l'interdiction a été prise dans l'attente d'indications précises sur le risque pulmonaire.

Les données mensuelles de collecte ne sont pas disponibles aux Pays-Bas ; mais le *geitenstop* n'aurait pas eu d'effet immédiat sur la production en 2019. En effet, d'après les données de cheptel néerlandaises publiées par CBS.nl fin novembre, le nombre de caprins aurait de nouveau augmenté en 2019 (+ 4,5 % par rapport à 2018). Il est possible que cette croissance soit due aux permis d'extension accordés avant les interdictions.

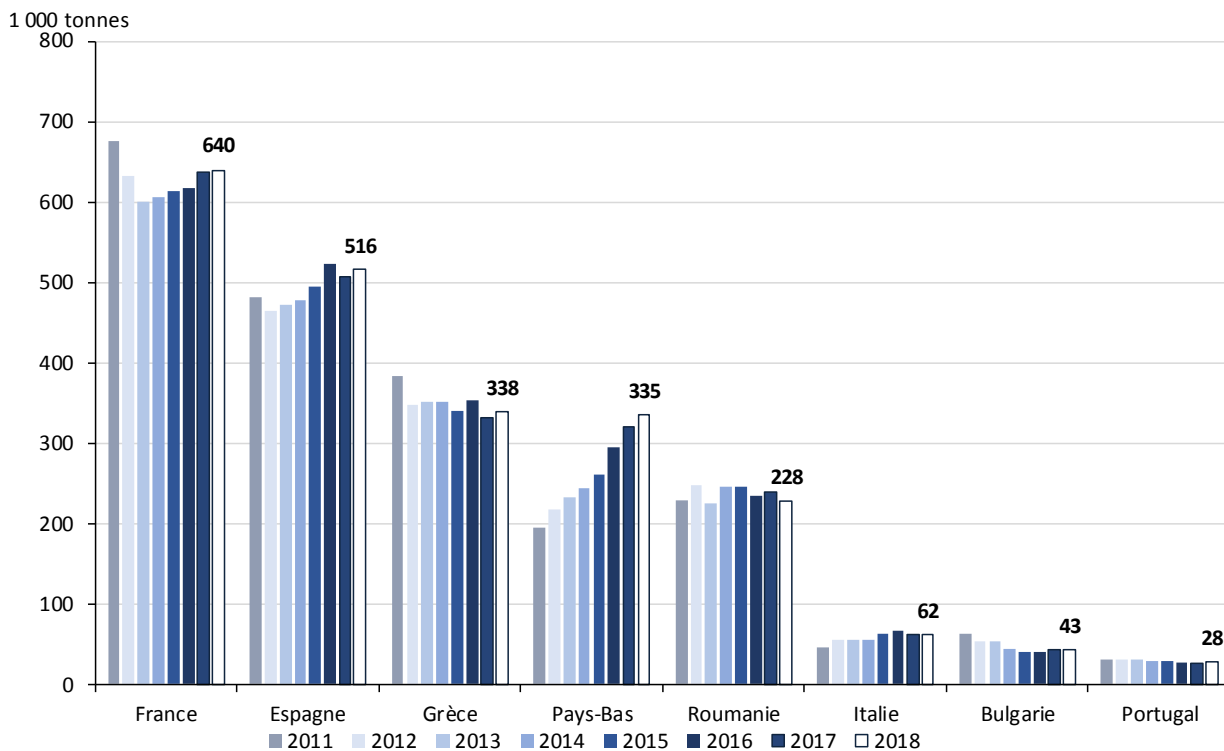
Le prix du lait de chèvre néerlandais a été en baisse à compter de 2016 : il avait atteint en 2015 des niveaux élevés suite à la pénurie de lait de chèvre au niveau européen. La baisse a été constante de 2016 jusqu'à la fin 2018, en lien avec la hausse des volumes européens. De légères augmentations du prix se sont fait sentir en novembre 2018 (+ 1,2 % par rapport à novembre 2017) puis en décembre (+ 1,1 %). À partir de janvier 2019, les augmentations ont été plus fortes, allant de 4 % en janvier à 10 % en octobre. D'après le journal *geitenhouderij*, les coûts d'achat des aliments achetés n'ont cessé d'augmenter depuis 2017. La hausse du prix du lait en 2019 a permis de compenser l'augmentation des coûts de production sur cette même année.

Cheptel des femelles caprines (total chèvres saillies et chèvres ayant déjà mis bas) dans les principaux pays européens de 2011 à 2018 (enquêtes de décembre)



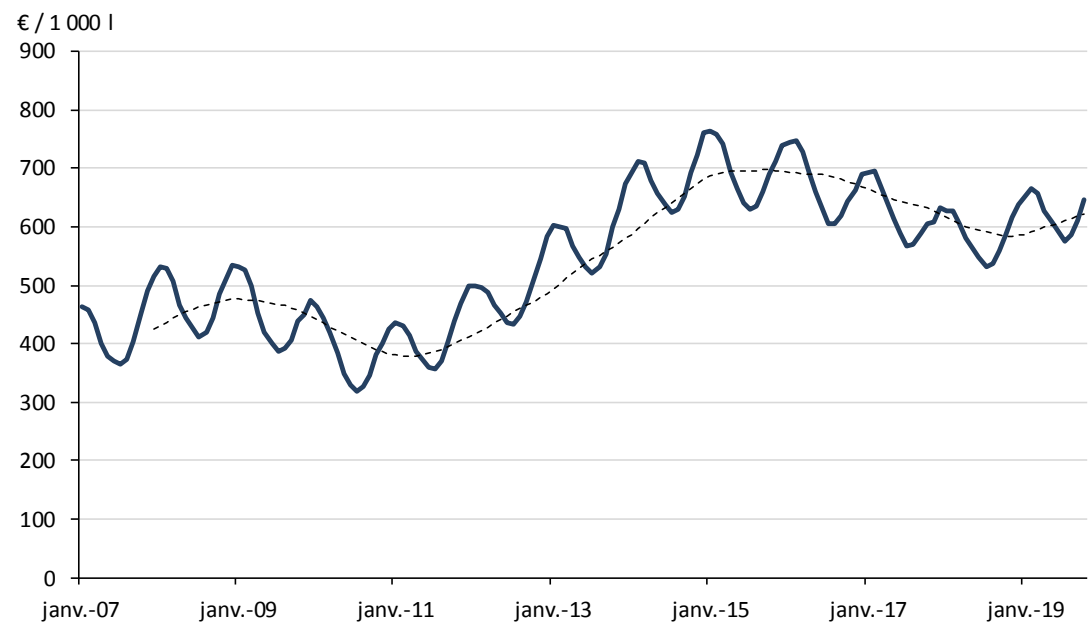
Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Production de lait de chèvre des principaux producteurs européens de 2011 à 2018



Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Prix moyen du lait de chèvre aux Pays-Bas depuis 2007



ANNEXES

Tableau 1 : Production indigène brute⁽¹⁾

1 000 tec	Gros Bovins	Veaux	Ovins-caprins	Porcs**	Volailles	TOTAL
1970	1 235	389	117	1 304	637	3 682
1971	1 304	393	130	1 417	652	3 896
1972	1 200	360	130	1 461	716	3 867
1973	1 197	349	128	1 449	809	3 932
1974	1 519	368	133	1 453	820	4 293
1975	1 502	366	134	1 461	823	4 286
1976	1 535	385	150	1 478	865	4 413
1977	1 371	379	148	1 491	903	4 292
1978	1 379	383	150	1 522	963	4 397
1979	1 547	410	162	1 579	1 036	4 734
1980	1 560	405	180	1 570	1 125	4 840
1981	1 614	370	183	1 600	1 238	5 005
1982	1 504	389	195	1 571	1 333	4 992
1983	1 540	397	186	1 564	1 284	4 971
1984	1 704	418	185	1 576	1 250	5 133
1985	1 652	387	187	1 571	1 265	5 062
1986	1 675	394	179	1 591	1 325	5 164
1987	1 741	389	180	1 646	1 408	5 364
1988	1 652	351	175	1 779	1 448	5 405
1989	1 530	312	175	1 689	1 538	6 933
1990	1 599	313	177	1 727	1 665	7 208
1991	1 714	312	170	1 773	1 781	5 750
1992	1 763	316	156	1 859	1 840	5 934
1993	1 908		155	2 017	1 891	5 971
1994	1 821		147	2 116	2 004	6 088
1995	1 896		147	2 140	2 098	6 281
1996	1 982		152	2 149	2 230	6 513
1997	1 986		149	2 228	2 275	6 638
1998	1 883		145	2 333	2 083	6 444
1999	1 798		140	2 349	1 994	6 281
2000	1 764		137	2 311	2 027	6 239
2001	1 781		139	2 321	2 100	6 340
2002	1 897		137	2 366	1 991	6 391
2003	1 889		138	2 349	1 924	6 301
2004	1 818		133	2 329	1 864	6 144
2005	1 772		134	2 313	1 819	6 037
2006	1 731		132	2 310	1 677	5 850
2007	1 740		130	2 337	1 773	5 980
2008	1 700		119	2 327	1 743	5 889
2009	1 706		110	2 301	1 706	5 822
2010	1 763		111	2 306	1 722	5 902
2011	1 819		115	2 281	1 746	5 961
2012	1 731		110	2 233	1 733	5 807
2013	1 631		106	2 211	1 722	5 669
2014	1 426		106	2 213	1 708	5 453
2015	1 466		106	2 227	1 751	5 551
2016	1 476		109	2 256	1 707	5 548
2017	1 457		108	2 226	1 714	5 505
2018	1 476		107	2 240	1 787	5 609
2019*	1 434		109	2 262	1 753	5 559
%19*/18	-2,8		1,5	1,0	-1,9	-0,9

⁽¹⁾ Production indigène brute (P.I.B.) = abattages contrôlés redressés + solde du commerce extérieur de tous les animaux vivants

*Estimations

**Redressement des séries porcines de 1989 à 1994

Source : FranceAgriMer d'après SSP

Tableau 2 : Consommation indigène brute⁽²⁾

1 000 tec	Gros Bovins	Veaux	Ovins-caprins	Porcs**	Volailles	TOTAL
1970	1 133	387	151	1 551	616	3 838
1971	1 140	377	163	1 638	616	3 934
1972	1 137	337	173	1 646	682	3 975
1973	1 160	319	180	1 622	749	4 030
1974	1 200	343	182	1 664	748	4 137
1975	1 224	338	192	1 705	755	4 214
1976	1 300	350	198	1 718	775	4 341
1977	1 301	362	202	1 750	801	4 416
1978	1 340	375	205	1 832	844	4 596
1979	1 380	384	212	1 864	865	4 705
1980	1 408	359	225	1 904	860	4 756
1981	1 364	350	232	1 930	884	4 760
1982	1 339	358	241	1 916	901	4 755
1983	1 356	360	244	1 950	942	4 852
1984	1 388	373	248	1 972	934	4 915
1985	1 395	357	255	1 949	963	4 919
1986	1 397	362	265	1 979	1 019	5 022
1987	1 396	361	280	2 032	1 031	5 100
1988	1 369	326	287	2 106	1 087	5 175
1989	1 401	305	300	2 008	1 183	5 197
1990	1 371	314	313	2 010	1 244	5 252
1991	1 391	317	321	2 023	1 246	5 298
1992	1 390	314	321	2 057	1 231	5 313
1993	1 644		317	2 076	1 222	5 259
1994	1 582		312	2 089	1 287	5 270
1995	1 625		309	2 083	1 315	5 332
1996	1 539		309	2 097	1 473	5 418
1997	1 568		298	2 071	1 457	5 394
1998	1 615		296	2 238	1 453	5 608
1999	1 530		299	2 222	1 443	5 495
2000	1 520		306	2 191	1 285	5 302
2001	1 608		258	2 222	1 399	5 487
2002	1 654		273	2 231	1 348	5 507
2003	1 566		264	2 232	1 342	5 404
2004	1 587		263	2 176	1 351	5 377
2005	1 641		262	2 160	1 341	5 404
2006	1 609		261	2 191	1 349	5 410
2007	1 630		251	2 210	1 429	5 520
2008	1 609		243	2 187	1 457	5 496
2009	1 629		233	2 163	1 461	5 464
2010	1 640		233	2 163	1 520	5 537
2011	1 612		214	2 115	1 528	5 468
2012	1 594		209	2 116	1 554	5 473
2013	1 552		201	2 106	1 556	5 415
2014	1 558		201	2 154	1 608	5 521
2015	1 564		194	2 180	1 658	5 597
2016	1 549		190	2 150	1 688	5 577
2017	1 533		188	2 117	1 721	5 558
2018	1 562		188	2 201	1 819	5 769
2019*	1 545		188	2 136	1 850	5 719
%19*/18	-1,1		0,3	-2,9	1,7	-0,9

À partir de 1995, les consommations avec DOM incluses. À partir de 1999, corrections sur données sources pour la viande bovine

⁽²⁾ Consommation indigène brute (C.I.B.) = abattages contrôlés redressés - solde du commerce extérieur de viandes + variation de stock de viandes entre le premier et le dernier jour de l'année considérée

*Estimations

**Redressement des séries porcines de 1989 à 1994

*** Estimation car la donnée de stocks de volailles

n'est pas disponible pour 2018

Source : FranceAgriMer d'après SSP

Tableau 3 : Consommation annuelle moyenne par habitant

kgec/hab	Gros Bovins	Veaux	Ovins-caprins	Porcs**	Volailles	TOTAL	Nb hab. (millions)
1970	22,4	7,6	3,0	30,7	12,1	75,8	50,5
1971	22,3	7,4	3,2	32,1	12,0	77,0	51,0
1972	22,0	6,5	3,3	32,0	13,2	77,0	51,5
1973	22,2	6,1	3,5	31,2	14,3	77,3	51,9
1974	23,0	6,6	3,5	31,8	14,3	79,2	52,3
1975	23,3	6,4	3,7	32,5	14,3	80,2	52,6
1976	24,5	6,6	3,8	32,5	14,7	82,1	52,8
1977	24,5	6,8	3,8	33,0	15,1	83,2	53,2
1978	25,2	7,0	3,8	34,4	15,8	86,2	53,4
1979	25,8	7,2	4,0	34,9	16,2	88,1	53,6
1980	26,1	6,7	4,1	35,5	16,0	88,4	53,9
1981	25,2	6,5	4,3	35,6	16,3	87,9	54,2
1982	24,6	6,6	4,4	35,2	16,5	87,3	54,5
1983	24,8	6,6	4,4	35,6	17,2	88,6	54,8
1984	25,3	6,8	4,5	35,9	17,0	89,5	55,0
1985	25,3	6,5	4,6	35,3	17,5	89,2	55,3
1986	25,2	6,5	4,8	35,7	18,4	90,6	55,6
1987	25,1	6,5	5,0	36,5	18,5	91,6	55,8
1988	24,5	5,8	5,1	37,7	19,4	92,5	56,1
1989	24,9	5,3	5,3	35,7	21,0	92,2	56,3
1990	24,3	5,5	5,5	35,4	22,0	92,7	56,6
1991	24,5	5,5	5,6	35,5	21,9	93,0	56,9
1992	24,3	5,4	5,6	35,9	21,5	92,7	57,2
1993	27,9		5,4	36,0	20,8	90,1	58,9
1994	26,8		5,3	36,1	21,8	89,9	59,1
1995	27,4		5,2	35,1	22,2	89,9	59,3
1996	25,9		5,2	35,2	24,7	91,0	59,5
1997	26,3		5,0	34,7	24,4	90,3	59,7
1998	26,9		4,9	37,4	24,2	93,6	59,9
1999	25,4		5,0	36,9	24,0	91,3	60,2
2000	25,1		5,1	36,2	21,2	87,6	60,5
2001	26,4		4,2	36,4	22,9	90,0	61,0
2002	26,9		4,4	36,3	21,9	89,6	61,4
2003	25,3		4,3	36,1	21,7	87,4	61,9
2004	25,5		4,2	34,9	21,7	86,3	62,3
2005	26,1		4,2	34,4	21,4	86,1	62,8
2006	25,5		4,1	34,7	21,3	85,6	63,2
2007	25,6		3,9	34,7	22,4	86,7	63,6
2008	25,1		3,8	34,2	22,8	85,9	64,0
2009	25,3		3,6	33,3	22,7	84,9	64,4
2010	25,4		3,4	33,4	23,5	85,6	64,7
2011	24,8		3,3	32,5	23,5	84,2	65,0
2012	24,4		3,2	32,4	23,8	83,8	65,3
2013	23,7		3,1	32,1	23,7	82,5	65,6
2014	23,5		3,0	32,6	24,3	83,4	66,2
2015	23,5		2,9	32,8	24,9	84,2	66,5
2016	23,2		2,9	32,3	25,3	83,7	66,6
2017	22,9		2,8	31,7	25,8	83,2	66,8
2018	23,3		2,8	32,9	27,2	86,2	66,9
2019*	23,0		2,8	31,9	27,6	85,3	67,0
%19*/18	-1,2		0,2	-3,1	1,5	-1,0	0,2

À partir de 1995, les consommations avec DOM inclus. À partir de 1999, corrections sur données sources pour la viande bovine

*Estimations **Redressement des séries porcines de 1989 à 1994, ancienne présentation avec panne, rognons et diaphragme

***Estimation car la donnée de stocks de volailles n'est pas disponible pour 2018

Source : FranceAgriMer d'après SSP

**Tableau 4 : Taux d'auto-provisionnement
(PIB/CIB x 100)**

	Gros Bovins	Veaux	Ovins-caprins	Porcs**	Volailles	TOTAL
1970	109,0	100,5	77,5	84,1	103,4	95,9
1971	114,4	104,2	79,8	86,5	105,8	99,0
1972	105,5	106,8	75,1	88,8	105,0	97,3
1973	103,2	109,4	71,1	89,3	108,0	97,6
1974	126,6	107,3	73,1	87,3	109,6	103,8
1975	122,7	108,3	69,8	85,7	109,0	101,7
1976	118,1	110,0	75,8	86,0	111,6	101,7
1977	105,4	104,7	73,3	85,2	112,7	97,2
1978	102,9	102,1	73,2	83,1	114,1	95,7
1979	112,1	106,8	76,4	84,7	119,8	100,6
1980	108,0	110,4	79,8	82,4	130,8	101,8
1981	118,3	105,7	78,7	83,0	140,0	105,1
1982	112,3	108,4	80,6	82,0	147,9	105,0
1983	113,6	110,4	76,1	80,1	136,3	102,5
1984	122,8	112,3	74,5	80,1	133,8	104,4
1985	118,4	108,4	73,1	80,6	131,4	102,9
1986	119,9	108,8	67,7	80,4	130,0	102,8
1987	124,7	107,6	64,5	81,0	136,6	105,2
1988	120,7	107,7	61,0	84,5	133,2	104,4
1989	109,2	102,4	58,3	84,1	133,3	133,4
1990	116,6	99,7	56,5	85,9	133,8	137,2
1991	123,2	98,4	53,0	87,6	143,0	108,5
1992	126,8	100,6	48,6	90,4	149,5	111,7
1993	116,1		48,9	97,2	154,7	113,5
1994	115,1		47,1	101,3	155,8	115,5
1995	116,7		47,6	102,7	159,5	117,8
1996	128,8		49,2	102,5	151,4	120,2
1997	126,7		50,0	107,6	156,2	123,1
1998	116,6		48,8	104,0	143,3	114,9
1999	117,5		46,8	105,7	138,2	114,3
2000	116,0		44,8	105,5	157,8	117,7
2001	110,7		53,9	104,4	150,2	115,5
2002	114,7		50,2	106,0	147,7	116,1
2003	120,6		52,4	105,3	143,4	116,6
2004	114,5		50,6	107,0	137,9	114,3
2005	108,0		51,0	107,1	135,7	111,7
2006	107,6		50,6	105,4	124,2	108,1
2007	106,8		51,8	105,7	124,1	108,3
2008	105,6		48,9	106,4	119,6	107,1
2009	104,7		47,2	107,5	116,8	106,5
2010	107,5		50,7	106,9	113,3	106,6
2011	112,8		54,0	107,8	114,3	109,0
2012	108,6		52,9	105,5	111,5	106,1
2013	105,1		52,5	105,0	110,6	104,7
2014	91,5		52,7	102,7	106,3	98,8
2015	93,7		54,6	102,2	105,6	99,2
2016	95,3		57,4	104,9	101,1	99,5
2017	95,1		57,3	105,1	99,6	99,0
2018	94,5		57,2	101,8	98,2	97,2
2019*	92,9		57,9	105,9	94,8	97,2

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après SSP

**Tableau 5 : Indices des prix à la consommation
base 100 : moyenne 2015**

	Indice général des prix	Viandes	Viandes de bœuf et veau	Viandes d'ovin et de caprin	Viandes de porc	Volailles	Lait, fromage et œufs	Crème	Yaourts	Desserts lactés	Fromages et laits caillés	Œufs	Beurre
1999	78,6	69,2	64,2	58,3	65,9	61,5	82,3	85,4	92,9	98,8	80,7	81,3	79,8
2000	79,9	71,2	65,5	60,2	70,5	63,4	84,2	87,2	94,6	101,5	82,8	83,1	82,7
2001	81,2	77,0	68,6	68,4	78,8	70,1	88,5	90,9	99,6	106,7	87,0	87,2	86,7
2002	82,8	78,3	69,6	71,8	77,3	71,1	90,7	93,1	101,7	109,2	89,1	89,4	88,2
2003	84,5	79,1	71,2	72,6	77,8	71,4	92,4	95,4	103,1	110,3	91,1	91,0	90,3
2004	86,3	80,9	74,2	74,8	79,1	74,2	92,7	96,0	103,1	108,7	91,6	91,3	90,3
2005	87,9	82,0	76,9	76,6	80,4	73,7	91,4	96,2	100,4	104,1	91,1	87,8	89,9
2006	89,3	83,7	80,4	79,0	83,0	74,6	91,4	93,4	99,6	105,1	91,2	86,0	89,6
2007	90,7	85,5	82,6	81,4	84,9	78,2	91,7	92,6	98,4	103,7	91,5	87,5	90,5
2008	93,2	89,3	86,2	85,2	87,5	87,0	100,7	103,9	106,4	109,7	99,5	99,5	99,9
2009	93,3	90,5	87,3	86,1	88,6	88,1	99,2	102,1	103,8	105,2	98,5	100,0	94,6
2010	94,7	90,9	88,1	87,5	88,6	88,5	97,8	101,5	101,0	104,1	97,4	99,6	94,2
2011	96,7	93,2	90,2	90,6	91,1	94,8	100,2	103,2	102,3	106,3	99,6	100,7	98,5
2012	98,6	96,1	94,1	93,9	95,3	97,2	101,5	105,3	103,9	107,9	100,3	104,2	99,3
2013	99,5	98,8	97,7	96,5	99,2	100,5	100,6	103,6	101,0	105,6	99,5	104,2	98,4
2014	100,0	99,6	99,0	98,6	100,2	100,7	101,3	103,2	101,2	103,0	101,2	102,4	99,5
2015	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2016	100,2	100,4	100,9	101,3	99,9	100,0	99,0	99,6	97,7	99,1	98,4	100,8	100,5
2017	101,2	101,5	102,1	103,6	101,4	100,6	99,2	100,1	98,1	99,0	98,3	101,4	105,3
2018	103,1	102,8	103,5	104,5	102,4	101,2	101,2	104,2	99,9	99,1	100,5	103,2	119,7
2019	104,2	105,4	104,9	106,7	105,3	103,5	103,7	108,2	102,6	100,3	103,3	105,8	129,0
% 19/18	1,1	2,5	1,4	2,1	2,9	2,3	2,5	3,8	2,7	1,2	2,8	2,5	7,8

Source : FranceAgriMer d'après Insee

Tableau 6 : Bilan dans le secteur bovin 1980-2019

	1980	1990	2000	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019*	% 19*/18
Cheptel ⁽¹⁾ (1 000 têtes)	23 570	21 377	20 216	19 842	19 129	19 052	19 127	19 271	19 989	19 864	19 143	18 864	-1,5
dont - vaches laitières	7 452	5 489	4 424	3 748	3 664	3 644	3 697	3 699	3 576	3 552	3 576	3 552	-1,2
- vaches nourrices	2 753	3 595	4 071	4 204	4 148	4 114	4 106	4 142	4 263	4 259	4 263	4 259	-1,6
Abattages redressés (1 000 têtes)	7 852	6 672	5 476	5 121	4 941	4 715	4 697	4 720	4 677	4 649	4 681	4 569	-2,4
dont veaux	3 219	2 343	1 891	1 503	1 415	1 368	1 340	1 314	1 268	1 261	1 269	1 258	-0,9
Abattages redressés (1 000 tec)	1 838	1 679	1 528	1 558	1 511	1 441	1 451	1 462	1 463	1 447	1 470	1 434	-2,4
dont veaux	307	277	241	207	196	190	188	190	180	181	183	184	0,7
Production indigène brute (1 000 tec)	1 965	1 912	1 764	1 763	1 731	1 632	1 643	1 668	1 680	1 662	1 684	1 652	-1,9
Achats publics (1 000 tec)	106	65	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
stock fin d'année (1 000 tec)	85	60	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
variation de stock (1 000 tec)	16	41	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Consommation indigène brute (1 000 tec)	1 775	1 685	1 561	1 680	1 625	1 579	1 585	1 572	1 549	1 532	1 562	1 545	-1,1
Exportations (1 000 tec)	451	618	549	498	496	439	427	447	457	457	461	454	-1,6
- animaux vivants	141	191	256	213	229	200	197	212	221	220	220	228	3,4
- viandes fraîches	158	241	225	248	233	210	192	194	194	196	201	192	-4,7
- viandes congelées	139	176	50	27	18	18	22	22	25	24	23	20	-14,2
- viandes transformées	13	10	18	10	16	12	14	18	17	18	17	15	-10,6
Importations (1 000 tec)	277	432	347	415	391	386	369	351	326	328	340	347	2,2
- animaux vivants	14	32	19	8	9	9	6	6	4	4	6	9	52,7
- viandes fraîches	242	377	278	302	269	272	256	236	213	210	212	220	4,0
- viandes congelées	17	18	38	86	95	89	89	92	91	97	102	96	-5,4
- viandes transformées	4	5	12	19	18	17	17	17	17	16	20	21	5,4
Solde commerce extérieur													
- 1 000 tec	174	186	202	83	106	52	58	96	131	130	122	107	
- millions ⁽²⁾	2 873	4 490	1 001	604	574	261	551	740	836	888	865	791	

⁽¹⁾ Enquêtes de décembre de l'année précédente ; nouvelle série à partir de l'enquête de décembre 2009

⁽²⁾ Exprimés en francs jusqu'en 1997 et en euros à partir de 1998

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après SSP, douane française

Tableau 7 : Prix* à la production dans le secteur bovin 1980-2019

	1980	1990	2000	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	% 19/18
Veaux de 8 jours à 3 semaines													
- engraissement 45-50 kg (euros/tête)	-	1 134	187	115	116	93	81	89	92	90	95	72	-24,4
- élevage mâles croisés légers (euros/tête)	-	2 096	2 147	276	309	322	334	321	270	259	275	242	-12,2
Veaux de boucherie													
- prix moyen pondéré (euros/kg vif)	11,24	20,73	5,31	5,69	6,21	6,20	6,17	5,82	5,73	5,63	5,69	5,35	-5,8
- Veau sous la mère : rosé clair U Rég Limousin Aquitaine prix moyen pondéré (euros/kg vif)	-	42,94	6,51	7,36	7,66	8,54	8,85	8,73	8,26	8,15	8,28	8,30	0,2
Animaux maigres ⁽¹⁾ (mâles 6-12 mois) (euros/kg vif)													
- Limousin U	12,85	17,65	2,39	2,57	2,88	2,83	2,86	2,89	2,80	2,77	2,87	2,83	-1,3
- Charolais U	12,32	15,84	2,36	2,54	2,81	2,78	2,73	2,81	2,70	2,77	2,86	2,78	-3,0
- Croisé R	11,31	13,84	2,14	2,23	2,45	2,32	2,39	2,43	2,39	2,46	2,66	2,61	-1,6
- Rustique R	10,36	13,20	1,97	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	0,00	0,0
Animaux finis (euros/kg net)													
- prix moyen pondéré gros bovins - cotation			2,80	2,96	3,67	3,95	3,71	3,65	3,46	3,60	3,56	3,56	-0,2
- boeuf R	16,23	23,50	3,01	3,15	3,85	4,21	3,92	3,87	3,60	3,74	3,66	3,67	0,4
- boeuf U	17,27	26,21	3,32	3,51	4,08	4,52	4,32	4,28	4,06	4,14	4,09	4,11	0,5
- génisse U	18,22	27,95	3,72	3,87	4,32	4,93	4,80	4,70	4,50	4,53	4,48	4,49	0,3
- jeune bovin O	14,46	20,84	2,51	2,73	3,44	3,54	3,25	3,30	3,07	3,30	3,35	3,29	-1,8
- jeune bovin R	15,34	22,06	2,84	3,14	3,85	3,89	3,78	3,75	3,64	3,83	3,78	3,80	0,6
- jeune bovin U	16,08	23,33	3,04	3,40	4,02	4,06	3,96	3,93	3,83	4,01	3,95	3,98	1,0
- vache O	13,47	19,06	2,46	2,65	3,41	3,63	3,34	3,26	3,04	3,22	3,19	3,16	-0,9
- vache R	15,25	22,21	2,95	3,19	3,92	4,37	4,03	3,97	3,72	3,81	3,73	3,79	1,6
- vache U	17,05	25,71	3,39	3,69	4,25	4,86	4,68	4,64	4,44	4,47	4,37	4,40	0,8

⁽¹⁾ Moyenne arithmétique des cotations comprises entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

*Les prix sont exprimés en francs jusqu'en 1997 et en euros à partir de 1998

Source : FranceAgriMer

Tableau 8 : Bilan dans le secteur des ovins-caprins 1980-2019

	1980	1990	2000	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019*	% 19*/18
Cheptel ⁽¹⁾ (1 000 têtes)													
Ovins	12 969	11 495	9 510	7 528	7 621	7 453	7 193	7 170	7 056	7 156	6 877	7 166	4,2
dont brebis mères + agnelles saillies	9 157	8 662	7 391	5 770	5 835	5 713	5 535	5 482	5 370	5 354	5 213	5 405	3,7
Caprins	1 125	1 022	1 075	1 318	1 381	1 306	1 283	1 271	1 250	1 199	1 213	1 252	3,2
Abattages redressés (1 000 têtes)	10 706	11 262	8 457	6 260	6 183	6 120	6 043	5 975	6 114	5 967	5 980	5 967	-0,2
Poids moyen d'abattage (kg/tête)	17,6	17,2	16,6	17,4	17,6	17,3	17,5	17,7	17,7	17,8	17,9	18,0	0,7
Abattages redressés (1 000 tec)	188	194	140	109	109	106	106	106	108	106	107	107	0,5
Production indigène brute (1 000 tec)	180	177	137	111	110	106	106	106	109	108	107	109	1,5
Consommation indigène brute (1 000 tec)	225	313	307	219	209	203	204	195	190	188	188	188	0,3
Exportations (1 000 tec)	1	17	19	19	16	16	16	16	15	16	15	15	0,2
- animaux vivants	0	10	8	8	6	6	6	5	4	4	3	4	22,9
- viandes fraîches	1	6	8	8	8	7	8	8	8	9	9	8	-9,6
- viandes congelées	0	1	3	4	3	3	2	2	3	3	2	3	5,2
Importations (1 000 tec)	46	153	188	127	115	112	113	105	97	96	95	94	-1,1
- animaux vivants	8	27	10	5	4	5	5	5	4	3	3	2	-10,9
- viandes fraîches	34	113	146	94	88	86	85	79	75	76	74	72	-2,3
- viandes congelées	4	13	31	28	23	21	23	21	18	18	19	20	5,4
Solde commerce extérieur													
- 1 000 tec	-45	-136	-169	-108	-98	-97	-98	-89	-82	-80	-80	-79	
- millions	-820	-2 466	-520	-471	-466	-446	-509	-474	-427	-420	-432	-403	
Prix à la production ⁽²⁾ cotation nationale (euros / kg net)	19,94	21,93	4,26	5,81	6,18	6,23	6,34	6,32	6,19	6,19	6,30	6,19	-1,8

⁽¹⁾ Enquêtes de décembre de l'année précédente

⁽²⁾ Exprimés en francs jusqu'en 1997 et en euros à partir de 1998.

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après SSP, douane française

Tableau 9 : Bilan dans le secteur du porc 1980-2019

	1980	1990	2000	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019*	% 19*/18
Cheptel ⁽¹⁾ (1 000 têtes)	11 353	12 276	15 993	14 552	13 967	13 778	13 428	13 300	13 307	12 791	13 353	13 713	2,7
dont truies	1 222	1 180	1 467	1 185	1 103	1 076	1 043	1 035	1 011	986	998	1 018	2,0
Abattages redressés (1 000 têtes)	19 599	21 304	26 967	25 258	24 122	23 728	23 653	23 746	23 840	23 408	23 503	23 576	0,3
Poids moyen d'abattage (kg/tête)	85,9	83,6	85,9	89,8	89,5	90,1	90,6	91,6	92,7	93,0	92,9	93,5	0,6
Abattages redressés (1 000 tec)	1 683	1 780	2 317	2 245	2 175	2 150	2 151	2 174	2 209	2 178	2 183	2 204	1,0
Production indigène brute (1 000 tec)	1 570	1 727	2 309	2 323	2 229	2 207	2 209	2 231	2 260	2 225	2 240	2 263	1,0
Variation de stock (1 000 tec)	0	0	-6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Consommation indigène brute (1 000 tec)	1 905	2 010	2 189	2 161	2 112	2 110	2 177	2 203	2 165	2 170	2 201	2 136	-3,0
Exportations (1 000 tec)	93	223	653	775	740	736	684	658	669	638	642	702	9,3
- animaux vivants	16	13	17	89	63	64	63	60	54	50	57	59	3,5
- viandes fraîches	9	79	216	312	326	333	321	292	259	271	291	293	0,7
- viandes congelées	16	53	209	157	182	179	162	171	209	172	159	202	27,0
- viandes transformées	24	55	167	113	112	113	107	103	110	112	99	100	1,0
- graisses	28	23	45	105	58	47	31	32	37	33	35	49	40,0
Importations (1 000 tec)	430	507	527	613	623	639	651	630	574	582	603	576	-4,5
- animaux vivants	129	67	24	11	9	7	5	3	3	3	0	0	0,0
- viandes fraîches	178	222	266	307	316	327	328	312	250	251	261	232	-11,1
- viandes congelées	71	86	82	101	105	102	99	94	85	94	91	89	-2,2
- viandes transformées	40	91	113	150	165	171	179	183	187	190	214	217	1,4
- graisses	12	41	42	44	28	33	41	38	50	45	37	37	0,0
Solde commerce extérieur													
- 1 000 tec	-337	-284	126	162	117	97	33	28	95	56	39	126	
- millions (hors abats)	-3 218	-4 079	136	-82	-98	-190	-366	-365	-211	-348	-386	-222	
Prix à la production⁽²⁾													
cotation classe U (euros / kg net)	8,02	10,94											
cotation classe E+S (euros / kg net)			1,40	1,30	1,61	1,64	1,51	1,40	1,45	1,60	1,36	1,65	21,0

*Estimations

⁽¹⁾ Enquêtes de décembre de l'année précédente.

⁽²⁾ Exprimés en francs jusqu'en 1997 et en euros à partir de 1998.

Source : FranceAgriMer d'après SSP, douane française

Tableau 10 : Bilan dans le secteur des volailles principales⁽¹⁾ 1980-2019

	1980	1990	2000	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019*	% 19*/18
Animaux finis prêts à l'abattage (millions de têtes)	740	993	999	942	960	975	935	965	929	926	935	908	-2,9
Poids moyen d'abattage (kg/tête)	1,515	1,68	2,03	1,79	1,77	1,73	1,79	1,77	1,79	1,79	1,84	1,86	1,1
Animaux finis prêts à l'abattage (1000 tec)	1 122	1 660	1 990	1 687	1 703	1 687	1 673	1 709	1 661	1 660	1 724	1 692	-1,8
Production indigène totale (1000 tec)	1 124	1 665	2 027	1 722	1 733	1 722	1 708	1 751	1 707	1 714	1 787	1 753	-1,9
variation de stock (1000 tec)	1	-35	-22	-3	4	-5	-3	5	0	-5	0	0	
Consommation indigène brute (1000 tec)	859	1 244	1 285	1 520	1 571	1 577	1 628	1 681	1 713	1 745	1 855	1 885	1,6
Exportations (1000 tec)	290	528	958	677	686	695	641	656	622	621	616	562	-8,7
- animaux vivants	7	13	48	54	49	59	57	67	74	81	102	98	-3,4
- viandes	283	515	910	622	636	636	583	589	549	540	514	464	-9,7
Importations (1000 tec)	22	72	194	472	511	525	537	567	603	623	648	659	1,7
- animaux vivants	3	8	8	11	3	3	2	2	3	2	3	2	-14,1
- viandes	19	64	185	461	508	522	535	565	601	621	645	657	1,8
Solde commerce extérieur													
- 1000 tec	268	456	764	204	175	171	104	88	19	-2	-32	-97	
- millions de francs // d'euros	1 545	4 455	1 196	276	217	195	74	110	-70	-112	-168	-246	

⁽¹⁾ Gallus, canards, dindes, oies, pintades

*Estimations

**La donnée de stock de volailles n'est pas disponible à partir de 2018, le calcul de la consommation est donc une estimation

Source : FranceAgriMer d'après SSP, douane française

LES DONNÉES




FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER



Les marchés des produits laitiers, carnés et avicoles - Bilan 2019 - Perspectives 2020
Édition février 2020

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective
Conception et réalisation : service Communication / Impression : Service Arborial
N° ISSN 2264-3400

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR